

RAPPORT D'ACTIVITES 2024



ORDECO

Observatoire Régional des Déchets et
de l'Economie Circulaire en Occitanie

www.ordeco.org

L'ORDECO est financé par :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OBSERVATION DES DECHETS & PLANIFICATIONS

LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2023

Ce travail d'observation est mené au travers de deux enquêtes (annualisées à compter de 2025) : « Collecte DMA » et « ITOM ». En Occitanie, les questionnaires d'enquête sont réalisés, par l'équipe de l'Observatoire, à l'aide de l'outil Lime Survey. La diffusion, les relances, la saisie dans SINOE, les recherches documentaires sont gérées en interne par trois personnes qui se répartissent les 13 départements. L'équipe d'observation procède, en fin de saisie, à divers contrôles de cohérence et des redressements si nécessaire.

Ce travail d'enquête exhaustif est mené dans le cadre des missions effectuées pour l'ADEME. Il permet d'alimenter SINOE et les données consolidées sont ensuite utilisées pour réaliser les synthèses nationales ainsi que pour la remontée des données à l'échelon européen.

Au niveau régional, ce travail d'enquête exhaustif permet de suivre la mise en œuvre des politiques publiques de gestion des déchets sur le territoire, notamment dans le cadre du suivi du volet « déchets » du SRADDET.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2023

Enquête « collecte DMA 2023 » réalisée auprès de 155 EPCI et 557 déchèteries en 2024. Le taux de retour était de 87,7% représentant 90,4% de la population.

L'exploitation, les cartographies et les fiches de synthèses relatives aux enquêtes 2023 sont en cours de réalisation.

242
jours

TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2023

Finalisation de l'exploitation de l'enquête ITOM 2022 et réalisation des fiches par typologie d'installation

Enquête « ITOM - installations de traitement des DMA 2023 » réalisée auprès de 146 installations régionales. Taux de retour de 100%

Les données sont consolidées avec le suivi mensuel DREAL, les déclarations GEREP et les données du Registre Nationale des Déchets Terres et Sédiments.

L'exploitation, les cartographies et les fiches de synthèses sont réalisées.

144
jours

EXEMPLES DE FICHES COLLECTIVITES 2021

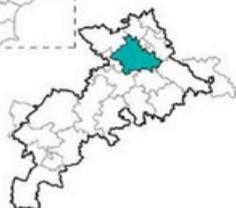
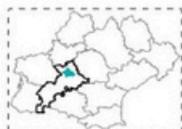
Résultats de l'enquête ADEME collective - DONNEES 2021
Toulouse Métropole (Haute-Garonne)



INFORMATIONS GENERALES SINOE

Identifiant SINOE : 31994

Typologie du territoire ¹ : URBAIN



37 communes rattachées administrativement
37 communes concernées par la collecte des déchets soit 818 433 hab. en 2021 ²
814 156 hab. pour la collecte des déchets verts en porte-à-porte ²
814 156 hab. pour la collecte des encombrants en porte-à-porte ²
11 déchèteries situées sur le territoire ³

Mode de financement du SPGD : TEOM et redevance spéciale
Engagement dans un plan local de prévention (PLPDMA) ? Oui
Extension des consignes de tri ? Non

EPCI de traitement des déchets : DECOSSET Haute-Garonne

DONNEES D'HISTORIQUE

Evolution des performances de collecte des DMA, OMA et déchets collectés en déchèteries entre 2009 et 2021 ⁴



Rappel objectifs SRADET
DMA (avec inertes) :
-10% entre 2010 et 2020
-13% entre 2010 et 2025

Les objectifs du PRPGD sont régionaux. Les données des collectivités n'étant pas disponibles au niveau régional pour 2010, c'est la moyenne entre 2009 et 2011 qui sera retenue comme

PERFORMANCES 2021 DE LA COLLECTIVITE & VALEURS DE COMPARAISON



DESTINATION DES DMA COLLECTES EN 2021



Uve de Toulouse - Setmi (31) et Uve de Bessières (31)

Destinations des DMA (avec gravats) :

34% en valorisation matière (y compris organique) ⁷



Centre de Tri Toulouse (31) et centre de tri Bessières (31)

41% en valorisation énergétique ⁷

25% en élimination (stockage ou incinération) ⁷

Rappel objectifs SRADET

-30% DNDNI admis en ISDND en 2020 par rapport à 2010 et -50% en 2031

Réduction des quantités de DMA admis en installations de stockage en 2035 à 10% des

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 juillet 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population. Cette fiche de restitution contient les déchets assimilés déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

Les objectifs du SRADET sont répertoriés à titre indicatif. Il s'agit des objectifs contenus dans le volet « déchet » du SRADET, adopté le 14 septembre 2022 et intégrant les objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets d'Occitanie (PRPGD).

¹ La typologie géographique attribuée à la collectivité est celle utilisée par l'ADEME.

² La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.

³ Certaines communes peuvent avoir accès à des déchèteries situées en dehors de l'EPCI. Dans ce cas, les tonnages sont intégrés aux calculs des ratios de performance.

⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

⁵ Ces ratios sont calculés, contrairement aux autres ratios, à partir de la population desservie par ces collectes (qui a donc accès à ce service).

⁶ Le ratio de comparaison avec la même typologie de territoire correspond à la moyenne de la performance de toutes les collectivités françaises ayant la même typologie géographique que la collectivité enquêtée.

⁷ Ce taux prend en compte, dans la mesure des données disponibles, la destination finale des déchets, c'est-à-dire en prenant en compte les refus de tri et les refus/sous-produits de traitement.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
DNDNI : Déchets Non Dangereux Non Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
OMA : Ordures Ménagères et Assimilés
SPGD : Service Public de Gestion des Déchets
UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères
UVE : Unité de Valorisation Énergétique

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
06 11 48 19 02



EXEMPLES DE FICHES COLLECTIVITES 2021

Résultats de l'enquête ADEME « collecte » – DONNEES 2021
Montpellier Méditerranée Métropole (Hérault)



INFORMATIONS GENERALES SINOE

Identifiant SINOE : 483

Typologie du territoire ¹ : Urbain dense



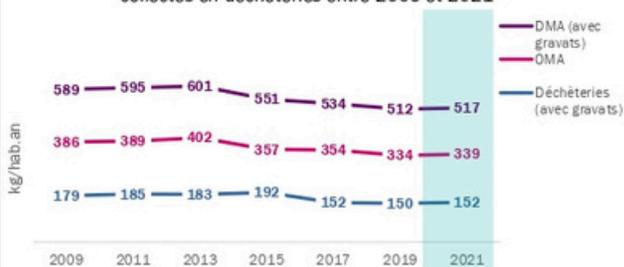
31 communes rattachées administrativement
31 communes concernées par la collecte des déchets soit 508 826 hab. en 2021 ²
0 hab. pour la collecte des déchets verts en porte-à-porte ²
508 826 hab. pour la collecte des encombrants en porte-à-porte ²
20 déchèteries situées sur le territoire ³

Mode de financement du SPGD : TEOM et redevance spéciale
Engagement dans un plan local de prévention (PLPDM) ? Oui
Extension des consignes de tri ? Oui

EPCI de traitement des déchets : Montpellier Méditerranée

DONNEES D'HISTORIQUE

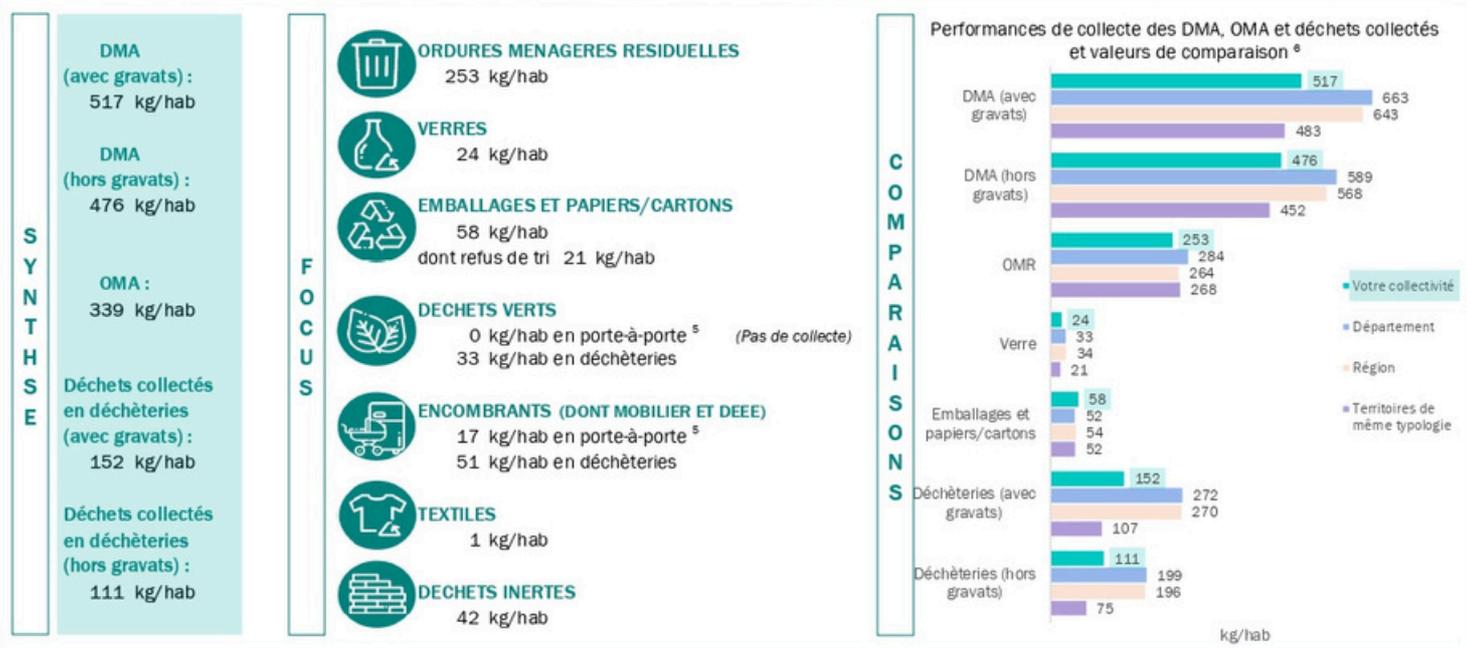
Evolution des performances de collecte des DMA, OMA et déchets collectés en déchèteries entre 2009 et 2021 ⁴



Rappel objectifs SRADET
DMA (avec inertes) :
-10% entre 2010 et 2020
-13% entre 2010 et 2025

Les objectifs du PRPGD sont régionaux. Les données des collectivités n'étant pas disponibles au niveau régional pour 2010, c'est la moyenne entre 2009 et 2011 qui sera retenue comme

PERFORMANCES 2021 DE LA COLLECTIVITE & VALEURS DE COMPARAISON



DESTINATION DES DMA COLLECTES EN 2021



Méthanisation de Montpellier Avec Tmb Ametyst (34)



Centre de Tri Montpellier (34)

Destinations des DMA (avec gravats) :

47% en valorisation matière (y compris organique) ⁷

18% en valorisation énergétique ⁷

35% en élimination (stockage ou incinération) ⁷

Rappel objectifs SRADET

-30% DNDNI admis en ISDND en 2020 par rapport à 2010 et -50% en 2031

Réduction des quantités de DMA admis en installations de stockage en 2035 à 10% des

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 juillet 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population. Cette fiche de restitution contient les déchets assimilés déchets municipaux (voirie, marchés, etc). Les objectifs du SRADET sont répertoriés à titre indicatif. Il s'agit des objectifs contenus dans le volet « déchet » du SRADET, adopté le 14 septembre 2022 et intégrant les objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets d'Occitanie (PRPGD).

¹ La typologie géographique attribuée à la collectivité est celle utilisée par l'ADEME.

² La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.

³ Certaines communes peuvent avoir accès à des déchèteries situées en dehors de l'EPCI. Dans ce cas, les tonnages sont intégrés aux calculs des ratios de performance.

⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

⁵ Ces ratios sont calculés, contrairement aux autres ratios, à partir de la population desservie par ces collectes (qui a donc accès à ce service).

⁶ Le ratio de comparaison avec la même typologie de territoire correspond à la moyenne de la performance de toutes les collectivités françaises ayant la même typologie géographique que la collectivité enquêtée.

⁷ Ce taux prend en compte, dans la mesure des données disponibles, la destination finale des déchets, c'est-à-dire en prenant en compte les refus de tri et les refus/sous-produits de traitement.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
DNDNI : Déchets Non Dangereux Non Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
OMA : Ordures Ménagères et Assimilés
SPGD : Service Public de Gestion des Déchets
UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères
UVE : Unité de Valorisation Énergétique

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
06 11 48 19 02

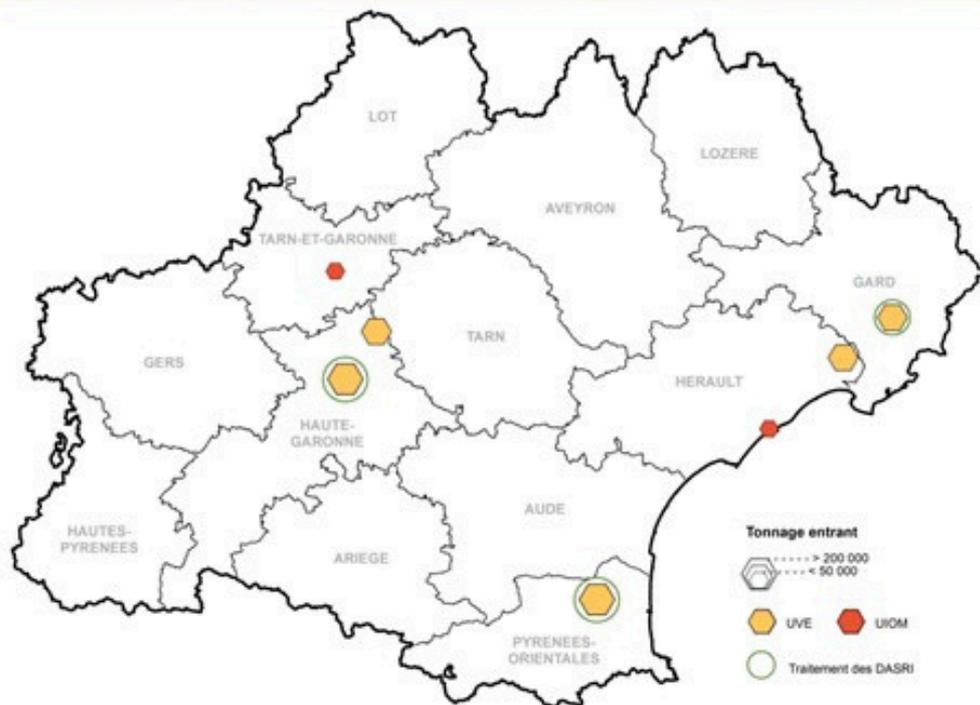


7 installations : **2 UIOM / 5 UVE***

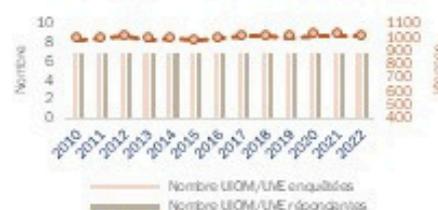
1 075 780 tonnes autorisées
(capacité réglementaire 2022)

1 000 590 tonnes incinérées

soit **93%** de la capacité technique totale des installations en 2022



La répartition des UIOM/UVE en Occitanie et leurs tonnages entrants en 2022



Evolution des tonnages entrants depuis 2010 en fonction du nombre d'UIOM/UVE enquêtées et répondantes

Les UIOM/UVE sont enquêtées annuellement. Le champ de l'enquête, depuis 2010, est le même puisqu'aucune unité n'a ni fermé ni été créée entre 2010 et 2022. Le taux de retour est constant à 100%. Les tonnages entrants sur les UIOM sont plutôt constants, avec une légère tendance à l'augmentation, de l'ordre de +2,6% de tonnage entre 2010 et 2022. L'année avec le tonnage entrant le moins élevé est 2015 celle avec le plus élevé est 2021. Les chiffres de l'année 2022 font état d'une légère baisse du tonnage entrant comparé à 2021 (-1%).**

(*) UVE : Installations n'atteignant pas une performance énergétique suffisante, au regard de l'arrêté ministériel du 20/08/2002, pour être qualifié d'Unité avec Valorisation Énergétique.
(**) UIOM : Installations n'atteignant pas une performance énergétique suffisante, au regard de l'arrêté ministériel du 20/08/2002, pour être classé comme installation de valorisation.

(**) Des détails concernant l'évolution des quantités entrantes en UIOM depuis 2010, ainsi que les objectifs réglementaires associés, sont donnés au verso de cette fiche.

Flux entrants : 1 003 018 tonnes – Déchets résiduels



Type de producteurs des déchets entrants sur les UIOM/UVE en 2022



Origine géographique des déchets entrants sur les UIOM/UVE en 2022

En 2022, 1 003 kt de déchets résiduels ont été admis dans les incinérateurs d'Occitanie et 1 001 kt ont été réellement incinérées, ce qui représente 93% à la fois de la capacité technique et réglementaire totale autorisée. Les déchets incinérés proviennent à 82% des ménages (et des collectivités), 8% des entreprises et 9% d'autres installations de traitement de déchets (refus de tri et OMr délestées lors des arrêts techniques). Les 1% restants correspondent à 10 kt de DASRI ; 3 incinérateurs de la région possédant, en 2022, une ligne spécifique pour l'incinération de ces déchets.

Les déchets des ménages sont constitués à 93% d'ordures ménagères résiduelles (748 kt), et à 7% d'encombrants ménagers (56 kt). En considérant les tonnages bruts, on constate en 2022, une légère

baisse des OMr de l'ordre de 28 kt (-3,6% par rapport à 2021)

Les déchets incinérés en Occitanie ont été produits dans la région, excepté 1,795 kt de DAE en mélange venant de la région PACA et 0,252 kt de DASRI issus de PACA, de Nouvelle-Aquitaine ainsi que de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

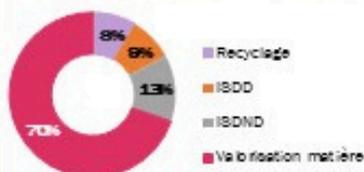


Typologie des déchets entrants sur les UIOM/UVE en 2022

Flux sortants : 240 976 tonnes – Résidus d'incinération



Sous-produits générés par les UIOM/UVE en 2022



Filières de traitement des sous-produits générés par les UIOM/UVE en 2022

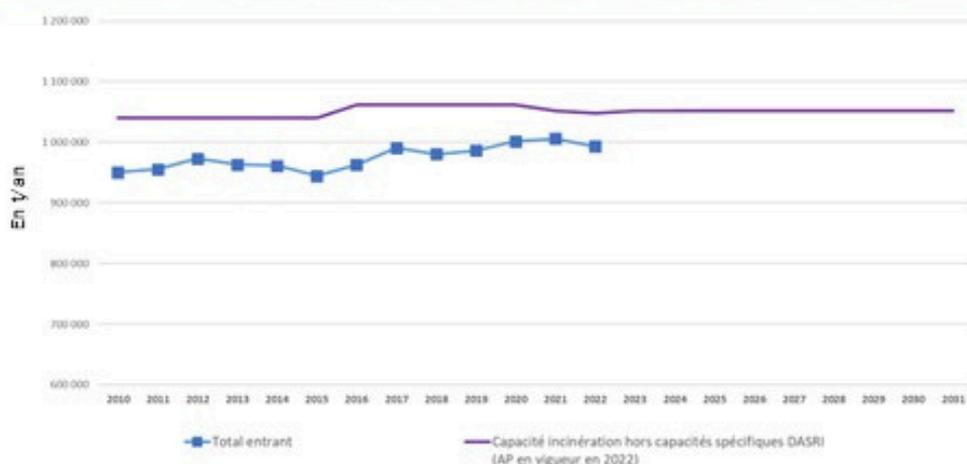
Le traitement par incinération des déchets résiduels par les 7 unités de la région a donné lieu à la production de 191 kt de mâchefers, 20 kt de métaux et 29 kt de REFIO. Ces quantités varient peu d'une année à l'autre, à l'image des quantités et types de déchets incinérés qui sont relativement stables au cours du temps. 71% des REFIO sont stockés en ISDD et 29% (soit 8,3 kt) sont envoyés dans les mines de sel en Allemagne, où ce procédé est considéré comme de la valorisation matière. Les métaux suivent une filière de recyclage. Après maturation, 83% des mâchefers sont utilisés en technique routière et 17% stockés en ISDND.

Valorisation énergétique (*)

En 2022, on compte 4 incinérateurs qui fonctionnent en cogénération, c'est-à-dire qu'ils valorisent l'énergie produite lors de la combustion des déchets à la fois sous forme de chaleur et sous forme d'électricité. 2 unités valorisent l'énergie uniquement sous forme de chaleur (vapeur d'eau) et 1 incinérateur valorise l'énergie en tant qu'électricité. L'électricité est auto-consommée par les incinérateurs et l'excédent est vendu et injecté sur le réseau électrique national. La chaleur, est, quant à elle, valorisée différemment selon la situation géographique des sites : en réseau de chaleur urbain, en réseau de chaleur industriel ou en « valorisation directe » (serres maraîchères et blanchisserie directement raccordées). A noter que la chaleur peut, également, être en partie auto-consommée.

(*) Les données énergétiques chiffrées relatives aux ISDND sont disponibles sur le site de l'ORDECO : <http://www.oreco-occitanie.fr/observatoire-regionale-occitanie-energie-en-occitanie.htm>

Les Unités d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM)



Objectif réglementaire applicable aux incinérateurs de DND

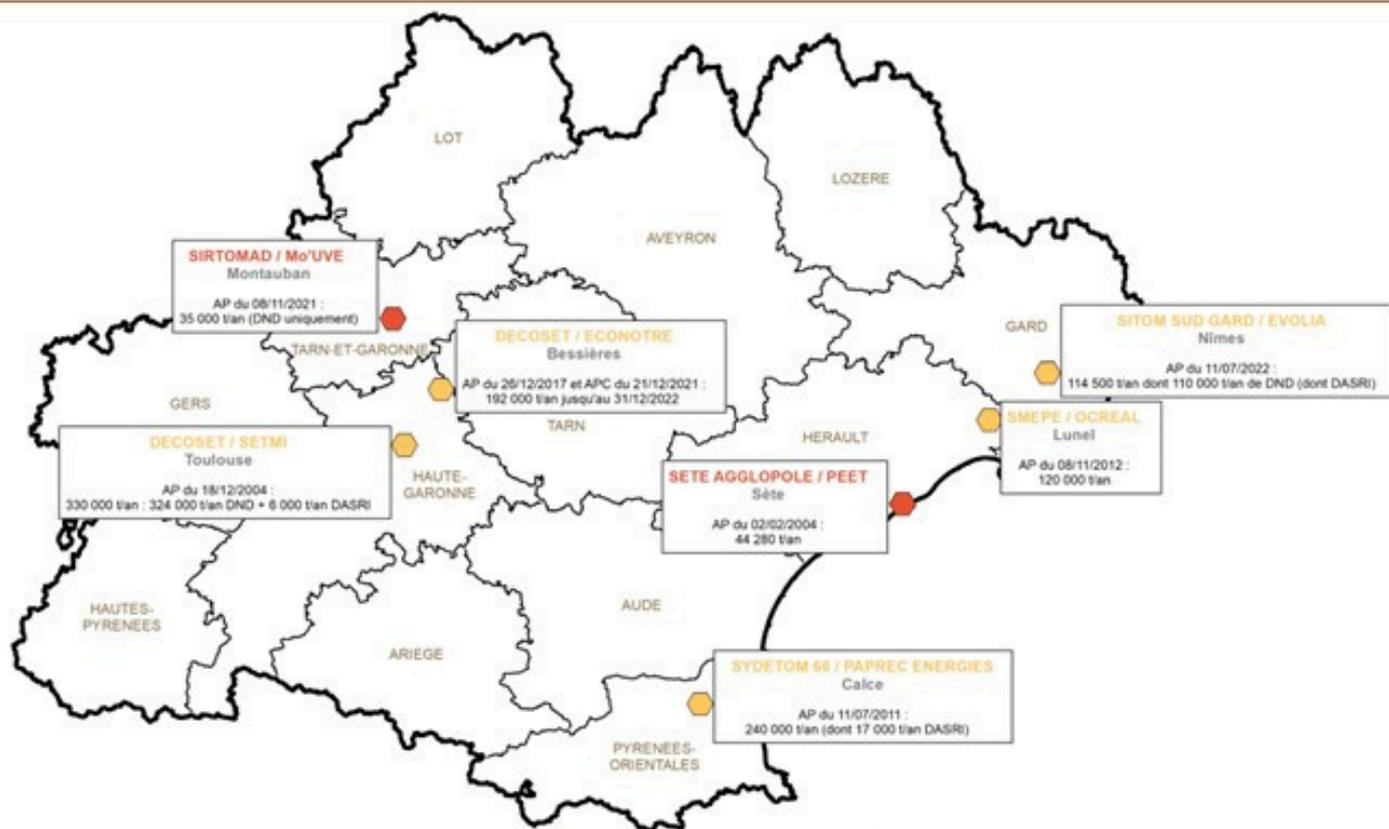
L'article R.541-174 du Code de l'environnement fixe une limite aux capacités d'incinération sans valorisation énergétique, qui ne doit pas être supérieure, en 2025, à 50% (75% en 2020) de la quantité de déchets non-dangereux non-inertes (DNDNI) admis en installation d'incinération sans valorisation énergétique en 2010.

Les critères permettant de déterminer l'absence de valorisation énergétique sont ceux indiqués dans l'arrêté ministériel du 7 décembre 2016. Cette limite ne s'applique qu'aux projets de création de nouvelles installations ou aux projets d'extension de capacité d'installations déjà existantes.

En Occitanie, aucun projet de construction ne concerne un incinérateur sans valorisation énergétique. Les dispositions de l'article R.541-17-II ne s'appliquent donc pas en tant que telles. Le suivi des capacités et des quantités entrantes est, donc, présenté toutes installations d'incinération des ordures ménagères confondues (avec et sans valorisation énergétique). A noter qu'en 2022, on compte en Occitanie **2 incinérateurs avec une valorisation énergétique inférieure aux seuils fixés par l'arrêté ministériel du 20/09/2002 (UIOM) et 5 incinérateurs avec une valorisation énergétique supérieure aux seuils (UVE)**. Il est à noter qu'une UIOM s'est vue classée en UVE en 2022 selon le calcul de sa performance énergétique à partir de l'Arrêté Ministériel du 7 décembre 2016. Les 2 UIOM restantes réfléchissent, également, à des possibilités d'amélioration de la valorisation énergétique de leur installation, ce qui leur permettrait d'avoir une performance environnementale plus élevée et ainsi de faire baisser le montant de la « Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) » s'appliquant à leurs déchets entrants.

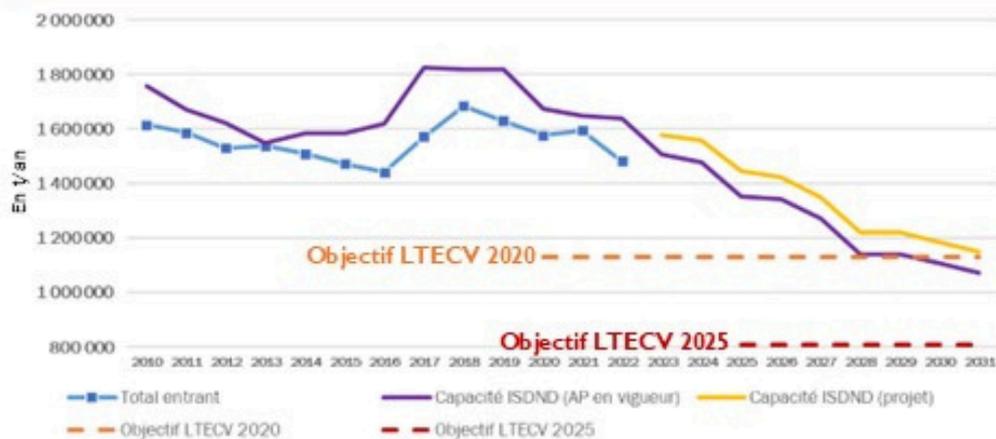
La capacité totale d'incinération en Occitanie est, en 2022, de 1,076 million de tonnes par an (1,048t sans prendre en compte les capacités spécifiques réservées aux DASRI).

En ce qui concerne les **quantités incinérées en Occitanie, elles sont, globalement, stables au cours du temps, avec un total légèrement en dessous des capacités réglementaires autorisées.** Cela s'explique, notamment, par le fait que l'incinérateur de Toulouse (31) a une capacité technique inférieure à sa capacité réglementaire. Certains incinérateurs ont, également, une petite part de leur capacité réglementaire non-utilisée (« vide de four »).



Les capacités totales autorisées des UIOM/UVE en Occitanie telles que fixées par arrêté préfectoral |

Les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)



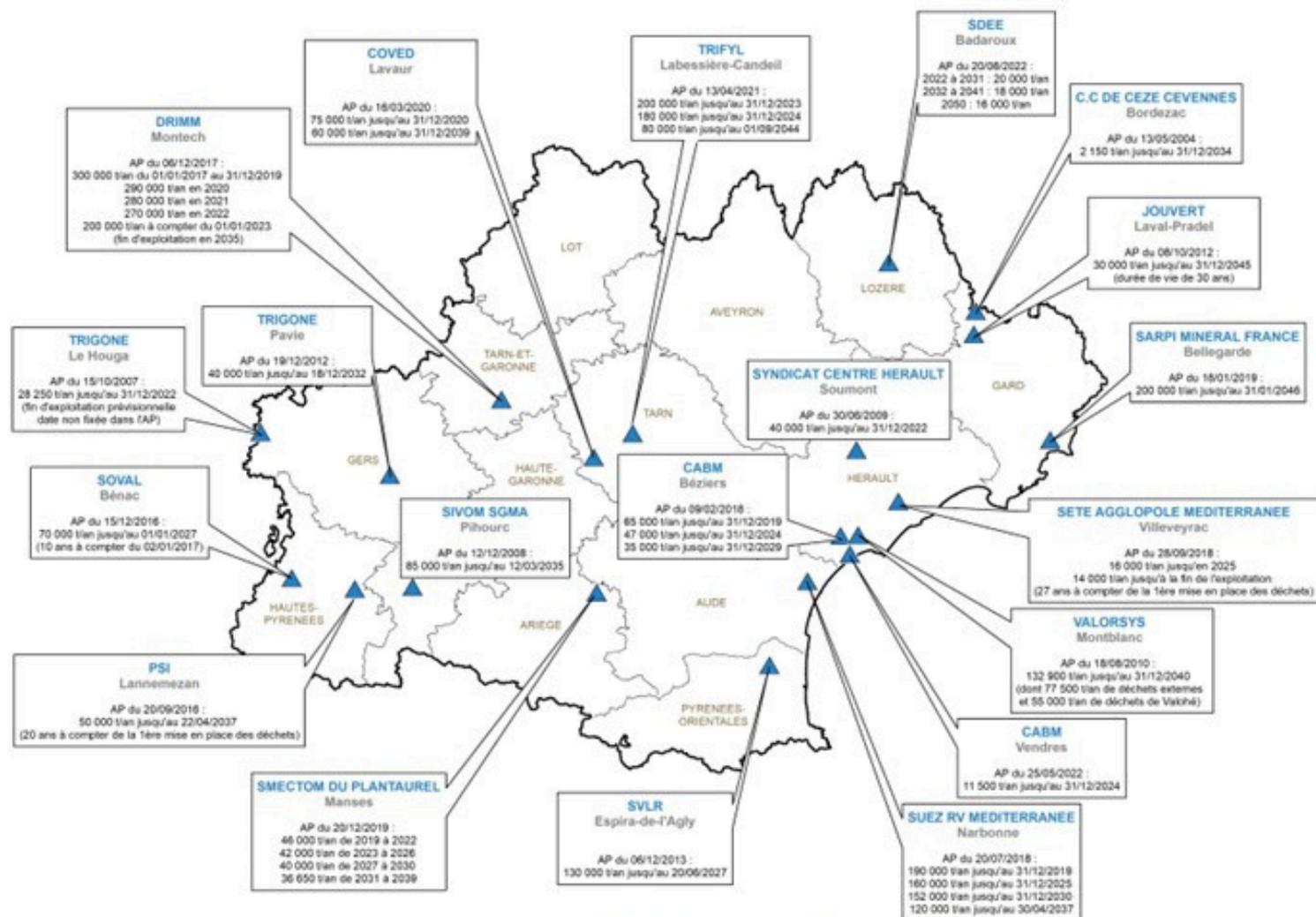
La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe comme objectif de diminuer les quantités de déchets non-dangereux non-inertes (DNDNI) admis en ISDND de :

- 30% en 2020 par rapport à 2010 et
- 50% en 2025 par rapport à 2010.

L'article R.541-17-II du Code de l'environnement fixe une limite aux capacités annuelles d'élimination :

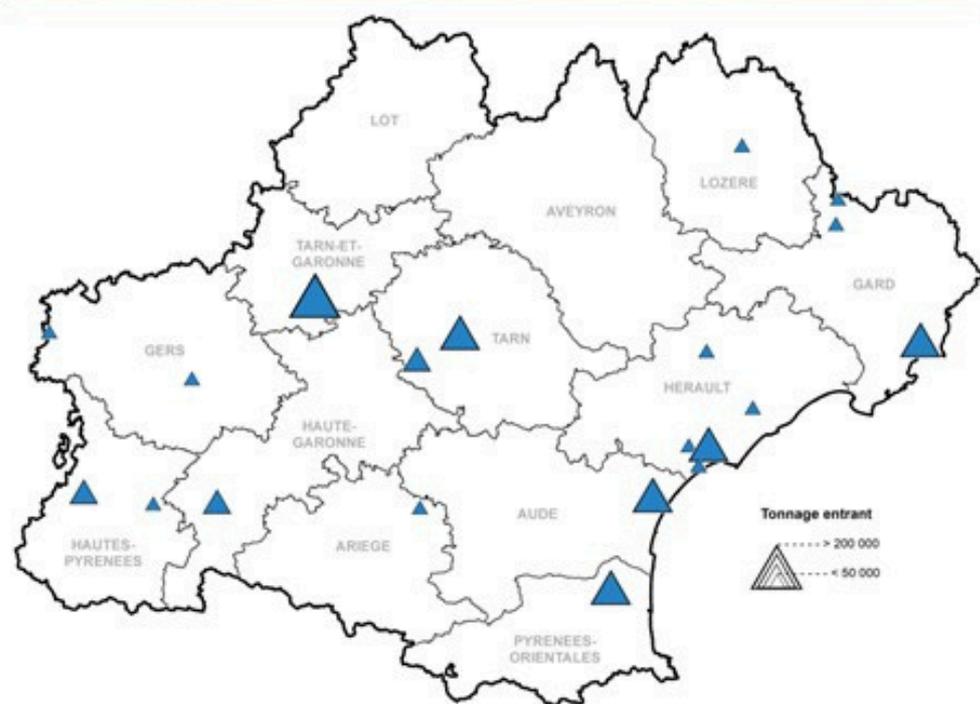
- en 2020 \leq 70% de la quantité de DNDNI admis en ISDND en 2010
- en 2025 \leq 50% de la quantité de DNDNI admis en ISDND en 2010.

L'objectif de limitation des capacités de stockage, fixé par l'article R.541-17 du Code de l'environnement, ne s'applique qu'aux projets de création de nouvelles installations ou aux projets d'extension de capacité d'installations déjà existantes. En Occitanie, comme dans la majorité des régions françaises, les arrêtés préfectoraux des différentes ISDND en cours autorisent déjà des capacités de stockage supérieures à l'objectif réglementaire. Ainsi, pour 2022, la capacité autorisée est de 1,6 million de tonnes et elle sera, en 2025, de 1,3 million de tonnes (voir courbe violette dans le graphique ci-dessus). L'objectif de 2020 serait alors atteint en 2028. Cependant, il convient également de prendre en compte les projets déjà en cours (voir courbe jaune dans le graphique ci-dessus). Concernant les quantités de déchets admises en ISDND, la LTECV impose une réduction significative : diminution de -30% en 2020 (par rapport à 2010) et de -50% en 2025. Bien que présenté de manière différente, cela rejoint l'objectif relatif aux capacités. En 2022, un peu moins de 1,5 million de tonnes de déchets ont été admis en ISDND (voir courbe bleue ci-dessus) ; les quantités étaient en constante augmentation depuis 2016, et sont en constante baisse depuis 2018, exception faite de l'année 2021 dont l'augmentation serait notamment due à la reprise des activités économiques post-COVID.



| Les capacités totales autorisées des ISDND en Occitanie telles que fixées par arrêté préfectoral |

Les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)



[La répartition des ISDND en Occitanie et leurs tonnages entrants en 2022]

(*) Des détails concernant l'évolution des quantités entrantes en ISDND depuis 2010, ainsi que les objectifs réglementaires associés, sont donnés au verso de cette fiche.

Chiffres clés 2022

20 ISDND (dont 3 n'accueillant pas d'ordures ménagères résiduelles)

1 638 800 tonnes autorisées (capacité réglementaire 2022)

1 481 137 tonnes entrantes
soit 90% de la capacité totale autorisée



5 ISDND ont fermé entre 2012 et 2020, représentant une capacité totale de 142 500t/an, et 3 ISDND ont été créées, dans ce même laps de temps (dont 2 n'accueillant pas les ordures ménagères résiduelles) pour une capacité totale de 212 900 t/an. Aucune nouvelle installation, ni fermeture n'est à noter en 2022. Le taux de retour aux enquêtes est de 100% à partir de 2018. A noter que les installations non répondantes auparavant (de l'ordre de 1/an), ayant des capacités autorisées assez peu élevées (de 5 à 14kt) n'influent pas sur les évolutions. La tendance d'évolution des déchets entrants en ISDND se traduit par une diminution de l'ordre de 6% en 2022 par rapport à 2010. La courbe est toutefois marquée par une importante augmentation en 2018, et une seconde augmentation, plus réduite, en 2021. L'année 2022 fait état d'une baisse notable de l'ordre de 114 kt (-7%) par rapport à 2021 (*)

Flux entrants : 1 481 137 tonnes – Déchets résiduels



En 2022, 1 481 kt de déchets résiduels ont été admis dans les 20 ISDND d'Occitanie, ce qui représente 90% de la capacité réglementaire totale autorisée. Toutes les ISDND ont reçu des déchets en 2022 comme en 2021.

Les déchets enfouis proviennent à 52% des ménages (et des collectivités) et à 8% des entreprises. Les 40% restants sont considérés comme provenant d'autres installations de traitement de déchets et sont constitués de 409 kt de refus de tri (de collecte sélective, d'encombrants et de déchets des entreprises), 68 kt de refus et déchets non valorisables solidifiés ou stabilisés par traitement biologique suite à un tri sur ordures ménagères (couplé à un compostage ou à de la méthanisation), 33 kt de mâchefers et de cendres et 32 kt de digestats ou composts non conformes.

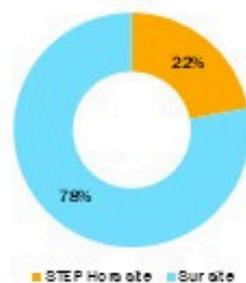
Au global, les ordures ménagères résiduelles (OMr) représentent 41% du total stocké en ISDND en 2022 (soit 598 kt), les résidus de traitement (refus de tri, de compostage, sous-produits d'incinération, etc.) 574 kt, soit 39% du total stocké, les encombrants ménagers (tout-venant de déchèteries, mobilier, DEEE, etc.) 182 kt soit 12%, et les DAE 97 kt, soit 7%. A la marge, on retrouve également des déblais et gravats représentant environ 1% du total (les inertes utilisés pour le recouvrement des casiers n'étant pas

comptabilisés ici) ainsi que des déchets de voirie et des boues dont la somme n'excède pas les 1% du total stocké en ISDND en 2022.

Un peu moins de 90 kt, soit environ 6% des déchets résiduels enfouis dans les ISDND d'Occitanie, ont été produits hors région. Cela concerne l'ISDND de Bellegarde (30), qui a accueilli, en 2022, environ 30 kt de déchets du département limitrophe des Bouches-du-Rhône. Les 60 kt restantes proviennent d'autres départements limitrophes à l'Occitanie et ont été traitées par les ISDND de Bénac (65), Lannemezan (65) et Montech (82).



Flux sortants : 203 236 mètres cubes – Lixiviats



Les seuls déchets générés par l'enfouissement en ISDND sont les lixiviats. Leur quantité peut varier significativement d'une année à l'autre, dépendante, notamment, de la pluviométrie. En 2022, un peu plus de 200 000 m³ de lixiviats ont été déclarés par les ISDND d'Occitanie. Plus du 3/4 sont traités sur site, par traitement biologique ou physico-chimique ; Les 22% restants sont traités, hors site, sur des stations d'épuration.

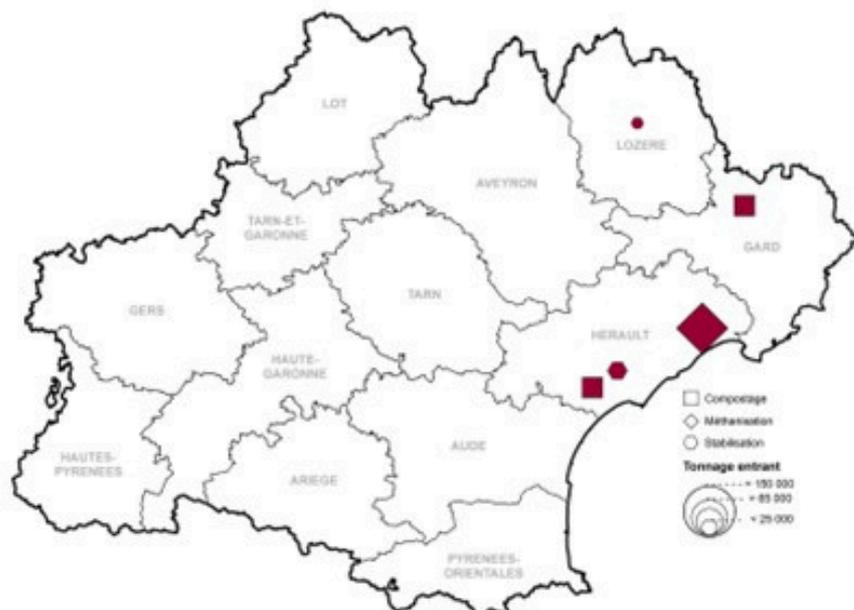
Valorisation énergétique (*)

15 des 20 ISDND qui accueillent des déchets en 2022 valorisent le biogaz produit naturellement lors de la décomposition de ces déchets : 6 par cogénération (c'est-à-dire valorisation de la chaleur sur site et production d'électricité pour autoconsommation et/ou redistribution via les réseaux électriques), 4 par production de chaleur uniquement (utilisée sur site, principalement pour l'évaporation des lixiviats), 3 par production d'électricité uniquement et 2 par production de biométhane, pour injection dans les réseaux de gaz naturel. 1 ISDND valorise le biogaz sous forme de carburant, en plus de la cogénération. Par ailleurs, 4 ISDND sont gérées en mode « bioréacteur », c'est-à-dire que les lixiviats sont réinjectés dans le casier, ce qui permet d'accélérer le processus de dégradation et donc la production de biogaz.

(*) Les données énergétiques chiffrées relatives aux ISDND sont disponibles sur le site de l'ORDECO : <https://www.w.oreco-occitanie.fr/observatoire-regionale-holimaben/engle-en-occitanie.html>

5 Installations de pré-traitement
341 909 tonnes entrantes*
402 200 tonnes autorisées
dont **362 200** dédiées aux OMR

Les Installations de Pré-traitement



Cette fiche présente les installations de « pré-traitement » d'ordures ménagères résiduelles (OMr). Ce type de pré-traitement revient à effectuer un tri sur les OMr permettant d'extraire, d'une part, les matériaux recyclables (plastiques, métaux, verre, carton ou bois selon les installations) et, d'autre part, la fraction fermentescible afin de produire du compost. 5 installations d'Occitania sont ici présentées :

♦ 2 tris mécano-biologiques, 1 dans l'Hérault et 1 dans le Gard, liés à des plateformes de compostage (à noter la fermeture de l'installation de tri mécano-biologique de Beaucaire en 2020 qui sort donc du panel d'enquête) ;

♦ 1 tri mécano-biologique lié à une unité de méthanisation, dans l'Hérault, qui produit du compost à partir d'OMr et également à partir de déchets organiques. Une partie des refus de tri sont utilisés en production de CSR. De l'électricité et de la chaleur sont également produites à partir du biogaz généré lors de la méthanisation.

♦ 2 tris mécano-biologiques permettant la stabilisation des OMr, dans l'Hérault (Montblanc) et en Lozère (Badaroux). Ce procédé permet de réduire les tonnages enfouis et de diminuer la production de biogaz. En Lozère, les OMr et les boues de STEP sont compostées puis stockées en ISDND. Une partie de la fraction non-organique sert à produire du CSR. Dans l'Hérault, les OMr sont méthanisées, stabilisées puis stockées en ISDND.

La répartition des installations de prétraitement d'ordures ménagères résiduelles, en Occitania, et leurs tonnages entrants en 2022

Flux entrants : 341 909 tonnes – Ordures ménagères résiduelles et déchets organiques



Type de producteurs des déchets entrants sur les installations de pré-traitement en 2022



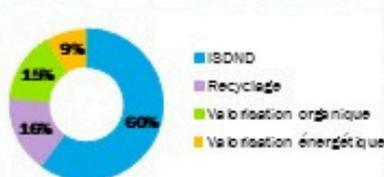
Typologie des déchets entrants sur les installations de pré-traitement en 2022

Les types de déchets entrants sur les unités de pré-traitement dépendent du processus de l'installation et des collectes en place sur le territoire. Ainsi, sur les 2 « tris mécano-biologiques » liés à des plateformes de compostage, l'un a comme déchets entrants uniquement des ordures ménagères résiduelles (OMr) et l'autre, des OMr ainsi que des déchets verts, broyés sur site. L'unité de méthanisation avec « tri mécano-biologique » reçoit, quant à elle, également des OMr, d'une part, et d'autre part, des déchets alimentaires, qui proviennent pour 85 % des entreprises de la grande distribution et pour environ 15 % des ménages (ainsi que des déchets verts, utilisés dans le processus de compostage).

L'unité de stabilisation de l'Hérault reçoit uniquement des OMr (une ligne dédiée aux déchets alimentaires prévue, mais étant non-fonctionnelle en 2022) et celle de la Lozère reçoit des OMr ainsi que des boues de station d'épuration.

Au global, 303 kt d'OMr sont passées par des installations de pré-traitement en 2022, 26 kt de déchets verts, 11,6 kt de déchets alimentaires ainsi que 216 tonnes de boues de stations d'épuration. Les déchets entrants sur ces installations proviennent quasi exclusivement de la région Occitania (99,6%).

Flux sortants : 262 906 tonnes – Matériaux recyclables, compost et résidus de traitement



Destination des sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2022



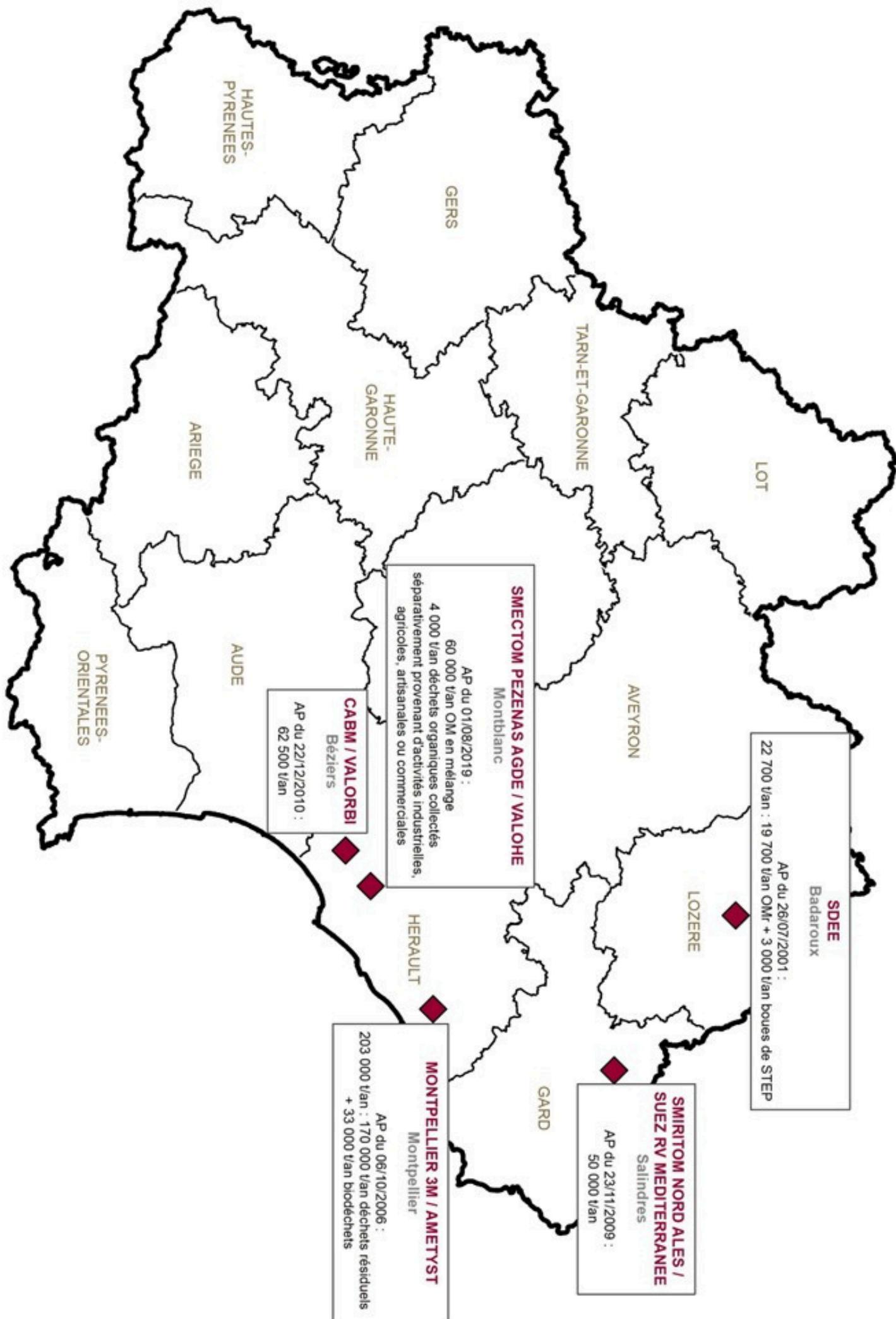
Destination géographique des sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2022

69% des flux sortants des 5 installations de pré-traitement sont dirigés vers des filières d'élimination (ISDND ou incinération). Il s'agit des résidus/refus de traitement (160 kt) et des déchets stabilisés (17 kt). Comme en 2020, la quasi-intégralité de ces 177 kt de déchets résiduels est, en 2022, traitée par des installations d'Occitania. La valorisation matière et organique concerne 31% des flux sortants des « tris mécano-biologiques ». Ces derniers ont, en effet, permis la production de 38 kt de compost et le recyclage de 5 kt de métaux et de 1,6 kt de papiers / cartons. Ce recyclage se fait en France ou en Espagne, soit directement, soit après une nouvelle opération de tri.

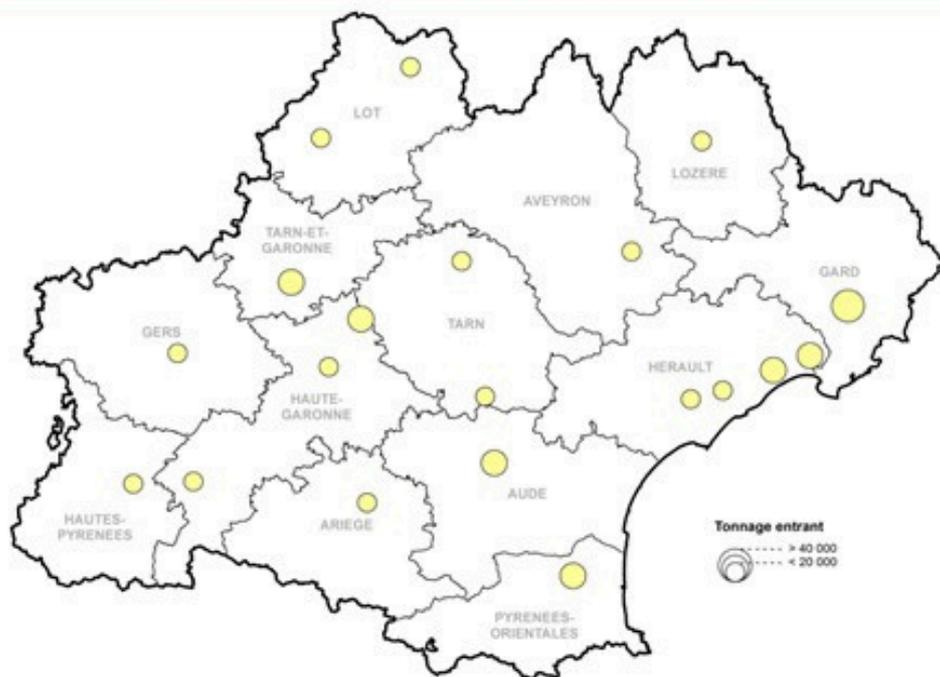
A noter que ce taux de valorisation ne prend pas en compte la fraction sèche des OMr de l'unité de stabilisation de Lozère (quelques milliers de tonnes), ces résidus de traitement étant envoyés vers un centre de tri, qui permet d'extraire les plastiques, les métaux et le bois, notamment utilisés en fabrication de CSR. Au global, les 5 tris mécano-biologiques ont ainsi permis d'éviter l'élimination d'environ 91 kt d'OMr.



Déchets et sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2022



Les centres de tri de collecte sélective



La répartition des centres de tri de collecte sélective, en Occitanie, et leurs tonnages entrants* en 2022

(*) Hors tonnages de centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2022
 † Hors tonnages de centres de tri « mono-matériau » ne triant que le verre.
 ‡ Hors flux en développement et en surtri (non-comptabilisés comme entrants du second centre de tri pour éviter le double comptage).

Chiffres des 2022

21 Centres de tri accueillant la « collecte sélective »
 dont **13** triant tous les emballages plastiques
376 061 tonnes entrantes*
 dont **97 407** tonnes de refus de tri

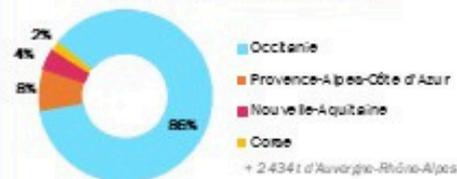


Le nombre brut de centres de tri de collecte sélective, en Occitanie, a diminué entre 2010 et 2012 (passant de 31 à 27), certains « petits » centres de tri ayant cessé leur activité laissant place à des centres de plus grande capacité, puis est resté stable entre 2012 et 2016 (= 27) avant de diminuer progressivement entre 2018 et 2022 (passant de 26 à 21). En 2022, le taux de retour est de 95%, soit 20 des 21 centres de tri. A noter que la collecte sélective des ménages, qui constitue le principal flux entrant sur ces centres de tri, est en constante augmentation depuis 2010. Il est à noter pour l'année 2022 une hausse à nuancer, s'expliquant davantage par le fait que la totalité des centres de tri ont répondu à l'enquête, que par une hausse réellement significative des tonnages entrants.

Flux entrants : 376 061 tonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange



Type de producteurs des déchets entrants sur les centres de tri - collecte sélective - en 2022



Origine géographique des déchets entrants sur les centres de tri - collecte sélective - en 2022

Dans les centres de tri de « collecte sélective », la quasi-totalité des déchets entrants, en 2022, ont été produits par les ménages, 1% par les entreprises et 1% sont des flux de déchets, non traités dans un centre de tri d'origine, qui passent d'un centre de tri à un autre.

86% des déchets triés sur les centres de tri de « collecte sélective » d'Occitanie ont été collectés dans la région. Les 14% restants proviennent de régions limitrophes et de Corse :

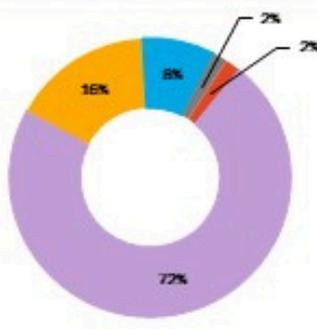
- 8% de Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;
- 4% de Nouvelle-Aquitaine ;
- 2% de Corse
- < 1% d'Auvergne-Rhône-Alpes

La collecte sélective, c'est-à-dire les emballages et les papiers des ménages, représente 95% des tonnages, soit environ 356 kt, tandis que les cartons des professionnels collectés par le service public, représentent 5% du tonnage total des déchets entrants sur ces centres de tri, soit approximativement 20 kt.



Typologie des déchets entrants sur les centres de tri - collecte sélective - en 2022

Flux sortants : 374 251 tonnes – Déchets, matières et refus de tri



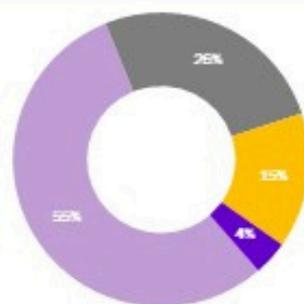
Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri - collecte sélective - en 2022

Un peu moins de ¾ des flux sortants des centres de tri de « collecte sélective » de la région sont orientés vers une filière de recyclage, soit environ 270 kt incluant des déchets de matières plastiques, de papiers, de cartons, des déchets métalliques, mais excluant du processus les refus de tri.

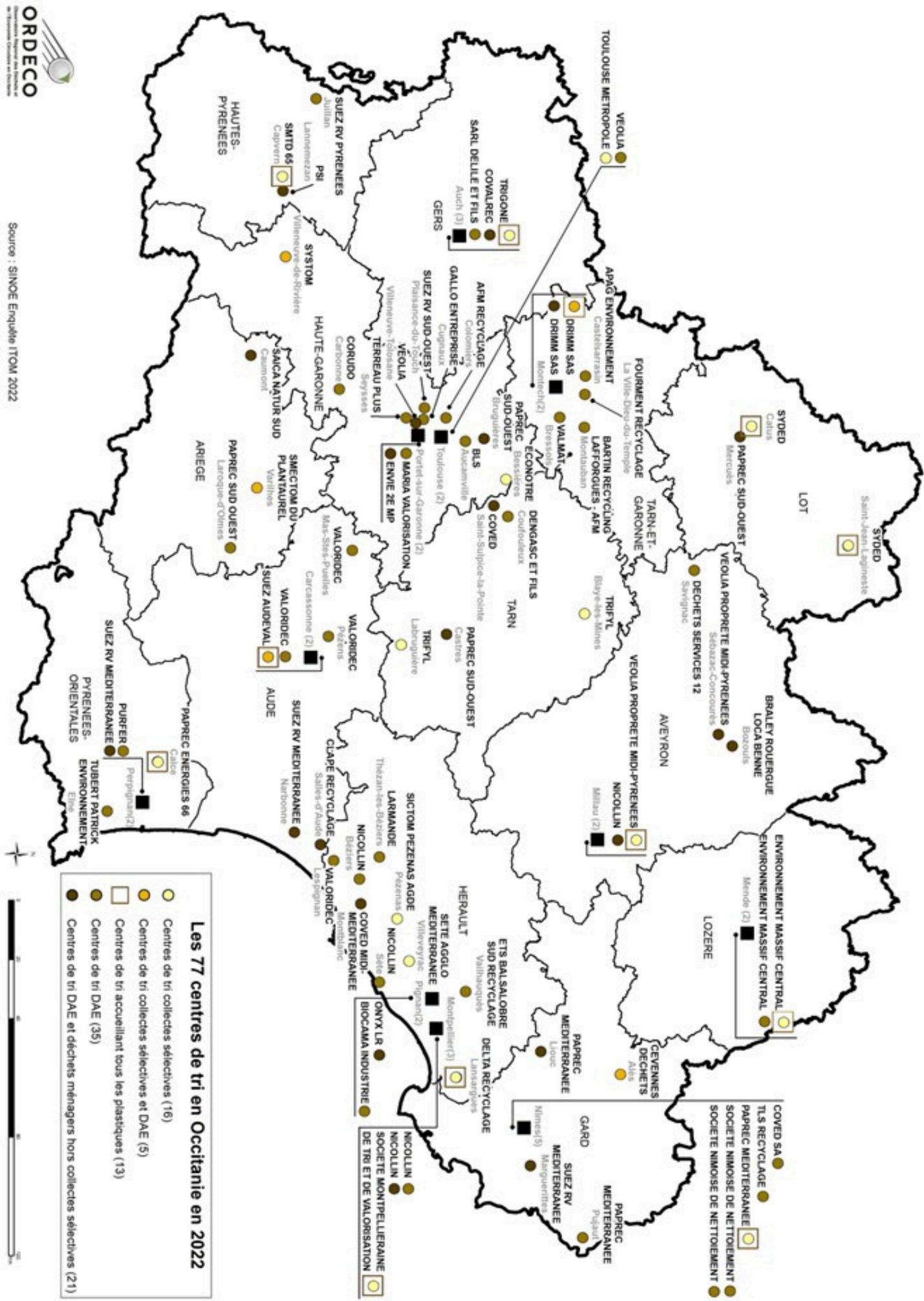
Bien que la destination géographique manque de précisions, on sait néanmoins qu'environ 34% seraient recyclés en Occitanie, 46% dans les autres régions françaises et 20% à l'étranger (en majorité en Espagne, pays frontalier).

16% des déchets sortants de ces centres de tri, soit 60 kt, font l'objet d'une valorisation énergétique. Ces déchets, valorisés par incinération, sont essentiellement des refus de tri. Les autres refus de tri sont dirigés vers de l'enfouissement (31 kt) ou vers une installation de préparation de CSR externe (6 kt).

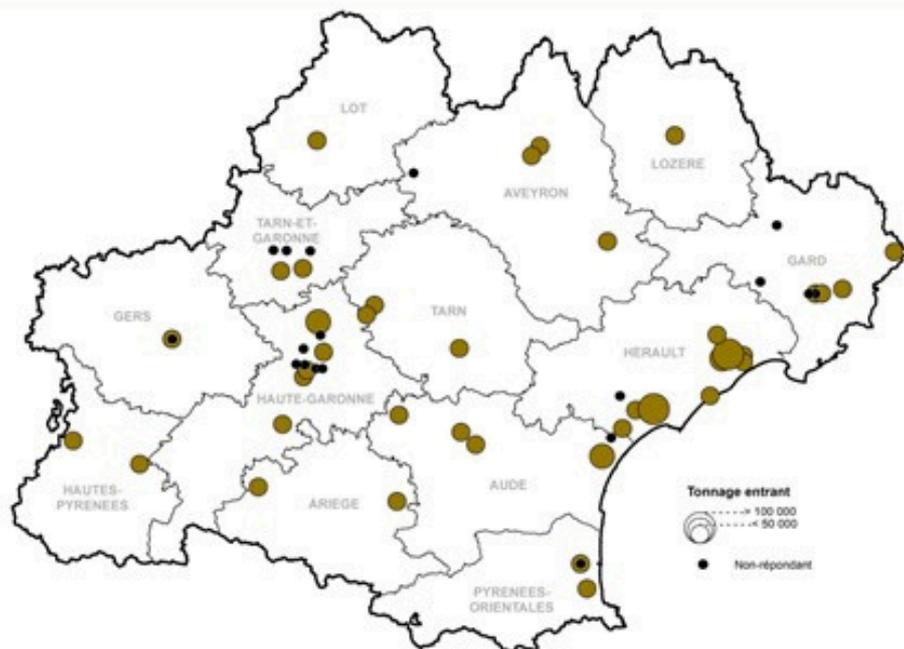
Au global, environ 11% des refus de tri sont traités hors région à savoir en Nouvelle-Aquitaine mais aussi à l'étranger (en Espagne).



Typologie des déchets et sous-produits sortants des centres de tri - collecte sélective - en 2022



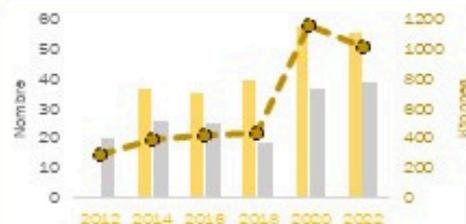
Les centres de tri HORS collecte sélective



La répartition des centres de tri hors collecte sélective, en Occitanie, et leurs tonnages entrants* en 2022
(* Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2022 et centres de tri « mono-matériaux » et hors flux en transit)

Chiffres clés 2022

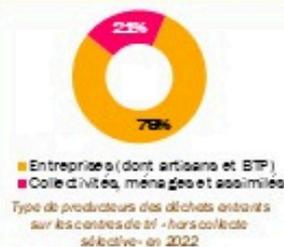
56 Centres de tri (hors ceux accueillant la « collecte sélective »)
1 015 kilotonnes entrantes*



Evolution des tonnages entrants depuis 2012 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondants

Les tonnages entrants ont très légèrement augmenté entre 2014 et 2018 passant de 403 kt à 444 kt et ce bien que le taux de retour aux enquêtes soit, en 2018, inférieur à celui des années précédentes (48% en 2018 contre environ 70% en 2014 et 2016). Après quoi, les tonnages ont considérablement augmenté dépassant les 1 000 kt en 2020 et en 2022. Cette hausse s'explique par la hausse du nombre de centres de tri enquêtés (panel) et du nombre de répondant (taux de retour) mais aussi par une augmentation bien réelle des tonnages en considérant le ratio des tonnages entrants par centre de tri répondant qui ne cesse d'augmenter.

Flux entrants : 1 015 kilotonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange



Sur les centres de tri hors centres de tri de « collecte sélective », 79% des déchets entrants en 2022 proviennent des entreprises. Parmi ces déchets d'activités économiques, 26% ont été identifiés comme découlant des activités du BTP, soit 206 kt, mais il peut rester une part de déchets du BTP non-identifiée et donc comprise dans les DAE restants. Ces déchets des entreprises (dont artisans et BTP) sont essentiellement des déchets recyclables pré-triés (200 kt), des déchets en mélange (312 kt), des déblais et gravats (201 kt), du bois (59 kt) et du mobilier (14 kt) pré-triés. Bien que ces centres de tri ne trient pas de déchets provenant de la collecte sélective, ils trient des déchets produits par les ménages, qui sont collectés en déchèteries : cartons (0,2 kt), bois (10 kt), encombrants (92 kt) et mobilier hors d'usage (63 kt). Ces déchets des ménages et des collectivités représentent 21% des tonnages entrants. On retrouve aussi, en entrée, quelques déchets verts (16 kt) et DEEE (11 kt). Ces derniers ne font pas réellement l'objet d'un tri poussé, mais davantage d'un regroupement-transit ;

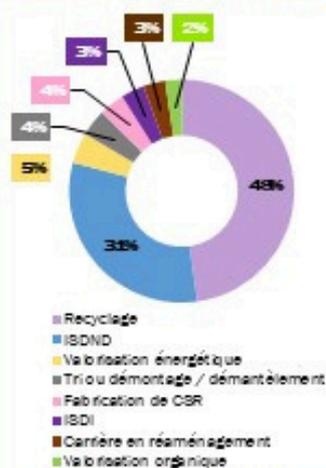
les centres de démantèlement des DEEE n'étant pas dans le champ de l'enquête.

Quant à l'origine géographique, 97% des déchets entrants proviennent de la région Occitanie. Les déchets collectés hors région pèsent 3% et proviennent essentiellement de régions limitrophes telles que la région PACA ou la région Nouvelle-Aquitaine.



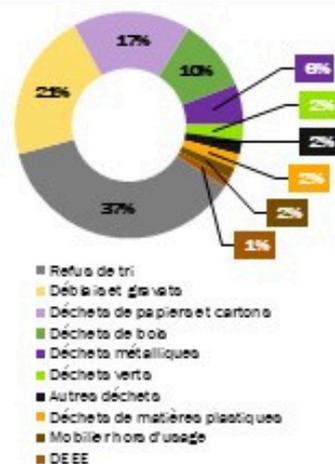
Typologie des déchets entrants sur les centres de tri - hors collecte sélective - en 2022

Flux sortants : 1 012 kilotonnes – Déchets, matières et refus de tri

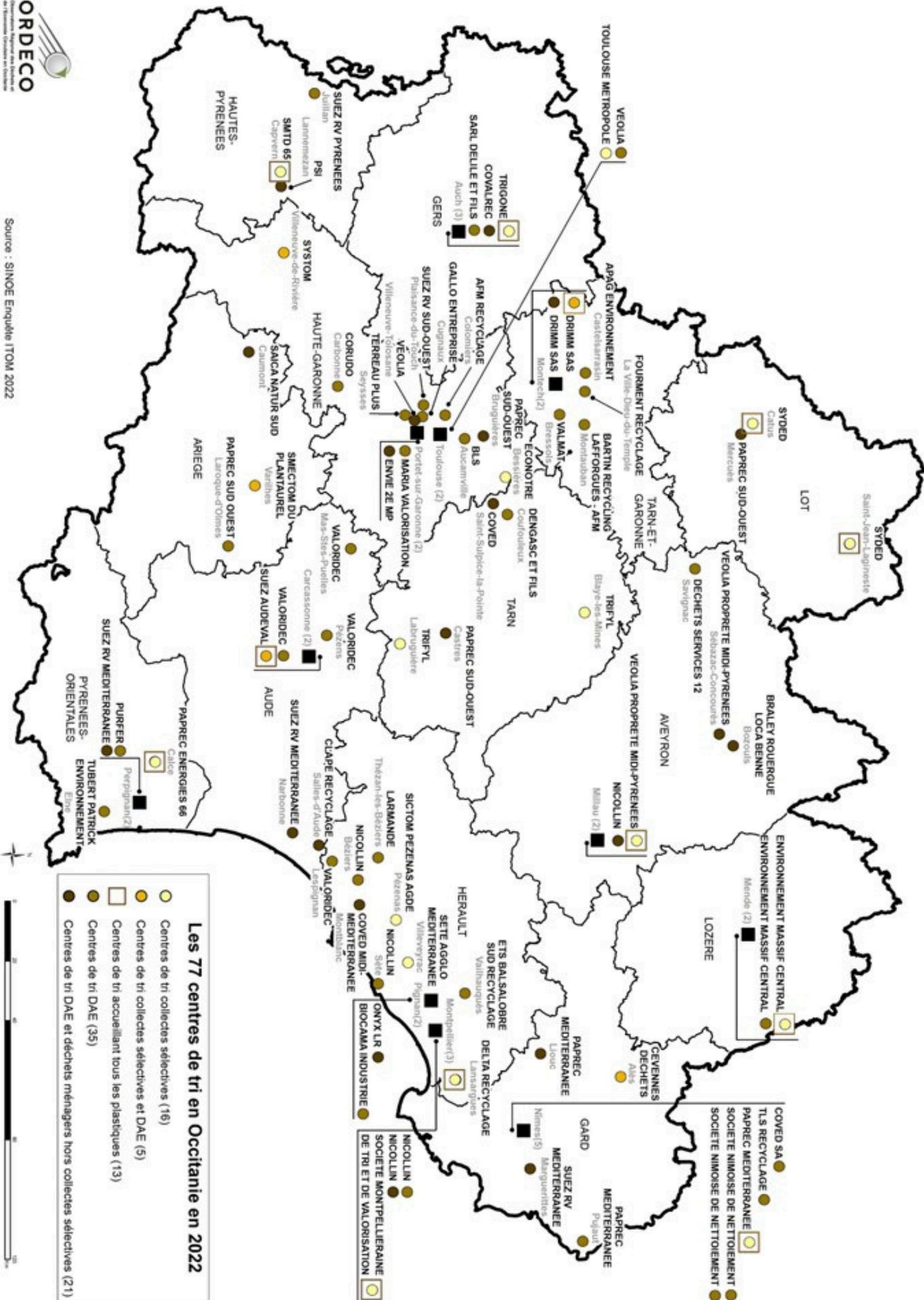


Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri - hors collecte sélective - en 2022

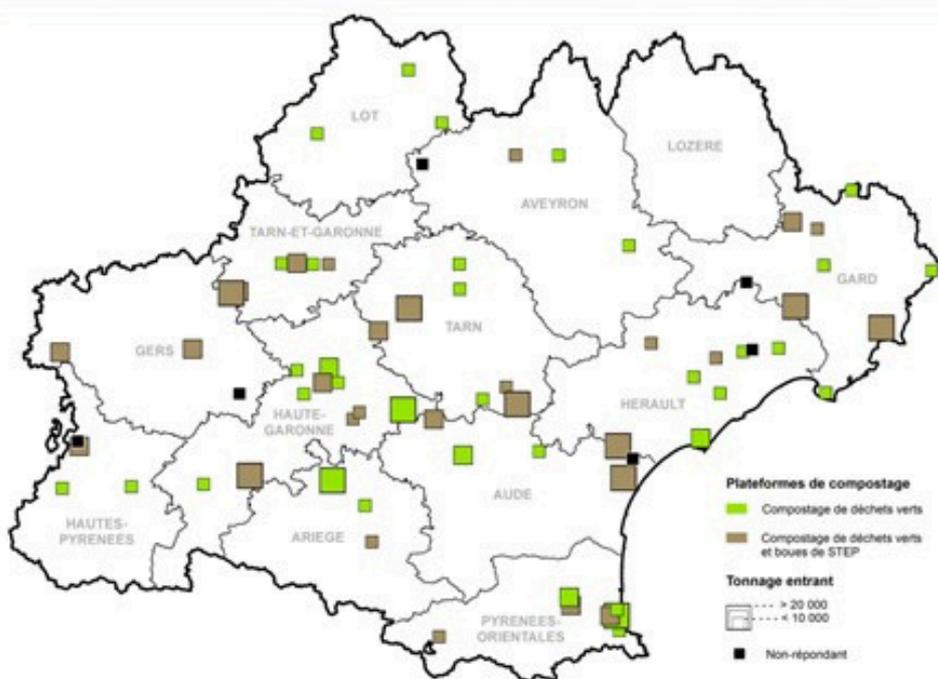
48 % des flux sortants des centres de tri « hors collecte sélective » d'Occitanie, soit 468 kt, sont orientés vers une filière de recyclage, les refus de tri n'étant pas pris en compte dans ce cadre. Ces déchets seraient recyclés pour 37 % en Occitanie, pour 37 % dans d'autres régions françaises et pour 26 % à l'étranger (essentiellement en Espagne). Cette donnée est néanmoins à relativiser, car la destination renseignée peut ne constituer qu'une première étape du recyclage. Parmi les autres filières de valorisation déclarées, la valorisation organique (23 kt) concerne les déchets verts et quelques déchets de bois. On notera qu'environ 38 kt de déchets sont envoyées vers une autre installation de sur-tri ou de démantèlement ainsi qu'environ 36 kt vers une installation de fabrication de CSR. Enfin, 44 kt sont orientées en valorisation énergétique (dont 21 kt de refus de tri, 20 kt de bois) et 307 kt en ISDND (majoritairement des refus de tri).



Typologie des déchets et sous-produits sortants des centres de tri - hors collecte sélective - en 2022



Les Plateformes de Compostage (accueillant des déchets ménagers)



La répartition des plateformes de compostage, en Occitanie, et leurs tonnages entrants* en 2022

(* Tonnage entrants communiqués uniquement pour les plateformes de compostage ayant répondu à l'enquête ITOM 2022

71 Plateformes de compostage
dont **32** accueillant les boues de
stations d'épuration
727 616 tonnes entrantes*

(* Hors tonnages des plateformes n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM et hors compostage au rDMir (avec TMB)



Evolution des tonnages entrants depuis 2010 en fonction du nombre de plateformes de compostage enquêtées et répondantes

Entre 2010 et 2020, on observe une augmentation régulière des déchets entrants sur les plateformes de compostage quelque peu biaisée par la hausse des taux de retour aux enquêtes. En effet, il est logique que les tonnages totaux entrants augmentent de pair avec le nombre de plateformes répondantes. Néanmoins, cette augmentation est bien réelle en considérant le ratio des tonnages entrants sur le nombre de plateformes répondantes qui n'a eu de cesse d'augmenter de 2010 à 2022. Même si, paradoxalement, on observe, en 2022, une très légère baisse (- 8 kt par rapport à 2020), elle s'explique davantage par l'évaluation du nombre de plateforme, concerné par l'enquête, qui s'est réduit.

Flux entrants : 727 616 tonnes – Déchets organiques et autres déchets compostables



Type de producteurs des déchets entrants sur les plateformes de compostage en 2022



Origine géographique des déchets entrants sur les plateformes de compostage en 2022

Les déchets entrants sur les plateformes de compostage enquêtées proviennent, en 2022, à 83% des ménages et des collectivités et à 17% des entreprises.

Les déchets produits par les ménages et les collectivités sont des déchets alimentaires, des déchets verts (collectés en déchèteries, en porte-à-porte ou par les services municipaux), des déchets de bois (souches et palettes) et des boues de STEP (253 kt de boues co-compostées sur les 30 plateformes répondantes à l'enquête). Ainsi, en 2022, 6,3 kt de déchets alimentaires produits par les ménages ont été orientés vers du compostage. Les déchets verts représentent, ménages et collectivités confondus, 340 kt. Les déchets issus des entreprises compostés sont, quant à eux, de divers types : déchets de bois (7 kt), déchets verts

(63 kt), déchets alimentaires (20 kt) et d'autres déchets compostables comme du lisier, des boues industrielles, des biodéchets des industries agroalimentaires et des déchets.

Concernant l'origine géographique, les déchets compostés en Occitanie sont produits à 94% en région. 44 kt proviennent des régions limitrophes, notamment des boues de STEP (30 kt), des déchets verts (9 kt) et du bois (2 kt).

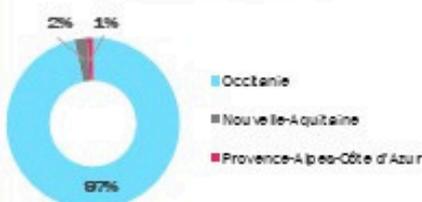


Typologie des déchets entrants sur les plateformes de compostage en 2022

Flux sortants : 367 677 tonnes – Compost et résidus de traitement



Destination des sortants des plateformes de compostage en 2022



Destination géographique des sortants des plateformes de compostage en 2022

Les plateformes de compostage de la région ont permis, en 2022, la production de 293 kt de compost. Il est majoritairement utilisé en amendement de sol : par les agriculteurs, les entreprises d'entretien des espaces verts, les particuliers ou encore les services techniques municipaux.

Le compost est généralement valorisé à proximité du lieu de production. 4,2 kt de compost ont été utilisées dans des départements limitrophes à l'Occitanie : Landes, Pyrénées-Atlantiques, Lot-et-Garonne, Ardèche et Bouches-du-Rhône.

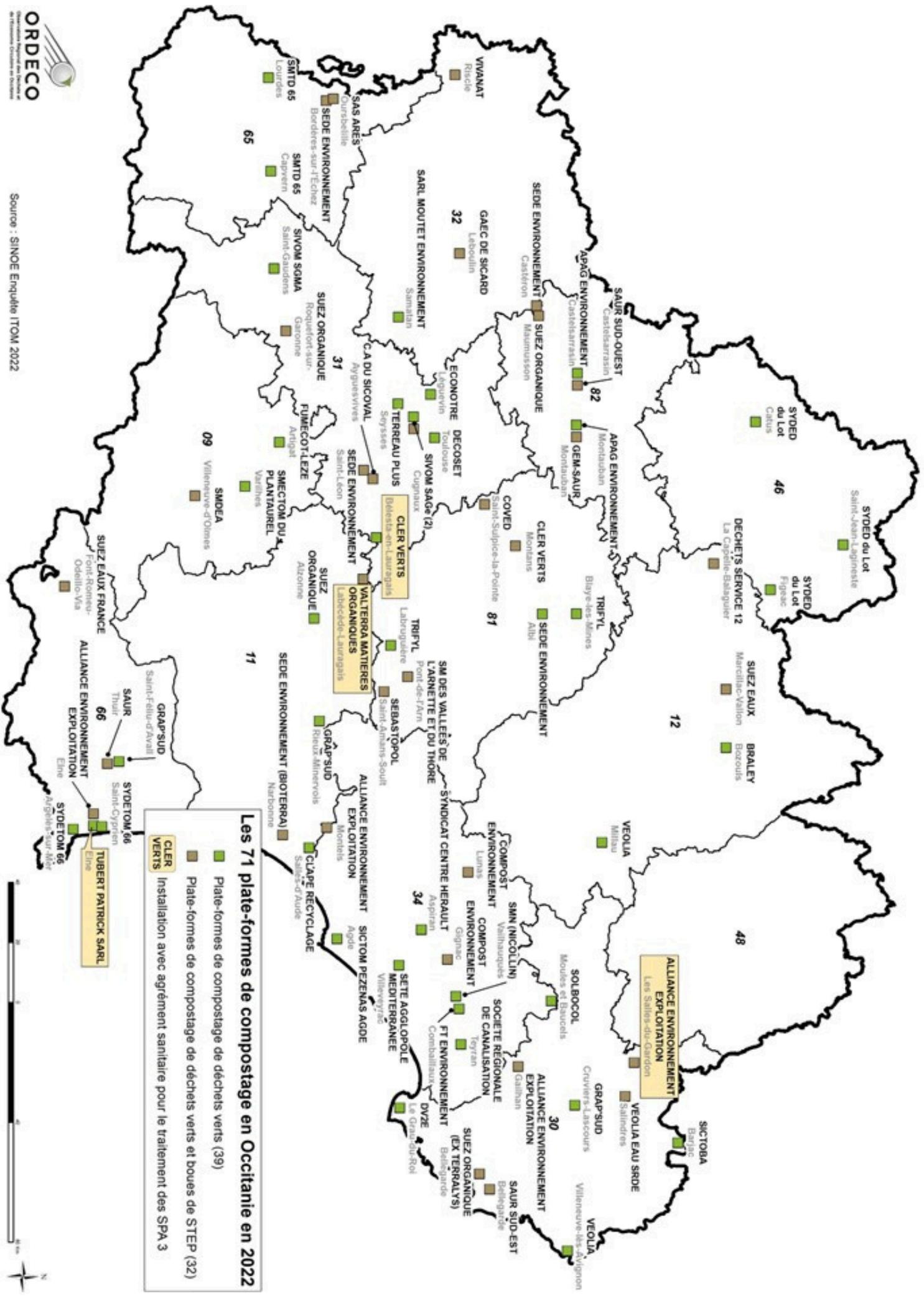
Le processus de compostage génère des refus (déchets non organiques, compost de qualité insuffisante) : 15 kt en 2022. 24% ont fait l'objet d'une élimination (stockage ou incinération). Les 76% restants ont fait l'objet d'une valorisation.

Les composts de moindre qualité peuvent être valorisés de différentes manières : paillage, plan d'épandage ou intégration dans un nouveau processus de compostage.

Enfin, 52 kt de déchets verts et 1,6 kt de bois accueillis sur les plateformes n'ont pas été compostés et feront l'objet d'une valorisation, soit par des agriculteurs, soit par d'autres acteurs du traitement des déchets.



Sortants des plateformes de compostage en 2022



Les 71 plate-formes de compostage en Occitanie en 2022

- Plate-formes de compostage de déchets verts (39)
- Plate-formes de compostage de déchets verts et boues de STEP (32)

Installation avec agrément sanitaire pour le traitement des SPA 3

OBSERVATION DES DECHETS & PLANIFICATIONS

DECHETS INERTES DU BTP

- La REP PMCB et le réemploi dans le BTP : suivi de projets démonstrateurs, collecte et diffusion d'informations, rencontres et échanges avec différents partenaires impliqués, rencontres éco-organismes (4)
- Suite à l'étude menée en 2022-23, en partenariat avec l'UNICEM national et Occitanie, l'Ordeco s'est associé à la CERC Occitanie pour proposer une restitution sur leur outil de datavisualisation : [La gestion des Déchets Inertes en Occitanie – 2021](#).
- Les données déclaratives 2022, des ISDI et des Carrières, issues de GEREP, sont saisies dans SINOE afin d'en faciliter l'exploitation et le suivi.
- Les cartographies ISDI et carrières sont mises à jour.
- Participation à l'Observatoire des Matériaux de la Construction d'Occitanie qui sera alimenté au fil de l'eau avec des données mâchefers et déchets inertes valorisés.

44
jours

DECHETS DANGEREUX

- Réalisation de l'exploitation des données de GEREP 2022 pour la partie production et traitement des déchets dangereux, synthèses et cartographies
- Réalisation de focus : DASRI / Amiante
- Mise à jour du panel « producteurs » de référence comparé à l'évolution du PIB régional

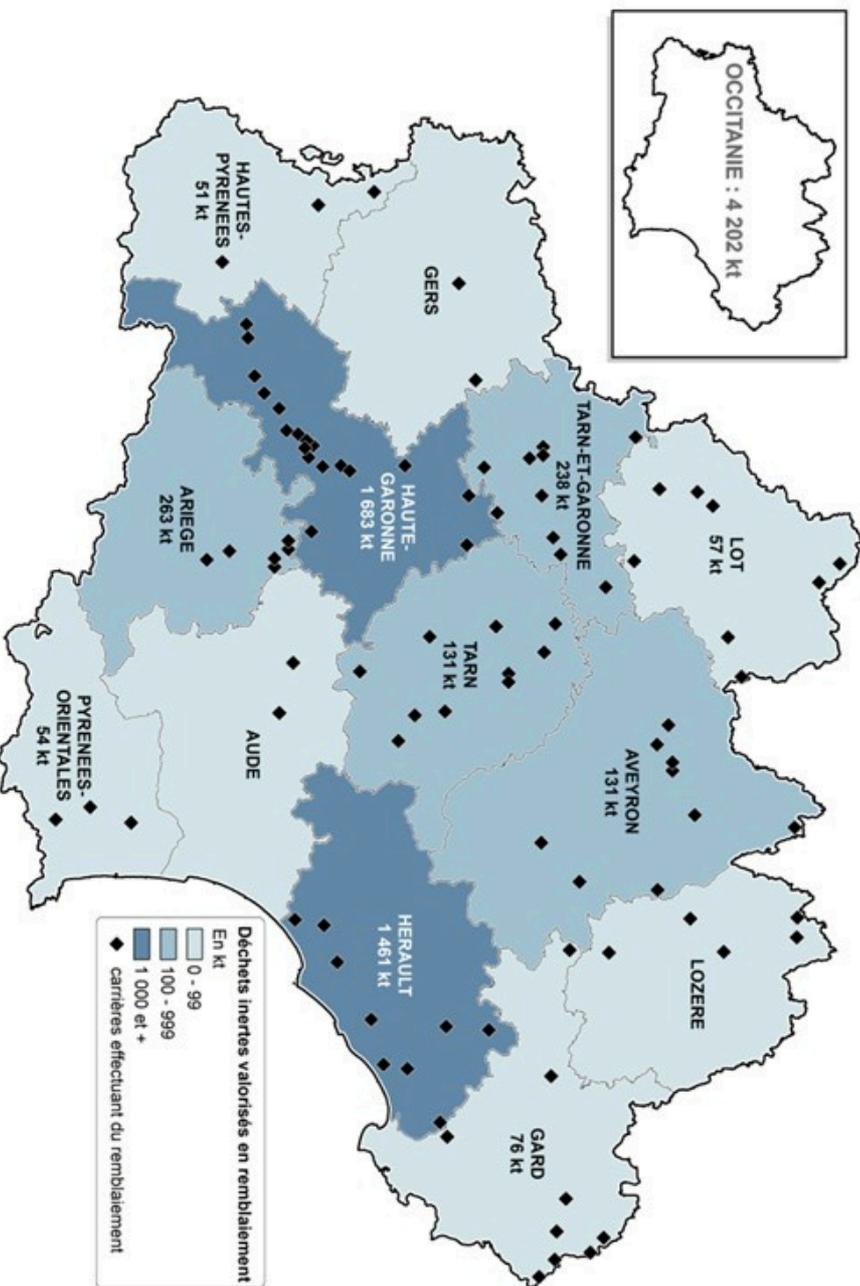
83
jours

DÉCHETS DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX - DASRI

- Enquêtes sur la gestion des DASRI des praticiens libéraux sur le département de la Lozère (350 praticiens avec un taux de retour de 93,43%).

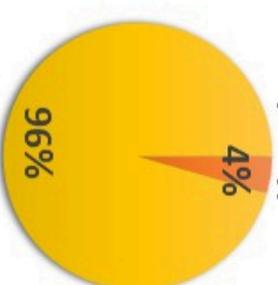
12
jours

Répartition départementale des services et quantités de déchets inertes utilisés en réaménagement de carrières en 2022



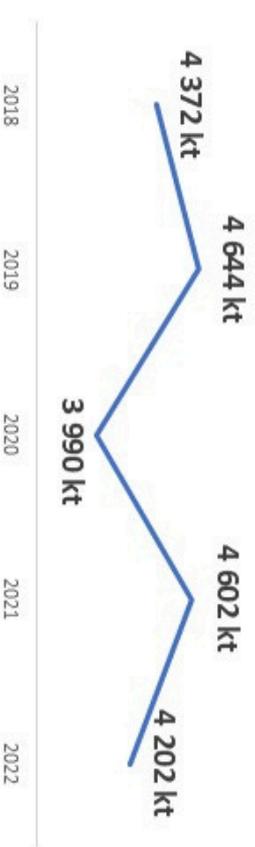
Source : DREAL – déclarations GEREP carrières

Répartition par type de déchet



- Déchets de construction démolition
- Déchets de terres et cailloux

Evolution des quantités traitées depuis 2018



GROS PRODUCTEURS / PETITS PRODUCTEURS EN OCCITANIE

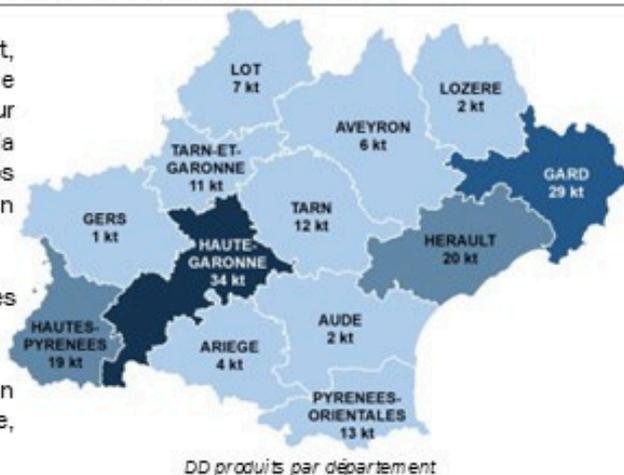
En 2022, près de 280 kt de déchets dangereux (DD) ont été produits et collectés en Occitanie, soit une baisse de -7% par rapport à 2021 (302 kt). Pour mémoire, l'objectif est la stabilisation de la production des DD à 317 kt/an dans le Plan Régional Prévention et Gestion des Déchets de l'Occitanie (PRPGD). Ce total de 280 kt de déchets dangereux collectés comprend :

160 kt

produits par
565 ICPE« gros producteurs »
(Production de DD > 2 t/an)

565 établissements, (hors Tri, Transit, Regroupement et Pré-traitement (TTRP) de DD), déclarent générer **160 kt de DD** sur l'année 2022 (173 kt en 2021). De part la nature de leurs activités, ces « gros producteurs » de déchets dangereux sont en majorité des :

- Sites d'élimination ou de traitement des déchets dangereux et non dangereux
- Installations spécialisées en préparation pharmaceutique, chimie, aéronautique, dépollution automobile, etc.



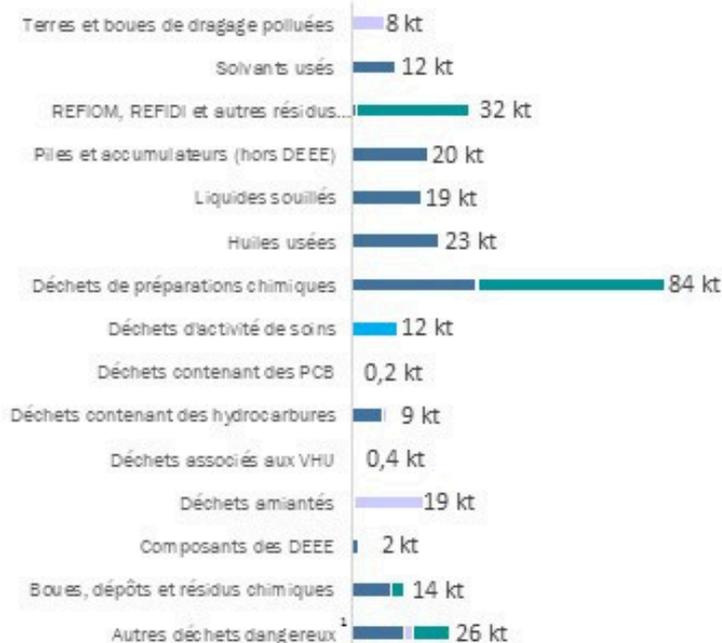
120 kt

produits par
des « petits producteurs »
(hors ICPE)

Il s'agit de DD dits « diffus » produits par des petites entreprises, des artisans ou encore des ménages, qui transitent sur les plateformes de regroupement, comme par exemple les déchèteries.

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET TYPOLOGIE DES 280 kt DE DD COLLECTÉS EN OCCITANIE

- Activités Industrielles
- BTP
- DAS
- Ménages et Activités Economiques
- Traitement des Déchets et Eaux



Répartition des 280 kt des DD collectés par secteurs d'activités

Les déchets dangereux issus des Ménages et des Activités Economiques collectés en 2022 sont de l'ordre de 0,3 kt collectées en 2022 (1,4 kt collectées en 2021). Ces déchets dangereux sont des déchets municipaux : des déchets ménagers et assimilés provenant des déchèteries (dont REP), des commerces, artisans et des administrations.

En 2022, les activités sont en baisse, baisse plus marquée dans les secteurs industriel et du BTP, provoquant la diminution des DD produits et collectés à l'échelle régionale.

Le secteur d'activité prépondérant en Occitanie, reste, malgré tout, en 2022, celui **des activités industrielles** avec 142 kt de DD produits (154 kt en 2021). Dans le secteur industriel, on compte un grand nombre d'entreprises dans les métiers de la chimie, de la préparation pharmaceutique ou encore de l'aéronautique. Les DD résultant de ce secteur sont des boues et déchets résultant d'opérations ou de préparations chimiques et, en 2022, 98 kt de DD ont été collectés.

Le second secteur d'activité, en terme de tonnages de déchets dangereux générés, est le **traitement des eaux et des déchets** avec 95 kt (94 kt en 2021). Il s'agit ici de stations d'épuration et autres sites de traitement des déchets (incinérateurs, installations de stockage, cimenteries, etc.).

Le troisième secteur est le BTP avec 30 kt de DD collectés (39 kt collectées en 2021). L'évolution de ces activités, est corrélée à la fréquence des chantiers de dépollution ou déconstruction en cours sur la région, produisant des déchets amiantés, des terres et boues de dragage polluées (y compris déblais).

Les deux derniers secteurs d'activités, réunis, génèrent 13 kt de déchets dangereux en 2022.

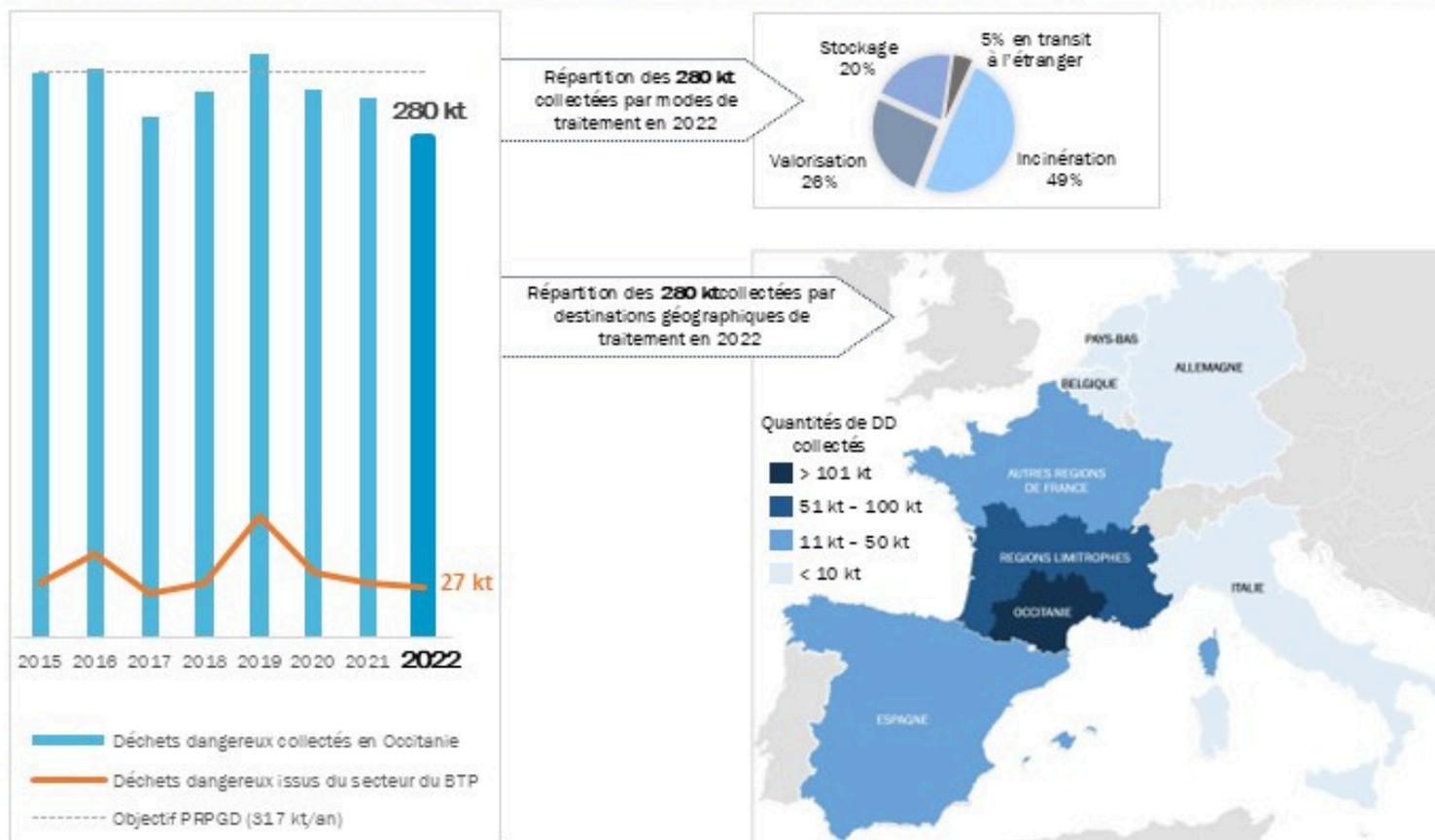
Les Déchets d'Activité de Soins (DAS) connaissent une légère baisse, avec près de 12 kt, contre 15 kt en 2021. Ce secteur regroupe les DASRI et les déchets de soins ne présentant pas de risques infectieux mais qui doivent suivre une filière DD pour leur élimination (médicaments spécifiques et amalgames dentaires).

ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Sources : GEREP déchets dangereux 2022 (déclarations des producteurs, déclarations des éliminateurs) - Données déchets du PNTTD 2022 pour les imports/exports. Méthodologie de calculs (y.c dans PRPGD) : hors lixiviat, DES et VHU, hors déchets déclarés par les centres de tri, transit, regroupement, pré-traitement (TTRP)

280 kt DE DECHETS DANGEREUX COLLECTÉS EN OCCITANIE EN 2022

EVOLUTION ET DESTINATIONS DE TRAITEMENT DES 280 kt de DD COLLECTÉS EN OCCITANIE



Evolution des tonnages de DD collectés - Destinations et modes de traitement des DD collectées en Occitanie en 2022

En 2022, le traitement des **280 kt de DD collectés en Occitanie** s'effectue principalement, sur les installations implantées en région (**118 kt**), puis dans les régions limitrophes (**89 kt**), et enfin dans le reste de la France et à l'étranger : **73 kt**.

Les déchets dangereux exportés à l'étranger sont en légère diminution : **45 kt**, contre 49 kt en 2021.

Ces déchets sont exportés principalement vers des pays limitrophes : l'Espagne (63%), l'Allemagne (18%), l'Italie (17%), la Belgique et les Pays-Bas (1%). Parmi les exutoires étrangers, outre les sites en Allemagne réutilisant des REFIOM pour le remblaiement des mines de sel, on dénombre d'autres entreprises spécifiques. Par exemple, des installations spécialisées dans le traitement des produits chimiques, dans le recyclage et la transformation de déchets issus des VHU, ou encore des sites effectuant de la régénération d'huiles minérales.

En 2022, on constate une baisse des quantités collectées, qui pourrait s'expliquer par différents paramètres :

- Le poids des DD produits par les activités industrielles, qui en 2022, connaît une baisse plus marquée que les autres années, de l'ordre de -7%.
- Les destinations de traitement sont basées sur la logique de groupes industriels, le coût du traitement, le coût de transport, etc. En 2022, un changement dans le maillage territorial des groupes s'opère, suite au rachat de SUEZ par VEOLIA, engendrant à son tour, un changement dans la cartographie des flux « collecte-traitement » de certains déchets dangereux.
- La fréquence des chantiers de déconstruction ou de dépollution en Occitanie, produisant des terres et boues de dragage polluées ainsi que des déchets amiantés en quantités aléatoires. Ces tonnages diminuent depuis l'année 2020.

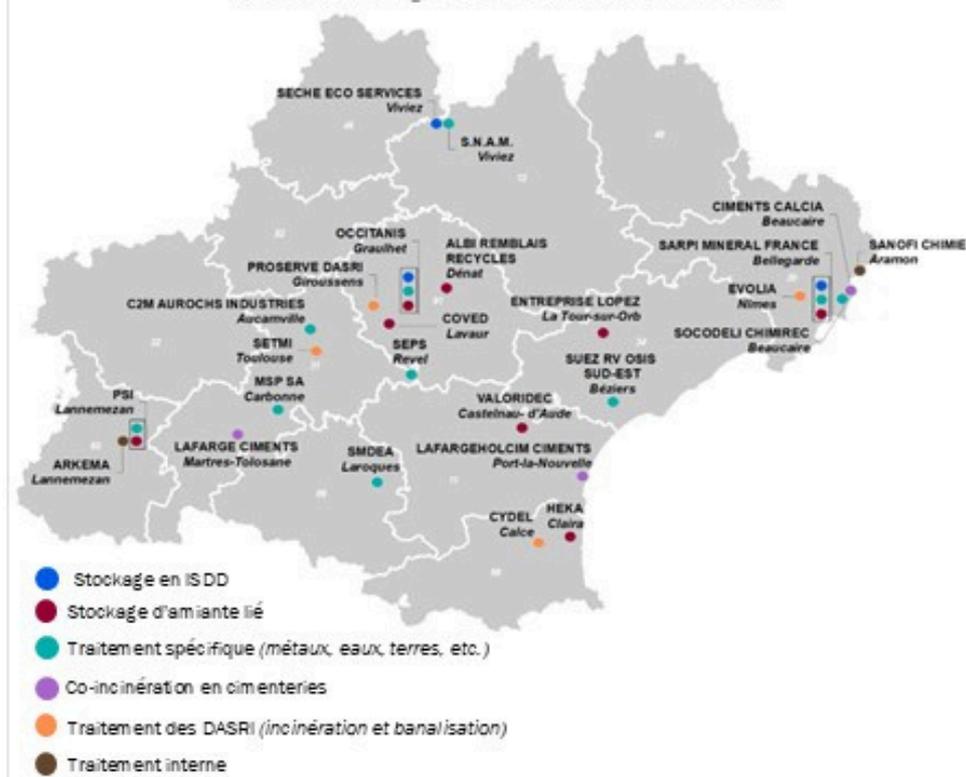
Les modes de traitement des DD collectés en Occitanie :

- l'incinération** à hauteur de 49%, reste la filière de traitement majoritaire avec 138 kt de DD incinérés.
- 57 kt de DD **sont stockés**, faisant du stockage le second mode de traitement en Occitanie : 34 kt en ISDD situées en Occitanie, 13 kt sur les casiers d'amiante lié et 10 kt sont orientés en stockage hors région Occitanie.
- 26%, soit 73 kt, de déchets dangereux collectés sont orientés vers des **filères de valorisation**¹, notamment sur des installations situées hors Occitanie et à l'étranger. Cela s'explique par le nombre important de ces sites spécialisés sur ces territoires (régénération des huiles, de solvants, de composants des VHU, ou encore de métaux spéciaux).
- Enfin, 5% des tonnages (12 kt), principalement des déchets associés aux VHU, **est en transit à l'étranger**, mais sans détail sur le traitement final dans ces pays.

¹ La typologie « Autres déchets dangereux » regroupe certains déchets de construction et démolition, emballages, absorbants et déchets provenant d'un tri mécanique.

² La valorisation regroupe les trois modes de traitement : physico-chimique, organique et recyclage/régénération

INSTALLATIONS DE GESTION DES DECHETS DANGEREUX EN OCCITANIE

 Installations de traitement en Occitanie (déclarants dans GERE 2022)
 Hors installations de gestion et démantèlement des DEEE - VHU


En 2022, 332 kt de déchets dangereux (DD) ont été traités sur **25 installations** en Occitanie (371 kt en 2021 soit une baisse de -11%). La région Occitanie dispose d'un large panel d'installations de traitement des DD. Elle ne dispose pas d'incinérateurs spécifiques aux déchets dangereux.

En 2022, le traitement des 332 kt de DD se répartit comme suit :

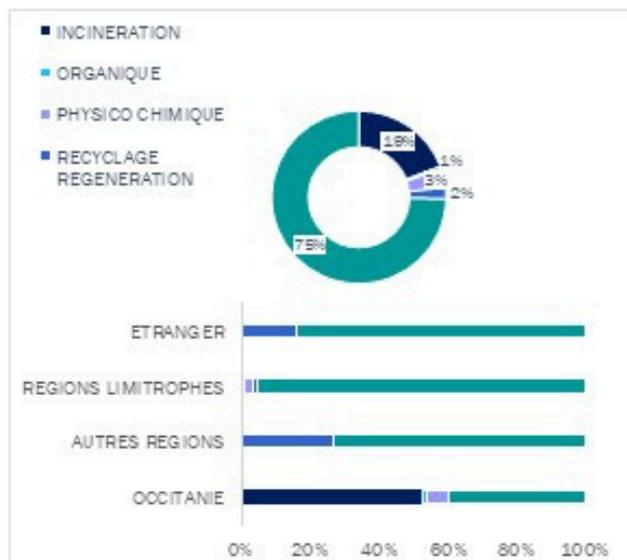
- 69%, sur 2 ISDD, dont 12% de déchets amiantés
- 11%, en co-incinération, sur 3 cimenteries
- 8%, sur 6 casiers de stockage d'amiante lié à des matériaux inertes (hors ISDD)
- 8%, sur 8 installations, effectuant uniquement des traitements spécifiques ou traitement interne (métaux, eaux, terres, piles, etc.)
- 3%, sur 3 incinérateurs d'ordures ménagères disposant d'une ligne dédiée aux Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et 1 banaliseuse (permet de stériliser les DASRI avant stockage). Mi 2021, le traitement des DASRI est arrêté sur l'incinérateur de Montauban (82), portant désormais à 3, le nombre de ce type d'installation en Occitanie.

Outre ces 26 installations, on compte une vingtaine d'Installations de Tri Transit Regroupement et Pré-traitement (TTRP), trait d'union entre producteurs et éliminateurs, faisant l'objet d'un suivi en Occitanie (hors sites dédiés au démantèlement des VHU et DEEE).

MODES DE TRAITEMENT DES 332 kt TRAITÉS EN OCCITANIE

En 2022, on distingue les modes de traitement suivants :

- **Le stockage représentant 75%, soit 248 kt.** Les déchets dangereux stockés en Occitanie proviennent majoritairement des régions limitrophes (75%), puis du territoire régional (19%) et enfin, de l'étranger et des autres régions de France (3%).
- **L'incinération (19%), hors incinérateurs spécifiques DD, diminue, avec 64 kt de déchets dangereux traités en Occitanie (78 kt en 2021).** Près de 16% d'entre eux sont orientés sur des incinérateurs d'OM disposant de lignes DASRI ; 59% en co-incinération en cimenterie (62% en 2021) ; 25% en incinération interne sur le site de production du déchet.
- On compte **7 kt de déchets dangereux valorisés par recyclage/régénération, soit 2%.** Les faibles quantités de terres impactées à traiter, selon ce procédé, en 2022, pourraient être une des causes de la diminution des tonnages (15 kt en 2021).
- **Le traitement physico-chimique à hauteur de 3% soit 11 kt (14 kt en 2021),** concerne les traitements spécifiques d'effluents industriels, d'eaux souillées mais également la banalisation des DASRI.
- **Le traitement organique demeure faible 1%,** soit près de 2 kt (1 kt en 2021) et correspond au traitement biologique des fluides usagés.



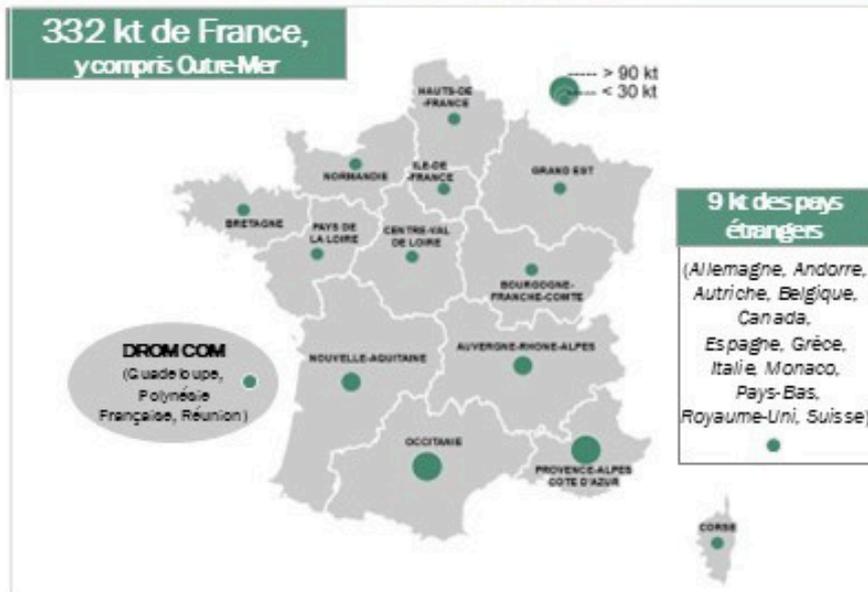
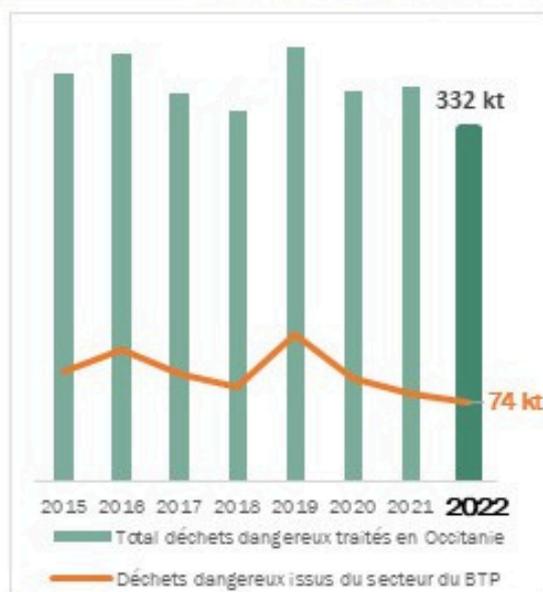
Modes de traitement des DD traités en Occitanie - Répartition des modes de traitement des DD traités selon leurs origines géographiques

ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Sources : GERE déchets dangereux 2022 (déclarations des producteurs, déclarations des éliminateurs) - Données déchets du PNTTD 2022 pour les imports/exports
 Méthodologie de calculs (y.o dans PRPGD) : hors lixiviat, DEEE et VHU, hors déchets déclarés par les centres de tri, transit, regroupement, pré-traitement

332 kt DE DECHETS DANGEREUX TRAITÉS EN OCCITANIE EN 2022

EVOLUTION ET ORIGINES DES DECHETS DANGEREUX TRAITÉS EN 2022



Evolution des tonnages de DD traités depuis 2015 - Origines géographiques des flux traités, en Occitanie, en 2022

En 2022, les installations de la région ont traité 332 kt de déchets dangereux provenant majoritairement, des régions limitrophes (196 kt) et d'Occitanie (118 kt).

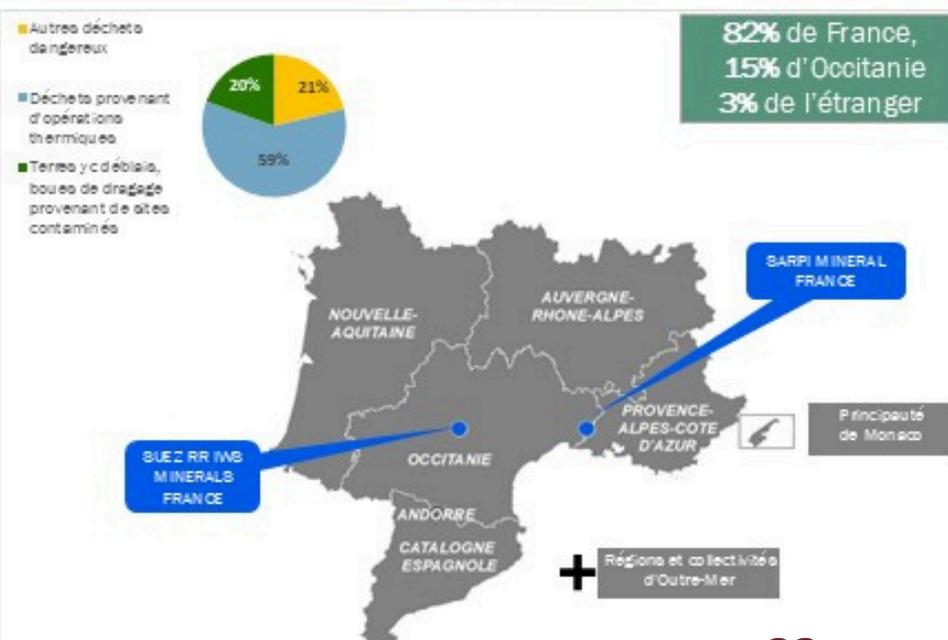
De manière générale, l'Occitanie importe plus de déchets dangereux qu'elle n'en exporte pour traitement. Cette répartition des flux s'explique principalement par le maillage des ISDD au niveau national. En effet, l'Occitanie est la seule région, dans la moitié sud de la France, à disposer d'ISDD sur son territoire (2).

Rappelons également l'importance du secteur du BTP dans la production des DD. En effet, les chantiers de construction ou de réhabilitation, génèrent aléatoirement des flux importants de terres impactées et/ou de déchets amiantés qui sont traités sur les installations de la région. En 2022, la baisse amorcée depuis 2020, se poursuit avec 74 kt de DD issus des activités BTP, contre 97 kt en 2020 et 84 kt en 2021.

Enfin, un autre facteur est à prendre en considération : la logique des groupes. Le rachat de SUEZ, par VEOLIA, a changé le maillage régional des groupes, engendrant une logique des flux « collecte-traitement » de DD qui diffère des autres années.

Concernant la part de déchets importés pour traitement, elle est constante sur la période 2015-2022 (< 2 kt), avec un pic en 2021 de 12 kt. Ces flux sont composés de déchets issus d'activités industrielles et de traitement des déchets, en provenance, entre autres, de : Monaco (82%), Pays-Bas (5%), Royaume-Uni (3%). Ces déchets dangereux sont orientés en stockage sur les ISDD mais également en filière de valorisation des accumulateurs électriques.

FOCUS SUR LES ISDD DE LA REGION OCCITANIE



En 2022, près de 230 kt de déchets dangereux sont stockés sur les deux ISDD de la région Occitanie, soit 87% de leur capacité réglementaire totale, fixée à 265 kt. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2021 : 241 kt.

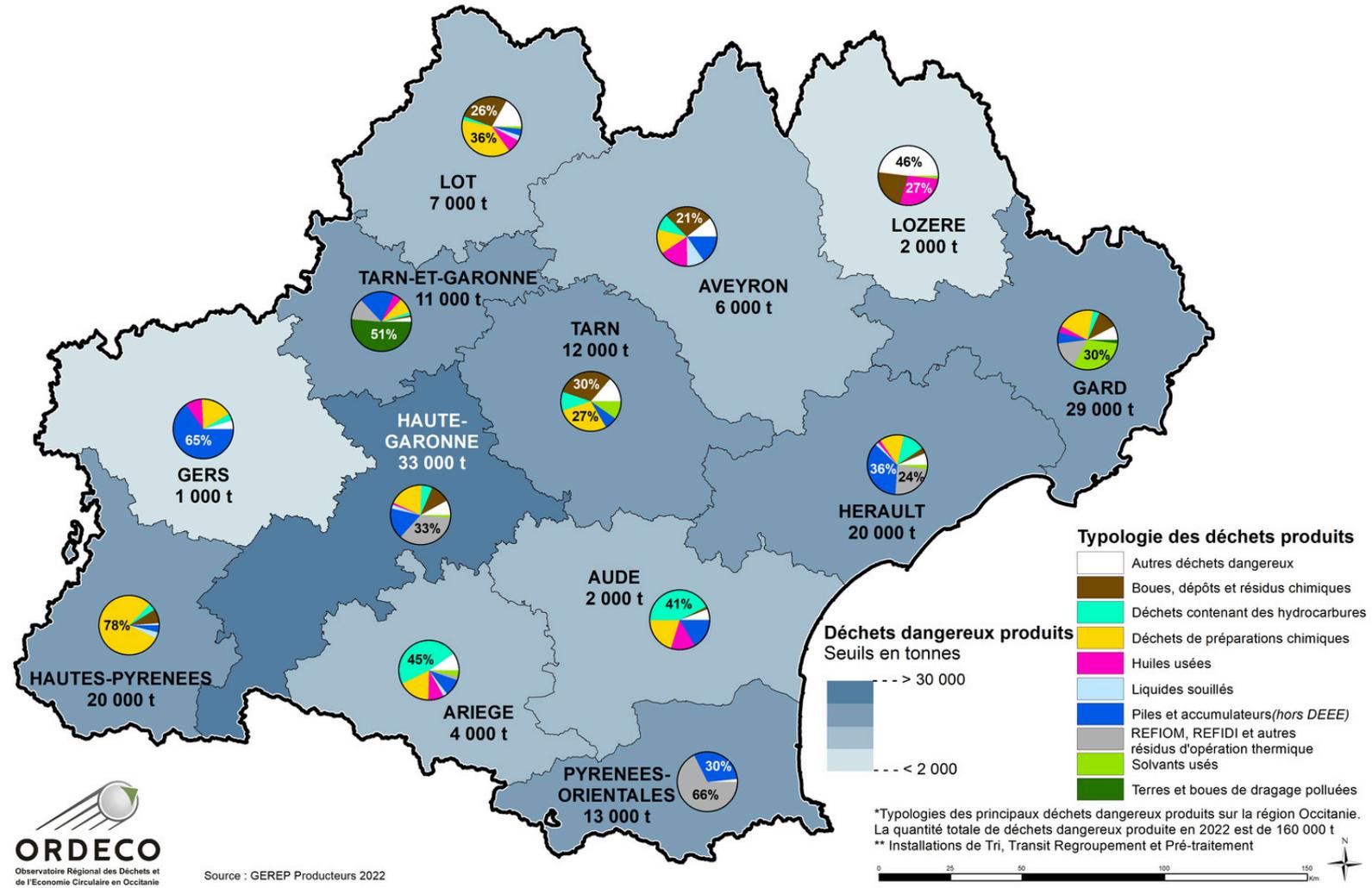
La zone de chalandise globale des ISDD est vaste et comprend tout le sud de la France, la Catalogne espagnole, les principautés d'Andorre et de Monaco et les régions et collectivités d'Outre-Mer.

Les principaux flux entrants proviennent à 79% des régions limitrophes et sont composés principalement des déchets issus d'opérations thermiques (136 kt), (incinération ou pyrolyse), effectuées par des installations de traitement de déchets.

Les terres et boues impactées représentent 44 kt mais ce flux est fluctuant au cours des années. Il dépend, en effet, des chantiers de dépollution ou de réhabilitation sur la région ou les régions limitrophes.

Typologie des déchets dangereux produits par les ICPE d'Occitanie ayant déclaré dans GEREP 2022* : 160 000 t

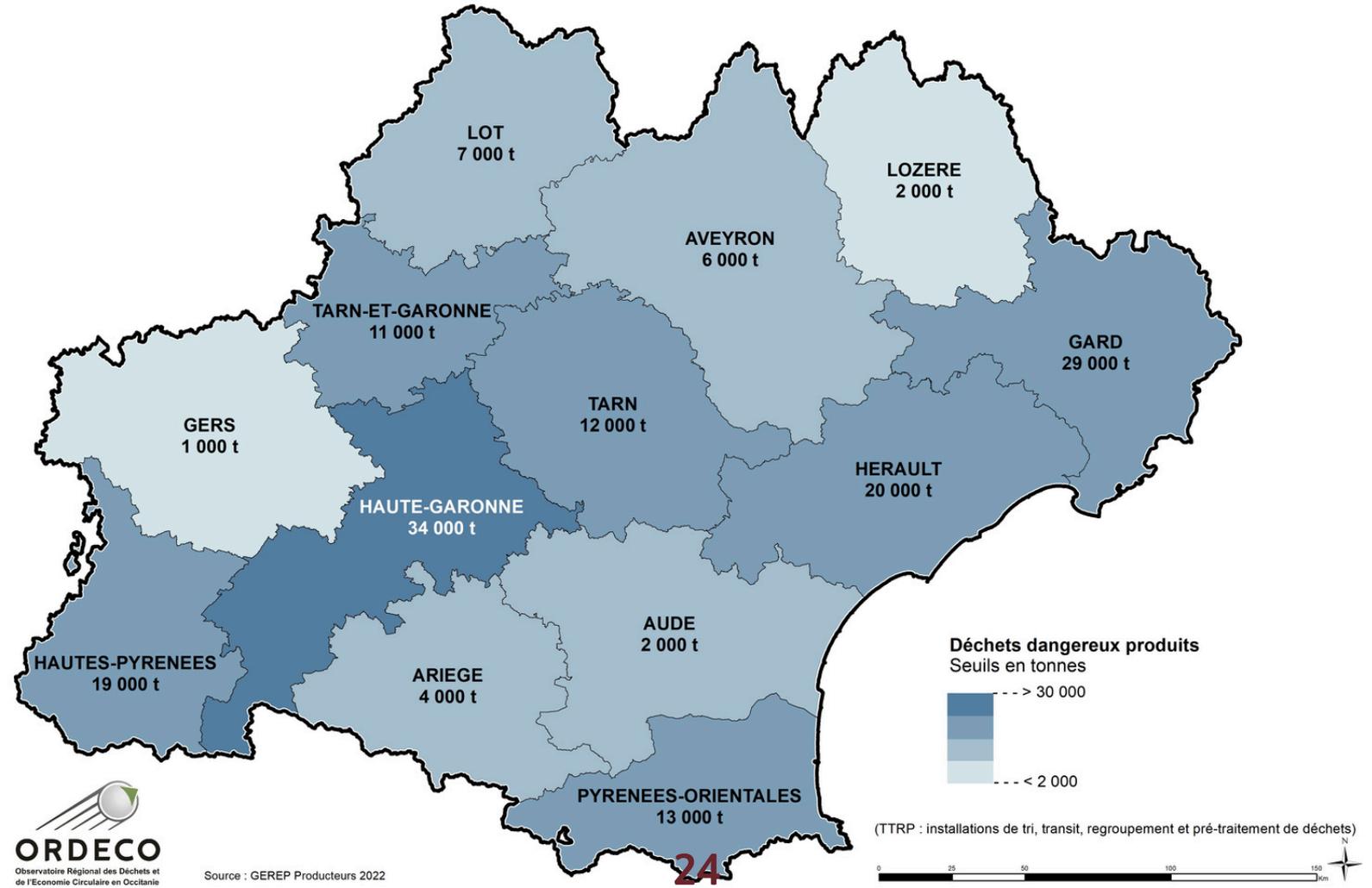
Calculs hors lixiviat, DEEE, VHU et déclarations des TTRP**



Source : GEREP Producteurs 2022

Déchets dangereux produits par les ICPE d'Occitanie ayant déclaré dans GEREP 2022 : 160 000 t

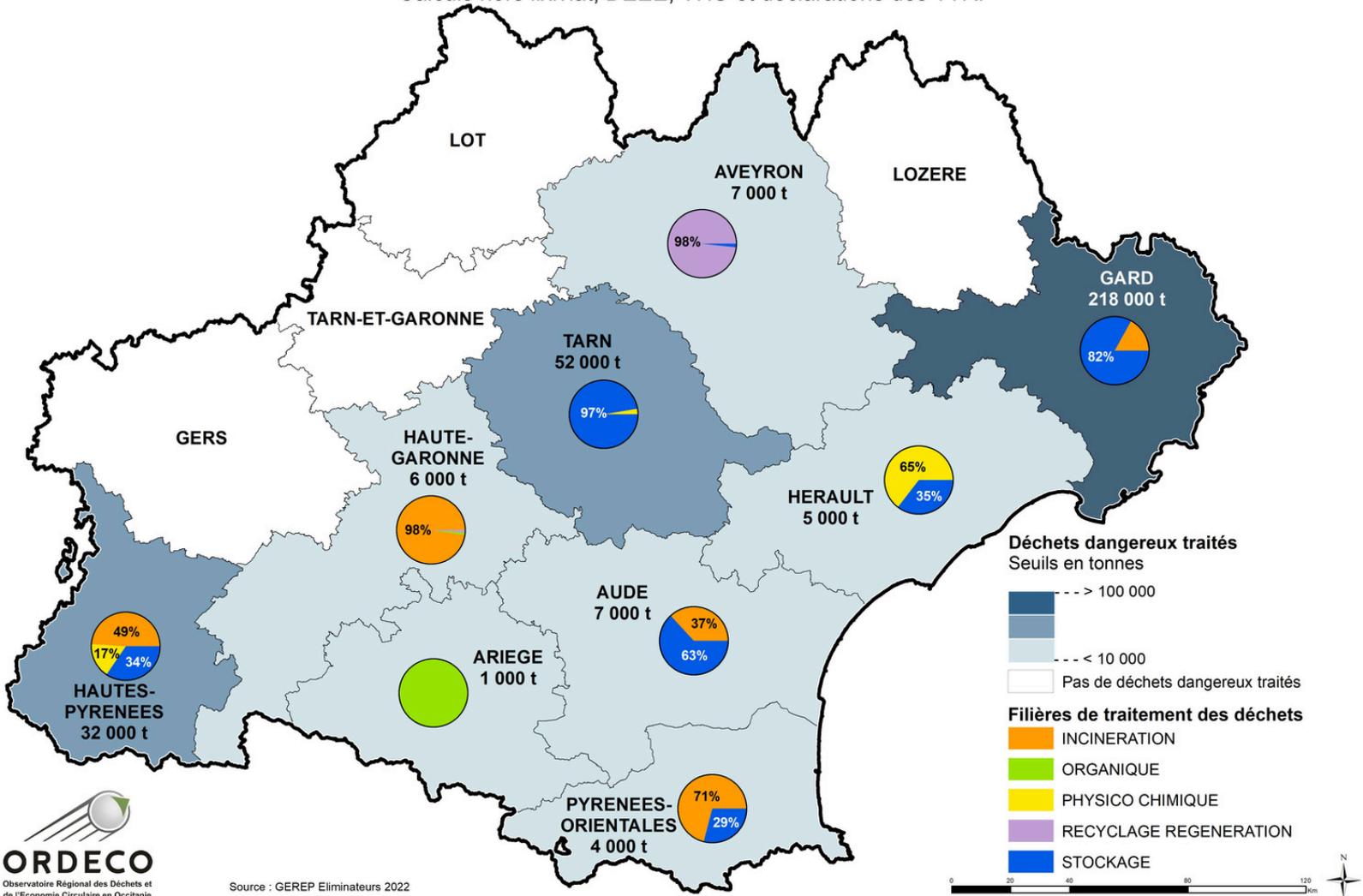
Calculs hors lixiviat, DEEE, VHU et déclarations des TTRP*



Source : GEREP Producteurs 2022

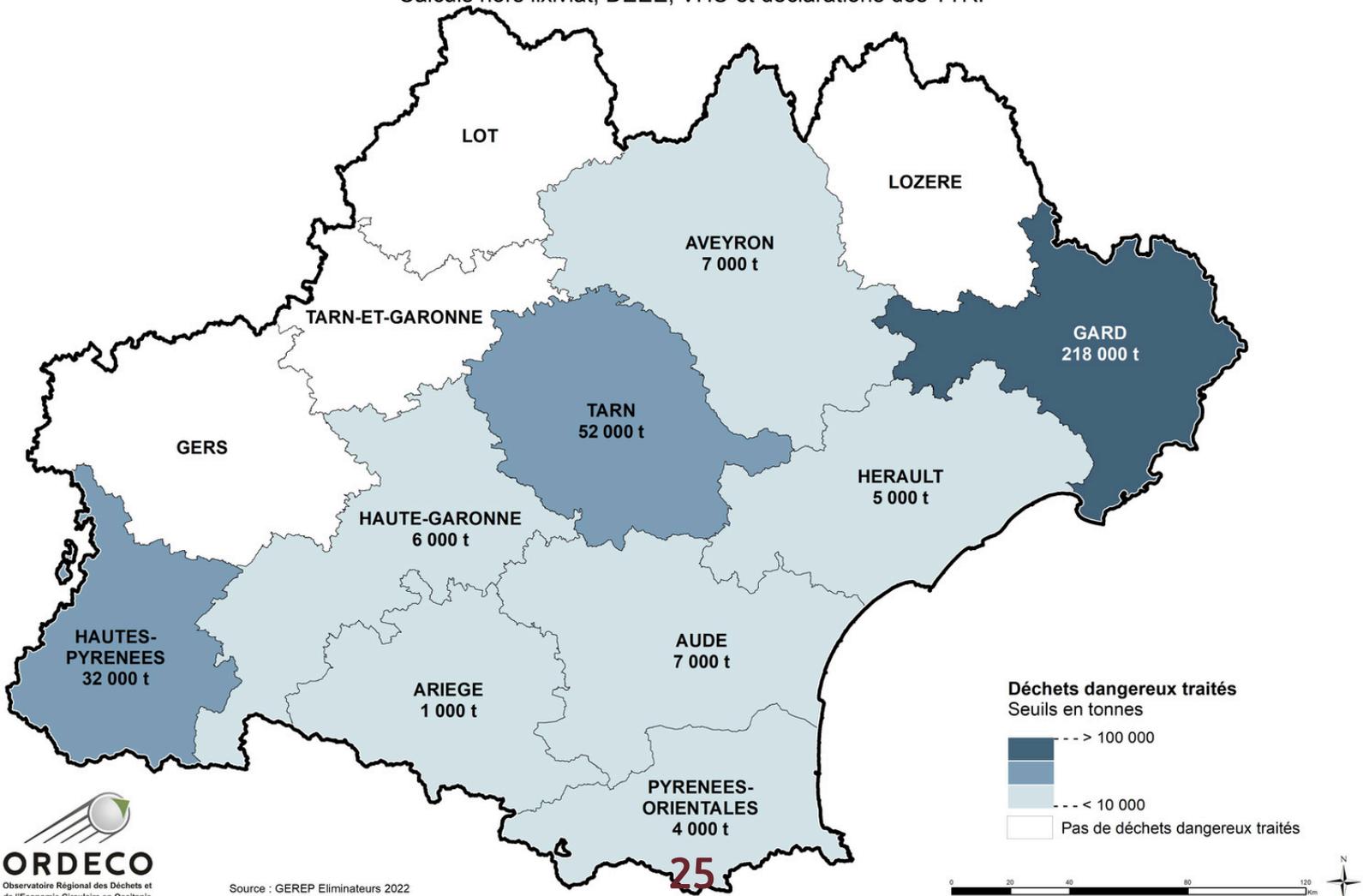
Déchets dangereux déclarés traités en Occitanie dans GEREP 2022 : 332 000 t

Calculs hors lixiviat, DEEE, VHU et déclarations des TTRP

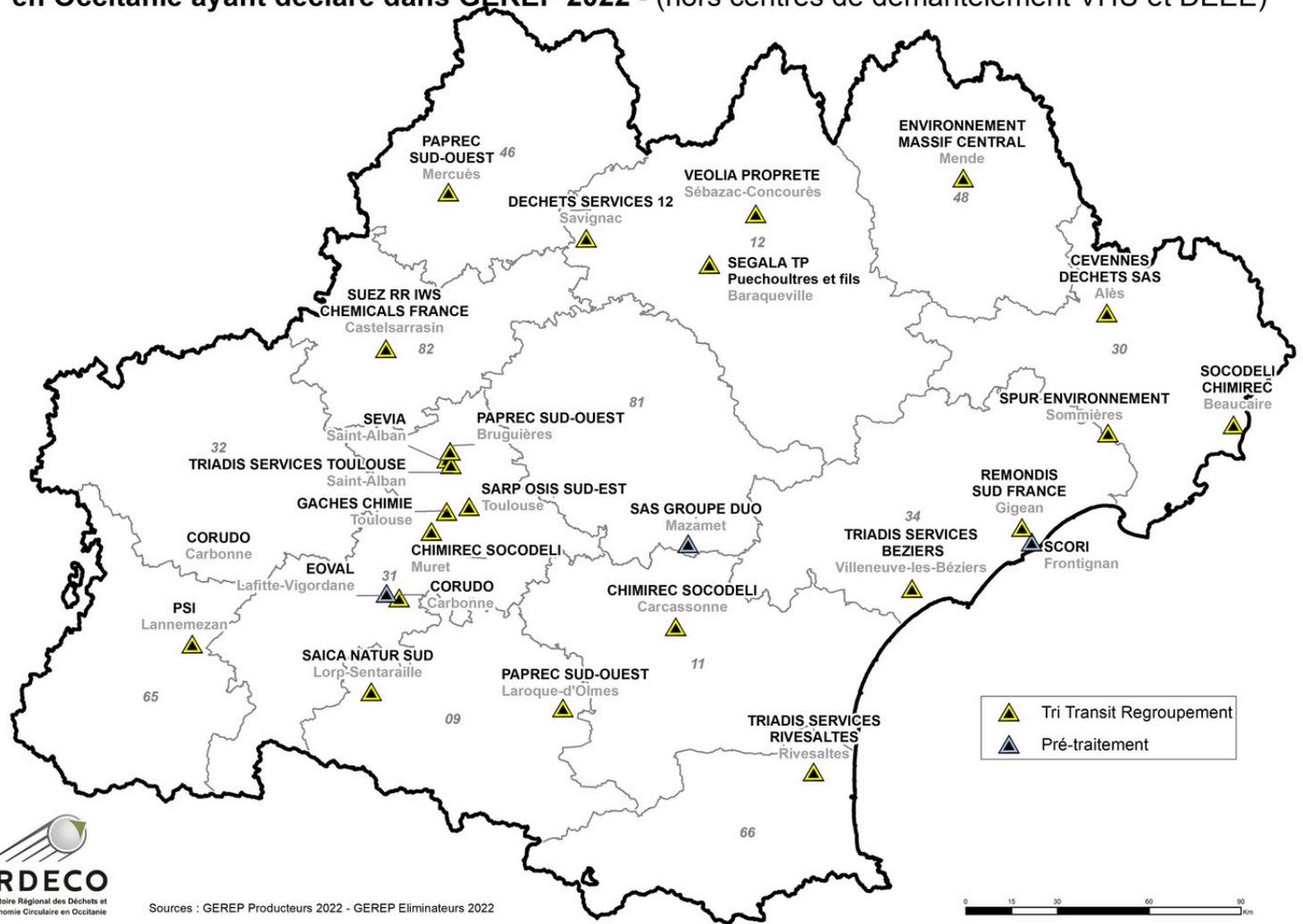


Déchets dangereux déclarés traités en Occitanie dans GEREP 2022 : 332 000 t

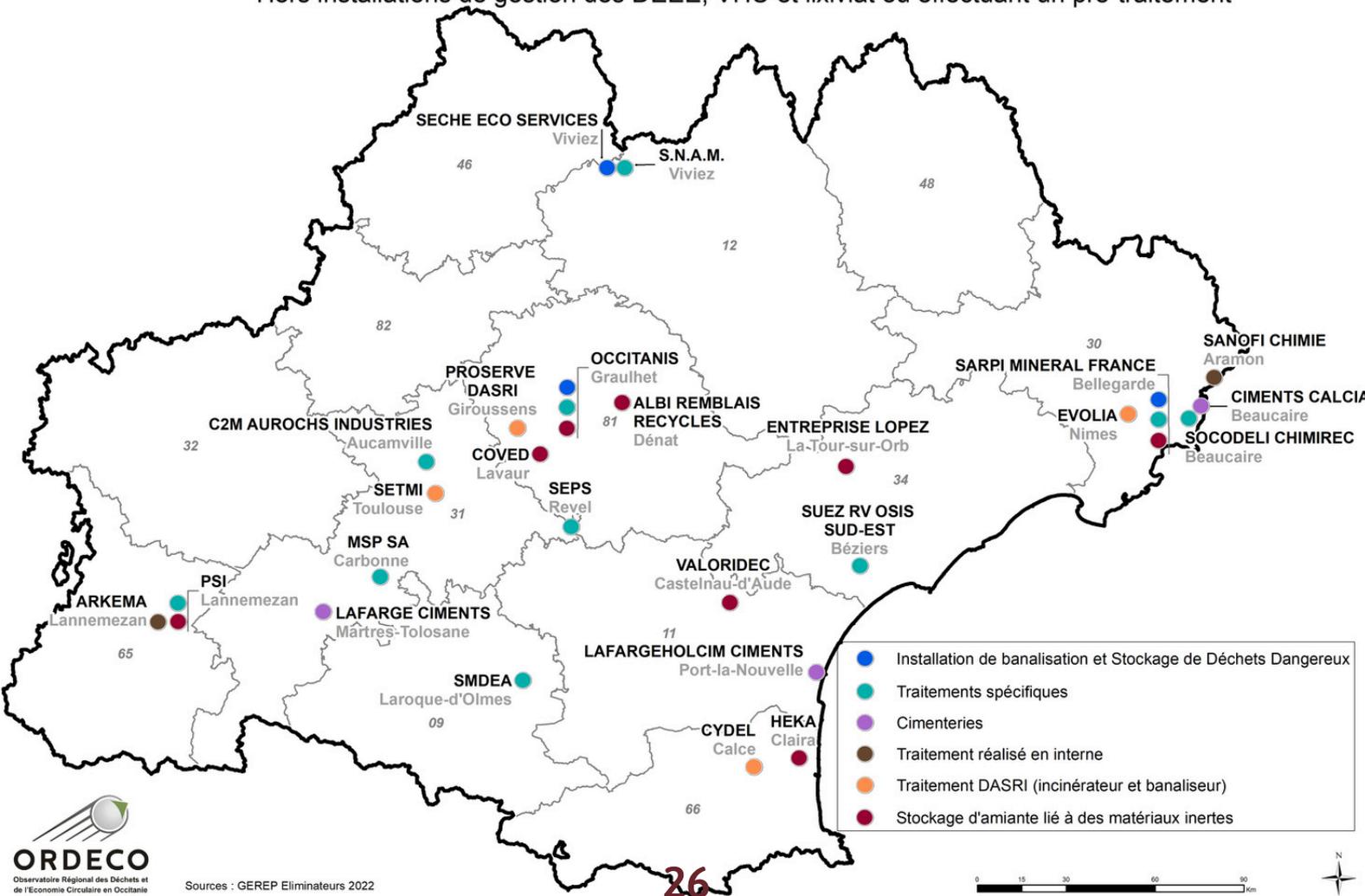
Calculs hors lixiviat, DEEE, VHU et déclarations des TTRP



Les installations de tri, transit, regroupement et pré-traitement (TTRP) de déchets dangereux en Occitanie ayant déclaré dans GEREP 2022 - (hors centres de démantèlement VHU et DEEE)



Installations de traitement des déchets dangereux en Occitanie ayant déclaré dans GEREP 2022 Hors installations de gestion des DEEE, VHU et lixiviat ou effectuant un pré-traitement



Codes déchets amiantés selon la nomenclature européenne

Codes déchets amiantés

- 0613 04* : Déchets provenant de la transformation de l'amiante
- 1801 11* : Patins de freins contenant de l'amiante
- 1802 12* : Equipement mis au rebut contenant de l'amiante libre
- 1708 01* : Matériaux d'isolation contenant de l'amiante
- 1708 05* : Matériaux de construction contenant de l'amiante

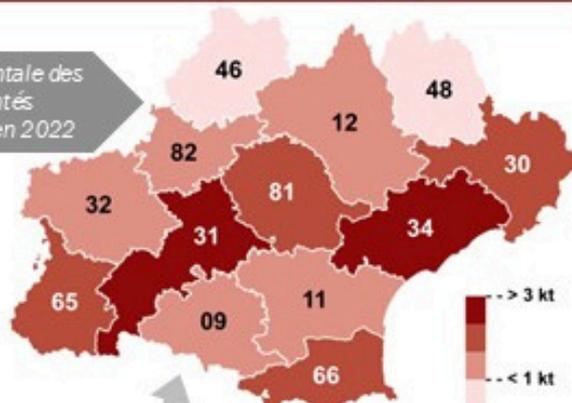
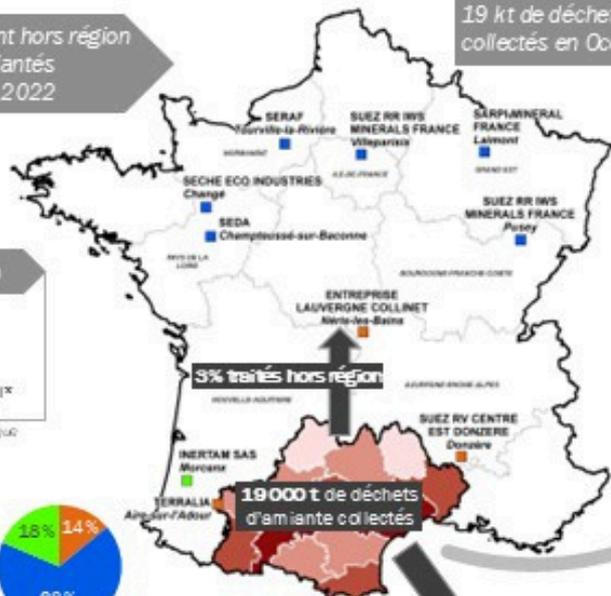
Autres codes déchets pouvant contenir de l'amiante

- 1502 02* : Absorbant, matériaux filtrants (y compris filtre à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses
- 1708 03* : Autres matériaux d'isolation à base de ou contenant des substances dangereuses

Déchets amiantés collectés en Occitanie en 2022

Destinations de traitement hors région des 19 kt de déchets amiantés collectés en Occitanie en 2022

Répartition départementale des 19 kt de déchets amiantés collectés en Occitanie en 2022

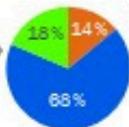


Légende (carte et graphique)

- Stockage en ISDD
- Vitrification
- Stockage en ISDD ou ISDI*

* Site doté d'une autorisation spécifique

Modes de traitement des 19 kt de déchets amiantés collectés



Chiffres-clés de collecte 2022 *

Près de 19 000 t de déchets d'amiante collectés en Occitanie : 18 400 t traités en Occitanie et près de 600 t traités hors région

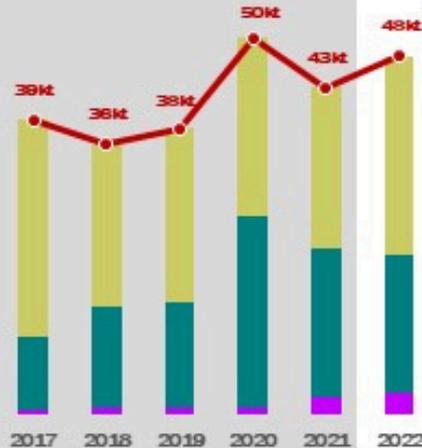
Chiffres-clés de traitement 2022 *

Près de 48 000 t de déchets d'amiante stockés en Occitanie dont 61% collectés hors Occitanie

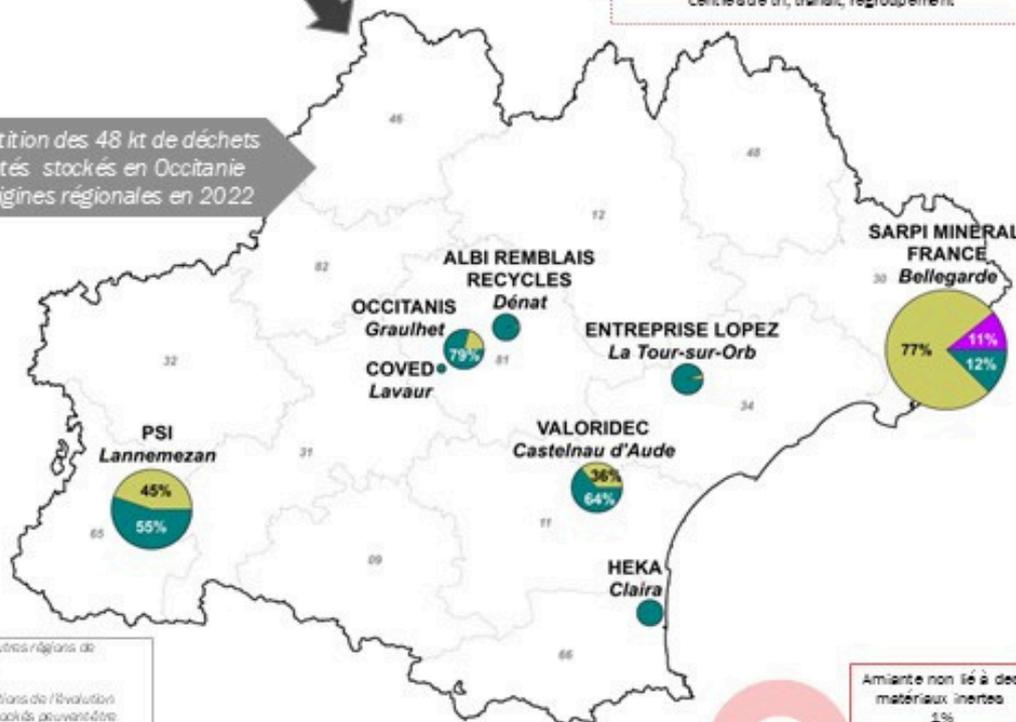
* Hors tonnages de déchets amiantés gérés par les centres de tri, transit, regroupement

Déchets amiantés traités en Occitanie 2022

Données d'historique : Evolution des déchets d'amiante stockés par origines régionales depuis 2017



Répartition des 48 kt de déchets amiantés stockés en Occitanie par origines régionales en 2022



Nature des 48 kt de déchets amiantés traités en Occitanie en 2022



Légende (carte et graphique)

- REGIONS LIMITOPHES
- REGION
- AUTRES ORIGINES
- Total amiante stocké (en kt)

[Autres origines = Autres régions de France et Monaco]

A noter que les variations de l'évolution des flux d'amiante stockés peuvent être corrélées à des facteurs : une meilleure élimination de l'amiante sur mieux identifié et orienté vers la filière de traitement, des chantiers de dépollution ou déconstruction en cours sur le territoire

Codes DASRI selon la nomenclature européenne

Codes DASRI

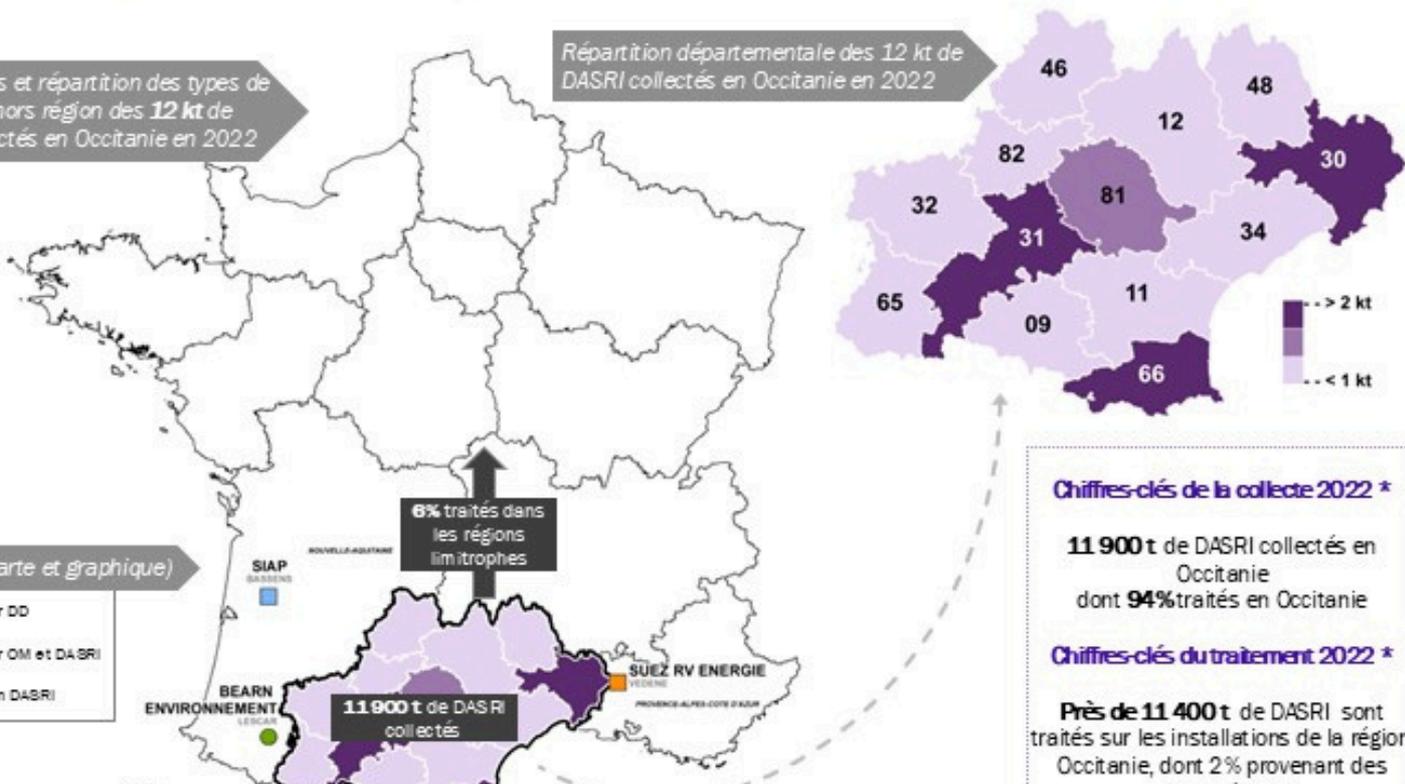
1801 02*: Déchets dont la collecte et l'élimination font l'objet de prescriptions particulières vis-à-vis des risques d'infection

1802 02*: Déchets dont la collecte et l'élimination font l'objet de prescriptions particulières vis-à-vis des risques d'infection

DASRI collectés en Occitanie en 2022

Destinations et répartition des types de traitement hors région des 12 kt de DASRI collectés en Occitanie en 2022

Répartition départementale des 12 kt de DASRI collectés en Occitanie en 2022



Légende (carte et graphique)

- Incinérateur DD
- Incinérateur OM et DASRI
- Banque de DASRI

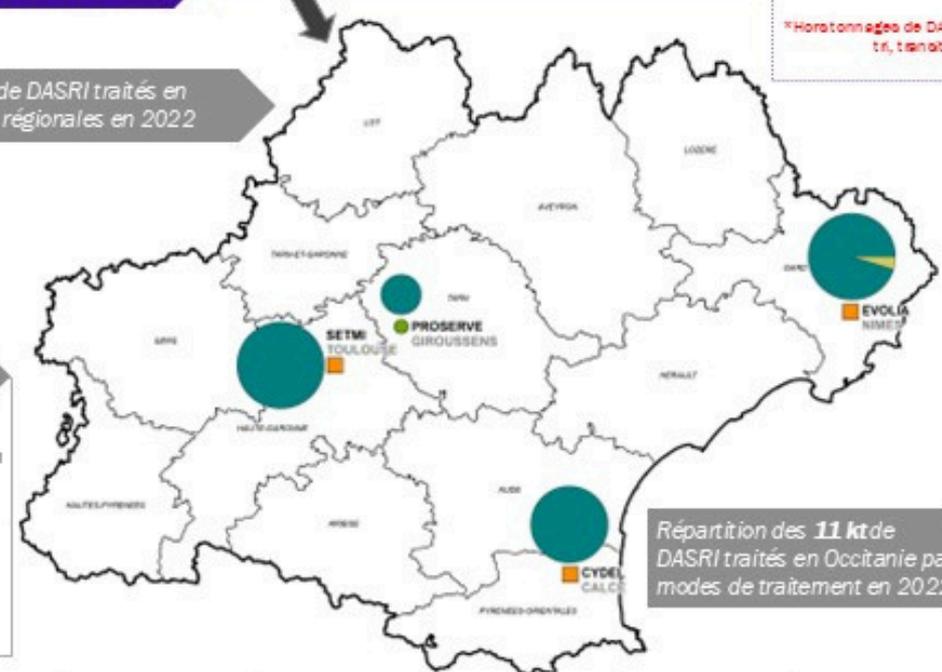


DASRI traités en Occitanie en 2022

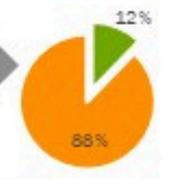
Répartition des 11 kt de DASRI traités en Occitanie par origines régionales en 2022

Légende (carte et graphique)

- Installations**
- Incinérateur ordures ménagères et DASRI
 - Banque de DASRI
- Origines des DASRI traités**
- Occitanie
 - Hors Occitanie



Répartition des 11 kt de DASRI traités en Occitanie par modes de traitement en 2022



Chiffres-clés de la collecte 2022 *

11 900 t de DASRI collectés en Occitanie
dont 94% traités en Occitanie

Chiffres-clés du traitement 2022 *

Près de 11 400 t de DASRI sont traités sur les installations de la région Occitanie, dont 2% provenant des autres régions

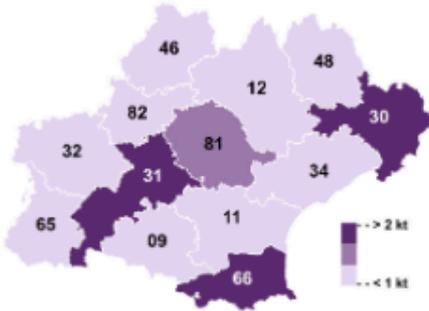
Capacité technique de traitement en 2022 : 13 300 - 13 600 t

Arrêt du traitement des DASRI sur l'incinérateur Mo'UVE de Montauban (82), mi 2021

* Hors tonnages de DASRI gérés par les centres de tri, triant, et groupement

Synthèse des flux de DASRI en Occitanie - Chiffres clés 2022

COLLECTE en Occitanie : 12 kt



DASRI sortants d'Occitanie < 1 kt

DASRI Collectés et Traités en Occitanie : 11 kt

TRAITEMENT en Occitanie : 11 kt



DASRI entrants en Occitanie : < 1 kt

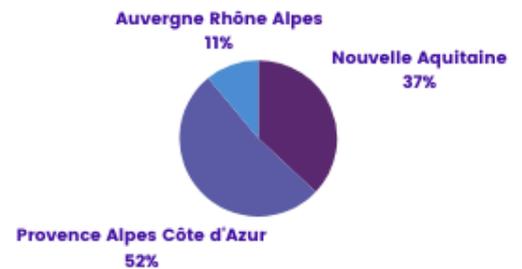


Destination des DASRI, Collectés en Occitanie et Traités dans les régions limitrophes



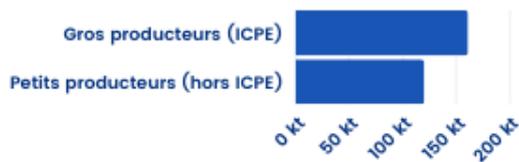
- 357 t traités par incinération (sur incinérateurs DD et incinérateurs OM et DASRI)
- 330 t traités par banalisation

Origines des DASRI Collectés hors région et Traités en Occitanie



Synthèse des flux de Déchets Dangereux en Occitanie - Chiffres clés 2022

COLLECTE en Occitanie : 280 kt



565 gros producteurs

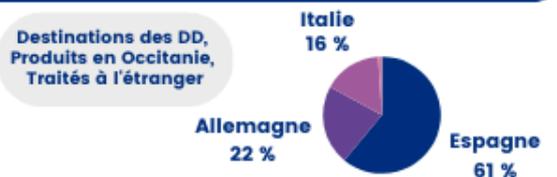
DD collectés et traités en Occitanie : 118 kt

DD sortants d'Occitanie : 162 kt

Régions limitrophes 89 kt

France (hors régions limitrophes) 28 kt

Etranger 45 kt



TRAITEMENT en Occitanie : 332 kt



25 sites de traitement

DD entrants en Occitanie : 214 kt

Régions limitrophes 196 kt

France (hors régions limitrophes) 9 kt

Etranger 9 kt



OBSERVATION DES DECHETS & PLANIFICATIONS

COÛT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS

- Suivi du marché de prestation de l'ADEME pour l'accompagnement des collectivités à la saisie des données dans les matrices [ComptaCoût®](#)
- Participations aux réunions de restitutions.

2
jours

DECHETS ORGANIQUES

- Suivi du déploiement des installations sur le territoire et mise à jour des cartographies collecte et traitement.
- Contribution à la rédaction de la FAQ gestion des biodéchets
- Participation au RCCO
- Enquêtes sur le démarrage de la mise en œuvre de l'obligation de tri à la source des biodéchets pour le compte du Ministère et du RCCO (taux de retour : 84,8%). Mémoire de stage « L'observation des biodéchets en Occitanie : la mise en œuvre à l'Ordeco ».
- Participation aux évènements du « Biodéchets Tour »
- Suivi de l'enquête menée par FNE OCMED sur la gestion des biodéchets par les établissements touristiques

55
jours

DECHETS DES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'exploitation de la première évaluation des DAE d'Occitanie réalisé par l'AREC Nouvelle-Aquitaine en 2023, n'a finalement pas été retenue car les données sources ont été considérées comme trop anciennes. L'AREC Nouvelle-Aquitaine a réalisé, fin 2024, une nouvelle estimation du gisement de DAE de l'Occitanie sur la base des effectifs d'entreprises 2023. Les fichiers transmis en fin d'année sont en cours d'exploitation en début 2025.

13
jours

FILIERES A RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR - REP

- Suivi du déploiement des nouvelles REP, diffusion d'informations et maintien à jour des pages dédiées.
- Première exploitation des données transmises par les éco-organismes. Création de premières fiches de restitution (données 2022 / 2023)

130
jours

Véhicules Hors d'Usage



- 1 éco-organisme à but non lucratif créé en 2024
- Agrément actuel : 2024-2029

■ Missions : **Gestion des véhicules hors d'usage**

Exemple(s) : voitures particulières, camionnettes, véhicules moteur à deux ou trois roues, quadricycles à moteur

- ➔ **Inclut** d'orienter les détenteurs vers le centre VHU le plus proche ou solliciter une collecte gratuite
- ➔ **Inclut** de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur
- ➔ **Inclut** d'organiser des campagnes de prévention et de sensibilisation du public

Objectifs de la filière

A compter de 2024

Objectif de taux de réutilisation et de recyclage	85%
Objectif de taux de réutilisation et de valorisation	95%

Chaque véhicule devra contenir à minima 25 % de plastique recyclé en masse. Ces plastiques devront être issus de déchets plastiques post-consommation, dont 25 % seront récupérés des VHU.

Les objectifs détaillés par type de véhicules sont disponibles sur le portail ADEME

Chiffres clés de la filière – Données 2022

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

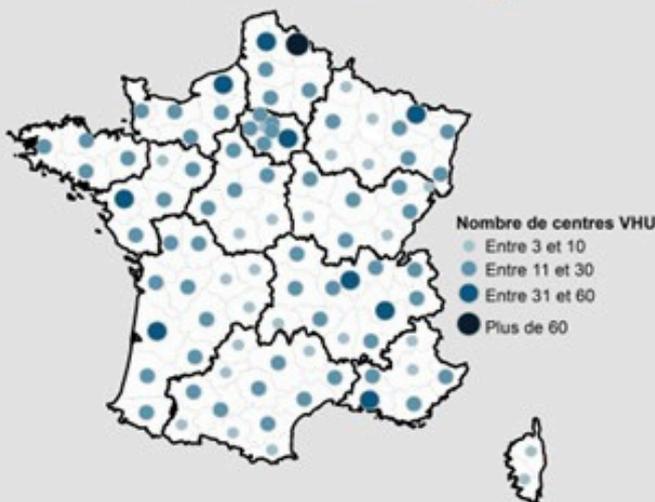
➔ **1 877 811 véhicules** (tous confondus) mis en marché
soit **-10,2%** comparé à 2021

Pas de données régionales disponibles

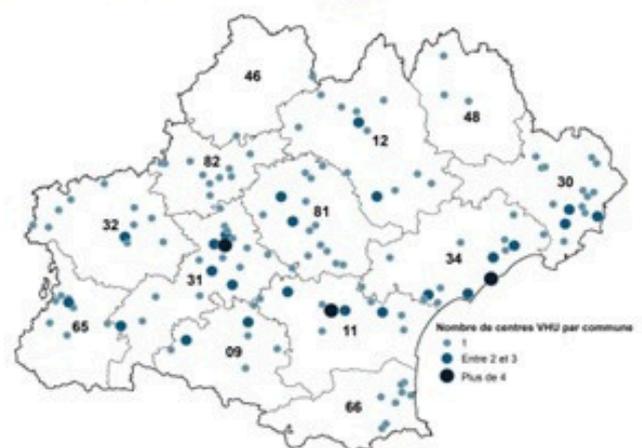
COLLECTE

➔ **Près de 1 700 centres VHU agréés**

➔ **Près de 170 centres VHU agréés**



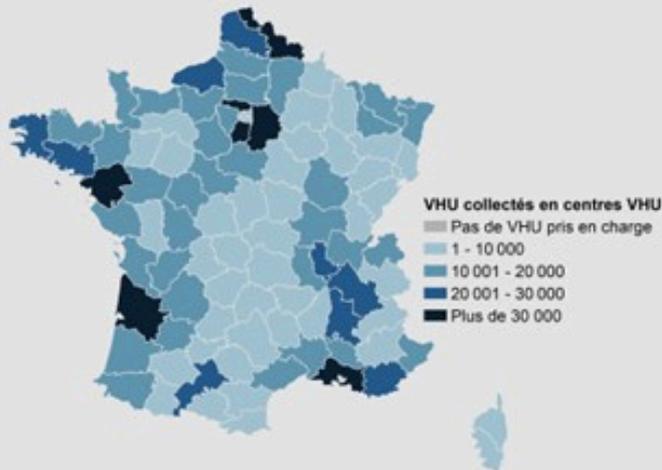
Centres VHU agréés par département
(Liste des centres VHU agréés - SYDEREP ADEME VHU)



Centres VHU agréés par département d'Occitanie
(Liste des centres VHU agréés - SYDEREP ADEME VHU)

COLLECTE (SUITE)

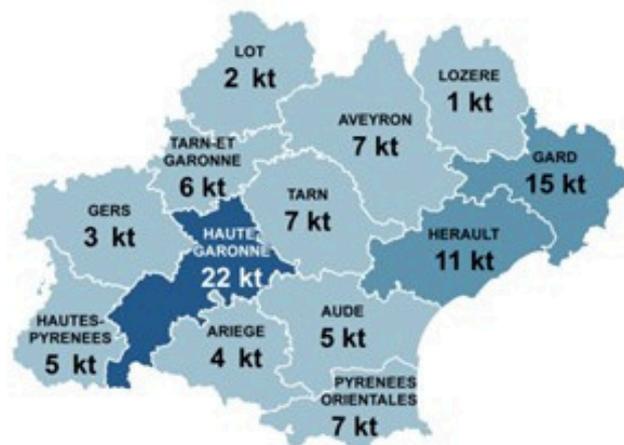
➔ **1 168 225 VHU collectés**
 (-13,2 % comparé à 2021)
 soit **17,1 VHU pour 1 000 habitants**



Nombre de VHU pris en charge par département
 (Rapport ADEME Véhicules - Données 2022)

➔ **Près de 95 kt de VHU collectés**
 soit environ **82 370 VHU**

(Masse moyenne d'un VHU = 1 152,8 kg dans le Rapport Véhicules ADEME - Données 2022)



Nombre estimé de VHU pris en charge par département d'Occitanie
 (Rapport ADEME Véhicules - Données 2022)

Pas de données régionales disponibles
 Quelques données partielles dans GEREP :

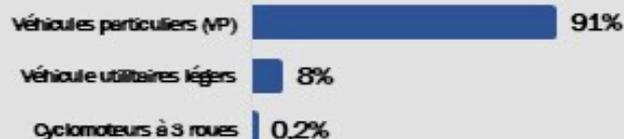


Evolution annuelle du nombre de VHU pris en charge, en France
 (Rapport ADEME Véhicules - Données 2022)



Nombre de VHU pris en charge, en Occitanie, par les centres VHU ayant déclaré dans GEREP*
 (GEREP 2018-2022)

*Attention, tous les centres VHU ne déclarent pas dans GEREP



Répartition des catégories de véhicule, en France
 (Rapport ADEME Véhicules - Données 2022)



Origines des VHU pris en charge, en France
 (Rapport ADEME Véhicules - Données 2022)

Pas de données régionales disponibles

TRAITEMENT

Par les centres VHU

Quantités extraites par les centres VHU :

- ➔ **100 kt** de pièces démontées pour réutilisation
- ➔ **46 kt** de pneumatiques usagés démontés
- ➔ **144 kt** de matières extraites pour recyclage ou valorisation
- ➔ **34 kt** de déchets dangereux issus de la dépollution

Source : Rapport Véhicules ADEME - Données 2022

Pas de données régionales disponibles
Quelques données partielles dans GEREP :

- ➔ **15 kt** de matières extraites des VHU, déclarées dans GEREP par les centres VHU agréés*
- | | |
|---------------------------------|-----|
| Batteries de démarrage au plomb | 74% |
| Métaux ferreux | 17% |
| DEEE | 5% |
| Autres | 4% |

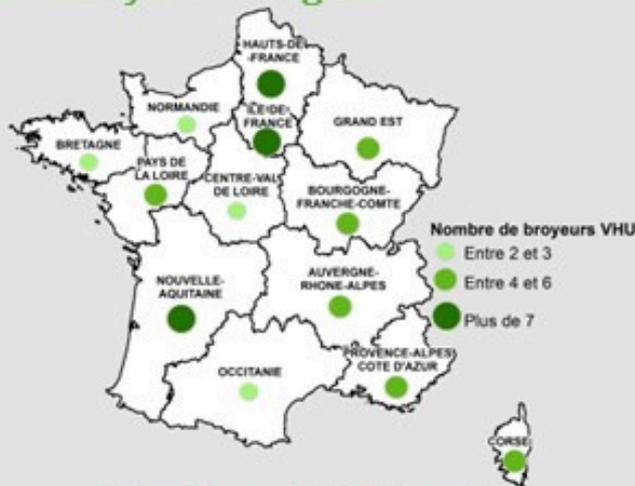
* Autres : Matières en très petites quantités (piles, faisceaux électriques, résidus, peinture, pots catalytiques, textiles, plastiques, pneumatiques usagées, métaux non ferreux)

Matières extraites des VHU déclarées par les centres VHU d'Occitanie (GEREP Eliminateurs non dangereux et dangereux 2022)

* Attention, tous les centres VHU ne déclarent pas dans GEREP

Par les broyeurs VHU

➔ **61 broyeurs VHU agréés**

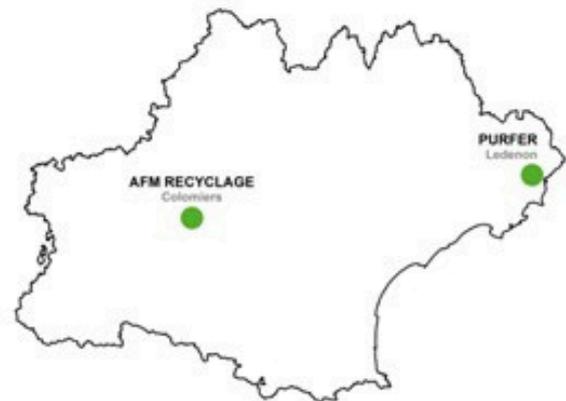


Nombre de broyeurs VHU agréés par région (Liste des broyeurs agréés - France Titres ANTS 2022)

➔ **766 kt** soit **883 505 carcasses** déclarées prises en charge par les broyeurs français

➔ **1 023 kt** (-6,6% par rapport à 2021) soit **1 181 138 carcasses** déclarées envoyées par les centres VHU aux broyeurs dont **788 kt** soit **900 551 carcasses** déclarées envoyées par les centres VHU aux broyeurs agréés **en France** (le reste étant envoyé à l'étranger - voir page suivante pour plus de détails)

➔ **2 broyeurs VHU agréés**



Les broyeurs VHU agréés en Occitanie (Liste des broyeurs agréés - France Titres ANTS 2022)

➔ **19 kt** soit près de **21 800 carcasses** déclarées admises par les 2 broyeurs d'Occitanie dans GEREP

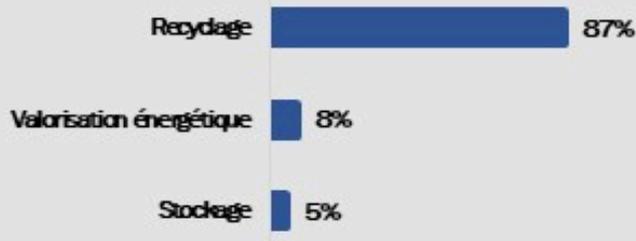
(selon poids moyen d'une carcasse de VHU de 866,3 kg dans le Rapport Véhicules ADEME - Données 2022)

➔ **63 kt** soit près de **73 000 carcasses** déclarées envoyées par les centres VHU aux broyeurs dans GEREP* dont **36 kt** soit près de **41 900 carcasses** déclarées envoyées par les centres VHU, dans GEREP*, **en France (dont 15 kt en Occitanie)** (le reste étant envoyé à l'étranger - voir page suivante pour plus de détails)

* Attention, tous les centres VHU ne déclarent pas dans GEREP

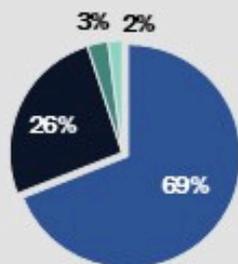
TRAITEMENT (suite)

Par les broyeurs VHU (suite)



Filières de gestion des matières issues des carcasses de VHU opérées par les broyeurs français (Rapport ADEME Véhicules - Données 2022)

➔ 766 kt soit 280 587 carcasses déclarées par les centres VHU envoyées aux broyeurs agréés à l'étranger



■ Espagne ■ Belgique ■ Inde ■ Allemagne

Destinations principales des carcasses transférées à l'étranger (Rapport ADEME Véhicules - Données 2022)

➔ 83% des couples centres VHU/broyeurs atteignent l'objectif de réutilisation et de valorisation de 95%

(sur la base des déclarations des centres VHU et broyeurs étudiés dans le rapport ADEME Véhicules - Données 2022)

➔ 79,2% des couples centres VHU/broyeurs atteignent l'objectif de réutilisation et de recyclage de 85%

(sur la base des déclarations des centres VHU et broyeurs étudiés dans le rapport ADEME Véhicules - Données 2022)

Pas de données régionales disponibles

➔ 27 kt soit près de 31 130 carcasses déclarées transférées en Espagne par les centres VHU dans GEREP*

*Attention, tous les centres VHU ne déclarent pas dans GEREP

Pas de données régionales disponibles

Pneumatiques usagés



- 2 éco-organismes à but non lucratif
- Agrément actuel : 2024 à 2028 (premier agrément)

- Déchets pris en charge : **pneumatiques ménagers et professionnels**

Exemple(s) : voitures, poids lourds, motos, engins de travaux publics, tracteurs, avions...

- ➔ **Inclut** les pneumatiques pleins et les pneumatiques solidaires d'une virole par conception
- ➔ **Exclut** les pneumatiques des équipements électriques et électroniques, jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin (Les REP respectives de ces produits les incluant)

Objectifs de la filière

	2024	2026	2028
Objectifs de collecte	96%	97%	98%
Objectifs de recyclage	40%	41%	42%
Objectifs de recyclage en boucle fermée ¹	-	-	5%
Objectifs de réutilisation	17%	18%	19%
Objectifs de rechapage ² « véhicules légers »	4%	6%	10%
Objectifs de rechapage ² « poids lourds »	-	-	50%

¹ Le recyclage en boucle fermée vise à produire des pneumatiques neufs à partir de pneumatiques usagés.

² Le rechapage consiste à remplacer la bande de roulement d'un pneu usé par une nouvelle bande en conservant la même carcasse.

Chiffres clés de la filière – Données 2022

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

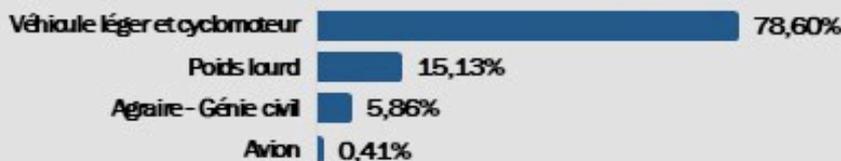
➔ **560 046 t** (-1,4% comparé à 2021)
de pneumatiques mises en marché

Pas de données
régionales disponibles

COLLECTE

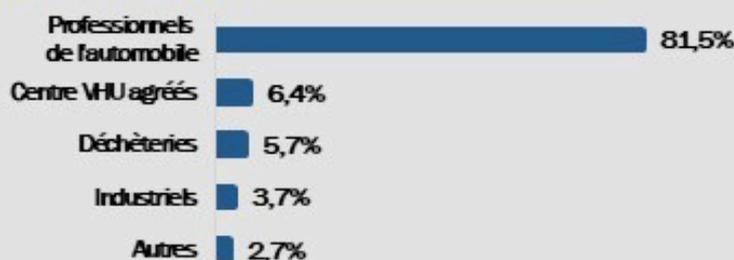
➔ **530 682 t** (-0,2% par rapport à 2021)
de pneumatiques usagés collectées soit **7,8 kg/hab/an**

➔ **55 991 t**
de pneumatiques usagés collectées



Tonnages collectés par catégorie de pneu

➔ **Taux de collecte : 93,5%**



L'origine des pneus collectés dans la filière

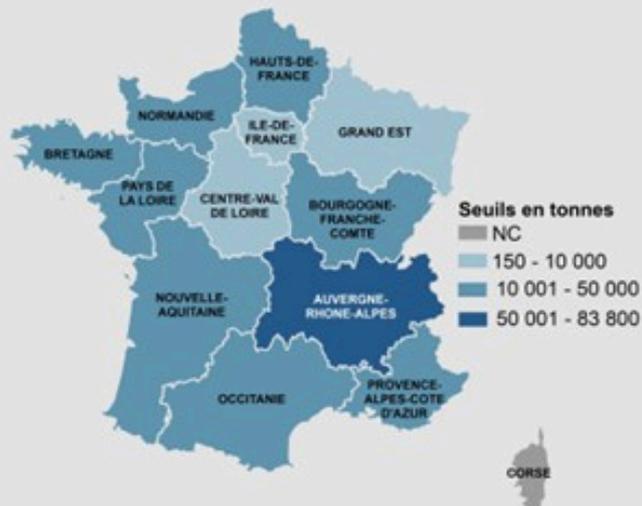
AU NATIONAL

EN OCCITANIE

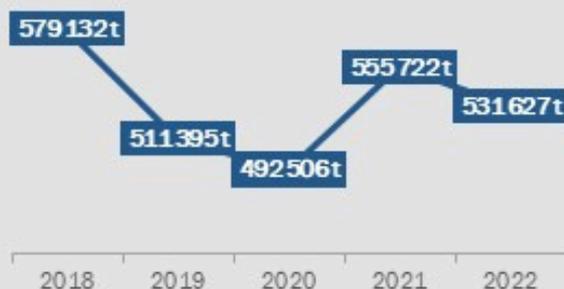
TRAITEMENT

➔ **531 627 t** (-4,3 % comparé à 2021) de pneumatiques usagés traités (hors pneus réutilisés en centre VHU) dont :

- **52,5%** traités en France
- **47,5%** traités à l'étranger

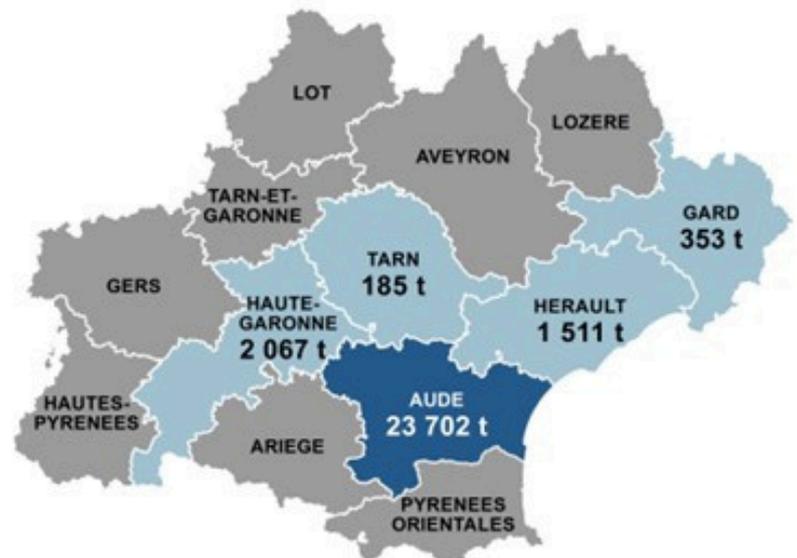


Tonnages traités, par région, en France

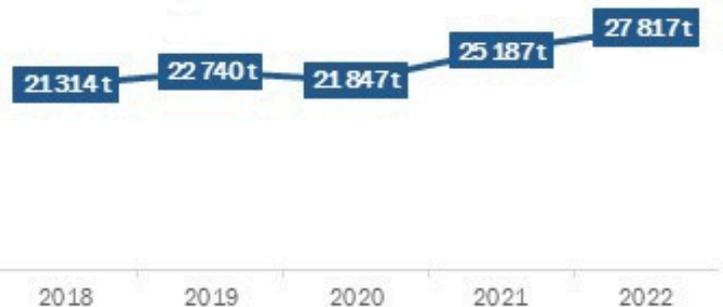


Evolution annuelle des tonnages traités

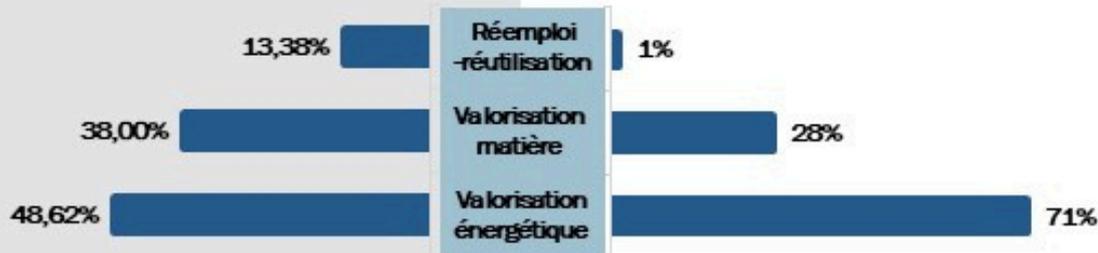
➔ **27 817 t** (+10,4 % comparé à 2021) de pneumatiques usagés traités (hors pneus réutilisés en centre VHU)



Tonnages traités par département d'Occitanie



Evolution annuelle des tonnages traités



Répartition par grand type de traitement en France

La valorisation matière comprend celle effectuée en cimenterie ainsi que la granulation.
La valorisation énergétique a lieu exclusivement en cimenteries.

Répartition par grand type de traitement en Occitanie

Sources

- ➔ Mémo des REP - Données 2022, ADEME : <https://bibliothec.ademe.fr/collection/7232-memo-des-rep-donnees-2022.html>
- ➔ Les filières REP : Pneumatiques, ADEME : <https://filiere-rep.ademe.fr/filiere-REP/filiere-PNEU>
- ➔ Tableau de bord des indicateurs « Pneus », ADEME (données consultées en 09/2024) : <https://filiere-rep.ademe.fr/filiere-REP/filiere-PNEU/tableau-de-bord>
- ➔ Infographie « Pneumatiques : données 2022 », ADEME : <https://bibliothec.ademe.fr/7509-pneumatiques-donnees-2022-infographie.html>
- ➔ Matrice « Rudolga » des indicateurs de la filière REP « Pneus », Aliapur et FRP : non consultable en ligne

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE SUR LE MARCHÉ

Pas de données nationales disponibles

Pas de données régionales disponibles

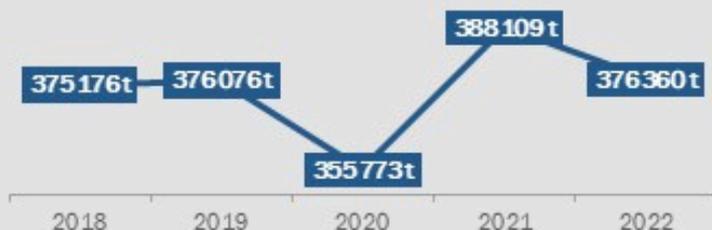
COLLECTE

➔ 376 360 t de pneumatiques usagés collectés soit 71% des 530 682 t collectés en France

Via :

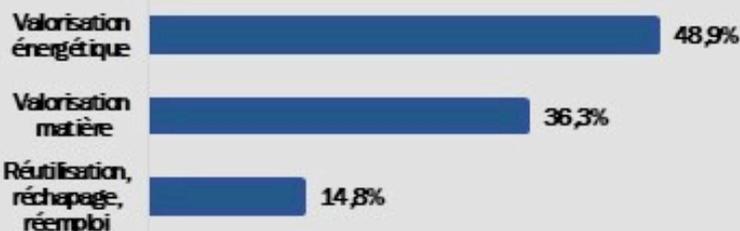
- 162 481 opérations de collecte
- 62,42% des tonnes de pneus collectés en bennes professionnelles (74% sont des pneus de voiture)
- 32 264 points de collectes actifs

Pas de données régionales disponibles



Evolution annuelle des tonnages collectés en France

TRAITEMENT



Répartition par grand type de traitement

➔ ALIAPUR s'appuie notamment sur 3 marques qu'il commercialise pour traiter les pneus usagés :

- TECHNIGOM (Valorisation énergétique)
- DRAINGOM (Valorisation matière)
- POWERGOM (Valorisation matière)

Pas de données régionales disponibles



Répartition par type de destination du traitement

Sources

Huiles lubrifiantes ou industrielles



- 1 éco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 2022-2027
- Déchets pris en charge : **les huiles, minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles, susceptibles de générer des huiles usagées**

Objectifs de la filière

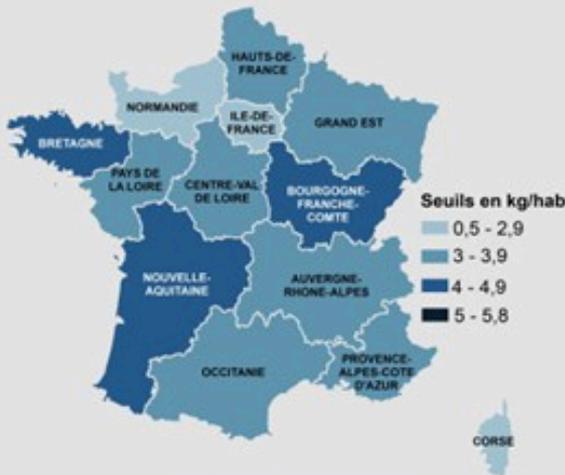
	2023	2025	2027
Taux de collecte (% des quantités mises en marché année n-1)	50%	53%	57%
Taux de recyclage/régénération	75%	83%	90%

Chiffres clés de la filière – Données 2022

AU NATIONAL

➔ 373 359 t mises en marché

➔ 209 435 t collectées
soit 3,1 kg/hab



Ratios de collecte par région

➔ Taux de collecte : 51,2 %



Evolutions annuelles des quantités collectées et ratios de collecte

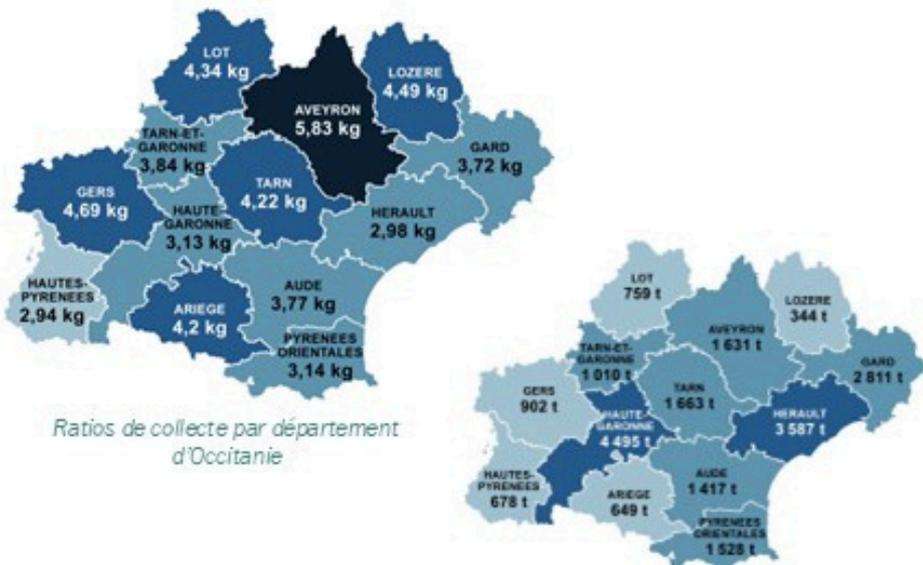
EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

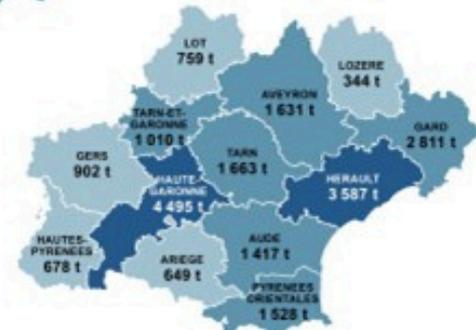
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

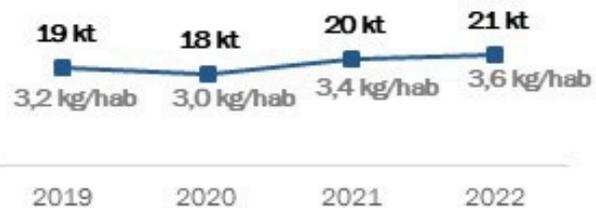
➔ 21 475 t collectées
Soit 3,6 kg/hab



Ratios de collecte par département d'Occitanie

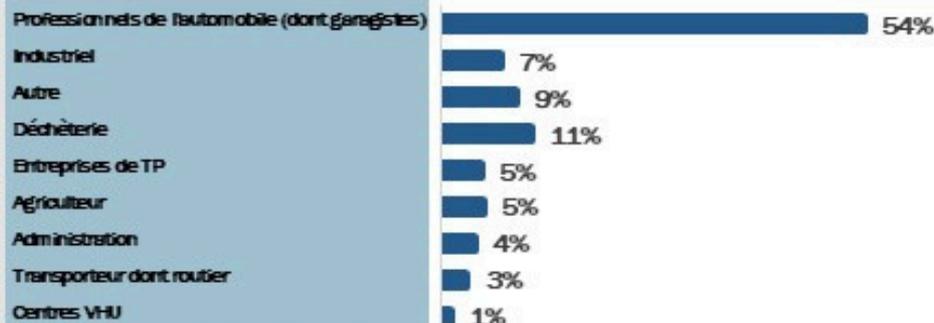
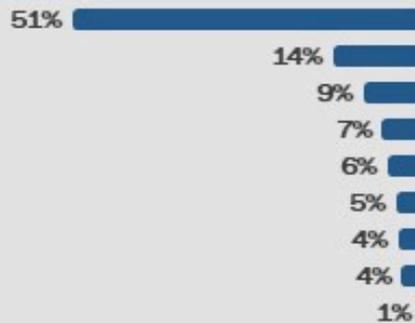


Quantités collectées par département d'Occitanie

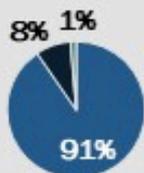


Evolutions annuelles des quantités collectées et ratios de collecte

COLLECTE (suite)

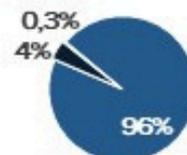


Répartition par origine de collecte en France et en Occitania



- Huiles usagées noires moteur
- Huiles usagées noires industrielles
- Huiles usagées claires

Répartition par type de déchets collectés en France



- Huiles usagées noires moteur
- Huiles usagées noires industrielles
- Huiles usagées claires

Répartition par type de déchets collectés en Occitania

TRAITEMENT

➡ 164 416 t traitées (hors exports à l'étranger)

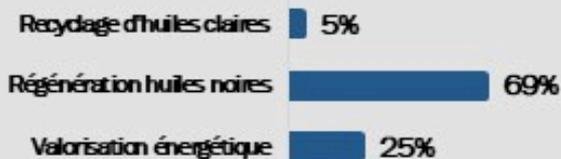


2 régénérateurs d'huiles



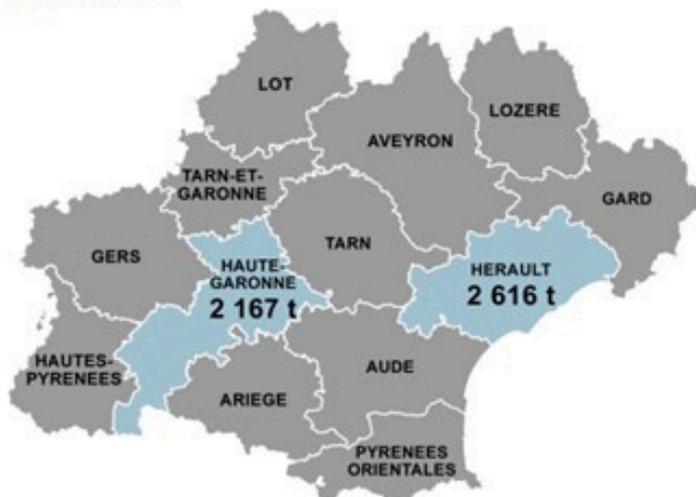
2019 2020 2021 2022

Evolution des quantités traitées



Répartition par grand type de traitement

➡ 4 783 t traitées



Quantités traitées par département d'Occitania



2019 2020 2021 2022

Evolution des quantités traitées



Répartition par grand type de traitement

Sources

- ➡ Tableau de bord des indicateurs « Huiles lubrifiantes ou industrielles », ADEME (données consultées en 09/2024) <https://filieres-rep.adem.e.fr/filieres-REP/#liere-LUB/tableau-de-bord>
- ➡ Rapport d'activité 2022 - Cyclevia https://www.cyclevia.com/_files/ugd/24df45_...e0e9d54633bf81fd270825d6e8.pdf
- ➡ Open data ADEME : Données - Portail open data de l'ADEME

Petits appareils extincteurs (PAE)



- 1 éco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 2023-2024

■ Déchets pris en charge :

➔ les extincteurs et appareils à fonction extinctrice sous pression, à poudre ou à eau, fixes et mobiles

Pour les autres déchets pris en charge par ECOSYSTEM, se rapporter aux fiches filières correspondantes.

Objectifs de la filière

	2024	2025	2026
Taux de collecte	21%	21%	25%
Taux de recyclage	45%	45%	45%

Chiffres clés de la filière – Données 2022

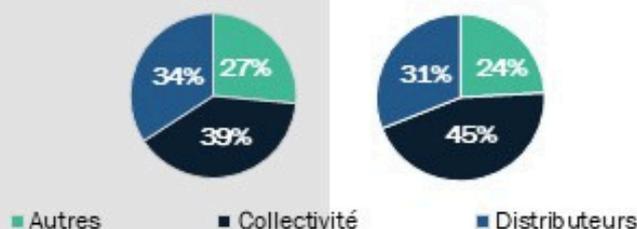
AU NATIONAL

➔ 1 609 t mises en marché

➔ 219 points d'apport volontaire



Nombre de points d'apport volontaire par région



Typologie des points d'apport volontaire

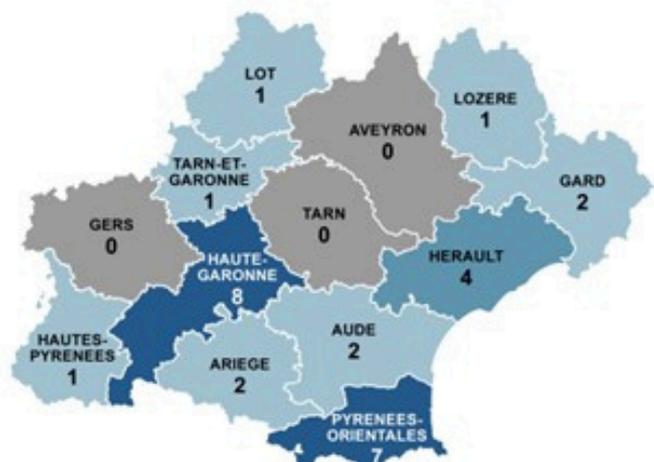
EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

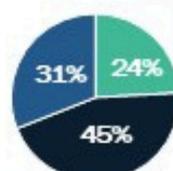
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 29 points d'apport volontaire



Nombre de points d'apport volontaire par département



L'ORDECO est financé par :



COLLECTE (suite)

➔ 388 t collectées soit
Taux de collecte : 22,1%



Evolution des quantités collectées

Pas de données régionales disponibles concernant les déchets collectés

TRATEMENT

➔ 333 t traitées



Quantités traitées par régions de France

Pas de données régionales disponibles concernant les déchets traités



Evolution des quantités traitées

➔ Taux de recyclage : 82%

Réutilisation-réemploi | 2,1%

Recyclage métaux | 41,4%

Recyclage matériaux inorganiques non spécifiés | 40,2%

Stockage (ISDND, ISDD) | 16,2%

Répartition par grand type de traitement

Sources

- ➔ Tableau de bord des indicateurs « Petits appareils extincteurs », ADEME (données consultées en 09/2024) : <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/filiere-PCHIM/tableau-de-bord/pae>
- ➔ Open data ADEME : [Données - Portail open data de l'ADEME](https://donnees.ademe.fr/)
- ➔ Rapport d'activité 2022 - Ecosystem : <https://decouvrir.ecosystem.eco360.com/rapport-annuel>

Déchets de piles et accumulateurs portables



- 2 éco-organismes à but non lucratif
- Agréments actuels : 2022-2024

- Déchets pris en charge : **les déchets de piles et accumulateurs portables (PA)**
- ➔ toute pile, pile bouton, assemblage en batterie ou accumulateur qui est scellé et susceptible d'être porté à la main et qui n'est, par ailleurs, ni une pile ou un accumulateur industriel ni une pile ou un accumulateur automobile.
- ➔ **Exclut** les PA automobiles et PA industriels → ni éco-organisme ni agrément pour ces PA
- ➔ **Non concernés** les PA utilisés dans les équipements militaires et ceux destinés à être lancés dans l'espace

Objectifs de la filière

Objectifs de l'agrément 2023-2028

2023

2024

2025

2026

2027

2028

Taux de collecte (% des quantités mises en marché)

45%/an

Rendements minimaux de recyclage

65%/an du poids moyen des PA plomb-acide
75%/an du poids moyen des PA nickel-cadmium
50%/an du poids moyen des autres types de PA

Chiffres clés de la filière – Données 2023

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

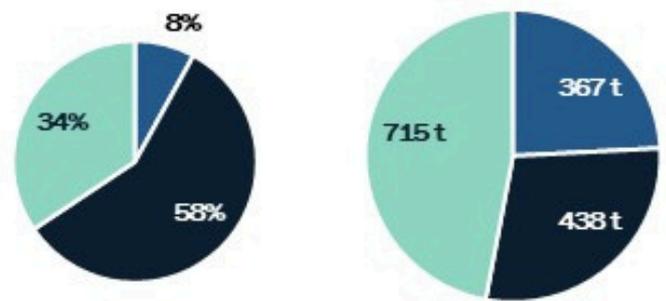
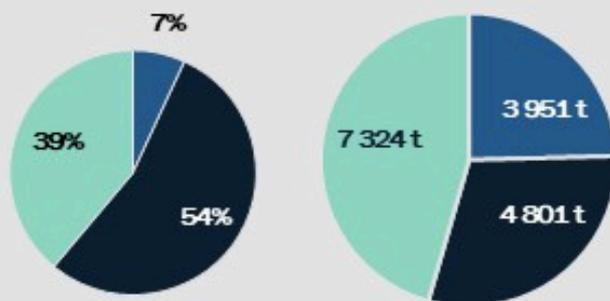
➔ 36 627 t mises en marché

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 16 076 t de déchets de P&A collectées via **65 596 points de collecte** (soit 9,6 points pour 10 000 habitants)

➔ 1 520 t de déchet de P&A collectées via **6 545 points de collecte** (soit 10,7 points de collecte pour 10 000 habitants)



■ Après des collectivités

■ Après des distributeurs

■ Autres

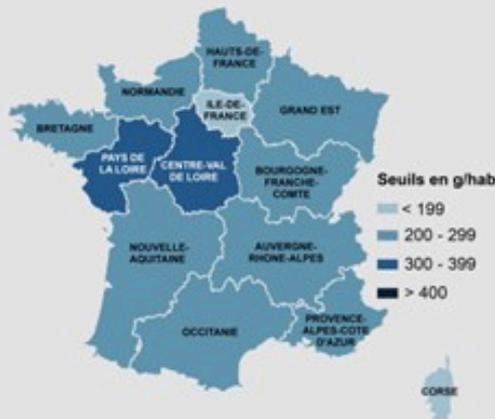
Répartition des points de collecte par types (en %) et des quantités collectées selon les types de points de collecte (en t), en France et en Occitanie

➔ **Taux de collecte : 43,4%**

COLLECTE (suite)

➔ 816 conventions avec des collectivités locales

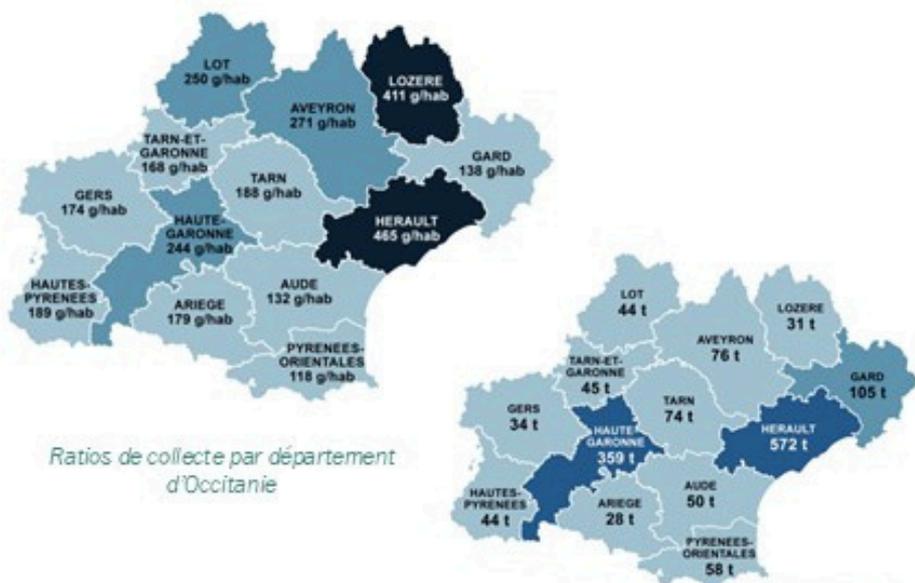
➔ 16 076 t collectées soit 236 g/hab



Ratios de collecte par région

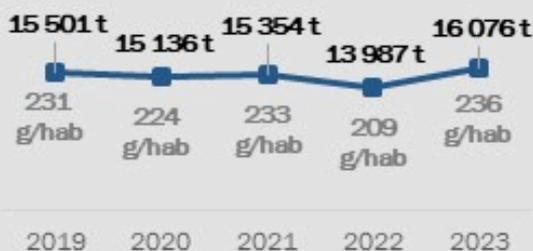
➔ 83 conventions avec des collectivités locales

➔ 1 520 t collectées soit 249 g/hab

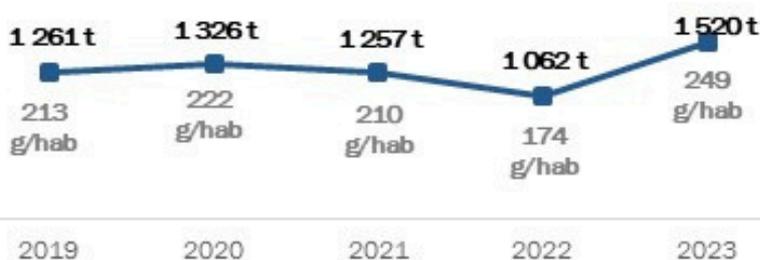


Ratios de collecte par département d'Occitanie

Quantités collectées par département d'Occitanie

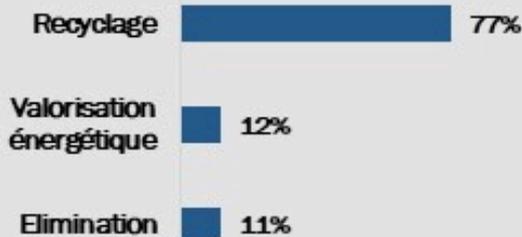


Evolution annuelle des quantités collectées et ratios de collecte, en France et en Occitanie

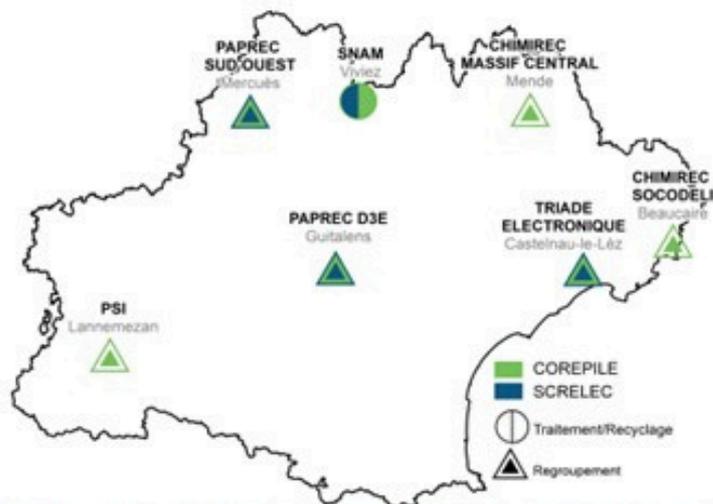


TRAITEMENT

Pas de données régionales disponibles concernant les modes de traitement



Répartition par grand type de traitement en France



Les centres de regroupement ou de traitement d'Occitanie partenaires des éco-organismes

Sources

- ➔ Tableau de bord des indicateurs « Piles et accumulateurs », ADEME (données consultées en 12/2024) : <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/#/liere-PA/tableau-de-bord>
- ➔ Open data ADEME : Données - Portail open data de l'ADEME

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 22 495 t mises en marché
soit 1 297 millions d'unités

➔ Représente 61% des tonnages de piles et accumulateurs mis en marché

➔ 5 121 adhérents

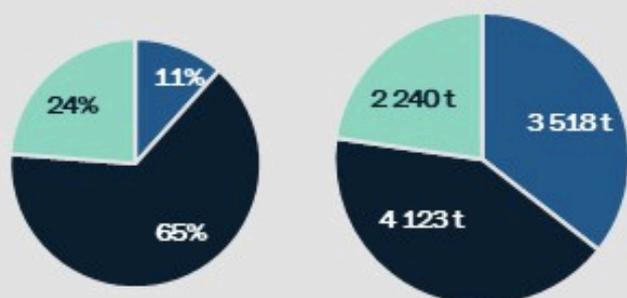
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 9 881 t collectées soit 145 g/hab
via 33 374 points de collecte

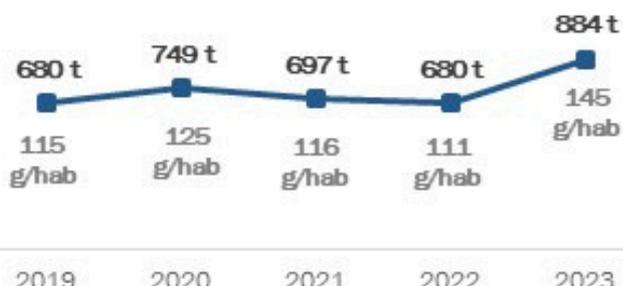
➔ Représente 61% des tonnages de piles et accumulateurs collectés

➔ 884 t collectées soit 145 g/hab
via 3 424 points de collecte



■ Après des collectivités ■ Après des distributeurs ■ Autres

Répartition des points de collecte par types (en %) et des quantités collectées selon les types de points de collecte (en t), en France et en Occitanie



Evolution annuelle des quantités collectées et ratios de collecte, en France et en Occitanie

TRAITEMENT

➔ Taux de recyclage : 89,9 %

Pas de données régionales disponibles

Sources

- ➔ Rapport d'activité 2023 - Corepile : https://www.corepile.fr/assets/uploads/sites/1/Corepile_RA_2023.pdf
- ➔ Matrice « Rudolog® » des indicateurs de la filière REP « Piles et accumulateurs », Corepile : non consultable en ligne

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 14 092 t mises en marché

➔ Représente 38% des tonnages de piles et accumulateurs mis en marché

➔ 6 722 adhérents

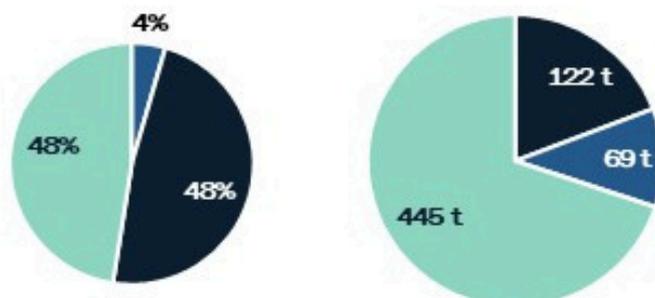
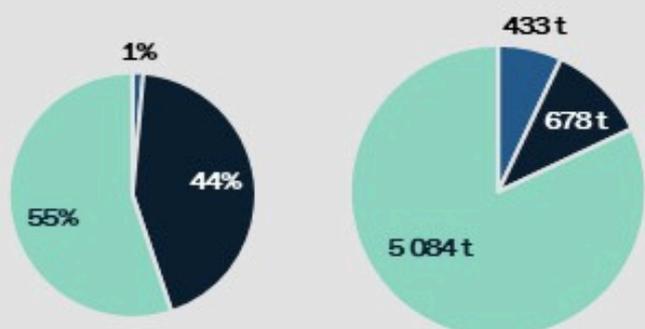
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 6 195 t collectées soit 91 g/hab via 32 222 points de collecte

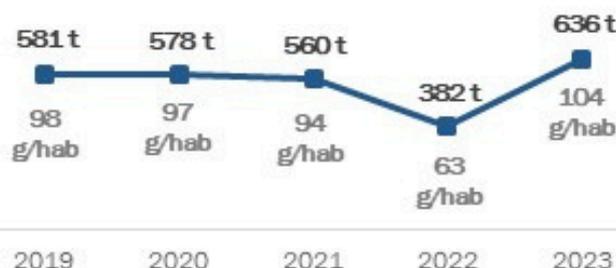
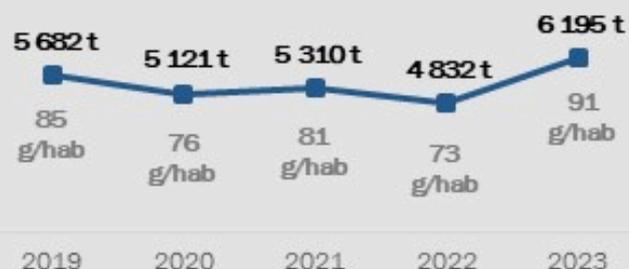
➔ 636 t collectées soit 104 g/hab via 3 121 points de collecte

➔ Représente 39% des tonnages de piles et accumulateurs collectés



■ Auprès des collectivités ■ Auprès des distributeurs ■ Autres

Répartition des points de collecte par types (en %) et des quantités collectées selon les types de points de collecte (en t), en France et en Occitanie



Evolution annuelle des quantités collectées et ratios de collecte, en France et en Occitanie

TRAITEMENT

➔ Taux de recyclage : non disponible

Pas de données régionales disponibles

Sources

- ➔ Rapport d'activité 2023 - Scirelec : <https://143502015.fs1.hubspotusercontent-eu1.net/hubfs/143502015/Website%202024/Infographies/scirelec-rapport-annuel-2023.pdf>
- ➔ Matrice « Rudologia » des indicateurs de la filière REP « Piles et accumulateurs », Scirelec : non consultable en ligne

Bateaux de plaisance ou de sport



- Eco-organisme à but non lucratif
- Agréments actuels : 2019-2023 (premier agrément – filière existante depuis mars 2019)
2024-2029 (deuxième agrément)

■ Déchets pris en charge :

➔ Les bateaux de plaisance de 2,5 à 24 mètres

⚡ **Exclut** les embarcations propulsées par l'énergie humaine

➔ Les navires de sport dont la longueur de coque est inférieure à 4 mètres, équipés d'un moteur de propulsion

⚡ **Inclut** les jet-ski et scooters des mers

Objectifs de la filière

➔ OBJECTIFS DU PREMIER AGREMENT		2019	2020	2021	2022	2023	
Traitement	Nombre de bateaux à traiter a minima	2 400	3 600	4 700	5 900	6 100	
	⚡ dont nombre minimum de bateaux d'une longueur supérieure à 6 mètres		25% des unités traitées par an a minima				
➔ OBJECTIFS DU DEUXIEME AGREMENT		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Collecte	Nombre de bateaux à collecter a minima	3 500	3 700	3 950	4 250	4 600	5 000
	⚡ dont nombre minimum de bateaux d'une longueur supérieure à 6 mètres	870	920	1 000	1 060	1 150	1 250
Valorisation	Pourcentage minimal des tonnages faisant l'objet d'une valorisation matière <u>uniquement</u>	25 %	-	-	30 %	-	-
	Pourcentage minimal des tonnages faisant l'objet d'une valorisation matière <u>ou</u> énergétique	80 %	-	-	85 %	-	-
➔ OBJECTIFS COMMUNS AUX 2 AGREMENTS		2019		2026			
Maillage	Nombre minimum de <u>département intérieur du bassin Adour-Garonne</u> comportant au moins un site de déconstruction	1		1			
	Nombre minimum de <u>département maritime sur la façade maritime Méditerranée Ouest</u> comportant au moins un site de déconstruction	1		2			

Chiffres clés de la filière – Données 2023

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 14 286 t de bateaux mises sur le marché

⚡ + 3 % par rapport à 2022

➔ 8 769 bateaux mis sur le marché

⚡ - 9 % par rapport à 2022

➔ *Pas de données régionales disponibles concernant la mise sur le marché*

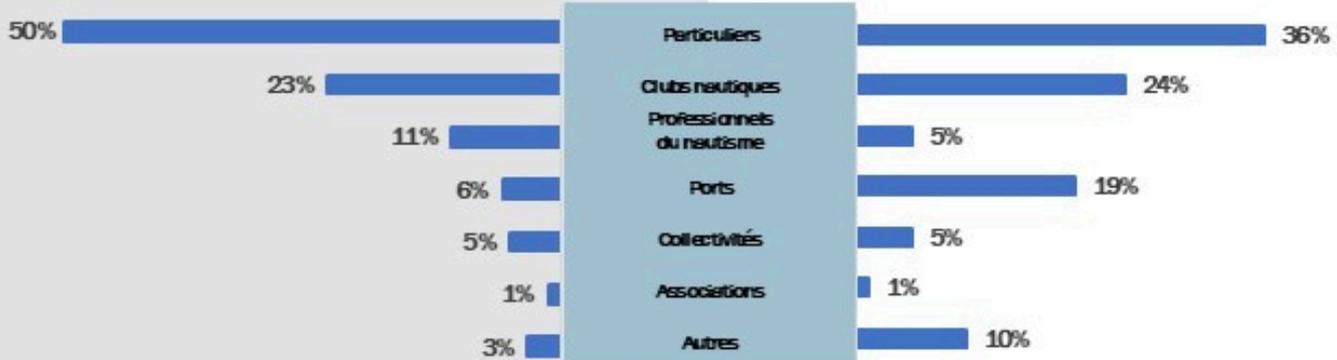
COLLECTE

- ➔ 4 006 t de bateaux collectés
↻ + 7,8 % par rapport à 2022
- ➔ 2 978 bateaux collectés
↻ Stable par rapport à 2022
↻ dont 39 % de longueur supérieure à 6 m

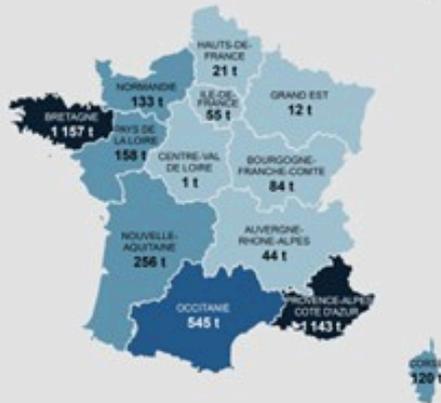
- ➔ 545 t de bateaux collectés
↻ Stable par rapport à 2022
- ➔ 330 bateaux collectés
↻ + 33,6 % par rapport à 2022
↻ dont 43,6 % de longueur supérieure à 6 m



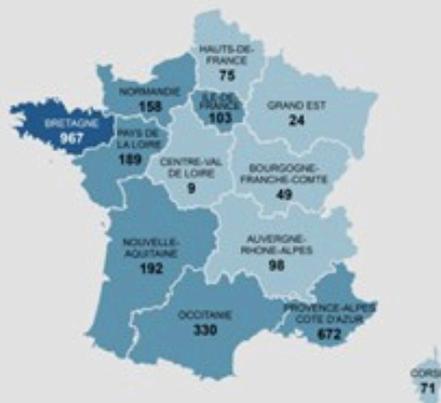
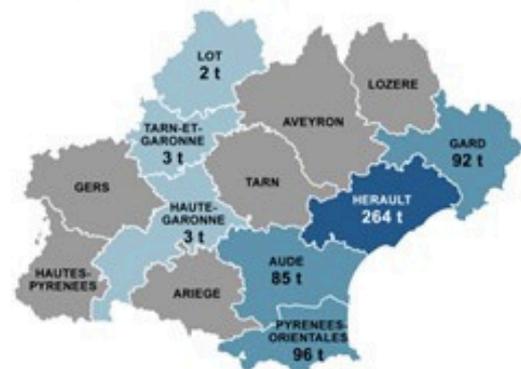
Répartition des unités collectées, par catégorie



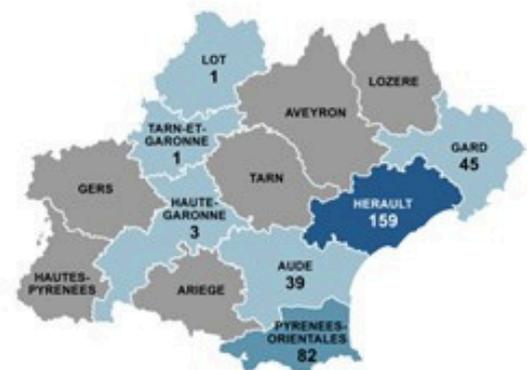
Répartition des unités collectées, par origine



Tonnages des bateaux collectés



Nombre de bateaux collectés



TRAITEMENT

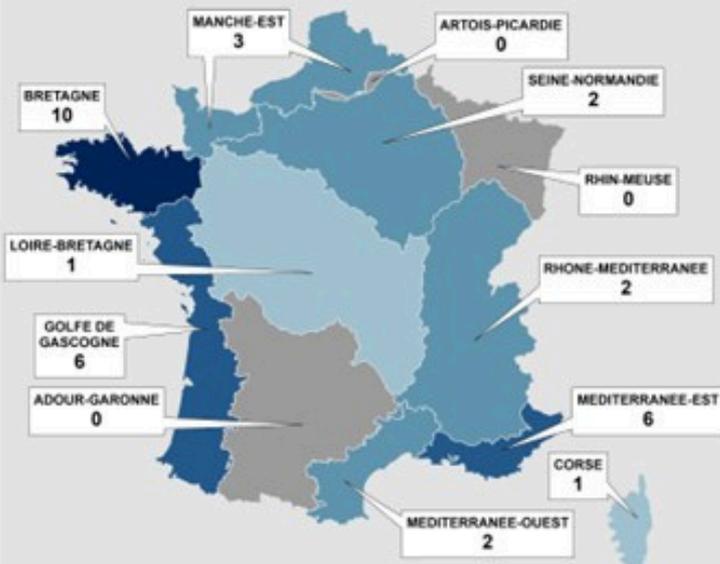
❶ Déconstruction

Les déchets de bateaux de plaisance sont d'abord traités sur les sites de déconstruction de l'APER où il sont divisés en plusieurs fractions :

- Deux flux issus des opérations de dépollution : fluides (eaux usées, huiles, carburants...) et autres déchets dangereux (batteries...)
- Six flux issus de la déconstruction (métaux non ferreux, métaux ferreux, composites, bois, plastiques et dérivés, autres déchets non dangereux)

➔ 4 006 t de bateaux déconstruites
 ↻ + 7,8 % par rapport à 2022

➔ 2 978 bateaux déconstruits
 ↻ Stable par rapport à 2022



Nombre de sites de déconstruction par façade maritime (départements maritimes) et par bassin versant (départements intérieurs)

➔ 566 t de bateaux déconstruites
 ↻ Stable par rapport à 2022

➔ 330 bateaux déconstruits
 ↻ + 33,6 % par rapport à 2022

➔ 0 site de déconstruction sur le bassin versant Adour-Garonne

↻ Rappel de l'objectif : 1 site (a minima) sur un département intérieur d'ici 2026

➔ 2 sites de déconstruction sur la façade maritime Méditerranée-Ouest :

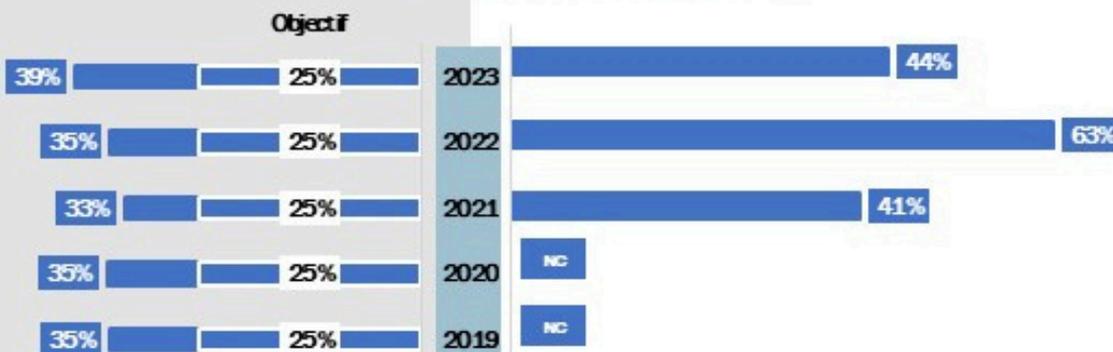
↻ Rappel de l'objectif : 2 sites (a minima) sur 2 départements maritimes d'ici 2026



Acteurs de la déconstruction de bateaux



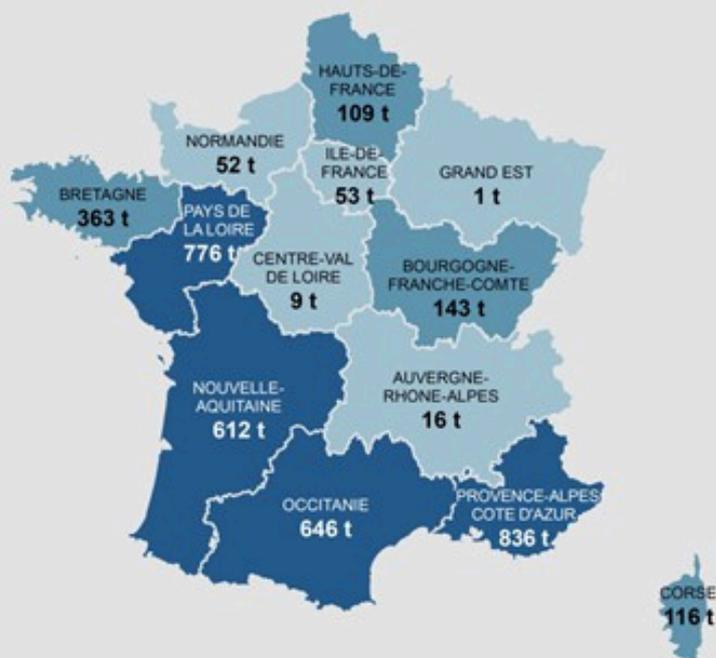
Evolution annuelle du nombre de bateaux déconstruits, en unités



Evolution annuelle de la proportion unitaire de bateaux de longueur supérieure à 6 m déconstruits

🔍 **Traitement final des fractions de bateaux**

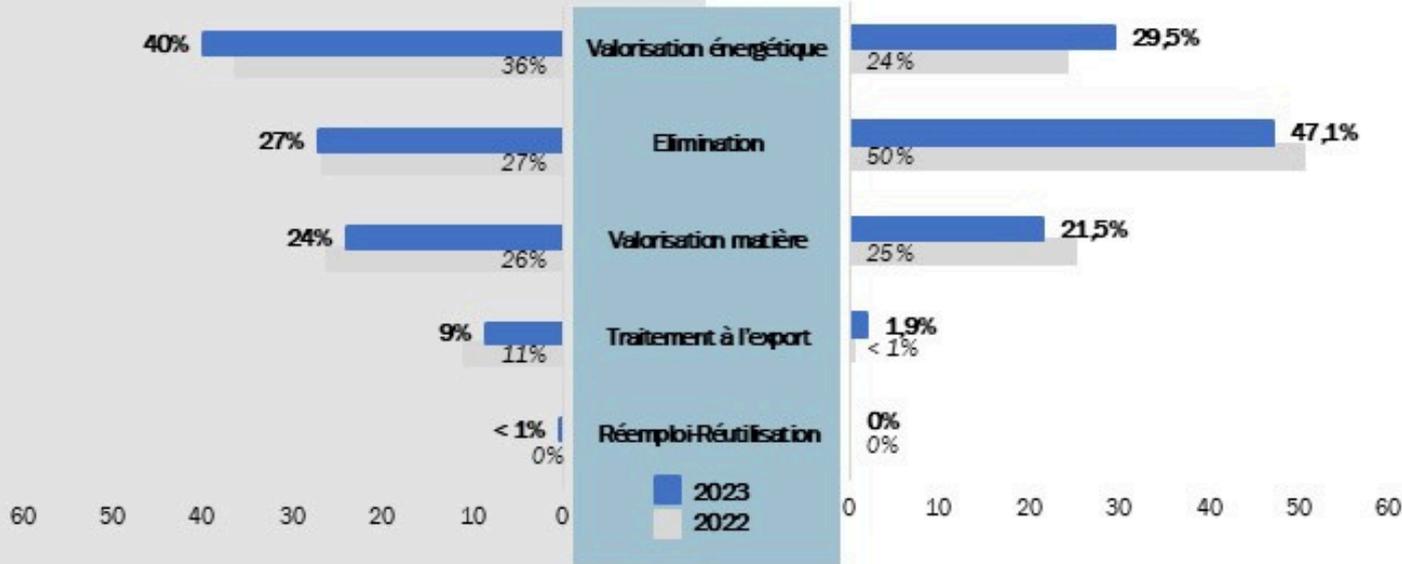
■ Les fractions sont orientées par les sites de déconstruction vers d'autres sites de traitement où est effectué le traitement final.



Tonnages des fractions de bateaux traitées, par région

📍 **646 t** de fractions de bateaux, issues des opérations de déconstruction, traitées dont :

- 📍 528 t dans les Pyrénées-Orientales ;
- 📍 95 t dans l'Aude ;
- 📍 13 t dans l'Hérault ;
- 📍 5 t en Haute-Garonne
- 📍 5 t dans le Gard



Répartition des tonnages traités, par catégorie de traitement

Sources

- 📄 Arrêté du 22 novembre 2018 portant modification de l'arrêté du 5 mai 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets issus de bateaux de plaisance ou de sport en application des articles L. 541-10-10 et R. 543-303 à 305 du code de l'environnement, Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037816107/2022-04-26/>
- 📄 Arrêté du 22 novembre 2018 portant modification de l'arrêté du 5 mai 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets issus de bateaux de plaisance ou de sport en application des articles L. 541-10-10 et R. 543-303 à 305 du code de l'environnement, Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037816107/2022-04-26/>
- 📄 Tableau de bord des indicateurs « Bateaux de plaisance », ADEME (données consultées en 11/2024) : <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/filiere-BPS/tableau-de-bord>
- 📄 Les filières REP : Bateaux de plaisance ou de sport (BPS), ADEME : <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/filiere-BPS>



Produits chimiques – Produits pyrotechniques



- Eco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 2022-2027

- Déchets pris en charge : **les engins de signalisation de détresse**
- ➔ Fusées de détresse à main
- ➔ Fumigènes flottants
- ➔ Fusées parachute

Objectifs de la filière

Pas d'objectif spécifique pour la filière

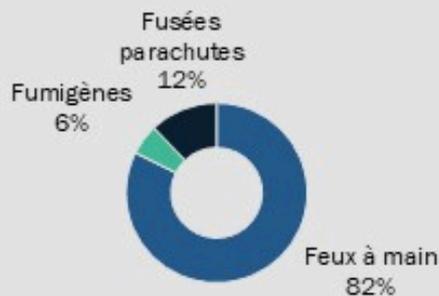
Chiffres clés de la filière – Données 2022

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE SUR LE MARCHÉ

➔ **290 503 unités** soit **71 t** mises en marché



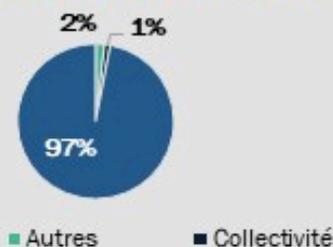
Répartition des unités mises sur le marché par type d'articles

Pas de données régionales disponibles

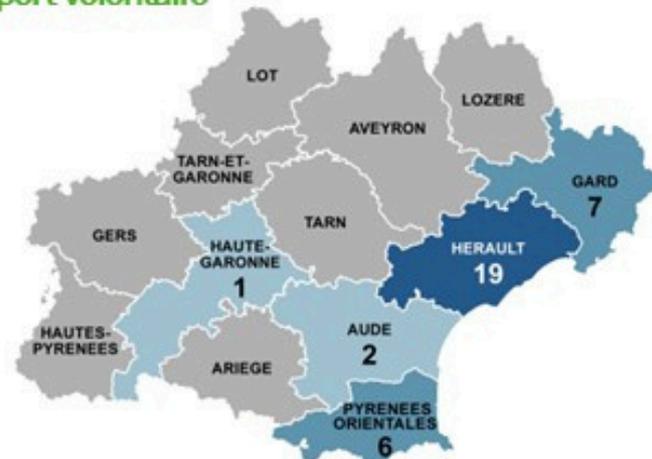
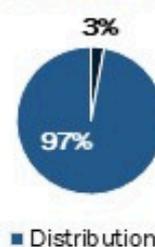
COLLECTE

➔ **431 points d'apport volontaire**

➔ **35 points d'apport volontaire**



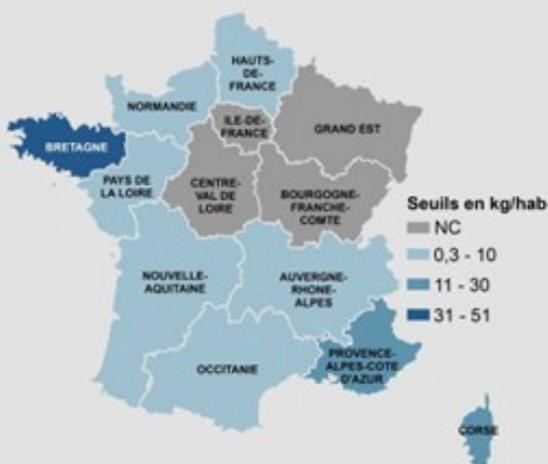
Typologie des points d'apport volontaire



Nombre de points d'apport volontaire par département

COLLECTE (suite)

➔ 40 t collectées



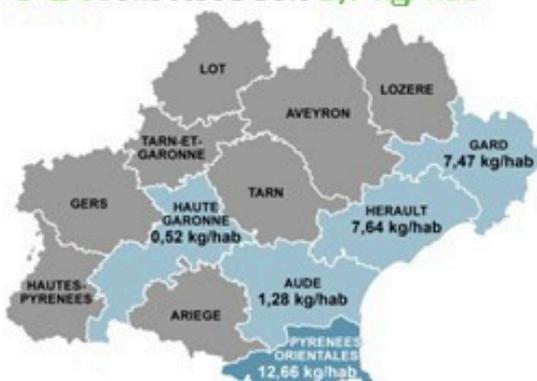
Ratios de collecte par région



2018 2019 2020 2021 2022

Evolutions annuelles des quantités collectées

➔ 2 t collectées soit 3,7 kg/hab



Ratios de collecte par département d'Occitanie



Quantités collectées par département d'Occitanie



2018 2019 2020 2021 2022

Evolutions annuelles des quantités collectées

TRAITEMENT

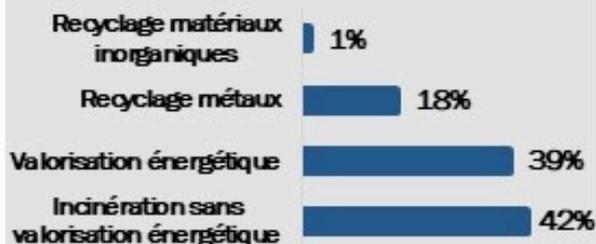
➔ 28 t* traitées

* Quantités collectées en 2022 + reliquat 2021



Installations de traitement

SOLAMAT MEREX : Incinérateur déchets dangereux
 AUTOLIV LIVBAG : Unité de désensibilisation



Répartition par grand type de traitement

Pas de données régionales disponibles

Sources

- Tableau de bord des indicateurs « PCHIM Produits pyrotechniques », ADEME (données consultées en 09/2024) : <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/#/liere-PCHIM/tableau-de-bord/pyro>
- Rapport annuel Pyréo : <https://www.pyreo.fr/les-supports-de-communication/>
- Open data ADEME : https://data.ademe.fr/datasets?topics=k_TG4v_rIZ

Produits de l'agrofourniture



- Eco-organisme à but non lucratif
- Accords-cadres :
 - ➔ 3^e accord-cadre avec le ministère en charge de l'Environnement : 2016-2020 et **prorogé sur la période 2021-2023**
 - ➔ 1^{er} accord-cadre avec le ministère en charge de l'Agriculture : 2018-2021 et **prorogé sur la période sur la période 2022-2024**
 - ➔ 4^e accord-cadre avec le ministère en charge de l'Environnement signé pour la période 2024-2029

- Déchets pris en charge : **25 types de déchets** pris en charge que l'on peut répartir en **3 catégories** :
 - ➔ **Les emballages vides** (ayant contenu des produits phytopharmaceutiques, des engrais, des semences, des produits d'hygiène et œnologiques, de nutrition animale) ;
 - ➔ **Les plastiques usagés** (films d'élevage et de maraîchage, ficelles, filets balles rondes, filets paragrêle, gaines souples d'irrigation, pots horticoles) ;
 - ➔ **Les déchets dangereux** (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables, Equipements de Protection Individuelle usagés, déchets d'effluents phytopharmaceutiques)

Objectifs de la filière

En 2029 :

- ➔ Taux de recyclage : **80 %** pour les programmes **déjà en place**
- ➔ Taux de recyclage : **60 %** pour les programmes **mis en place en 2024**

Chiffres clés de la filière – Données 2023

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

- ➔ Environ **123 949 t** mises sur le marché(*)
- ↳ + 4 % par rapport à 2022

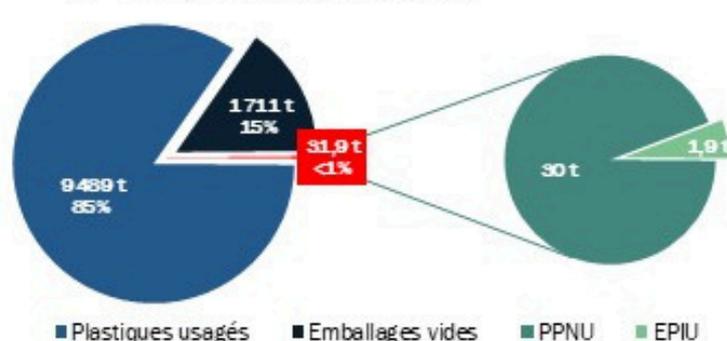
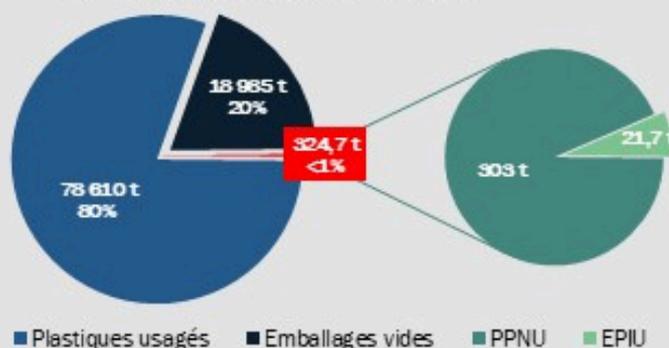
- ➔ **Pas de données régionales disponibles** concernant la mise sur le marché

(*) Tonnage calculé sur la base du taux de collecte moyen (= 79 %) et du tonnage total collecté (= 97 920 t)

COLLECTE

- ➔ **97 920 t** de déchets collectés
- ↳ + 8,3 % par rapport à 2022

- ➔ **11 232 t** de déchets collectés
- ↳ + 4,5 % par rapport à 2022

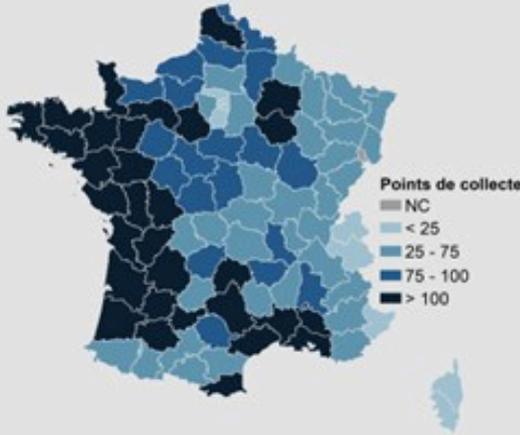


Tonnages collectés, par catégorie

PPNU = Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables
EPIU = Equipements de Protection Individuelle usagés

COLLECTE (suite)

- **Taux de collecte moyen : 79 %**
des quantités mises en marché
↻ +1 % par rapport à 2022
- **1 376** opérateurs de collecte conventionnés
↻ 75 % de coopératives et négociants agricoles



Les points de collecte

➤ **Pas de données régionales disponibles**
sur le taux de collecte

- **174** opérateurs de collecte conventionnés
↻ 7 EPCI



TRAITEMENT

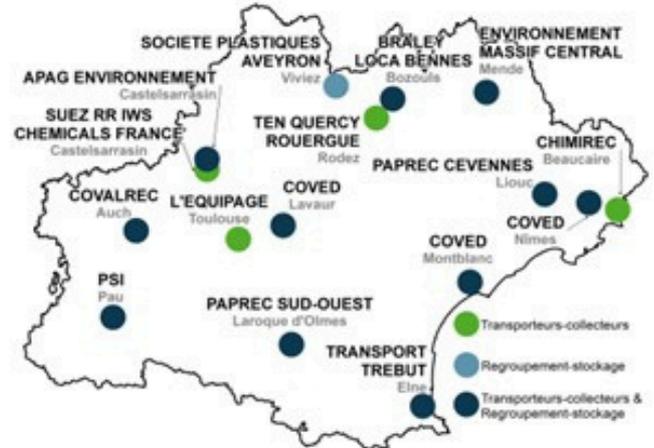
- **89 107 t** recyclées(**)
- **Taux de recyclage :**
↻ **91 %** des quantités collectées
↻ **72 % (***)** des quantités mises en marché
- **303 t** de PPNU
21,7 t d'EPIU
collectées et éliminées
dans des installations spécialisées

(**) Tonnage calculé sur la base du taux de recyclage moyen (= 91 %) et du tonnage total collecté (= 97 920 t)
(***) Taux calculé sur la base du tonnage total recyclé (= 89 107 t) et du tonnage total mis en marché (= 123 949 t)



Les prestataires qui recyclent

➤ **Pas de données régionales disponibles**
sur les tonnages recyclés et taux de recyclage



Les prestataires qui collectent, transportent et/ou massifient, stockent temporairement



Sources

- Rapport d'activité 2023, Adivalor : https://www.adivalor.fr/script/ntsp-documentfile_download.php?document_id=35736&document_file_id=82118
- Plaquette institutionnelle 2023, Adivalor : <https://www.adivalor.fr/docs/sharedocs/1498/com/ins79-plaquette-institutionnelle-3-volets-2024-02.pdf>
- Données 2023 transmises en direct par l'éco-organisme, Adivalor : [non consultable en ligne](https://www.adivalor.fr/eco-organisme)

Mobil-Home



- Eco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : non-encadré par un agrément (filière volontaire)

■ Déchets pris en charge :

➔ Les MobilHomes (MH) :

↳ De catégorie 1 : mobil-homes jusqu'à trois mètres, majoritairement de type « anglais »

↳ De catégorie 2 : mobil-homes de plus de trois mètres, majoritairement de type « français »

➔ Les Habitations Légères de Loisirs (HLL) :

↳ Classiques uniquement(*)

(*) Les Habitations Légères de Loisirs dites « toiles » sont sorties du périmètre de la filière « Mobil-Home » à compter du 01 janvier 2023.

Objectifs de la filière

Pas d'objectifs réglementaires s'agissant d'une filière volontaire

Chiffres clés de la filière – Données 2022/2023(**)

(**) La saison 2022 - 2023 s'étend du 01/09/22 au 31/08/23 soit 12 mois.

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 76 600 tonnes mises sur le marché
↳ + 3,4 % par rapport à la saison 2021-2022

➔ Pas de données régionales disponibles sur la mise en marché

COLLECTE

➔ 1 683 unités collectées



Evolution du nombre d'hébergement collecté, par saison, en unité

➔ 178 unités collectées

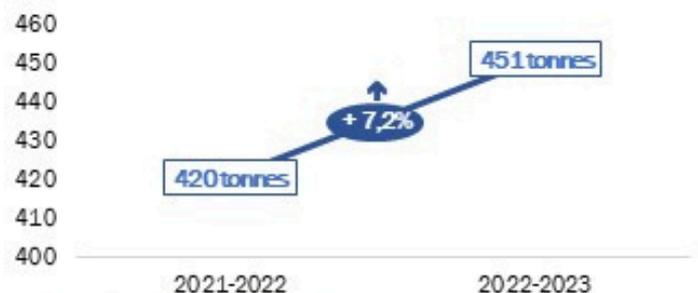


➔ 4 002 tonnes collectées



Evolution des tonnages d'hébergement collectés, par saison, en tonne

➔ 450,8 tonnes collectées



COLLECTE

- ➔ Nombre d'opérateurs logistique : **31**
- ➔ Moyenne d'âge des produits collectés : **25,6 ans**
- ↳ Millésime de la saison 1996/1997 où près de 7480 mobil-homes avaient été mis sur le marché(*)

➔ Nombre d'opérateurs logistique : **4**

➔ Pas de données régionales disponibles sur le taux de collecte

↳ Taux de collecte sur le millésime : **22,5 %**

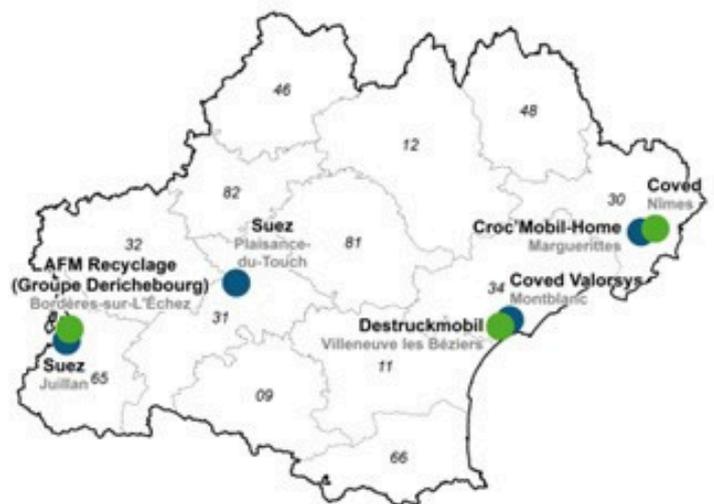
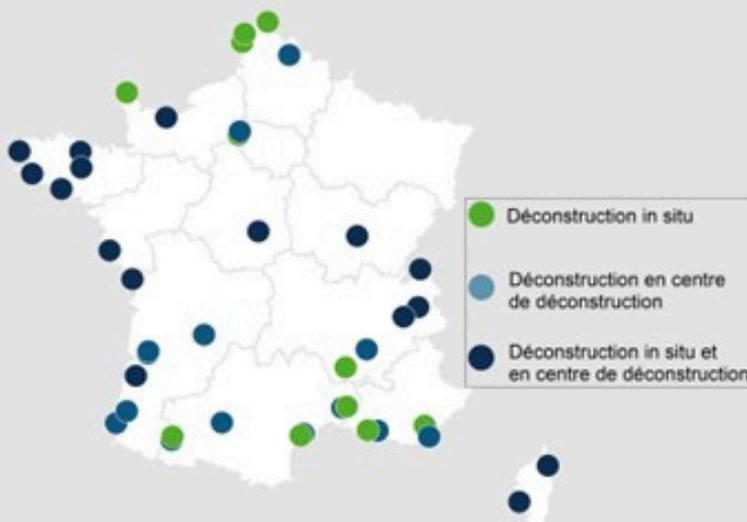
(*) Nombre calculé sur la base du taux de collecte sur le millésime (= 22,5%) et du nombre d'unités collectés en saison 2022-2023 (= 1683 unités)

TRAITEMENT

- ➔ Taux de valorisation matière ou énergétique : **75,60 %**
↳ +1,1 % par rapport à la saison 2021-2022
- ➔ Taux de recyclage : **45,90 %**
↳ +2,2 % par rapport à la saison 2021-2022
- ➔ Nombre d'opérateurs de traitement : **45**

➔ Pas de données régionales disponibles sur le traitement

➔ Nombre d'opérateurs de traitement : **6**



Partenaires pour la déconstruction des déchets, par type de prestation

Sources

- ➔ Matrice « Rudologia » 2022-2023 des indicateurs de la filière REP « Mobil-home », Eco Mobil-Home : [non consultable en ligne](#)
- ➔ Rapport d'activité 2019-2020, Eco Mobil-Home (données d'historique) : https://ecomobilhome.fr/wp-content/uploads/2018/08/ECOMH20_19_20_20-SD.pdf
- ➔ Rapport d'activité 2021-2022, Eco Mobil-Home (données d'historique) : https://ecomobilhome.fr/wp-content/uploads/2018/08/ECOMH_RapportAnnuel21_22.pdf
- ➔ Site internet d'Eco Mobil-Home, Eco Mobil-Home : <https://ecomobilhome.fr/nos-partenaires-pour-la-deconstruction-et-la-valorisation-des-dechets/>

Textiles, Linge de maison, Chaussures

Re_fashion

- 1 éco-organisme à but non lucratif
- Agréments :
 - ➔ 2019-2022
 - ➔ 2023-2028

- Déchets pris en charge :
 - ➔ les déchets de textiles, linge de maison et chaussures

Objectifs de la filière

Objectifs nationaux – Agrément 2019-2022

2019

Taux de collecte (% des quantités mises en marché)	50% (ou 300 kt ou 4,6 kg/hab)
Objectif de maillage moyen pour l'atteinte de l'objectif de collecte	1 PAV pour 1 500 habitants
Taux minimal de valorisation (% des quantités triées)	95%
Taux maximal d'élimination (% des quantités triées)	2%

Pas d'objectif fixé par un cahier des charges entre 2020 et 2023.

Objectifs nationaux – Agrément 2023-2028

2024

2025

2026

2027

2028

Taux de collecte (% de la moyenne des quantités mises en marché les 3 années précédentes)	-	-	-	-	60%
Augmentation minimale des quantités collectées pour atteindre l'objectif précédent (par rapport à 2022)	+ 20 kt	+ 45 kt	+ 75 kt	+ 110 kt	+ 148 kt
Taux de recyclage global (% des quantités collectées et triées mais non réutilisées ou réemployées)	70%	70%	70%	80%	80%
Taux de recyclage minimal spécifique aux TLC intégrant au moins 90% de fibre synthétique plastique (% des quantités collectées et triées mais non réutilisées ou réemployées)	-	50%	50%	50%	90%
Taux global de valorisation (% des quantités collectées)	au plus 0,5% d'élimination				
Taux de réparation « hors garantie »	-	-	-	-	+35% par rapport à 2019
Quantité réemployée/réutilisée	120 000 t/an				
Taux de TLC devant être réemployés ou réutilisés à moins de 1 500 km du lieu de collecte	8%	8%	8%	15%	15%

L'ORDECO est financé par :

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

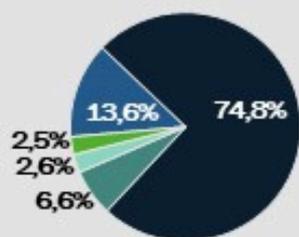
➔ 826 935 t mises en marché
➔ 6 500 metteurs en marché

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

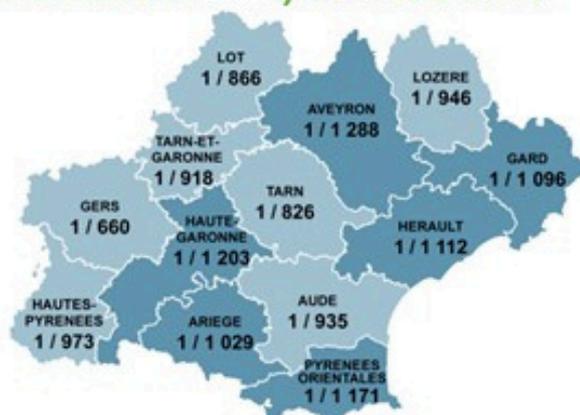
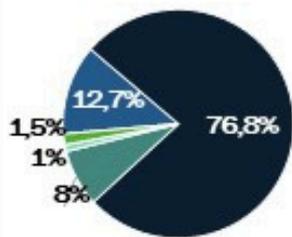
➔ 47 406 points d'apport volontaire soit 1/1 412 habitants

➔ 5 644 points d'apport volontaire soit 1/1 051 habitants



■ Association ■ Conteneur ■ Déchèterie ■ Dépôt ponctuel ■ Boutique

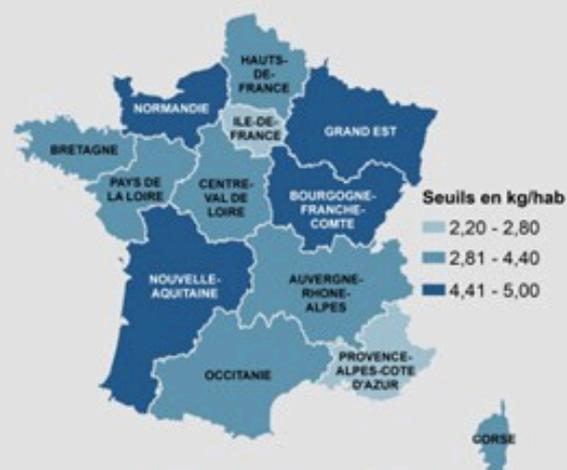
Typologie des points d'apport volontaire



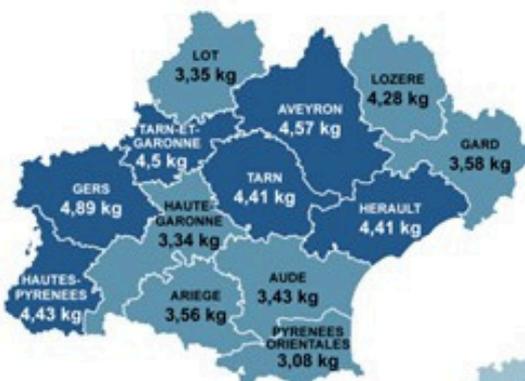
Nombre d'habitants desservis par un point d'apport volontaire

➔ 251 927 t collectées soit 3,76 kg/hab

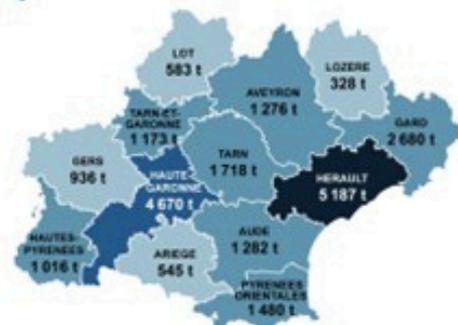
➔ 22 875 t collectées soit 3,86 kg/hab



Ratios de collecte par région



Ratios de collecte par département d'Occitania



Quantités collectées par département d'Occitania



2017 2018 2019 2020 2021 2022

Evolution annuelle des quantités collectées et des ratios de collecte en France



2017 2018 2019 2020 2021 2022

Evolution annuelle des quantités collectées et des ratios de collecte en Occitania

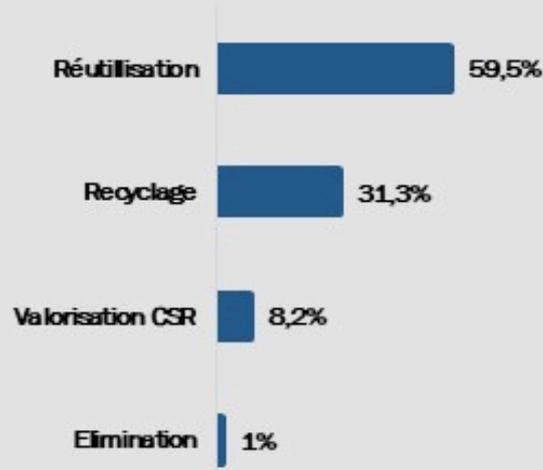
➔ 509 collectivités conventionnées

➔ 55 collectivités conventionnées soit 83% de la population régionale couverte

Une « collectivité conventionnée » : c'est une collectivité qui a signé une convention avec Refashion et peut ainsi bénéficier, sous conditions, d'un soutien à la communication de 0,10€/habitant

TRAITEMENT

➔ 187 609 t triées
dans 67 centres de tri conventionnés
(52 en France – 15 en Europe)



Destinations de traitement en sortie des centres de tri

➔ 14 465 t triées
dans 5 centres de tri conventionnés



Les centres de tri textiles conventionnés en Occitanie et limitrophes à la région

Pas de données régionales disponibles sur les destinations de traitement en sortie des centres de tri conventionnés

Le différentiel entre tonnage collecté et trié s'explique par :

- Les tonnages cédés à des opérateurs de tri non-conventionnés
- Les textiles et chaussures de bonne qualité adressées directement en réemploi en France et dans les pays limitrophes
- Les déchets de collecte (textiles souillés ou humides, erreurs de dépôts)

En plus de ces raisons historiques, la baisse du niveau de tri en 2022 s'explique également par un incendie ayant détruit les installations d'un des opérateurs de tri « Le Relais », ainsi que des difficultés d'accès aux gisements pour certains opérateurs hors France. »

Source : Rapport d'activité Refashion 2022

Sources

- ➔ Rapport d'activité 2022, Refashion : <https://refashion.fr/pro/sites/default/files/rapport-etude/REFASHION-RA22-WEB.pdf>
- ➔ Extranet Refashion : <https://extranet.refashion.fr/fr/>

Emballages ménagers et papiers graphiques



- 3 éco-organismes à but non lucratif
- Agrément actuel :
 - 2017-2022 pour les 3 éco-organismes
 - Prolongation d'un an jusqu'en 2023 puis 2024
 - 2024 -2029 pour les 3 éco-organismes

- Déchets pris en charge : **emballages ménagers et imprimés papiers**

- ➔ **Les emballages ménagers** quelque soit le lieu de consommation des ménages, à domicile ou hors domicile.
- ➔ **Les imprimés papiers** à l'exception des livres, émis, y compris à titre gratuit, par des donneurs d'ordre ou pour leur compte et les papiers à usage graphique, à destination des utilisateurs finaux qui produisent des déchets ménagers et assimilés.

Objectifs de la filière

➔ Objectifs de réduction

	2025	2030
Mises sur le marché des emballages ménagers	-	- 15% par rapport à 2010
Production de déchets des bouteilles pour boissons en plastique à usage unique	-	- 50% par rapport à 2018
Déchets des emballages ménagers en plastique à usage unique	- 20% par rapport à 2018 (dont au moins 50% obtenus par réemploi ou réutilisation)	

➔ Objectifs de réemploi

	2024	2025	2026	2027
Mises sur le marché d'emballages réemployés	6 % (CA > 50M €)	5 % (20 < CA < 50M €) 7 % (CA > 50M €)	5 % (CA < 20M€) 7 % (20 < CA < 50M €) 8 % (CA > 50M €)	10 %

➔ Objectifs de recyclage

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Collecte pour recyclage des bouteilles en plastique pour boisson	-	-	-	77 %	-	-	-	90 %
Recyclage des imprimés papiers et papiers à usage graphique	-	-	66 %	67 %	68 %	69 %	69 %	70 %
Recyclage de l'acier	-	-	78 %	80 %	81 %	82 %	83 %	84 %
Recyclage de l'aluminium	-	-	42 %	50 %	52 %	54 %	56 %	58 %
Recyclage du papier/carton	-	-	68 %	75 %	77 %	79 %	81 %	83 %
Recyclage du papier carton complexé	-	-	61 %	69 %	71 %	72 %	74 %	76 %
Recyclage du plastique	-	-	40 %	50 %	51 %	52 %	53 %	54 %
Recyclage du verre	-	-	78 %	80 %	82 %	84 %	86 %	88 %
Recyclage de tous les emballages	-	75%*	63%*	65%	66%	67%	68%	69%

* La méthode de calcul du taux de recyclage a changé entre 2023 et 2024 :

En 2023, le taux était calculé à partir des tonnages sortant des centres de tri et orientés vers des filières de recyclage alors qu'à partir de 2024 le calcul se base sur la méthode européenne harmonisée, excluant les quantités qui ne sont pas effectivement transformées en matière recyclée.

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

- ➔ **5 602 kt** d'emballages ménagers **mis en marché** (+ 3,4 % par rapport à 2021)
- ➔ **1 083 kt** d'imprimés papiers **mis en marché** (- 18,33 % par rapport à 2021)

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

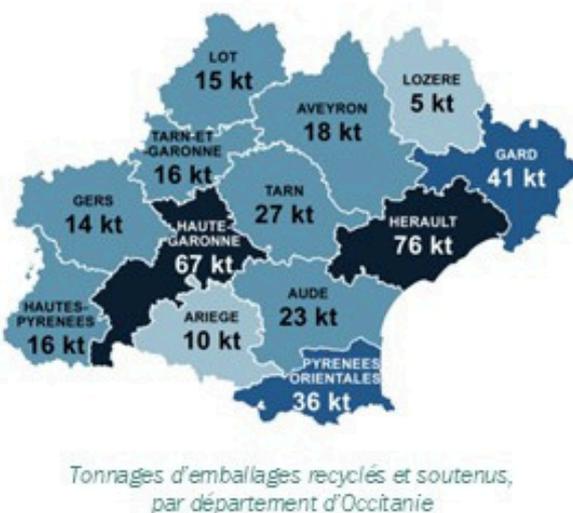
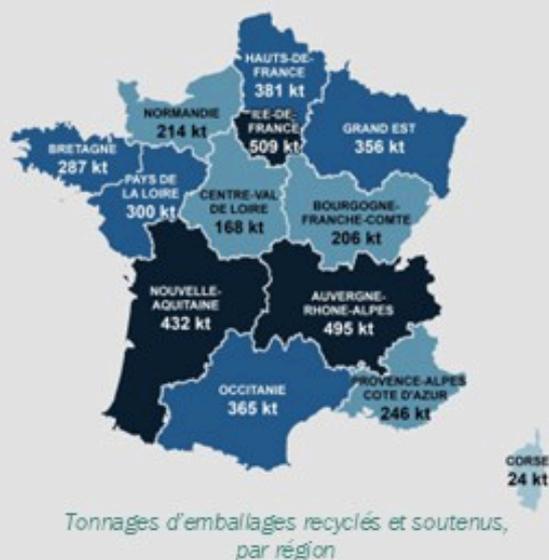
Pas de données suivies par les éco-organismes

TRAITEMENT

EMBALLAGES MENAGERS

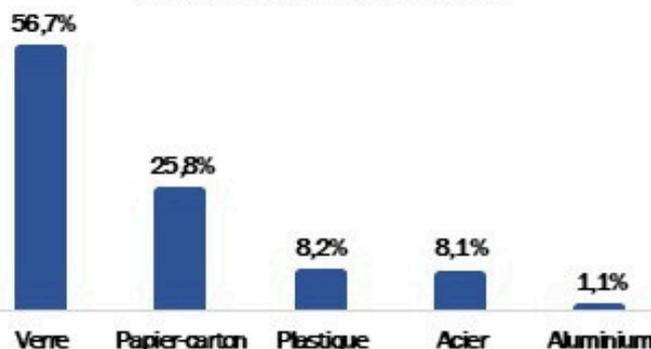
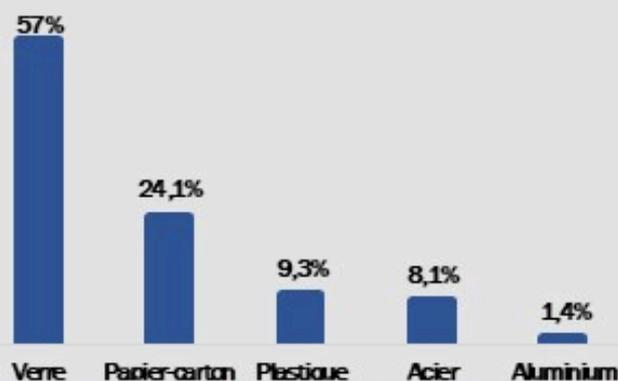
- ➔ **4 030 kt** d'emballages **recyclés soutenus** soit **59,3 kg/hab**

- ➔ **365 kt** d'emballages **recyclés soutenus** soit **60,7 kg/hab**



- ➔ **Taux de recyclage : 71,9%** (+0,9% par rapport à 2021)

Pas de données régionales disponibles sur le taux de recyclage (car pas de donnée régionale disponible sur la mise en marché)



TRAITEMENT (suite)

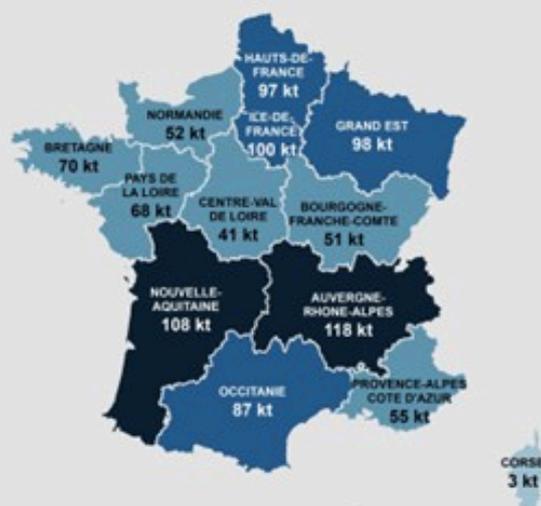
IMPRIMES PAPIERS

➔ 955 kt d'imprimés papiers recyclés soutenables soit 14 kg/hab



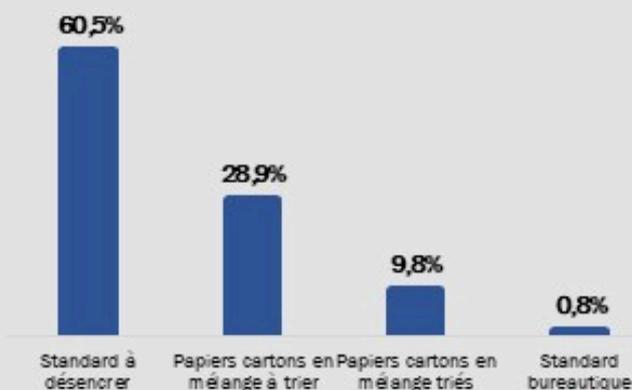
2020 2021 2022

Evolution annuelle des tonnages de papiers recyclés et soutenables, en France



Tonnages de papiers recyclés et soutenables, par région

➔ Taux de recyclage : 63,6% (+3,5% par rapport à 2021)



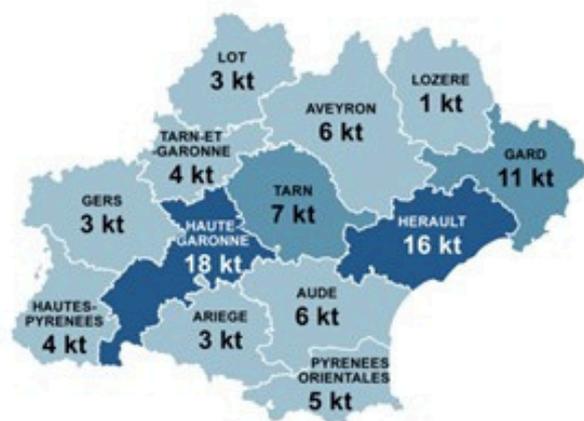
Répartition, par type, des papiers recyclés et soutenables, en France

➔ 87 kt d'imprimés papiers recyclés soutenables soit 14,3 kg/hab



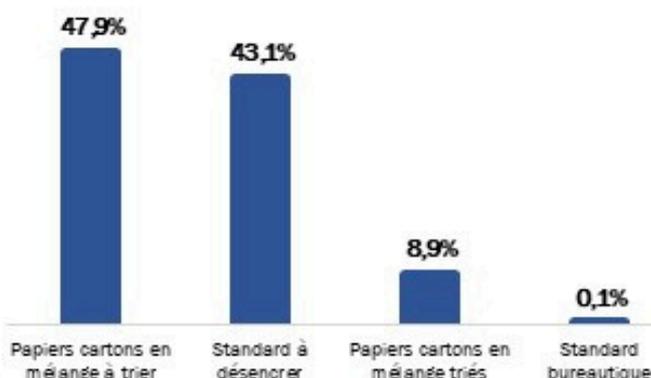
2020 2021 2022

Evolution annuelle des tonnages de papiers recyclés et soutenables, en Occitanie



Tonnages de papiers recyclés et soutenables, par département d'Occitanie

Pas de données régionales disponibles sur le taux de recyclage (car pas de donnée régionale disponible sur la mise en marché)



Répartition, par type, des papiers recyclés et soutenables, en Occitanie

Sources

- ➔ Mémo des REP - Données 2022, ADEME : <https://librairie.ademe.fr/collection/7232-memo-des-rep-donnees-2022.html>
- ➔ Les filières REP : Emballages ménagers et papiers graphiques (EMPAP), ADEME : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-EMPAP>
- ➔ Tableau de bord des indicateurs « Emballages ménagers », ADEME (données de 09/2024) : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-EMBM/tableau-de-bord>
- ➔ Infographie « Emballages ménagers : données 2022 », ADEME : <https://librairie.ademe.fr/7511-emballages-menagers-donnees-2022-infographie.html>
- ➔ Tableau de bord des indicateurs « Papiers graphiques », ADEME (données extraites de 09/2024) : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-PAP/tableau-de-bord>
- ➔ Infographie « Papiers graphiques : données 2021 », ADEME : <https://librairie.ademe.fr/7499-papiers-graphiques-donnees-2021-infographie.html>

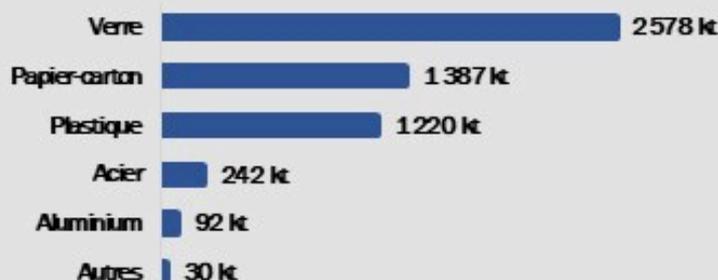
* Les chiffres des éco-organismes CITEO et ADELPHÉ sont traités ensemble car ils font l'objet d'un rapport annuel commun. En effet, si ADELPHÉ demeure bien un éco-organisme distinct, il constitue aussi une filiale de CITEO.

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ **5 549 kt** d'emballages ménagers **mis en marché**
(+2,6% par rapport à 2021)



Répartition des tonnages d'emballages mis sur le marché, par matériau

➔ **1 717 kt** d'imprimés papiers **mis en marché**
(+3,8% par rapport à 2021)

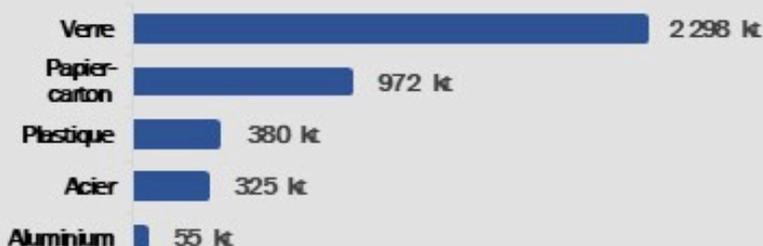
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

Pas de données suivies par l'éco-organisme

TRAITEMENT

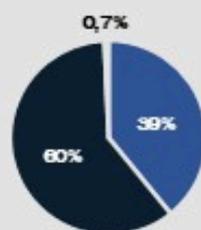
➔ **4 030 kt** d'emballages ménagers **recyclés**
(+4,7% par rapport à 2021)



Répartition des tonnages d'emballages recyclés, par matériau

➔ **Taux de recyclage : 65,5 %** (+1% par rapport à 2021)

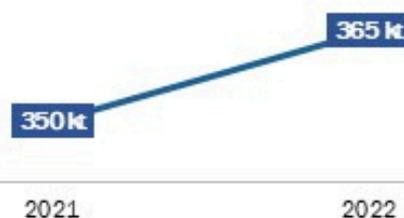
➔ **1 030 kt** d'imprimés papiers **recyclés**
(+2,5% par rapport à 2021)



Répartition des tonnages de papiers recyclés, par type

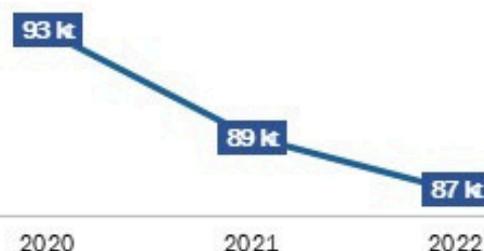
➔ **Taux de recyclage : 60 %** (-1% par rapport à 2021)

➔ **365 kt*** d'emballages **recyclés soutenus**
soit 60,7 kg / hab



Evolution annuelle des tonnages d'emballages recyclés et soutenus

➔ **87 kt*** d'imprimés papiers **recyclés soutenables**
soit 14,3 kg / hab



Evolution annuelle des tonnages de papiers recyclés et soutenables

* Reprise des données régionales 2022 de la filière (tout éco-organisme) confondu car seule la filiale CITEO est implantée en Occitanie.

Sources

➔ Rapport d'activité 2022, Citeo et Adelphe : <https://www.adelphe.fr/sites/default/files/Documents/2024-04/citeo-rapport-activite-2022.pdf>

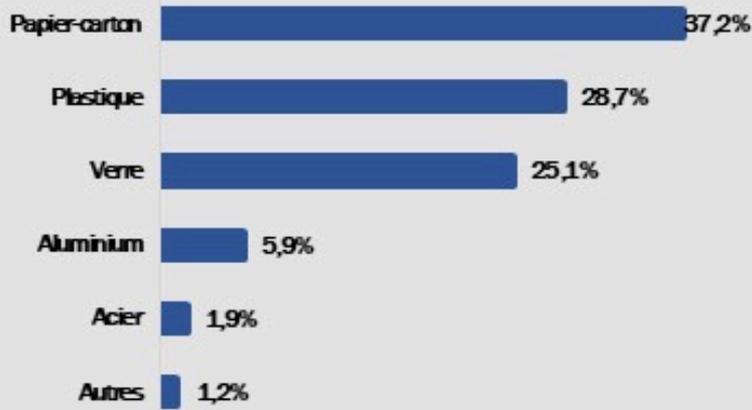
➔ Infographie « chiffres clés 2022 », Citeo et Adelphe : <https://notre-impact.citeo.com/2022-09-FicheA5-Chiffres-clés-2022-WEB.pdf>

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 53 kt d'emballages ménagers mis en marché
(+490,11%* par rapport à 2021)



Répartition des emballages mis sur le marché, par matériau

* LEKO est passé en 2021 de 853 adhérents à 80 998 fin 2022 soit une hausse de plus de 7 000 % du nombre d'adhérents ce qui explique logiquement la hausse des tonnages.

Pas d'agréments en Occitanie

COLLECTE

Pas de données suivies par l'éco-organisme

TRAITEMENT

Pas de données nationales disponibles

Pas d'agréments en Occitanie

Sources

Dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en auto-traitement



- 1 éco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 2023 à 2028

- Déchets pris en charge : **déchets d'activité de soins à risques infectieux générés par les activités de soins des patients en auto-traitement (DASRI-PAT)**
- ➔ **Inclut** 12 catégories de dispositifs médicaux sans électronique (*aiguille, cathéter, autopiqueur, etc*) et 2 catégories de dispositifs médicaux avec électronique (appelés « e-DASRI »)
- ➔ **Exclut** les « déchets mous » (*pensements, compresses, etc*) et les déchets des professionnels de santé

Objectifs de la filière

	2023	2025	2028
Objectifs de collecte des DASRI	82%	85%	-
Objectifs de collecte des e-DASRI	50%	55%	60%
Objectifs de recyclage des e-DASRI	-	60%	70%

Chiffres clés de la filière – Données 2022

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

- ➔ **1,380 milliards de dispositifs médicaux** mis en marché (-0,46% par rapport à 2021)



2019 2020 2021 2022 2023

Evolution annuelle des quantités mises en marché (en milliard d'unités)

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

- ➔ **20 445 points de collecte**

- ➔ **1 993 points de collecte**



Répartition des points de collecte par type

- ➔ **1 opérateur de collecte DASRI : Clikeco**

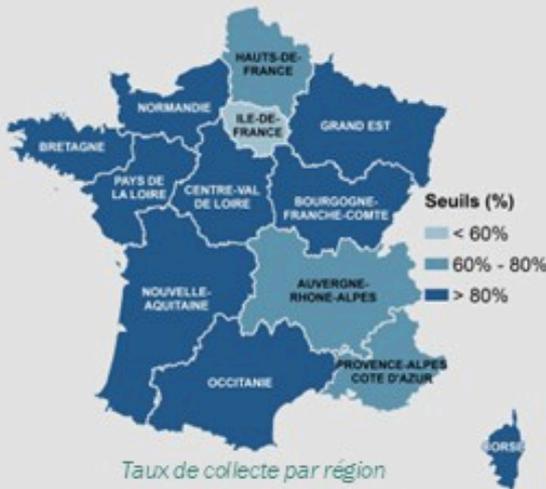
COLLECTE (suite)

➤ 983 t nettes (hors contenants) collectés soit 13,7 g/hab/an

➤ Représente 82% des tonnages de DASRI-PAT mis en marché



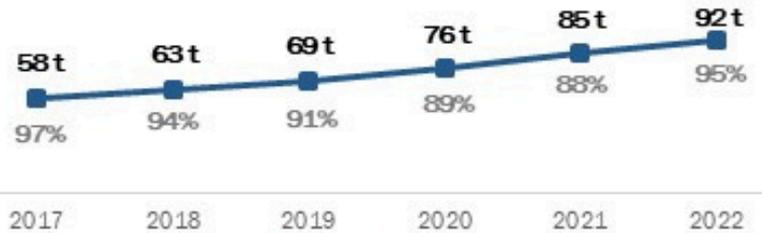
Quantités collectées et taux de collecte



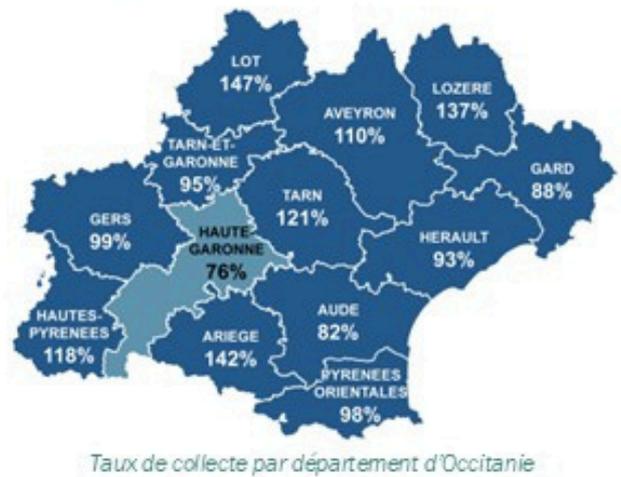
➤ 15 t de e-DASRI collectés (lors de la première collecte en juillet 2022)

➤ 92 t nettes (hors contenants) collectés soit 15,1 g/hab/an

➤ Représente 95% des tonnages de DASRI-PAT mis en marché sur le territoire



Quantités collectées et taux de collecte

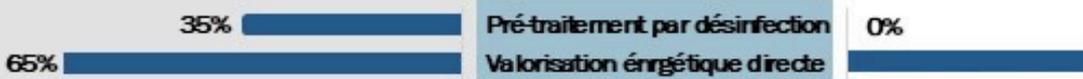


TRAITEMENT

➤ 1 822 t brutes (y compris contenants) traités



Evolution annuelle des tonnages traités



➤ 177 t brutes (y compris contenant) traités

Pas de données régionales disponibles avant 2021



Evolution annuelle des tonnages traités

Répartition par type de traitement en Occitanie



- Après désinfection, les déchets sont envoyés soit en valorisation énergétique soit en stockage.
- Les DASRI non pré-traités par désinfection sont envoyés obligatoirement en valorisation énergétique.

➤ Les e-DASRI sont recyclés par « DASTRI LAB » (situé proche de Besançon)

Sources

- Tableau de bord des indicateurs « DASRI-PAT », ADEME (données consultées en 09/2024) : <https://fileres-rep.ademe.fr/fileres-REP/filiere-DIS-P-M-ED/tableau-de-bord>
- Présentation DASTRI des résultats régionaux - 09/10/2023 : non consultable en

Médicaments non utilisés

CYCLA MED

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

- 1 éco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 2022-2027

- Déchets pris en charge : **les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain**

Objectifs de la filière

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux de recyclage national	70%	70%	70%	70%	70%	70%

Chiffres clés de la filière – Données 2022

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 2 916 millions d'unités mises en marché

➔ 272 millions d'unités mises en marché

➔ Représente 9% de la mise sur le marché au national

COLLECTE

➔ 20 721 pharmacies soit 3,1 pharmacies pour 10 000 habitants

➔ 1 947 pharmacies



Répartition des pharmacies partenaires par régions (hors Outre-mer)

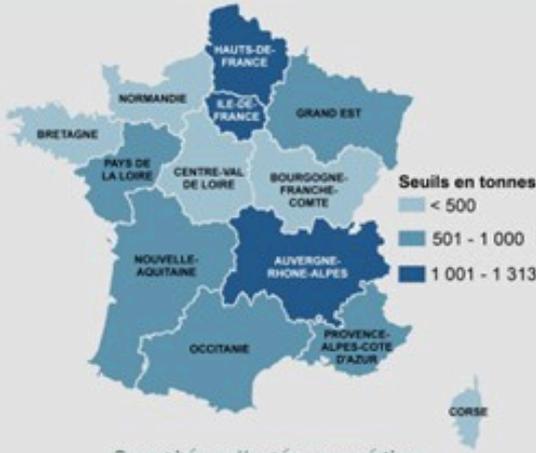
Pas de données départementales disponibles

➔ 191 grossistes-répartiteurs

➔ 15 grossistes-répartiteurs

Les grossistes-répartiteurs distribuent des réceptacles de collecte Cyclamed aux pharmacies, puis les récupèrent pleins. Le traitement s'effectue sur des Unités de Valorisation Énergétique (UVE).

COLLECTE (suite)



Quantités collectées par région

➔ 13 763 t brutes collectées
➔ 9 415 t nettes collectées*

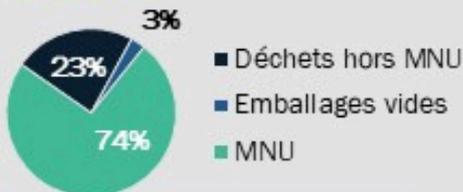
➔ 1 280 t brutes collectées

➔ Représente 9,3% du total brut collecté au national

➔ 900 t nettes collectées*

*Les tonnages nets collectés = tonnages bruts de Déchets Issus des Médicaments (DIM), rapportés par les particuliers en pharmacies - poids des réceptacles de collecte Cyclamed - poids des emballages vides - poids des déchets hors MNU (parapharmacie, compléments alimentaires, produits vétérinaires).

➔ Poids net collecté par habitant : 139 g/hab



Répartition par type de déchets collectés

➔ Taux de collecte : 79,3%

Taux de collecte : Tonnage net collecté MNU / Gisement MNU (hors données emballages à fournir par l'ADEME)

➔ Poids net collecté par habitant : 149,4 g/hab

Données régionales non disponibles concernant la répartition par type de déchets collectés et le taux de collecte

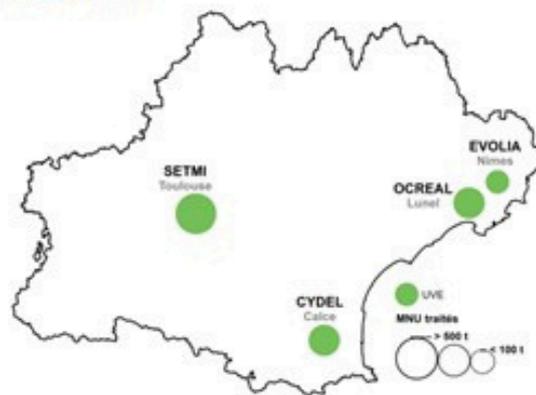
TRAITEMENT

➔ 13 354 t brutes traitées par 60 Unités de Valorisation Energétique (UVE)



Répartition des UVE utilisées pour le traitement des MNU

➔ 1 280 t brutes traitées par 4 Unités de Valorisation Energétique (UVE)



Répartition des UVE d'Occitanie utilisées pour le traitement des MNU

Sources

- ➔ Tableau de bord des indicateurs « Médicaments non utilisés », ADEME (données consultées en 09/2024) <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/#liere-MNU/tableau-de-bord>
- ➔ Rapport d'activité 2022 - Cyclamed <https://www.cyclamed.org/documents/officials/>
- ➔ Open data ADEME : https://data.ademe.fr/datasets?topics=k_TG4v_rIZ

Produits chimiques usuels et ménagers



- Eco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 2022-2027

- Déchets pris en charge :
 - ➔ les produits chimiques usuels et ménagers (catégories 3 à 10)
 - ➔ les Artides de Bricolage et de Jardinage (ABJ) pour la partie Outillages du Peintre depuis février 2022

Objectifs de la filière

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Taux de collecte régional			0,6 kg/hab	0,6 kg/hab	0,6 kg/hab	0,6 kg/hab
Taux de valorisation énergétique national ¹	90%	90%	90%	90%	90%	90%
Taux de recyclage national	–	5%	5%	5%	5%	5%

¹ Le taux de valorisation = Tonnages en valorisation énergétique / Tonnages collectés - tonnages recyclés

Chiffres clés de la filière – Données 2022

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

- ➔ 4 798 471 t mises en marché
- ➔ 703 metteurs en marché

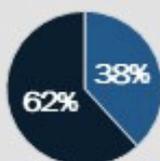
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

- ➔ 3 534 points d'apport volontaire



Nombre de points d'apport volontaire par région



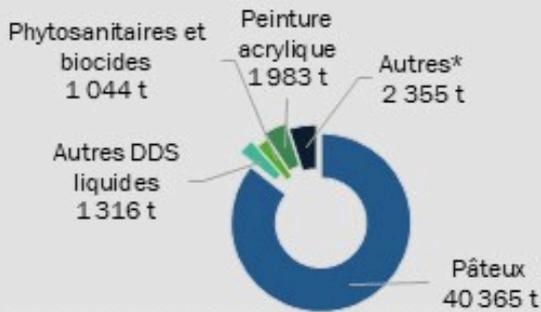
Typologie des points d'apport volontaire

Pas de donnée régionale disponible car erreur dans les données transmises par l'ADEME

COLLECTE (suite)

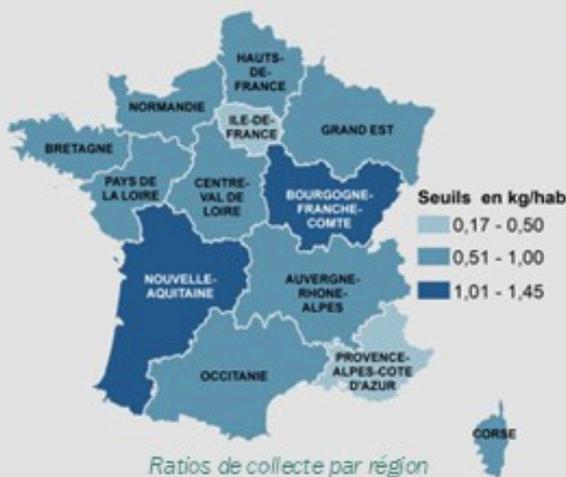
➔ 47 064 t collectées

➔ 4 567 t collectées soit 0,8 kg/hab



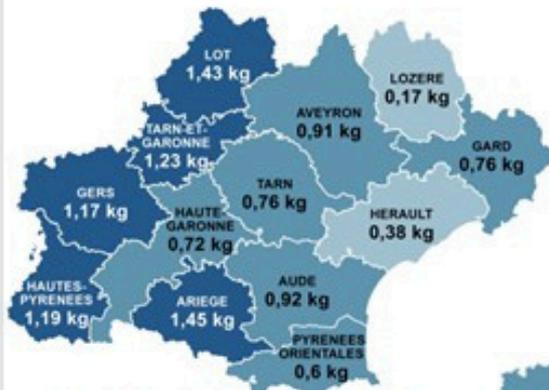
* Autres : bidons vides de combustibles de chauffage, peinture acrylique, aérosols, filtres à huile, comburants, acides, bases

Typologie des déchets collectés

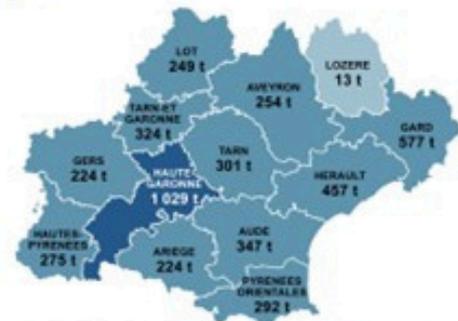


Ratios de collecte par région

Pas de données régionales disponibles concernant la typologie des déchets collectés



Ratios de collecte par département d'Occitanie



Quantités collectées par département d'Occitanie

Pas de données régionales disponibles concernant l'évolution des quantités collectées



2018 2019 2020 2021 2022

Evolutions annuelles des quantités collectées

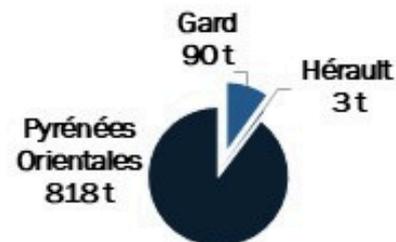
TRAIEMENT

➔ 45 548 t traitées

➔ 912 t traitées



Répartition par grand type de traitement



Quantités traitées par département d'Occitanie

Remarque : A la connaissance de l'ORDECO, pas de valorisation énergétique de déchets dangereux dans ces départements. A quoi correspondent ces informations ?

Sources

- ➔ Tableau de bord des indicateurs « Produits chimiques de catégories 3 à 10 », ADEME (données consultées en 09/2024) : <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/filieres-PCHIM/tableau-de-bord/cat310>
- ➔ Open data ADEME : [Données - Portail open data de l'ADEME](#)
- ➔ Rapport d'activité 2022 - EcoDDS : <https://www.calameo.com/read/004447433cb5d1c2aec5>

Déchets d'éléments d'ameublement



ecomaison



VALDELIA

- 2 éco-organismes à but non lucratif
- Agréments :
 - 2018-2023
 - 2024-2029

- Déchets pris en charge :

➤ **les déchets de biens meubles et leurs composants** dont la fonction principale est de contribuer à l'aménagement d'un lieu d'habitation, de commerce ou d'accueil du public en offrant une assise, un couchage, du rangement, un plan de pose ou de travail, ou en apportant une décoration des murs, sols et fenêtres avec des produits finis amovibles à base de textiles naturels ou synthétiques, ainsi que leurs accessoires, quels que soient les matériaux qui les composent.

➤ Agrément de l'éco-organisme VALOBAT sur la filière DEA à partir de fin 2023.

Objectifs de la filière

Objectifs nationaux – Agrément 2018-2023

	2021	2022	2023
Taux de collecte (% des quantités mises en marché)		-	40%
Taux de valorisation (% des quantités collectées)		90%	-
Taux de réutilisation/recyclage (% des quantités collectées)		50%	-
DEA mis à disposition des acteurs de l'ESS (% des quantités collectées)		1,5%/an pour les DEA des ménages 5%/an pour les autres DEA → permettant un taux de réutilisation de 60% des DEA mis à disposition	
Taux d'incorporation de bois issu de DEA recyclé dans les EA composés de panneaux de particules	12%	15%	20%

Objectifs nationaux – Agrément 2024-2029

	2024	2026	2028
Taux de collecte (% des quantités mises en marché)	45%	48%	51%
Taux de valorisation (% des quantités collectées)	90%	92%	94%
Taux de recyclage (% des quantités collectées)	51%	53%	55%
Progression du nombre de réparation « hors garantie » par rapport à l'année précédente		+7% par an (par rapport à 2019) jusqu'en 2028	
Quantité d'équipement d'ameublement usagés ayant fait l'objet d'une opération de réemploi ou de préparation en vue de la réutilisation soutenue par l'éco-organisme	60 000 t	+10 000 t/an jusqu'en 2028	

Objectif régionalisé – Agrément 2024-2029

	2024	2026	2028
Tonnage collecté en Occitanie	-	114 300 t/an	

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

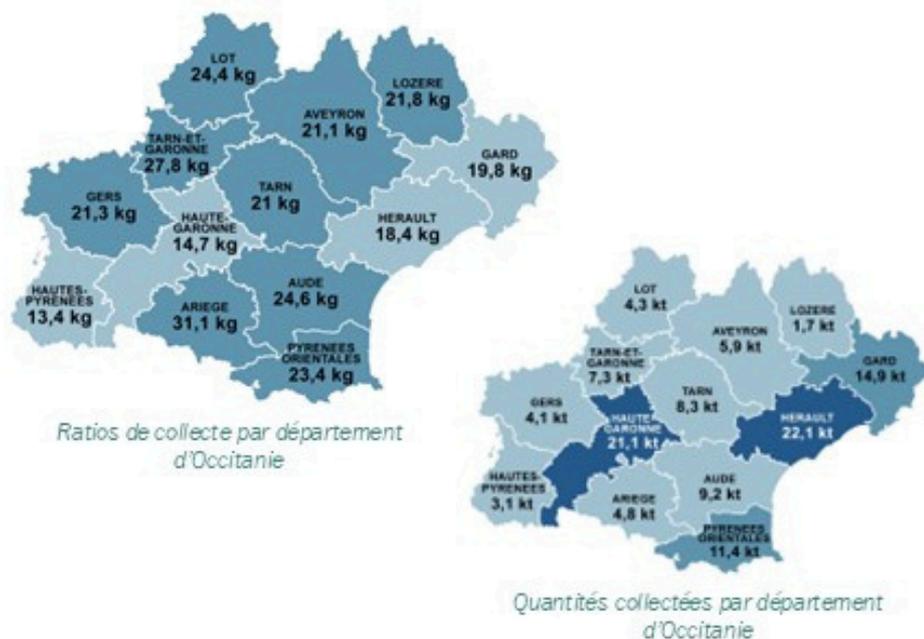
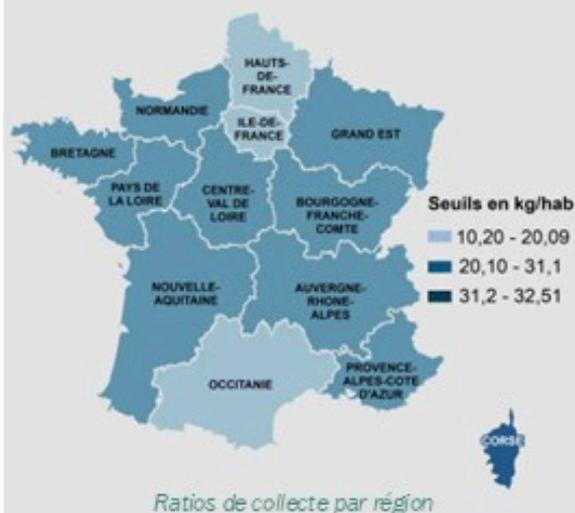
➔ 3 090 kt mises en marché

Pas de données régionales disponibles

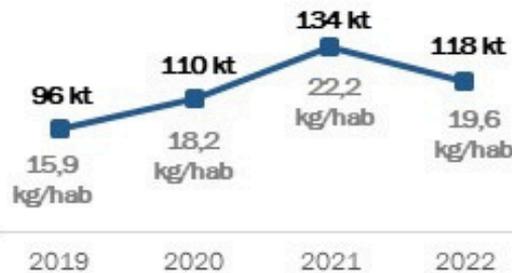
COLLECTE

➔ 1 269 kt collectées selon le registre ADEME soit 18,7 kg/hab

➔ 118 kt collectées selon le registre ADEME soit 19,6 kg/hab



Evolution annuelle des quantités collectées et ratios de collecte en France



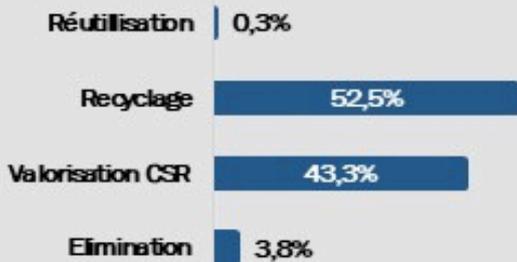
Evolution annuelle des quantités collectées et ratios de collecte en Occitanie

TRAITEMENT

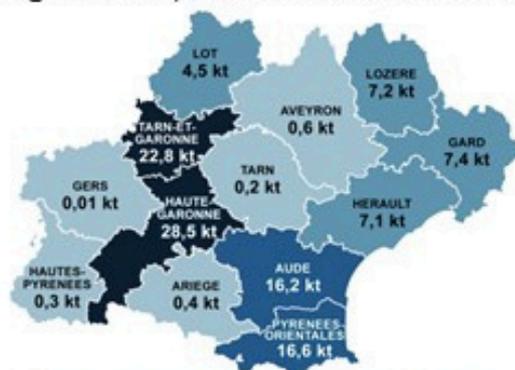
➔ 1 177 kt traitées

➔ 112 kt traitées

Pas de données régionales disponibles concernant les modes de traitement



Répartition par grand type de traitement, en France



Sources

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 2 820 kt mises en marché

➔ Représente 91% des tonnages d'éléments d'ameublement mis en marché

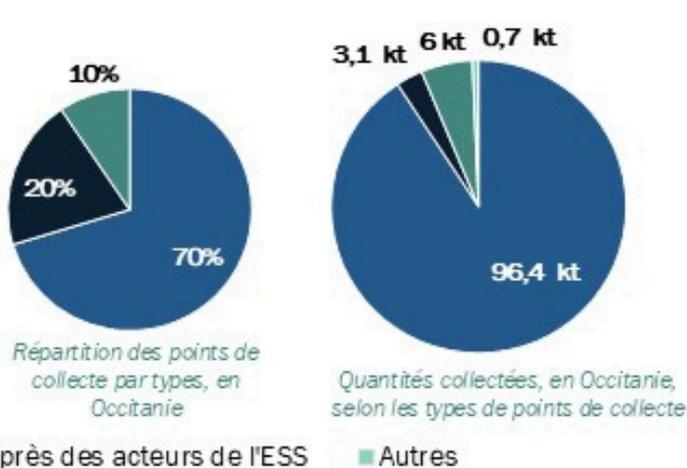
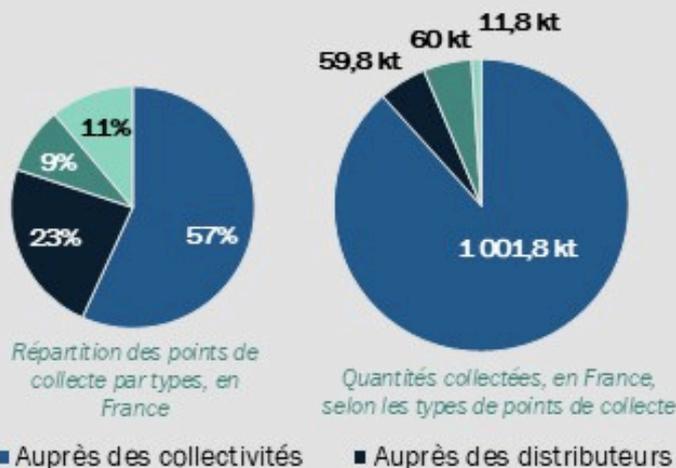
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 1 133 kt collectées
via 6 521 points de collecte

➔ Représente 89% des tonnages de déchets d'éléments d'ameublement collectés

➔ 106 kt collectées
via 664 points de collecte



➔ 646 conventions avec des collectivités locales soit 66 millions d'habitants sous contrat
➔ 509 conventions avec des structures de l'ESS

➔ 51 conventions avec des collectivités locales soit 5,9 millions d'habitants sous contrat
➔ 53 conventions avec des structures de l'ESS

TRAITEMENT



Les acteurs du traitement en Occitanie :

- ➔ 39 opérateurs de logistique
- ➔ 12 préparateurs matière

Sources

- ➔ Rapport d'activité national 2022 - Ecomaison : <https://ecomaison.com/rapport/rapport-dactivite-2022/>
- ➔ Rapport d'activité Occitanie 2022 - Ecomaison : non consultable en ligne
- ➔ Matrice « Rudologica » des indicateurs de la filière REP « DEA », Ecomaison : non consultable en ligne

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 273 kt mises en marché

➔ Représente 8% des tonnages d'éléments d'ameublement mis en marché

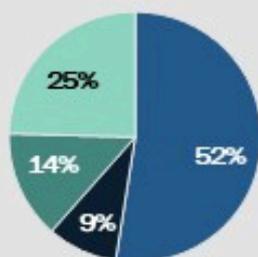
Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 64,5 kt collectées
via 6 521 points de collecte

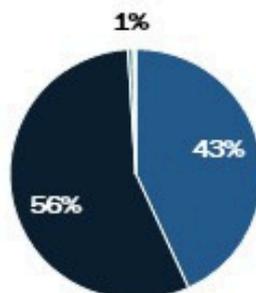
➔ Représente 5% des tonnages de déchets d'éléments d'ameublement collectés

➔ 4 kt collectées
via 33 centres de massification volontaire
et 22 points d'apport volontaire



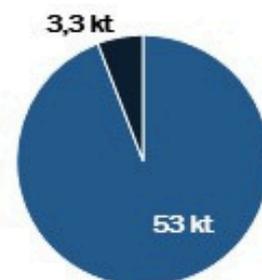
- Collecte détenteurs
- Points d'apport volontaire
- Livraisons/apports directs
- Centres de massification volontaires

Répartition des tonnages, en France, selon le mode de collecte



- Collecte détenteurs
- Points d'apport volontaire
- Livraisons/apports directs
- ESS (<1%)

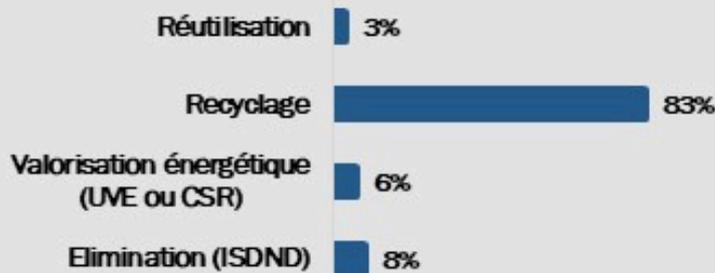
Répartition des tonnages, en Occitanie, selon le mode de collecte



- Quantité collectée à des fins de recyclage
- Quantité collectée à des fins de réutilisation

Répartition des tonnages, en Occitanie, selon la finalité de traitement

TRAITEMENT



Répartition par grand type de traitement, en France

Pas de données régionales disponibles concernant les types de traitement

Les acteurs du traitement en Occitanie :

- ➔ 33 opérateurs de logistique
- ➔ 26 préparateurs matière

Sources

➔ Rapport d'activité 2022 - Valdelia : https://www.valdelia.org/wp-content/uploads/2023/09/Rapport_activite_Valdelia_2022.pdf

➔ Matrice « Rudologia » des indicateurs de la filière REP « DEA », Valdelia : non consultable en ligne

Déchets d'équipements électriques et électronique



- 3 éco-organismes à but non lucratif
- Agréments :
 - ➔ 2022-2027

■ Déchets pris en charge :

➔ les déchets d'équipements électriques et électroniques selon les catégories suivantes :

1. Équipements d'échange thermique
2. Ecrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm²
3. Lampes
4. Gros équipements (au moins une des dimensions extérieures est supérieure à 50 cm)
5. Petits équipements (toutes les dimensions extérieures sont inférieures à 50 cm)
6. Petits équipements informatiques et de télécommunications
7. Panneaux photovoltaïques
8. Cycles et engins de déplacement personnel motorisés

	CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 5	CAT 6	CAT 7	CAT 8
Agréments ECOLOGIC (déchets ménagers et professionnels)	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓
Agréments ECOSYSTEM (déchets ménagers et professionnels)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	✓
Agrément SOREN (déchets ménagers uniquement)	X	X	X	X	X	X	✓	X

4 acteurs sont en système individuel, c'est-à-dire sans contribution à un éco-organisme.

Objectifs de la filière

Agrément 2022-2027

Taux de collecte (% des DEEE produits collectés)

➔ modalité de calcul retenue par CAT 7

À partir de 2024 et jusqu'à la fin de l'agrément

- - - - 85% - - - -

Taux de collecte (% des EEE mis en marché en moyenne les 3 années précédentes)

➔ modalité de calcul retenue par toutes les CAT sauf la 7

- - - - 65% - - - -

À partir de 2024 et jusqu'à la fin de l'agrément

	CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 5	CAT 6	CAT 7	CAT 8
Taux de valorisation (% des quantités collectées)	95%	88%	-	85%	85%	87%	87%	85%
Taux de recyclage (% des quantités collectées)	80%	70%	87%	80%	76%	76%	82%	82%

À partir de 2023 et jusqu'à la fin de l'agrément

Taux de réemploi ou préparation en vue de la réutilisation (% des EEE mis en marché l'année précédente)

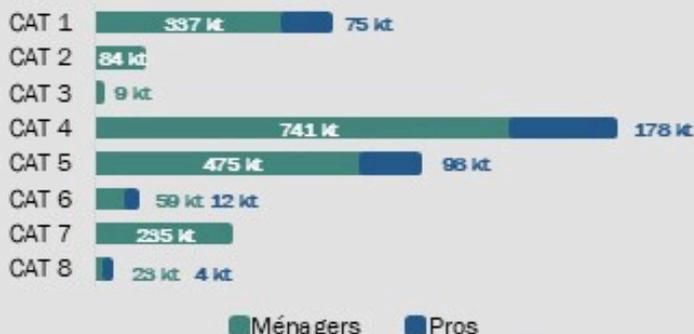
- - - - 2% - - - -

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 2 330 kt mises en marché
 ➔ 14 899 metteurs sur le marché



Pas de données régionales disponibles

Quantités mises sur le marché, par catégorie d'EEE, selon l'utilisateur

COLLECTE

➔ 960 kt collectées soit 14,1 kg/hab

dont 87% produits par les ménages (soit 835 kt et 12,3 kg/hab) et 13% par les professionnels

Source : Tableau de bord ADEME

➔ 81 kt collectées soit 13,5 kg/hab

dont 93% produits par les ménages (soit 75 kt et 12,4 kg/hab) et 7% par les professionnels

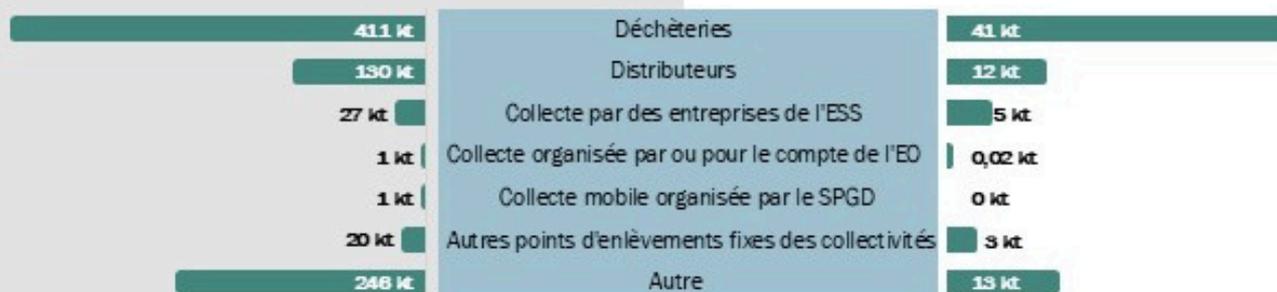
Source : Tableau de bord ADEME



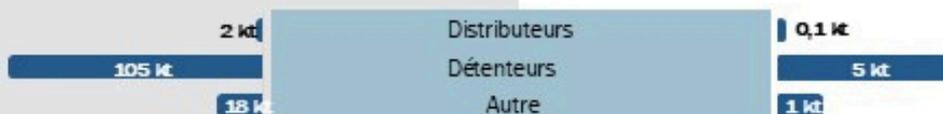
Répartition des DEEE ménagers collectés par type de déchets



Répartition des DEEE professionnels collectés par type de déchets



Répartition des DEEE ménagers par type de collecte

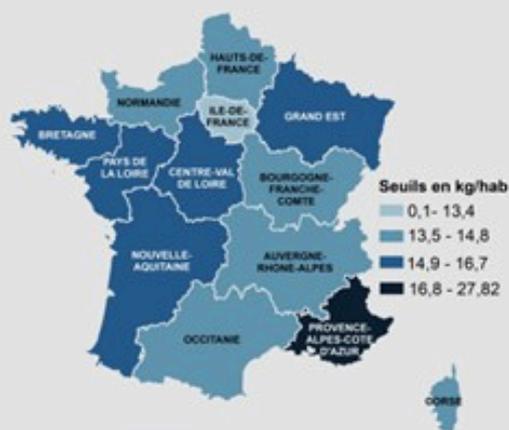


Répartition des DEEE professionnels par type de collecte

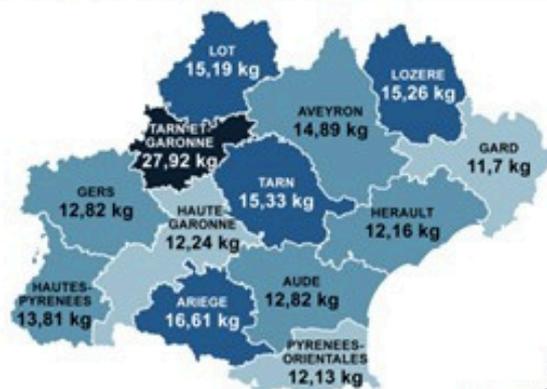
AU NATIONAL

EN OCCITANIE

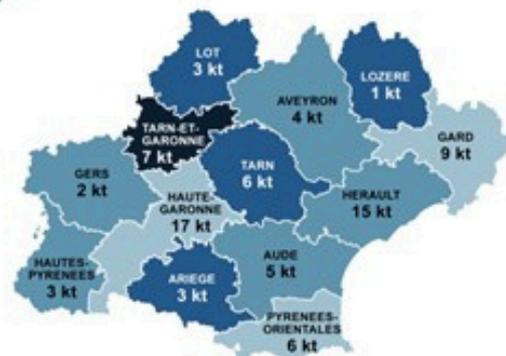
COLLECTE (suite)



Ratios de collecte par région



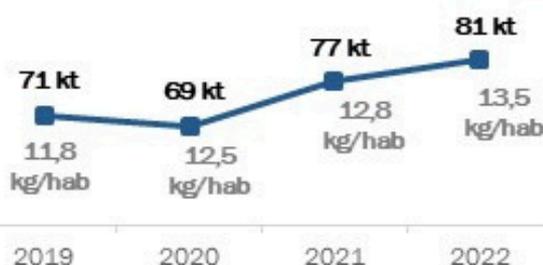
Ratios de collecte par département d'Occitanie



Quantités collectées par département d'Occitanie



Evolution annuelle des quantités collectées et ratios de collecte, en France

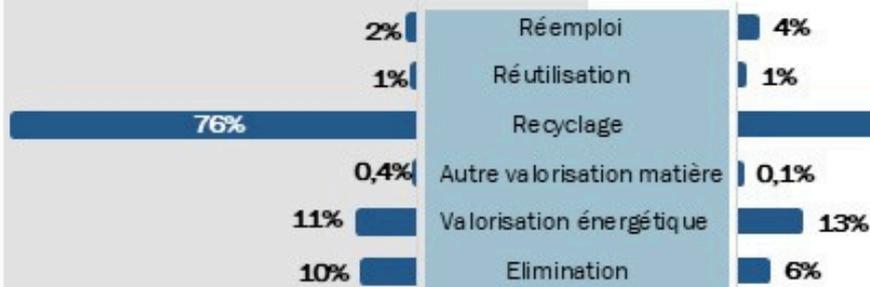


Evolution annuelle des quantités collectées et ratios de collecte, en Occitanie

TRAITEMENT

➔ 947 kt traitées

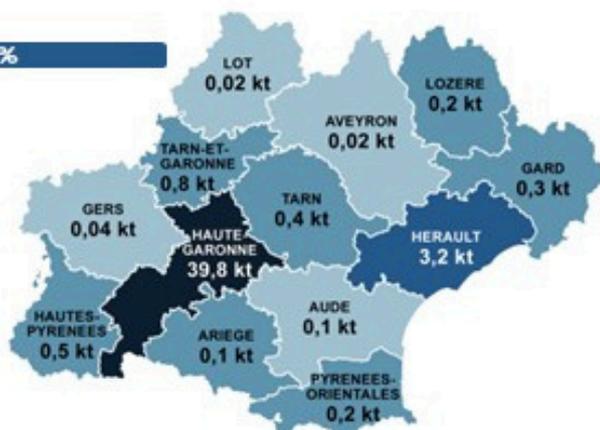
Source : Tableau de bord ADEME



Répartition par grand type de traitement

➔ 46 kt traitées

Source : Tableau de bord ADEME



Quantités traitées par département d'Occitanie

➔ **Traitement des DEEE contenant des fluides frigorigènes :**
 Les opérateurs de démantèlement des DEEE contenant des fluides frigorigènes sont responsables de la récupération de ces fluides. 700 t ont été collectées au niveau national en 2022. Ces données sont suivies par l'Observatoire des gaz fluorés. Pas de détail régional disponible.

Sources

➔ Tableau de bord des indicateurs « DEEE », ADEME (données consultées en 09/2024) : <https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/4/riere-EEE>

➔ Open data ADEME : Données - Portail open data de l'ADEME

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

- ➔ 533 kt mises en marché
- ➔ 431 millions d'unités

➔ Représente 23% des tonnages d'EEE mis sur le marché

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

- ➔ 257 kt collectées

➔ Représente 27% des tonnages de DEEE collectés

Pas de données régionales globales disponibles

Source : Données de l'éco-organisme

DEEE MENAGERS

- ➔ 201 kt de DEEE ménagers collectées soit 2,96 kg/hab

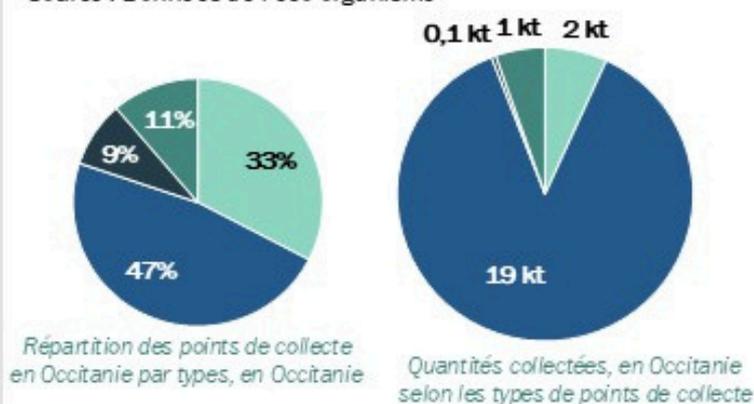
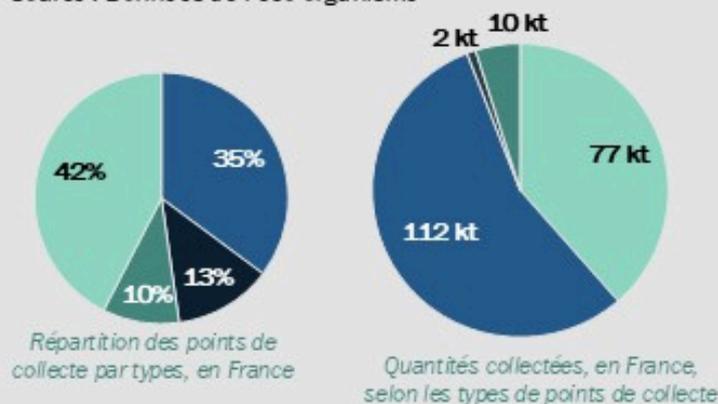
via 4 412 points d'enlèvement

Source : Données de l'éco-organisme

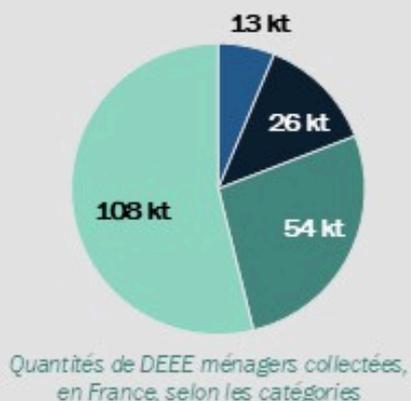
- ➔ 22 kt collectées soit 3,76 kg/habitant

via 478 points d'enlèvement

Source : Données de l'éco-organisme



■ Auprès des collectivités ■ Auprès des distributeurs ■ Auprès des acteurs de l'ESS ■ Autres (ménagers)



■ Ecrans ■ Gros Equipements Froid ■ Gros Equipements Hors Froid ■ Petits Appareils Ménagers

Sources

- ➔ Rapport d'activité 2022 - EcoLogic : <https://www.ecologic-france.com/images/medias/document/22306/Bilan-2022-Resultats-chiffres-EcoLogic.pdf>
- ➔ Matrice « Rudologia » des indicateurs de la filière REP « DEEE », EcoLogic : non consultable en ligne

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

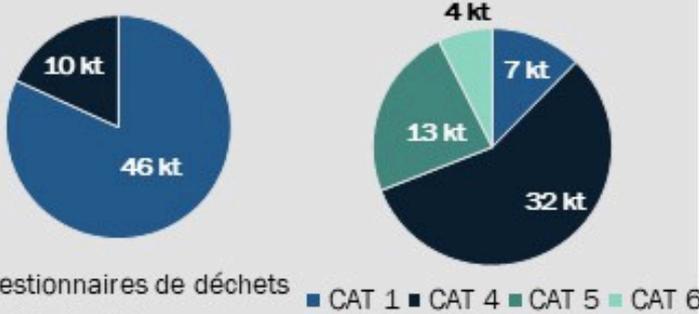
COLLECTE (suite)

DEEE PROFESSIONNELS

➔ 56 kt collectées

via 1 575 points d'enlèvement

Source : Données de l'éco-organisme



- Gestionnaires de déchets
- Autres (pros)
- CAT 1
- CAT 4
- CAT 5
- CAT 6

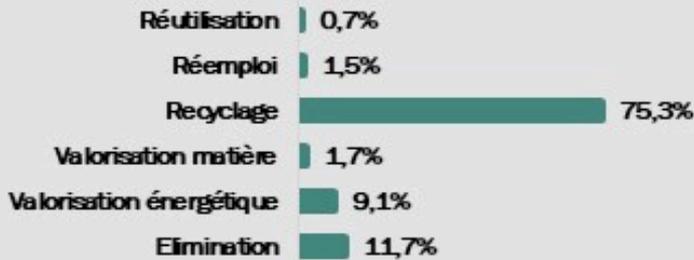
Quantités de DEEE professionnels collectées, en France, selon les types de points de collecte

Quantités de DEEE professionnels collectées selon les catégories

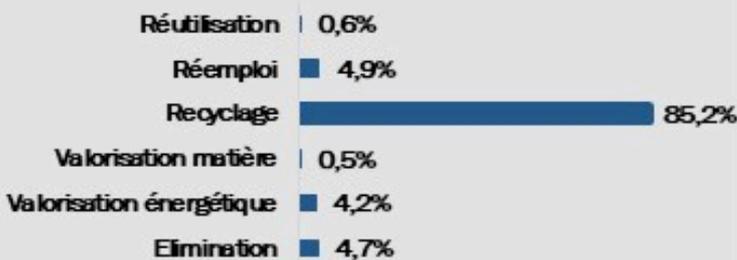
➔ 122 points d'enlèvement

Pas de données régionales disponibles concernant les DEEE professionnels

TRAITEMENT

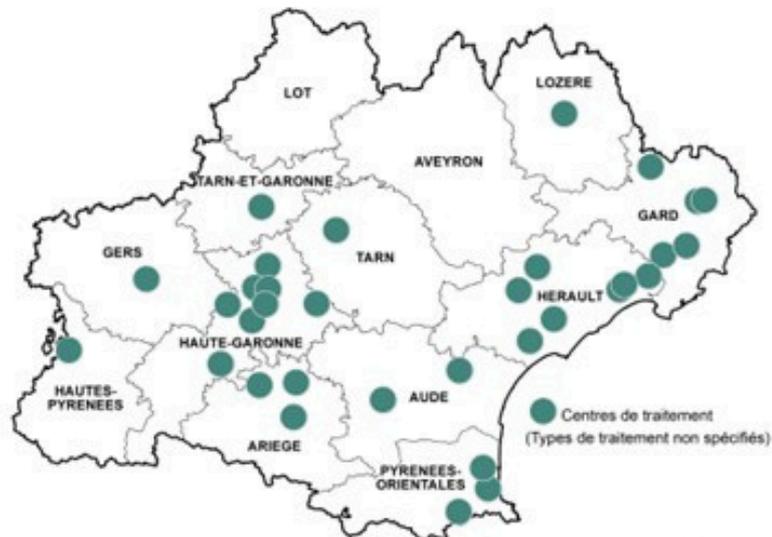


Répartition par grand type de traitement des DEEE ménagers en France



Répartition par grand type de traitement des DEEE professionnels en France

Pas de données régionales disponibles concernant les types de traitement pour l'éco-organisme



Les acteurs du traitement en Occitania (réemploi/réutilisation et autres traitements non distingués)

LE FOND REEMPLOI

➔ 7,2 kt réemployées :

- ➔ 4,3 kt issues des ménages
- ➔ 3 kt issues des professionnels



Quantités de DEEE ménagers et professionnels réemployés en France

Pas de données régionales disponibles

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 1 550 kt mises en marché

➔ Représente 67% des tonnages d'EEE mis sur le marché

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 692 kt collectées

➔ Représente 72% des tonnages de DEEE collectés

Pas de données régionales globales disponibles

Source : Données de l'éco-organisme

DEEE MENAGERS

➔ 626 kt de DEEE ménagers collectées soit 12 kg/hab

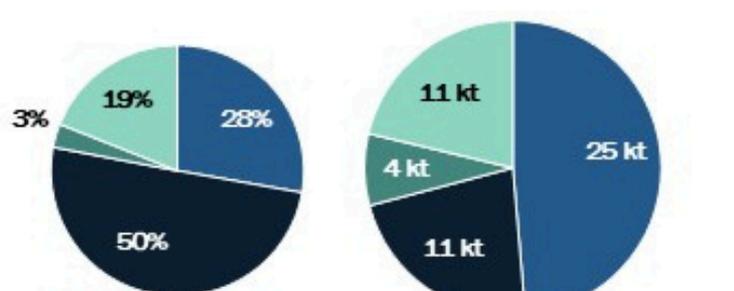
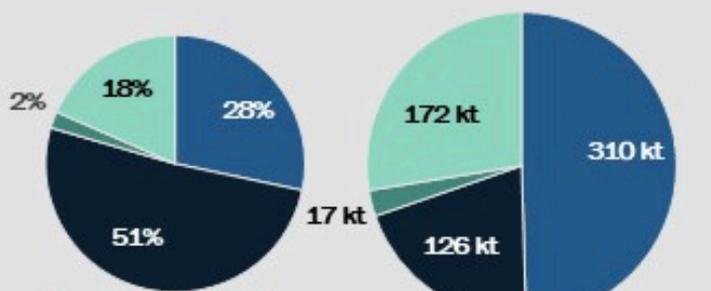
via 11 904 points d'enlèvement

Source : Données de l'éco-organisme

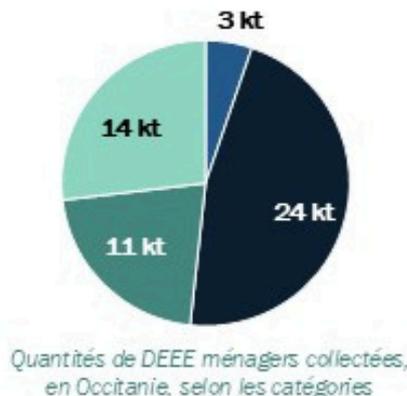
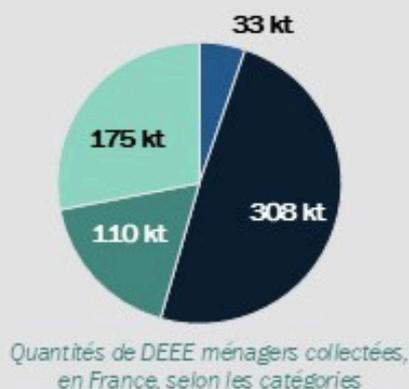
➔ 52 kt collectées soit 11,7 kg/habitant

via 1 155 points d'enlèvement

Source : Données de l'éco-organisme



■ Auprès des collectivités ■ Auprès des distributeurs ■ Auprès des acteurs de l'ESS ■ Autres



■ Ecrans ■ Gros Equipements Froid ■ Gros Equipements Hors Froid ■ Petits Appareils Ménagers

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

COLLECTE (suite)

DEEE PROFESSIONNELS

➔ 67 kt collectées
via 4 948 points de collecte

Source : Données de l'éco-organisme

➔ 5 kt collectées
via 451 points de collecte

Source : Données de l'éco-organisme

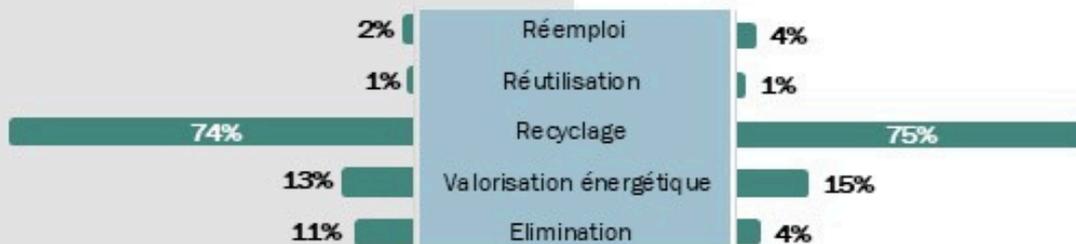
TRAITEMENT

➔ 677 kt traitées :
➔ 613 kt de DEEE ménagers
➔ 64 kt de DEEE des professionnels

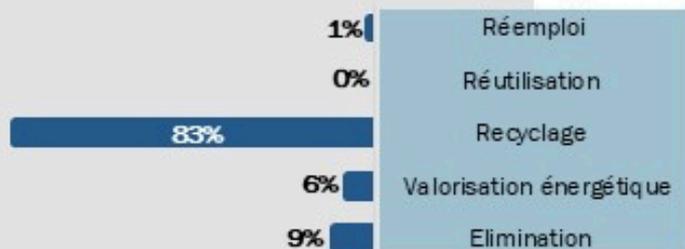
Source : Données de l'éco-organisme

➔ 35 kt traitées :
➔ 32 kt de DEEE ménagers
➔ 3 kt de DEEE des professionnels

Source : Données de l'éco-organisme

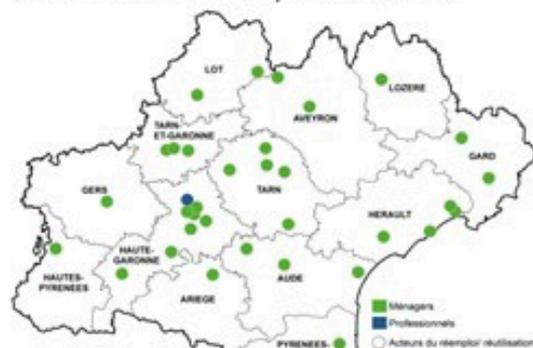


Répartition des DEEE ménagers par grand type de traitement

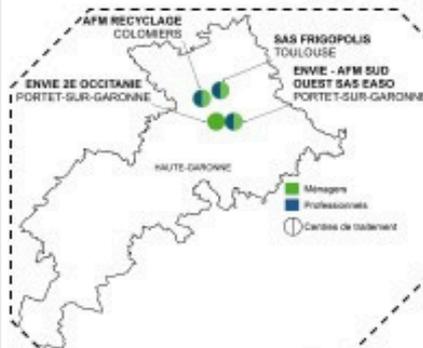


Répartition des DEEE professionnels par grand type de traitement en France

Pas de détail régional disponible concernant le traitement des DEEE professionnels



Les acteurs du réemploi/réutilisation de DEEE en Occitanie



Les acteurs effectuant des traitements hors réemploi/réutilisation sont tous situés en Haute-Garonne.

Les acteurs du traitement de DEEE en Occitanie

LE FOND REEMPLOI

➔ Partenariat historique avec Envie et Emmaüs
➔ 4,7 kt réemployées
➔ 4,8 kt réutilisées

Pas de données régionales disponibles

Sources

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 8,9 kt mises en marché

➔ Représente 0,4 % des tonnages d'EEE mis sur le marché

➔ 782 adhérents producteurs

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 4,6 kt collectées soit 51,2 millions d'unités

➔ Représente 0,5% des tonnages de DEEE collectés

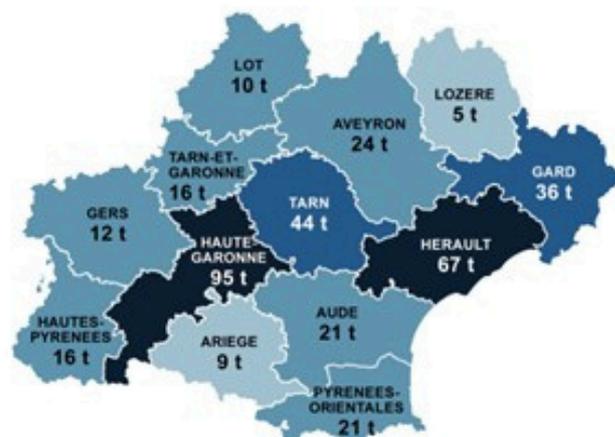
via 13 305 points de collecte

➔ 376 t collectées

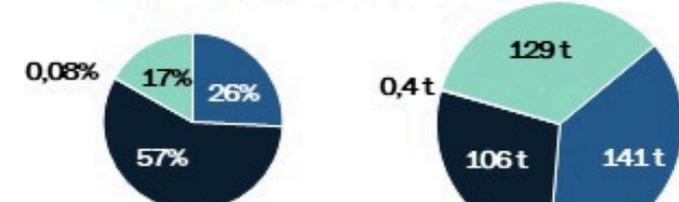
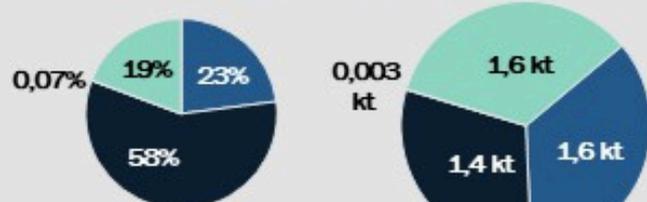
via 1 297 points de collecte



Tonnages collectés par région

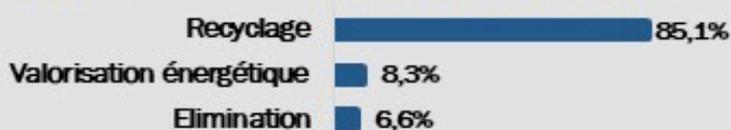


Tonnages collectés par département d'Occitanie



TRAITEMENT

➔ 3,4 kt traitées sur 4 centres de traitement



Pas de données régionales disponibles concernant les types de traitement

➔ ENMIE 2E Midi Pyrénées, à Portet-sur-Garonne (31), est le prestataire pour la logistique, le regroupement et le traitement.

Sources

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 233 kt mises en marché soit 10 millions d'unités

➔ Représente 10% des tonnages de DEEE mis en marché

➔ 395 adhérents producteurs

Pas de données régionales disponibles

COLLECTE

➔ 3,8 kt collectées

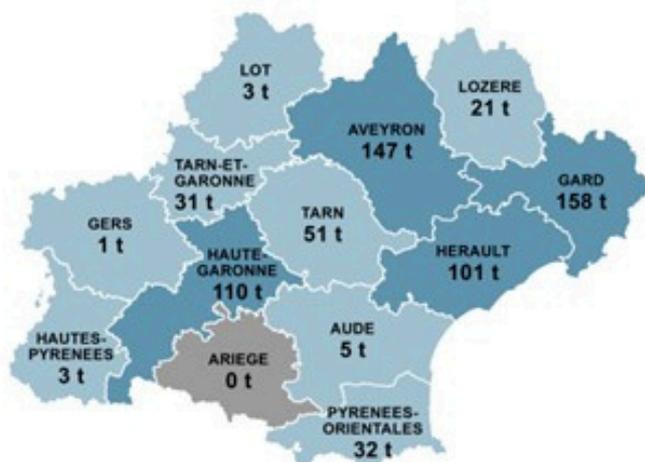
➔ Représente 0,4% des tonnages de DEEE collectés

via 231 points de collecte

➔ 0,7 kt collectées



Tonnages collectés par région



Quantités collectées par département d'Occitanie



Répartition des tonnages selon le mode de collecte

Pas de données régionales disponibles sur la répartition par mode de collecte



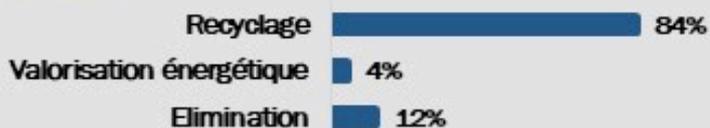
Evolutions annuelles des quantités collectées



Evolutions annuelles des quantités collectées

TRAITEMENT

➔ 5 kt traitées



Répartition par grand type de traitement en France

Pas de données régionales disponibles concernant les types de traitement

➔ **EMIE 2E Midi Pyrénées**, à Portet-sur-Garonne (31) est le prestataire de l'éco-organisme pour la logistique, le regroupement et le traitement.

Articles de bricolage et de jardin



- Eco-organismes à but non lucratif
- Agréments actuels : (cf. tableau ci-dessous)

■ Déchets pris en charge:

Eco-organisme	Agrément actuel	Catégories de déchets pris en charge
ECODDS	Premier agrément 02/2022 - 12/2027	Catégorie 1 : Outillages du peintre
ECOLOGIC	Premier agrément 02/2022 - 12/2027	Catégorie 2 : Machines et appareils motorisés thermiques
ECOMAISON	Premier agrément 04/2022 - 12/2027	Catégorie 3 : Matériels de bricolage, dont l'outillage à main ⚡ Exceptés ceux des catégories 1 et 2. Catégorie 4 : Produits et matériels destinés à l'entretien et l'aménagement du jardin ⚡ Exceptés les ornements décoratifs et les piscines relevant des filières du bâtiment et des jouets

■ Déchets non pris en charge :

- ⚡ Les produits conçus pour être exclusivement utilisés par des professionnels ;
- ⚡ La quincaillerie ;
- ⚡ Les aménagements maçonnés ;
- ⚡ Les produits relevant de la filière des équipements électriques et électroniques.

Objectifs de la filière

⇒ OBJECTIFS DE L'AGREMENT PAR CATEGORIE	Objectifs de collecte (*)		Objectifs de réemploi (*) (**)		Objectifs de recyclage (***)	
	2024	2027	2024	2027	2024	2027
1. Outillage du peintre	15 %	25 %	-	-	37 %	50 %
2. Machines et appareils motorisés thermiques	28 %	45 %	5 %	11 %	37 %	55 %
3. Matériel de bricolage	13 %	25 %	4 %	10 %	55 %	65 %
4. Produits et matériels destinés à l'entretien et à l'aménagement du jardin	13 %	20 %	2 %	5 %	40 %	55 %

(*) Par rapport aux quantités mises sur le marché de l'année précédente.

(**) Concernent les quantités ayant fait l'objet d'une opération de réemploi ou de préparation en vue de la réutilisation pour un usage identique.

(***) Par rapport aux quantités collectées non réemployées de l'année en cours

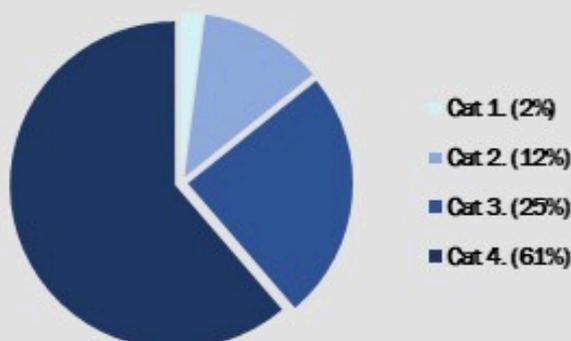
Chiffres clés de la filière – Données 2023

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

⇒ 333 371 tonnes mises sur le marché



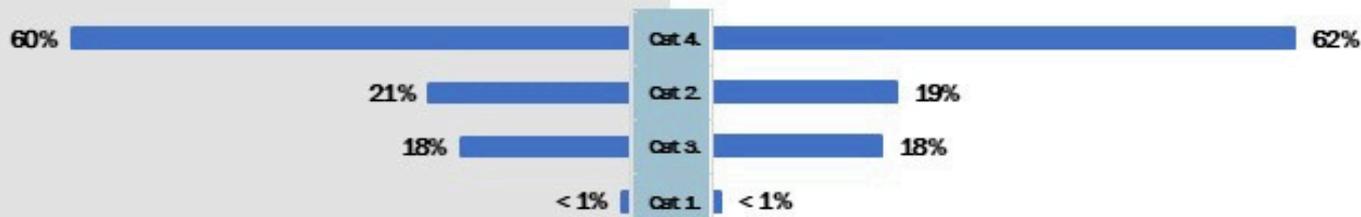
Répartition des tonnages mis sur le marché, par catégorie

⇒ Pas de données régionales disponibles concernant les tonnages mis sur le marché

COLLECTE

➔ 15 674 tonnes collectées
 ↻ 0,22 kg / hab.

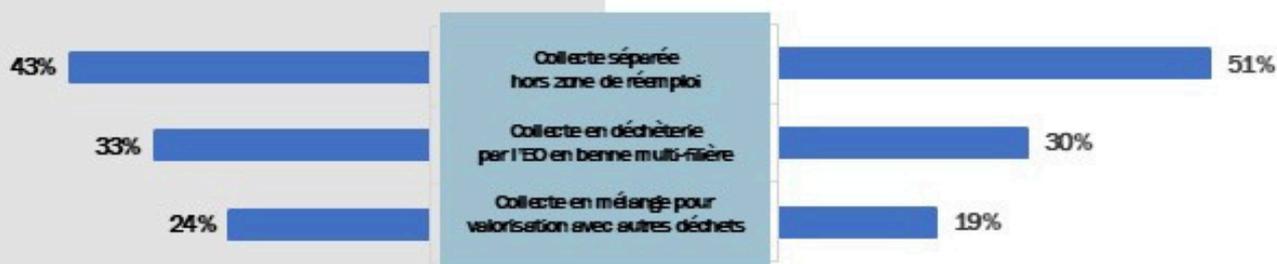
➔ 1 120 tonnes collectées
 ↻ 0,18 kg / hab.



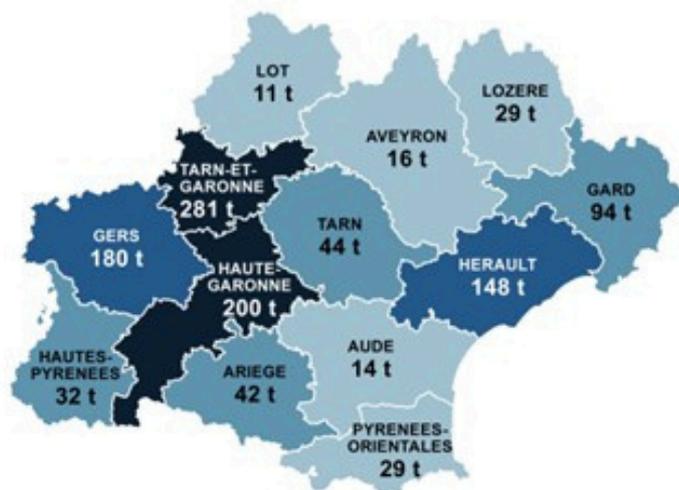
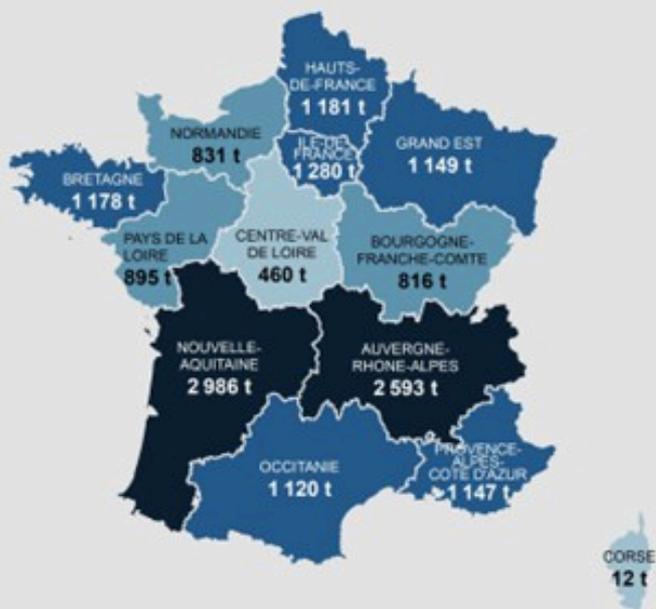
Répartition des tonnages collectés, par catégorie



Répartition des tonnages collectés, par origine/canal de collecte



Répartition des tonnages collectés, par type de collecte



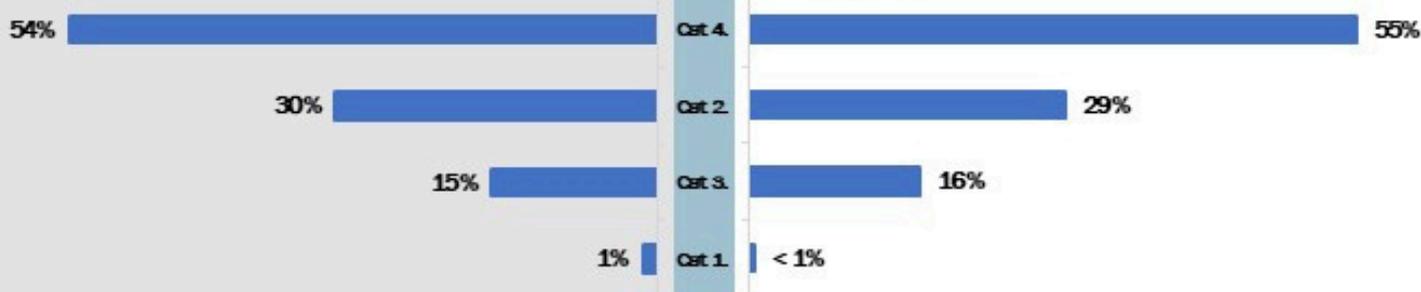
Tonnages collectés

TRAITEMENT

➊ Hors réemploi - réutilisation

➡ 10 217 tonnes traitées

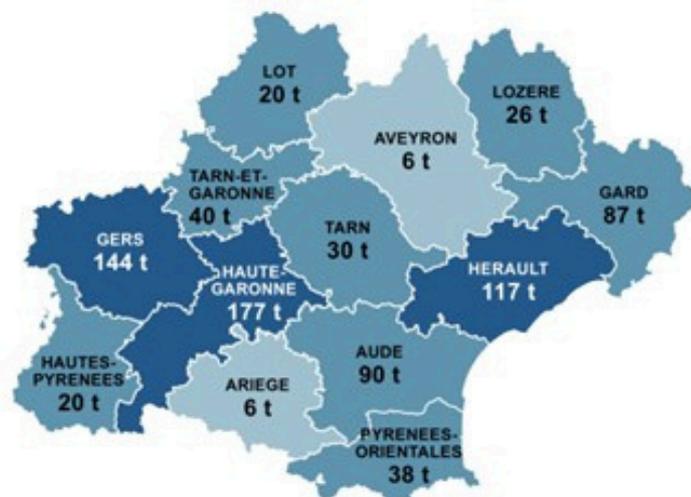
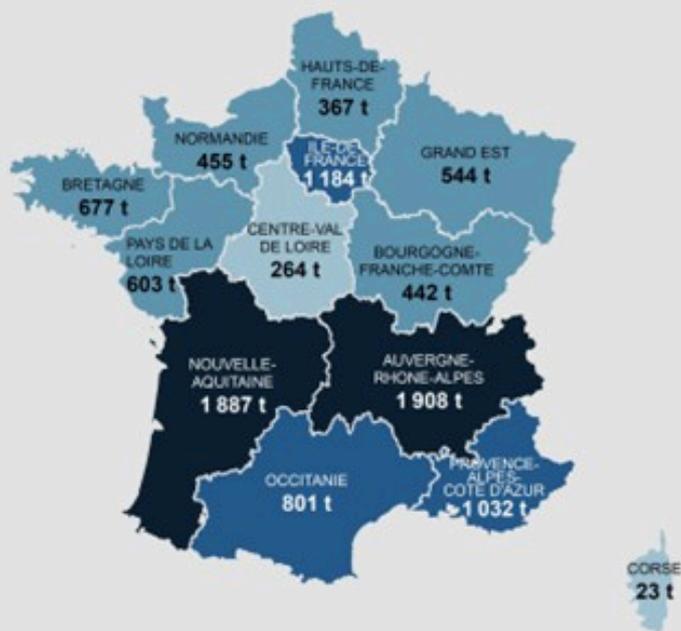
➡ 801 tonnes traitées



Répartition des tonnages traités, par catégorie



Répartition des tonnages traités, par type de traitement



Tonnages traités hors réemploi-réutilisation

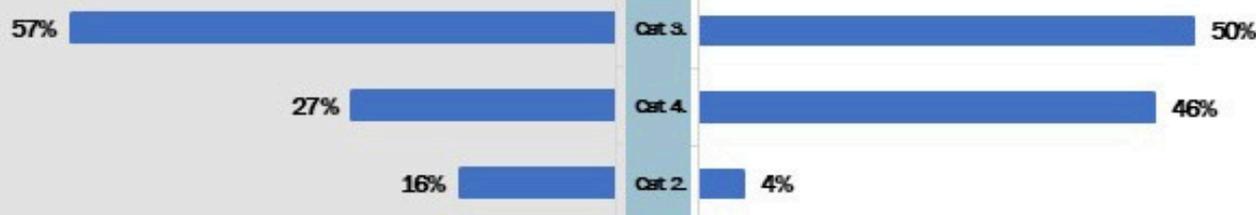
TRAITEMENT

➊ Réemploi – Réutilisation « RR »

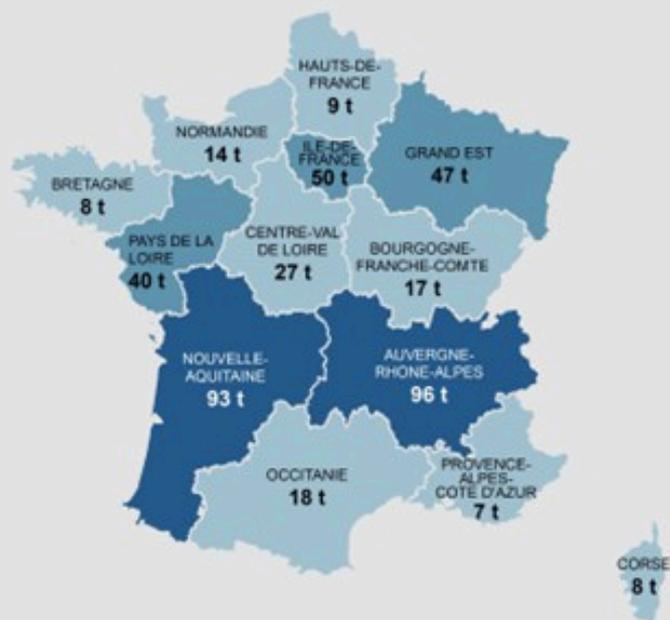
- ➔ 94 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- ➔ 553 tonnes orientées vers des structures de réemploi/réutilisation
- ↳ Mais en réalité **440 tonnes** effectivement réemployées/réutilisées
- ↳ Taux de performance(**) : 79,6 %

- ➔ 11 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- ➔ 26 tonnes orientées vers des structures de réemploi/réutilisation
- ↳ Mais en réalité **18 tonnes** effectivement réemployées/réutilisées
- ↳ Taux de performance(**) : 71,9 %

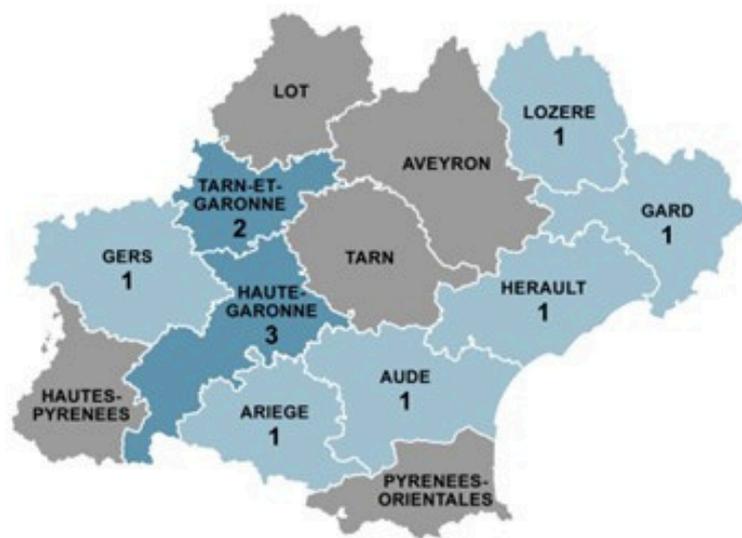
(**) Le taux de performance est le ratio entre les tonnages effectivement réemployés et réutilisés et les tonnages orientés vers des structures de réemploi et réutilisation.



Répartition des tonnages effectivement réemployés/réutilisés, par catégorie



Tonnages effectivement réemployés/réutilisés au sein des structures de réemploi et réutilisation



Nombre de structures de réemploi/réutilisation sous convention

Sources

- ➊ Les filières REP : ABJ, ADEME : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-ABJ>
- ➋ Tableau de bord des indicateurs « ABJ », ADEME (données consultées en 11/2024) : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-ABJ/tableau-de-bord>



ECODDS Catégorie 1 : Outillages du peintre

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

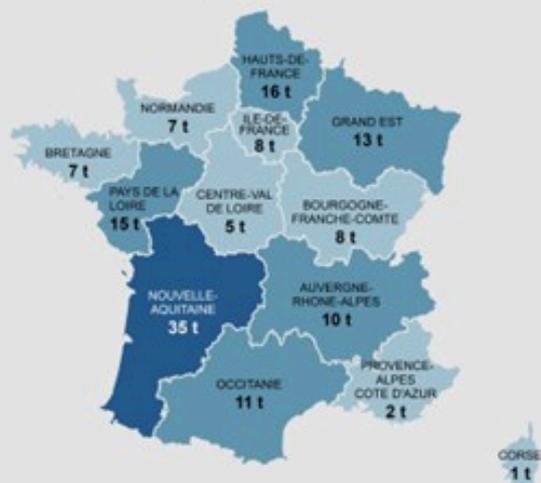
➔ **6 721 tonnes** mises sur le marché
 ↳ 2 % des tonnages d'ABJ mis sur le marché

➔ *Pas de données régionales disponibles concernant les tonnages mis sur le marché*

COLLECTE

➔ **136 tonnes** collectées (0,002 kg / hab.)
 ↳ <1 % des tonnages d'ABJ collectés

➔ **11 tonnes** collectées (0,002 kg / hab.)



➔ **11 tonnes** collectées en Occitanie (0,002 kg / hab.)
 ↳ **3 tonnes** dans le Tarn-et-Garonne
 ↳ **2 tonnes** dans le Gers
 ↳ **1 tonne**

- en Aveyron ;
- dans le Gard ;
- dans l'Hérault ;
- dans les Hautes-Pyrénées ;
- dans les Pyrénées-Orientales ;
- dans le Tarn.

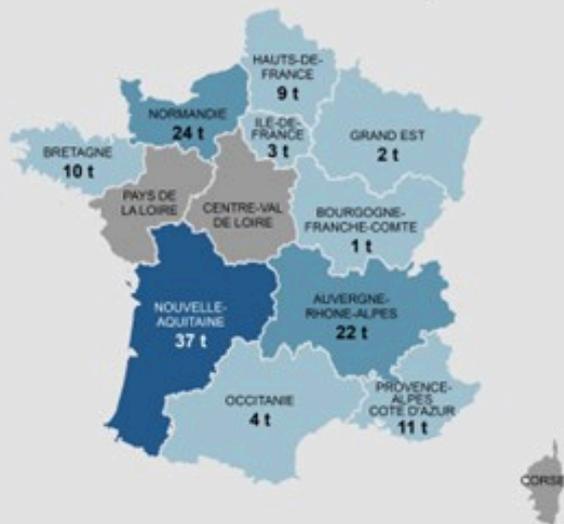
TRAITEMENT

➔ **143 tonnes** traitées
 ↳ 1 % des tonnages d'ABJ traités

➔ **4 tonnes** traitées



Répartition des tonnages traités, par type de traitement



Tonnages traités, par région

Sources

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

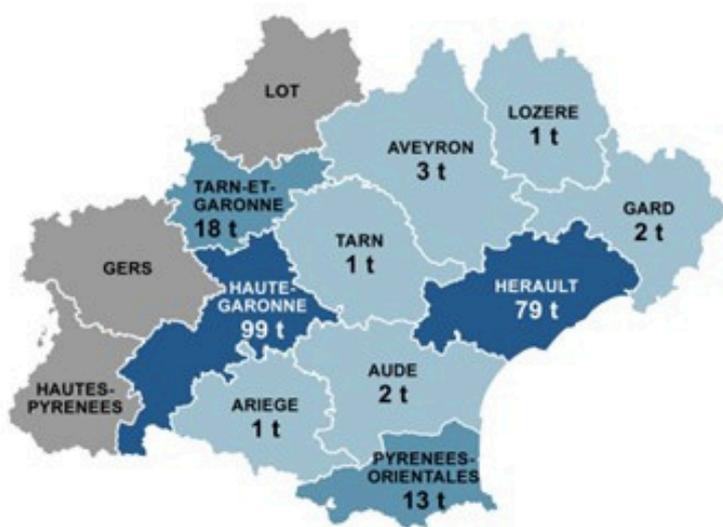
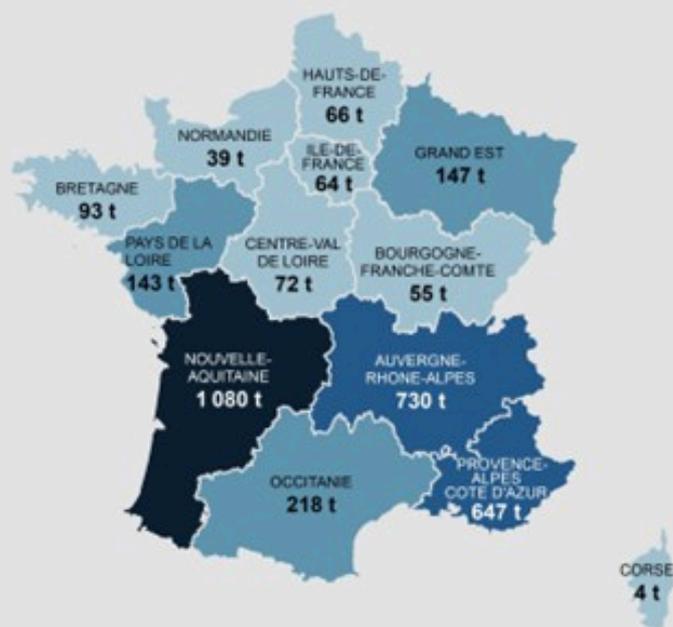
➔ **40 609 tonnes** mises sur le marché
 ➔ 12 % des tonnages d'ABJ mis sur le marché

➔ *Pas de données régionales disponibles concernant les tonnages mis sur le marché*

COLLECTE

➔ **3 358 tonnes** collectées (0,046 kg / hab.)
 ➔ 21 % des tonnages d'ABJ collectés

➔ **218 tonnes** collectées (0,035 kg / hab.)



Tonnages collectés

TRAITEMENT

➊ Hors réemploi - réutilisation

➔ **3 016 tonnes** traitées
 ➔ 30 % des tonnages d'ABJ traités

➔ **231 tonnes** traitées

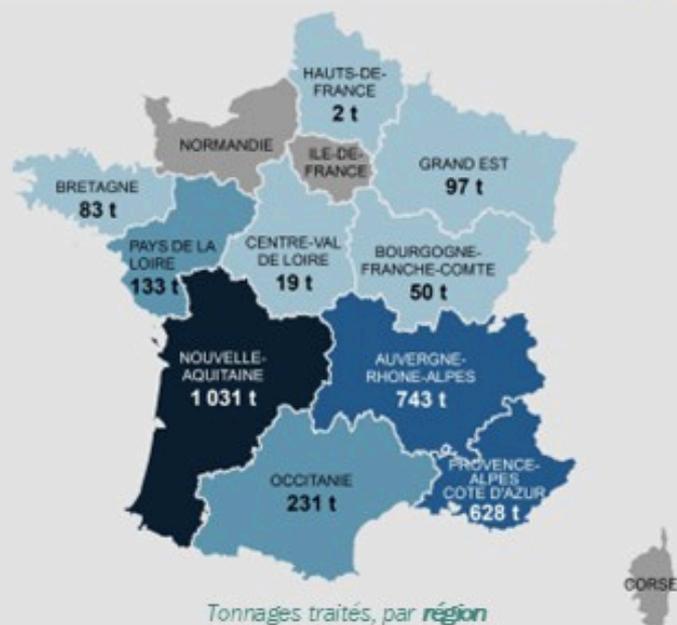


Répartition des tonnages traités, par type de traitement

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

TRAITEMENT



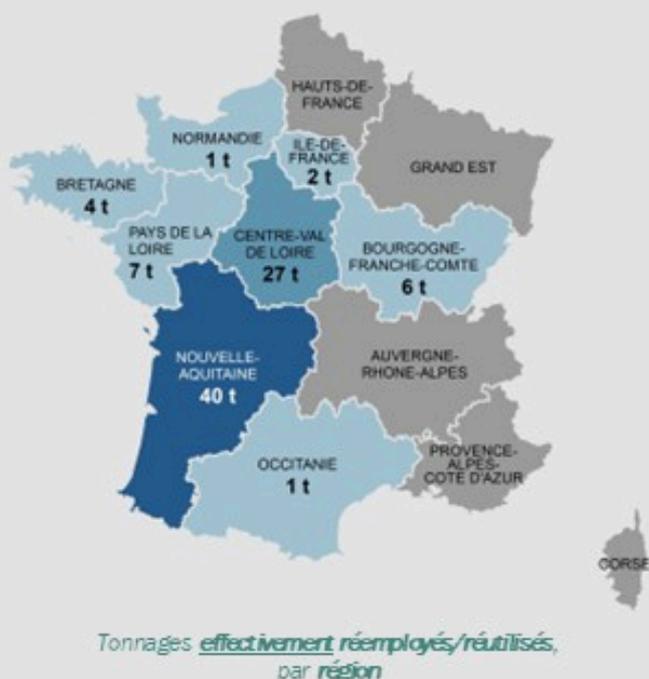
- ➔ 231 tonnes traitées en Occitanie
- ➔ 122 tonnes en Haute-Garonne
- ➔ 77 tonnes dans l'Hérault
- ➔ 17 tonnes en Lozère
- ➔ 14 tonnes dans les Pyrénées-Orientales

➔ Réemploi – Réutilisation « RR »

- ➔ 14 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- ➔ 89 tonnes orientées vers des structures de réemploi/réutilisation
- ➔ Et en réalité 89 tonnes effectivement réemployées/réutilisées
- ➔ Taux de performance(**): 100 %

- ➔ 1 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- ➔ 1 tonnes orientées vers des structures de réemploi/réutilisation
- ➔ Et en réalité 1 tonnes effectivement réemployées/réutilisées
- ➔ Taux de performance(**): 100 %

(**) Le taux de performance est le ratio entre les tonnages effectivement réemployés et réutilisés et les tonnages orientés vers des structures de réemploi et réutilisation.



- ➔ 1 structure de réemploi, réutilisation sous convention en Occitanie = Lozère (48)

Nombre de structures de réemploi, réutilisation sous convention, par département

Sources

ECOMAISON

Catégorie 3 : Matériel de bricolage

Catégorie 4 : Produits et matériels destinés à l'entretien et à l'aménagement du jardin

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ **286 041 tonnes** mises sur le marché
 ➔ 86 % des tonnages d'ABJ mis sur le marché
 = 25% (Cat.3) + 61% (Cat.4)

➔ **Pas de données régionales disponibles**
 concernant les tonnages mis sur le marché

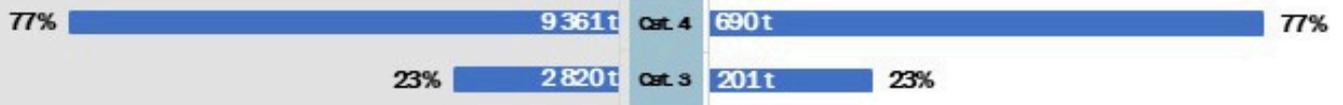


Répartition des tonnages mis sur le marché, par *catégorie*

COLLECTE

➔ **12 181 tonnes** collectées (168 g / hab.)
 ➔ 78 % des tonnages d'ABJ collectés
 = 18% (Cat.3) + 60% (Cat.4)

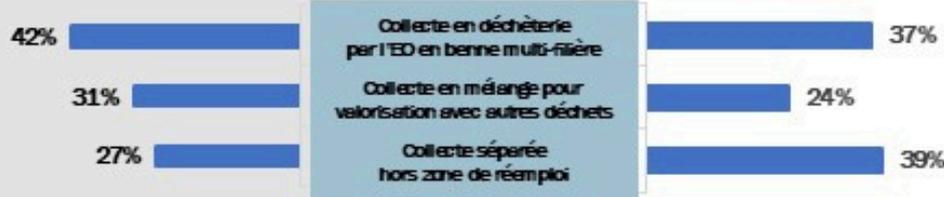
➔ **891 tonnes** collectés (144 g / hab.)



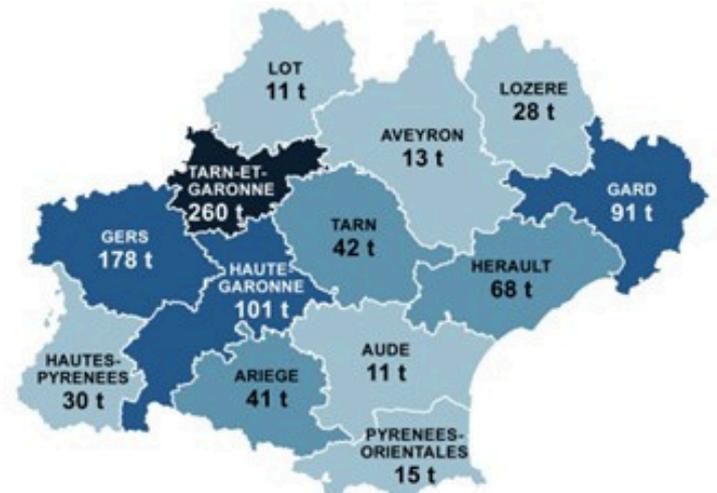
Répartition des tonnages collectés, par *catégorie*



Répartition des tonnages collectés, par *origine/canal de collecte*



Répartition des tonnages collectés, par *type de collecte*



Tonnages collectés

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

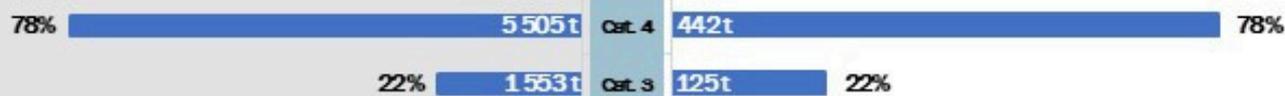
TRAITEMENT

1 Hors réemploi - réutilisation

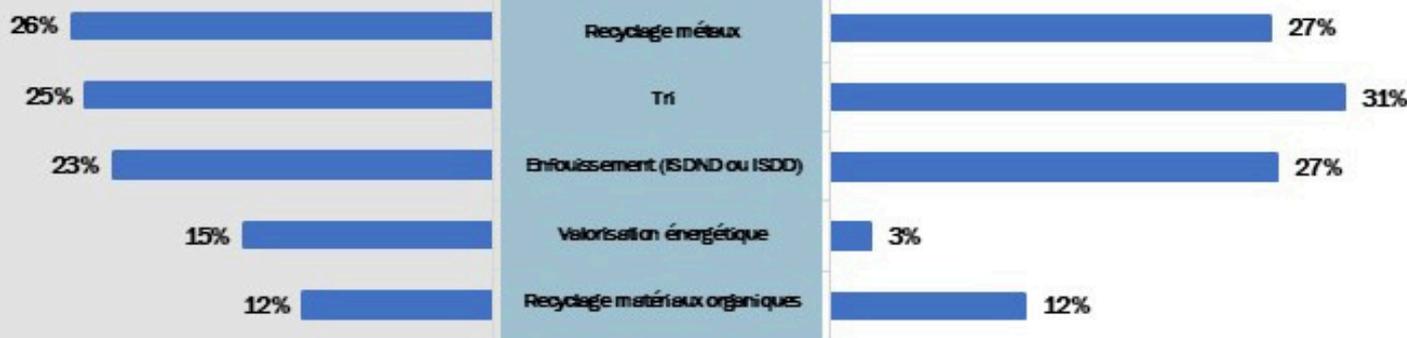
➔ 7 057 tonnes collectées

↳ 69 % des tonnages d'ABJ traités
= 15% (Cat.3) + 54% (Cat.4)

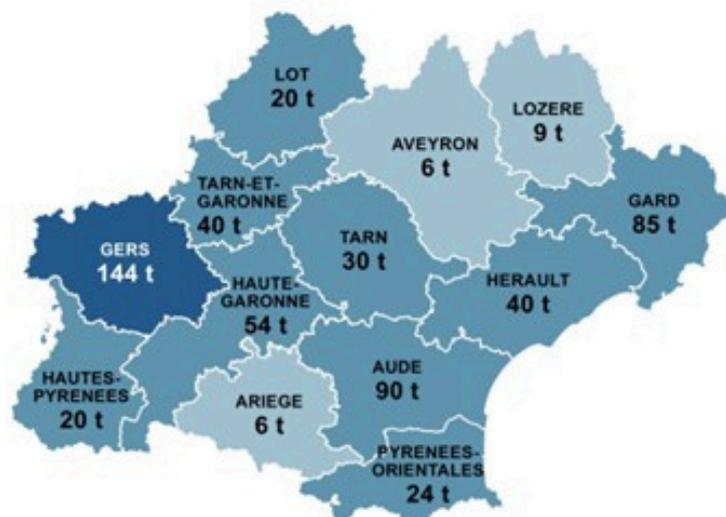
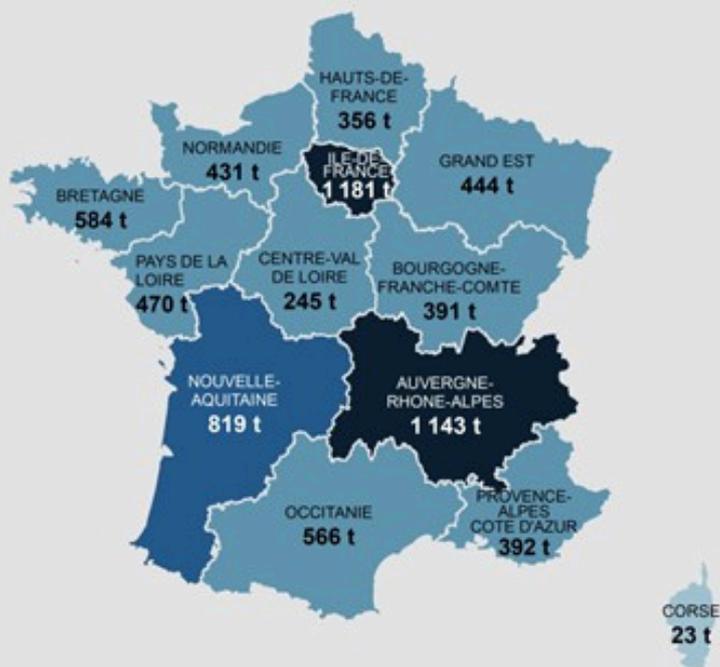
➔ 566 tonnes collectées



Répartition des tonnages traités, par catégorie



Répartition des tonnages traités, par type de traitement



Tonnages traités

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

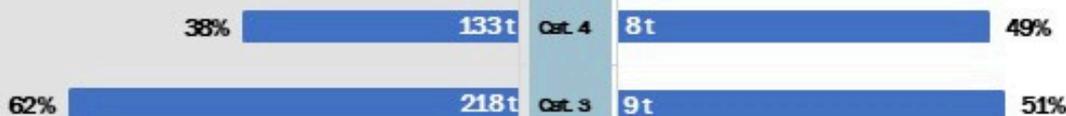
TRAITEMENT

🔍 Réemploi – Réutilisation « RR »

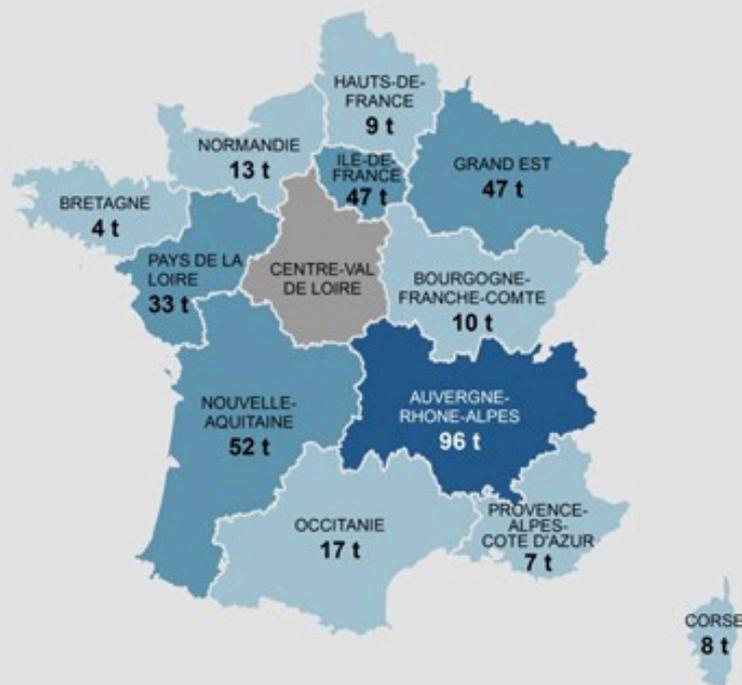
- ➡ 80 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- ➡ 464 tonnes orientées vers des structures de réemploi/réutilisation
- ↳ Et en réalité 351 tonnes effectivement réemployées/réutilisées
- ↳ Taux de performance(**) : 75,6 %

- ➡ 10 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- ➡ 24 tonnes orientées vers des structures de réemploi/réutilisation
- ↳ Et en réalité 17 tonnes effectivement réemployées/réutilisées
- ↳ Taux de performance(**) : 70,5 %

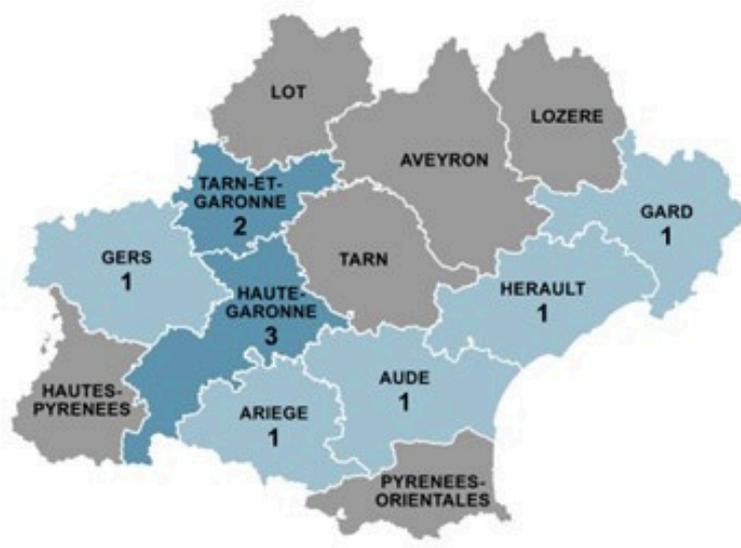
(**) Le taux de performance est le ratio entre les tonnages effectivement réemployés et réutilisés et les tonnages orientés vers des structures de réemploi et réutilisation.



Répartition des tonnages effectivement réemployés/réutilisés, par catégorie



Tonnages effectivement réemployés/réutilisés au sein des structures de réemploi et réutilisation, par région



Nombre de structures de réemploi, réutilisation sous convention, par département

Sources



Articles de sport et de loisirs



- Eco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 31 décembre 2022 - 31 décembre 2027 (premier agrément)

■ Déchets pris en charge :

- ➔ Catégorie 1 : **Les cycles et engins de déplacement personnel non motorisés**
↳ Exemples : vélo, skate, roller, etc.
- ➔ Catégorie 2 : **Les produits destinés à la pratique sportive et ceux destinés aux activités de plein air**
↳ Exemples : sports et loisirs nautiques, sports de glisse, sports de raquette, sports de ballons, etc.

■ Déchets non pris en charge :

- ↳ Produits conçus pour être exclusivement utilisés par des professionnels ;
- ↳ Produits inamovibles des terrains de sport ;
- ↳ Produits relevant des équipements électriques et électroniques.

Objectifs de la filière

➔ OBJECTIFS DE L'AGREMENT

	Catégories	2024	2027
Objectifs de collecte par rapport aux quantités mises sur le marché <u>de l'année précédente</u>	1	18 %	25 %
	2	20 %	35 %
Objectifs de réemploi/réutilisation (*) par rapport aux quantités mises sur le marché <u>de l'année précédente</u>	1	9 %	14 %
	2	4 %	5 %
Objectifs de recyclage par rapport aux quantités collectées <u>moins les quantités réemployées de l'année actuelle</u>	1	59 %	62 %
	2	35 %	50 %

(*) Les objectifs de réemploi/réutilisation portent sur les quantités de jouets qui ont fait l'objet d'une opération de réemploi ou une opération de préparation en vue de la réutilisation pour un usage identique.

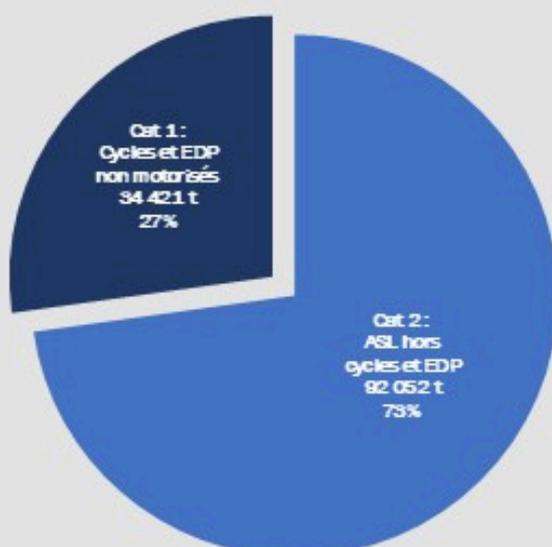
Chiffres clés de la filière – Données 2023

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

➔ 126 473 tonnes mises sur le marché



➔ Pas de données régionales disponibles sur les tonnages mis sur le marché

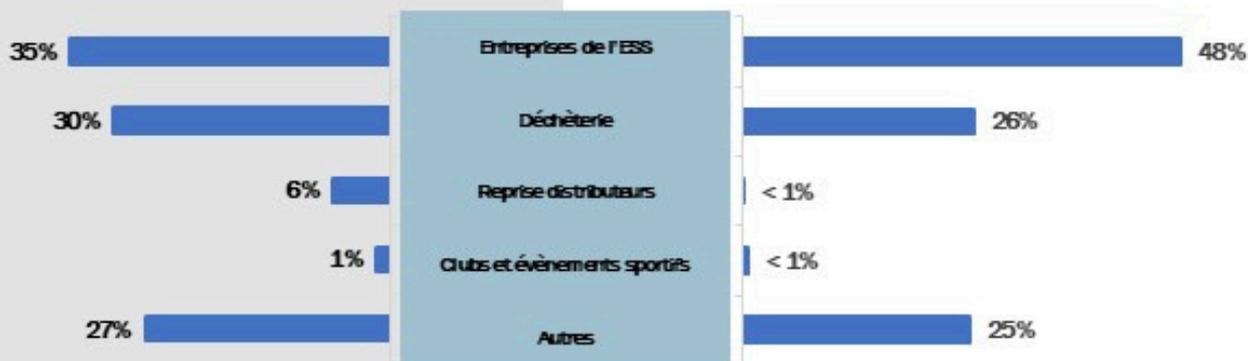
COLLECTE

➔ 7 464 tonnes collectées
 ➔ 0,11 kg / hab.

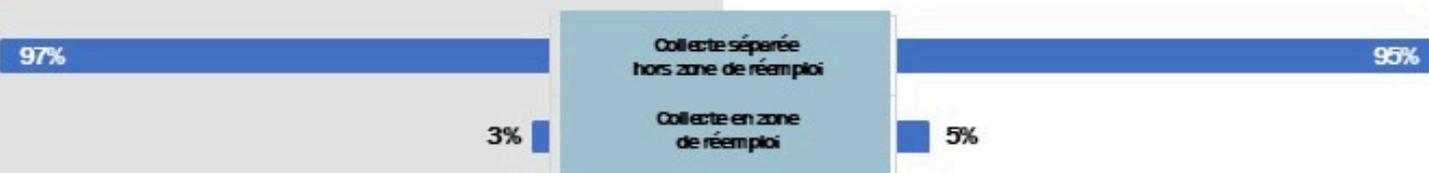
➔ 799 tonnes collectées
 ➔ 0,13 kg / hab.



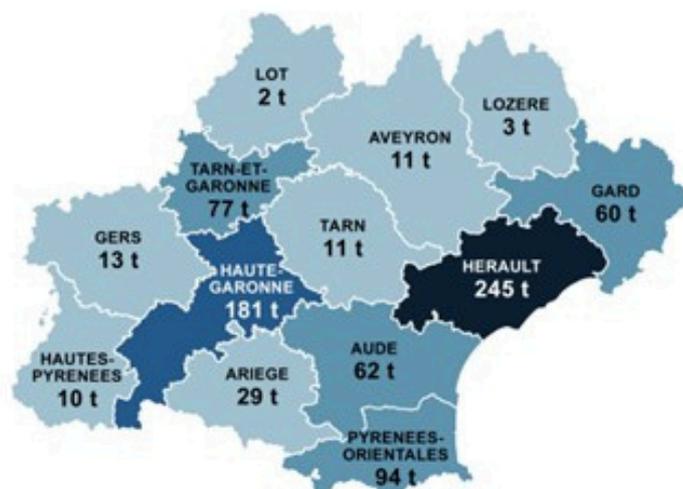
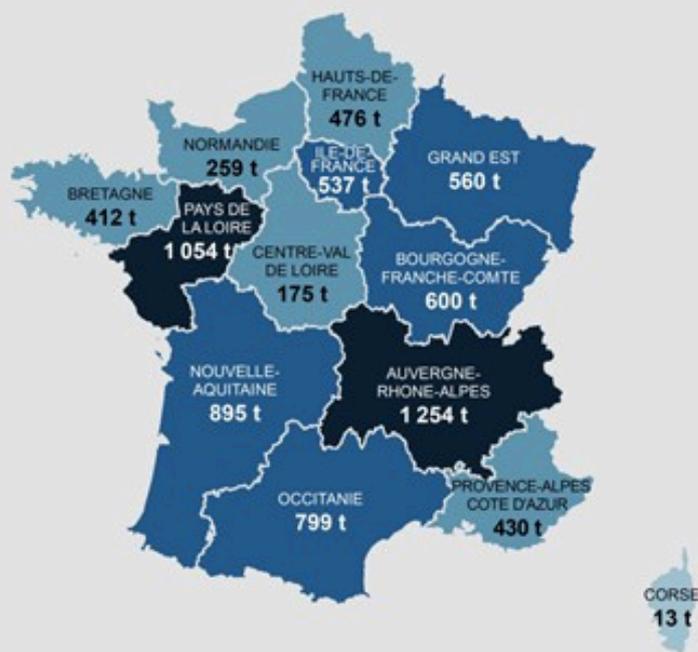
Tonnages collectés, par catégorie



Répartition des tonnages collectés, par origine/canal de collecte



Répartition des tonnages collectés, par type de collecte



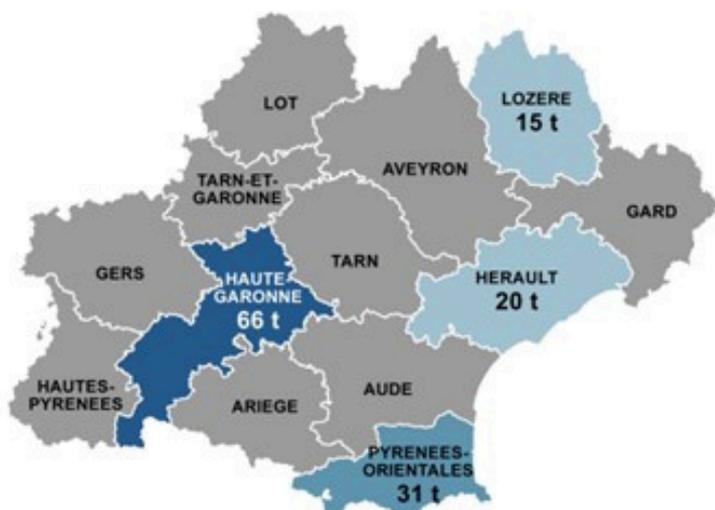
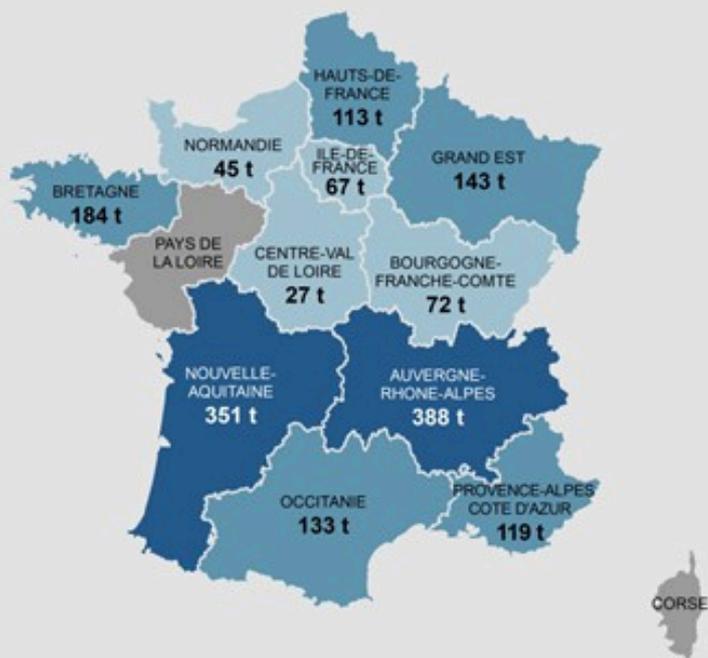
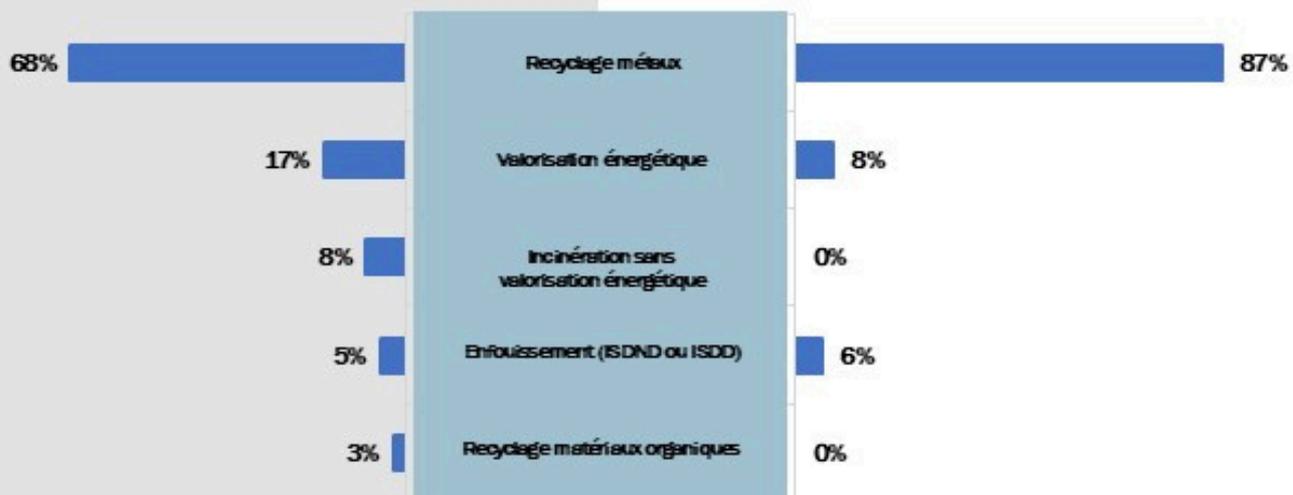
Tonnages collectés

TRAITEMENT

➊ Hors réemploi - réutilisation

➡ 1 643 tonnes traitées

➡ 133 tonnes traitées



Tonnages traités hors réemploi-réutilisation

TRAITEMENT

➊ Réemploi – Réutilisation « RR »

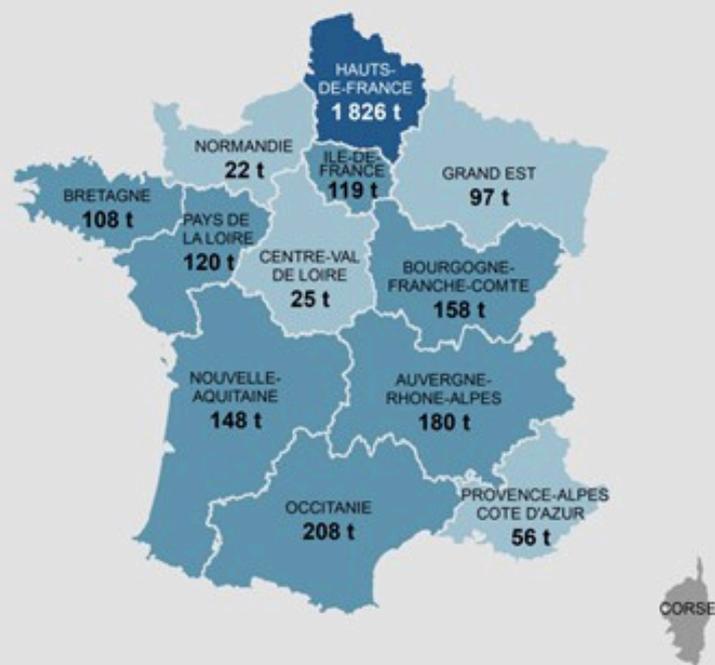
- 333 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- 4 427 tonnes orientées vers des structures de réemploi et réutilisation
- ↳ En réalité 3 067 tonnes effectivement réemployées
- ↳ Taux de performance(**) : 69,3 %

- 39 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- 386 tonnes orientées vers des structures de réemploi et réutilisation
- ↳ En réalité 208 tonnes effectivement réemployées
- ↳ Taux de performance(**) : 53,9 %

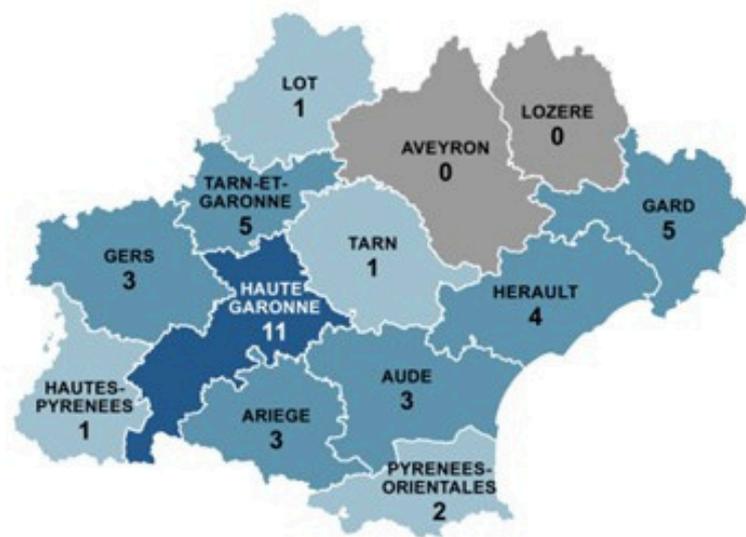
(**) Le taux de performance est le ratio entre les tonnages effectivement réemployés et réutilisés et les tonnages orientés vers des structures de réemploi et réutilisation.



Tonnages effectivement réemployés/réutilisés, par catégorie



Tonnages effectivement réemployés/réutilisés au sein des structures de réemploi et réutilisation, par région



Nombre de structures de réemploi/réutilisation sous convention, par département

Sources

- Bilan annuel 2023, Ecologic : <https://www.ecologic-france.com/images/medias/document/26140/Bilan-ECOLOGIC-2023.pdf>
- Les filières REP : ASL, ADEME : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-ASL>
- Tableau de bord des indicateurs « ASL », ADEME (données consultées en 11/2024) : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-ASL/tableau-de-bord>



Jouets



- Eco-organisme à but non lucratif
- Agrément actuel : 21 avril 2022 - 31 décembre 2027 (premier agrément)

■ Déchets **pris** en charge :

➔ **Jouets** conçus pour être utilisés, exclusivement ou non, à des fins de jeu par des enfants de moins de quatorze ans ou destinés à cet effet ainsi que les maquettes, puzzles et jeux de société.

- ↳ Jeux de plein air ;
- ↳ Jeux d'intérieur (poupée, peluche, construction, jeux d'action...) ;
- ↳ Jeux de société et puzzles ;
- ↳ Jouets cadeaux (*jouet distribué gratuitement au consommateur dans le cadre de la vente d'un autre produit*)

■ Déchets **non pris** en charge :

- ↳ Jouets à piles, électriques ou électroniques pouvant être à l'origine de départ de feu dans les centres de tri ;
- ↳ Articles d'écriture ou de dessin ;
- ↳ Articles de sport et loisirs ;
- ↳ Jouets pour animaux.

Objectifs de la filière

➔ OBJECTIFS DE L'AGREMENT

	2024	2027
Objectifs de collecte par rapport aux quantités mises sur le marché <u>de l'année précédente</u>	28 %	45 %
Objectifs de réemploi/réutilisation(*) par rapport aux quantités mises sur le marché <u>de l'année précédente</u>	6 %	9 %
Objectifs de recyclage par rapport aux quantités collectées <u>moins les quantités réemployées de l'année actuelle</u>	35 %	55 %

(*) Les objectifs de réemploi/réutilisation portent sur les quantités de jouets qui ont fait l'objet d'une opération de réemploi ou une opération de préparation en vue de la réutilisation pour un usage identique.

Chiffres clés de la filière – Données 2023

AU NATIONAL

EN OCCITANIE

MISE EN MARCHÉ

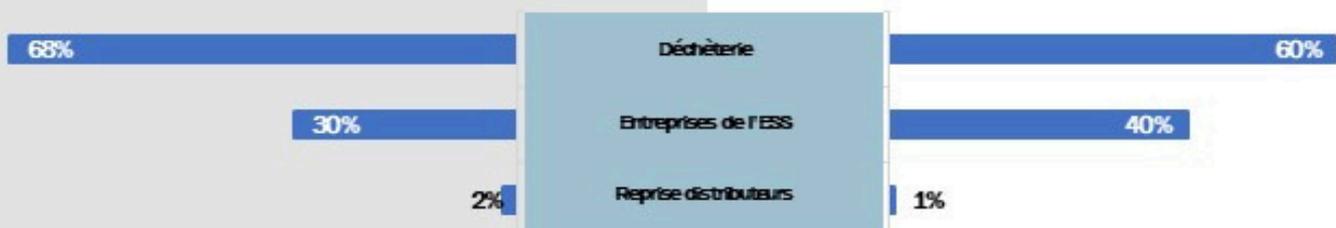
➔ **147 616 tonnes** mises sur le marché

➔ **Pas de données régionales disponibles** sur la mise sur le marché

COLLECTE

➔ **4 474 tonnes** de jouets collectées
↳ 0,06 kg / hab.

➔ **433 tonnes** de jouets collectées
↳ 0,07 kg / hab.

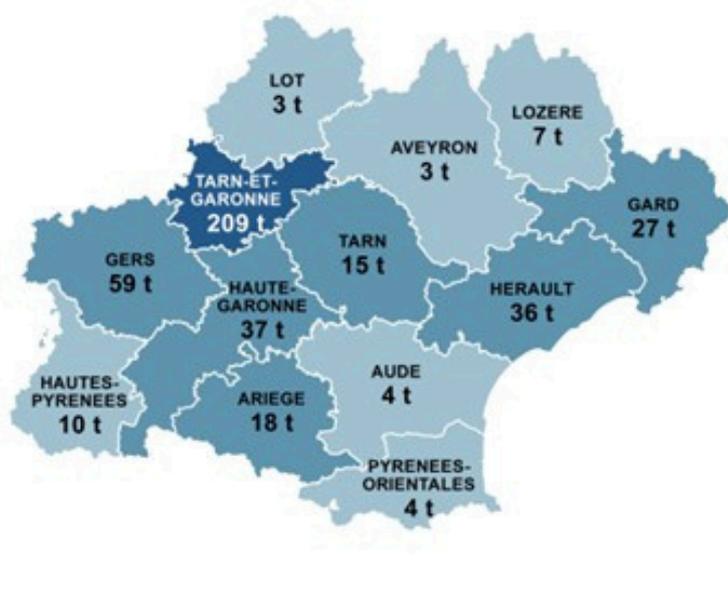
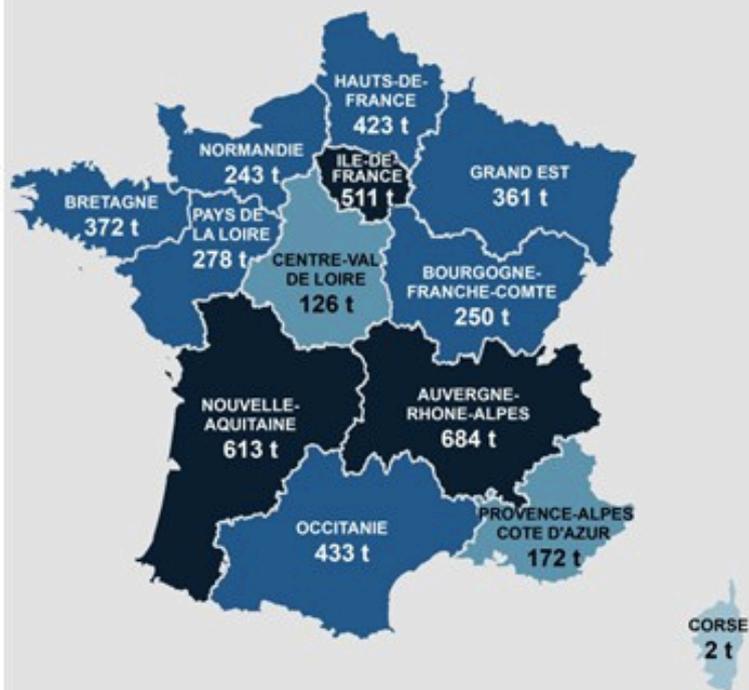


Répartition de tonnages collectés, par **origine/canal de collecte**

COLLECTE (SUITE)



Répartition des tonnages collectés, par type de collecte



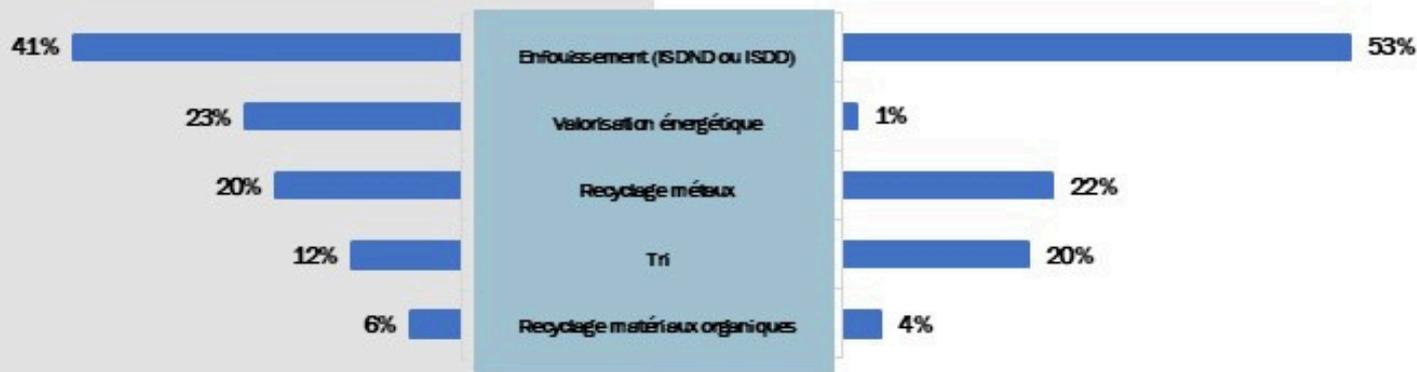
Tonnages collectés, par région

TRAITEMENT

Hors réemploi - réutilisation

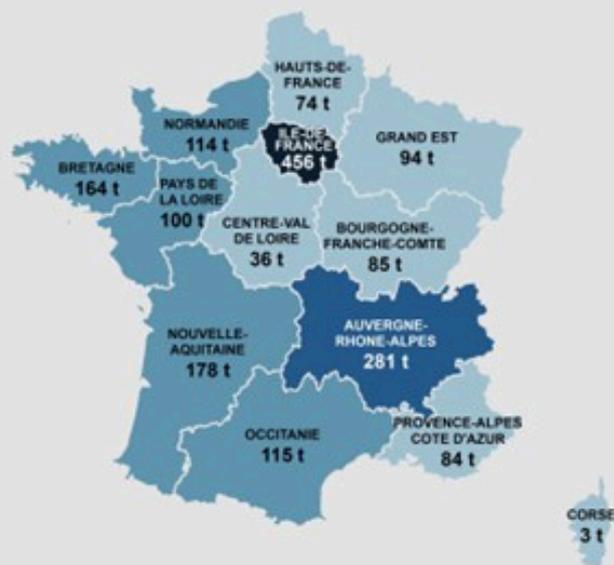
➔ 1 787 tonnes de jouets traités

➔ 115 tonnes de jouets traités

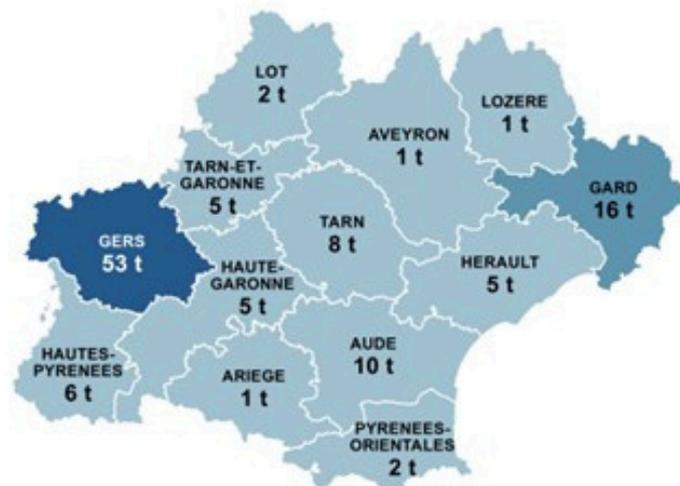


Répartition des tonnages traités, par type de traitement

TRAITEMENT (SUITE)



Tonnages traités hors réemploi-réutilisation, par région

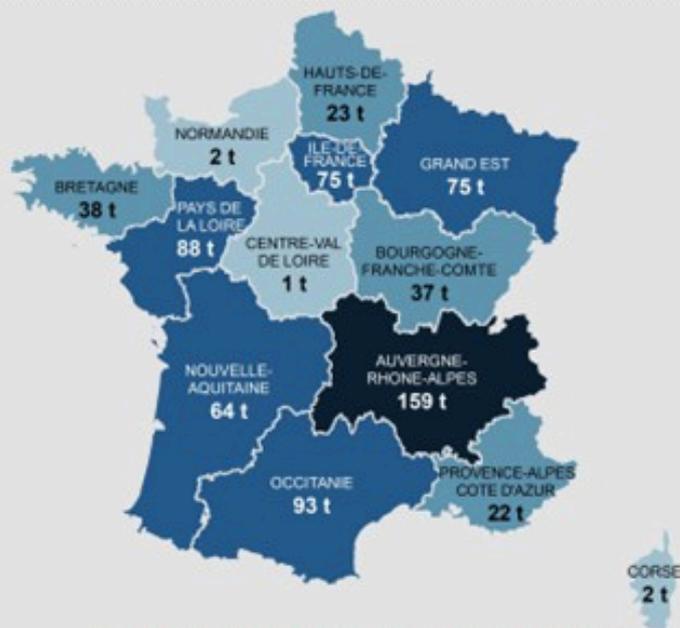


➤ Réemploi – Réutilisation « RR »

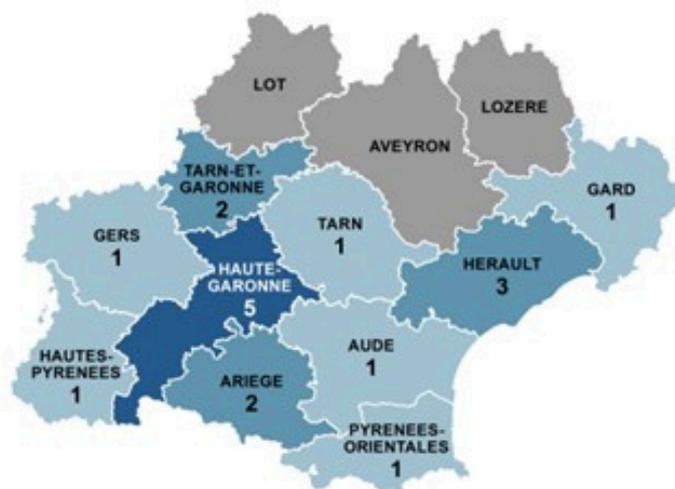
- 144 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- 1 434 tonnes orientées vers des structures de réemploi et réutilisation
 - ↳ Dont 680 tonnes effectivement réemployées/réutilisées
 - ↳ Taux de performance(**) : 47,4 %

- 18 structures conventionnées (acteurs de l'ESS)
- 251 tonnes orientées vers des structures de réemploi et réutilisation
 - ↳ Dont 93 tonnes effectivement réemployées/réutilisées
 - ↳ Taux de performance(**) : 36,9 %

(**) Le taux de performance est le ratio entre les tonnages effectivement réemployés et réutilisés et les tonnages orientés vers des structures de réemploi et réutilisation.



Tonnages effectivement réemployés/réutilisés au sein des structures de réemploi et réutilisation, par région



Nombre de structures de réemploi/réutilisation sous convention, par département

Sources

- Site internet d'ECO-MAISON « La filière Jouets », Eco-Maison : <https://ecomaison.com/decouvrir-ecomaison/nos-filières/jouets/>
- Les filières REP : Jouets, ADEME : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-JOUET>
- Tableau de bord des indicateurs « Jouets », ADEME (données consultées en 11/2024) : <https://filières-rep.ademe.fr/filières-REP/filière-JOUET/tableau-de-bord>

OBSERVATION DES DECHETS & PLANIFICATIONS

DEPOTS ILLEGAUX

- Montée en compétence interne
- Participation à la matinée de formation des élus à la gestion des dépôts illégaux, organisée par le SDD 82 et animée par Rudologia. Réflexions sur l'opportunité de déploiement de ce type d'intervention à l'échelle régionale

12
jours

COLLABORATIONS SUR LES DONNEES

- Travail de données pour PICTO CARTO et STAT, incrémentation de données dans la cartographie dynamique
- Travail de données pour la COP DESTERRITOIRES
- Travail de données « installations de traitement de déchets » pour la prise en compte dans le panorama de l'énergie de l'ORCEO
- Travail de données « installations de traitement de déchets » pour la prise en compte dans le panorama des émissions atmosphériques de l'ATMO
- Travail de données pour le suivi des ODD de l'INSEE
- Travail de données « installations de traitement de déchets » et cartographies pour la DREAL
- Travail de données, à la demande, pour des porteurs de projets, des collectivités

54
jours

PLANIFICATIONS

- Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets intégré au SRADDET
- suivi des indicateurs du PRPGD
 - contribution à la Commission Régionale Déchets
 - travaux de prospective
 - contribution aux réunions thématiques (déchets organiques, déchets dangereux, BTP) organisées dans le cadre du suivi du PRPGD

26
jours

Travaux pour la COP des territoires

OBSERVATION DES DECHETS & PLANIFICATIONS

COLLABORATIONS SUR TRAVAUX DE PARTENAIRES & RÉSEAUX DE L'OBSERVATION LOCALE DES DÉCHETS

- 16 GT RARE : réunions d'échanges et de recherche d'harmonisation des méthodes d'observation entre observatoires régionaux.
- 22 GT ADEME : réunions de suivis d'études (DAE, CSR, REP, Modélisation), réunions d'harmonisation des méthodologies d'observation, réunion de refonte de l'outil SINOE®
- 1 GT DGPR (ECi) : réunions de définition des périmètres d'observation et de croisement de données entre les différentes bases réglementaires existantes
- 3 réunions inter-régions limitrophes à l'Occitanie sur le traitement des déchets et les installations.
- Participation aux travaux menés par le monde de la recherche dans le cadre du PEPR HOUSEHOLDWASTE
- Interventions sur les déchets :
 - formations INSA Toulouse : spécialité urbanisme / spécialité Génie des procédés pour l'environnement
 - formation Master spécialisé PRINEC Ecole des Mines,
 - Journées techniques du RCCO (2)
 - formation QSE du CESI
 - webinaire REP PMCB de FNE OCMED
 - réunion des élus de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAVÈS
 - colloque du SYDED
 - ateliers pour les dirigeants d'entreprise d'AD'OCC
- Participation aux réunions statutaires et de réseau de partenaires (FEDEREC, RCCO, RUDOLOGIA, DASTRI, ...)
- Suivi du projet LIFEWAST2BUILD de Toulouse Métropole sur le réemploi des déchets du BTP.
- Suivi de la concertation sur le schéma stratégique de DECOSET
- Relecture de documents de communication sur la gestion des déchets des entreprises du SMTD 65

49
jours

OBSERVATION DES DECHETS & PLANIFICATIONS

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DES JEUX D'ACTEURS, DE LA RÉGLEMENTATION, DES TECHNIQUES

- Rencontres d'acteurs :
 - Syndicats de traitement des DMA : réunions collectives des syndicats (2), SYDED du Lot (plan stratégique), SYSTOM des Pyrénées (reconversion du centre de tri).
 - Dans le domaine des déchets organiques : C. Marrec (porteur de projet), Fabtech Industries (constructeur et détenteur brevet électro-composteur), INRAE (valorisation déchet verts hors compostage).
 - Dans le domaine de la valorisation du plastique : Tarmac, Alcimed, Dow.
 - Dans le domaine de la gestion des matériaux à recycler : Hydrologis (Aluminium), Carton Vert, Cykero (D3E), Orange (tri sélectif), J. Cavé (stockage DI en eau), L. Alarçon (porteur de projet application de gestion des déchets), Néolithe (CSR), Toulouse Métropole service des routes (mâchefers), Icare (étude ADEME textile et verre plat), Cogite (étude BEI projets de valorisation des déchets)
 - Dans le domaine des dépôts illégaux : Trashspotter, Plastic Vortex, Clean4green – la PADE
- Visite de sites :
 - Gestion des biodéchets : Garonne Biogaz, Les Alchimistes Toulouse
 - Gestion des déchets ultimes : Trifyl, Occitanis
 - Recyclage : Centre de tri textile La Relais 81, Centre de tri des emballages de Labruguières (81)
 - Plateforme de réemploi du bâtiment : L'Alternative (81)
- Suivi de PLPDMA (Toulouse Métropole, SICOVAL, Hauts Tolosan) et de CSS (sites de stockages du Tarn : Trifyl, Coved Lavour, Occitanis)
- L'ORDECO a assisté aux Assises Nationales des Déchets à Nantes

23
jours

ORGANISATION INTERNE DES TRAVAUX D'OBSERVATION

Réunions d'équipe : répartition du travail, prise de décisions sur des points de blocage, adaptation des enquêtes, discussion sur les restitutions, ...

21
jours

ECONOMIE CIRCULAIRE

TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

- Publication du Tableau de bord de L'Economie Circulaire en Occitanie – données 2023
- Suivi des travaux de l'ENSIACET dans le cadre du projet ASECT (Approche systémique de l'Economie Circulaire sur le Territoire) au sein du DEFI Circulades



15
jours

PLATEFORME DES ACTEURS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE EN OCCITANIE – CYCL'OP - ET PARTICIPATIONS AUX RESEAUX

Co-administration et co-animation de Cycl'Op :

- Appui à la création de communautés, à la communication, promotion, essaimage et diffusion de contenus
- Appui technique à la gestion et suivi de la fréquentation de la plateforme, relais avec le CIRIDD sur des problèmes techniques
- Mobilisation des groupes de travail et réseaux et valorisation des actions régionales au niveau national et international
- Participation à la vie de l'écosystème du hub central economiecirculaire.org
- Réponses aux messages reçus via le mail webmastercycl-op.org.
- Participations aux réseaux thématiques régionaux : Terre EFC, SynOcc, Occimore, Copil du PRAEC et divers ateliers
- Contribution à l'élaboration du programme du Forum Régional de l'EC.



Les acteurs
de l'économie circulaire
en Occitanie

112
jours

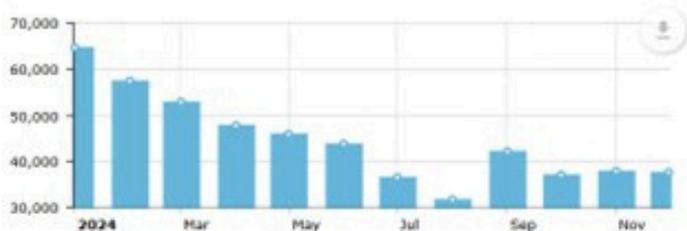
Quelques chiffres de la plateforme



Refonte de la plateforme lors du premier trimestre 2024 : sobriété numérique, ergonomie, expérience utilisateur, design général

Contents Vues en 2024

Total des vues en 2024: 534 950

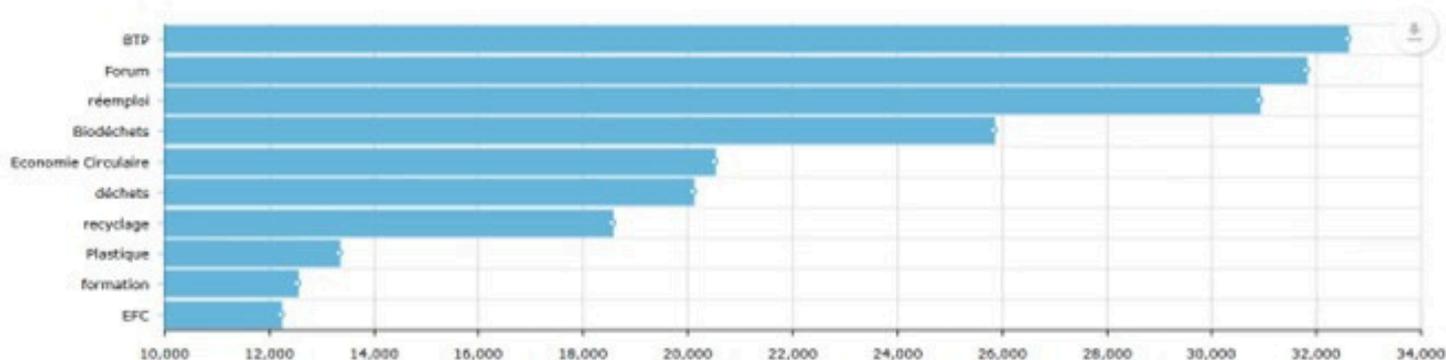


Contents Publications en 2024

Total des publications en 2024: 466



Top 10 Tags - Vues en 2024



Les indicateurs de visibilité présentés sont calculés à partir des **données de chargement collectées lors d'une visite sur la page**. Elles ne correspondent pas aux chiffres visibles via *Analytics* qui mesure le trafic humain et ce dans le cas où aucun bloqueur de publicité et de traçage n'est activé empêchant toutes mesures. D'après plusieurs études, environ 35% de Français utiliseraient un bloqueur de publicité et de traçage faussant les mesures d'*Analytics*. Ne sont pas non plus pris en compte l'impact des recherches directes des IA.

Les indicateurs de visibilité proposés ici correspondent à tous les chargements de pages effectués par des humains et outils chargeant l'intégralité de la page y compris les javascripts.

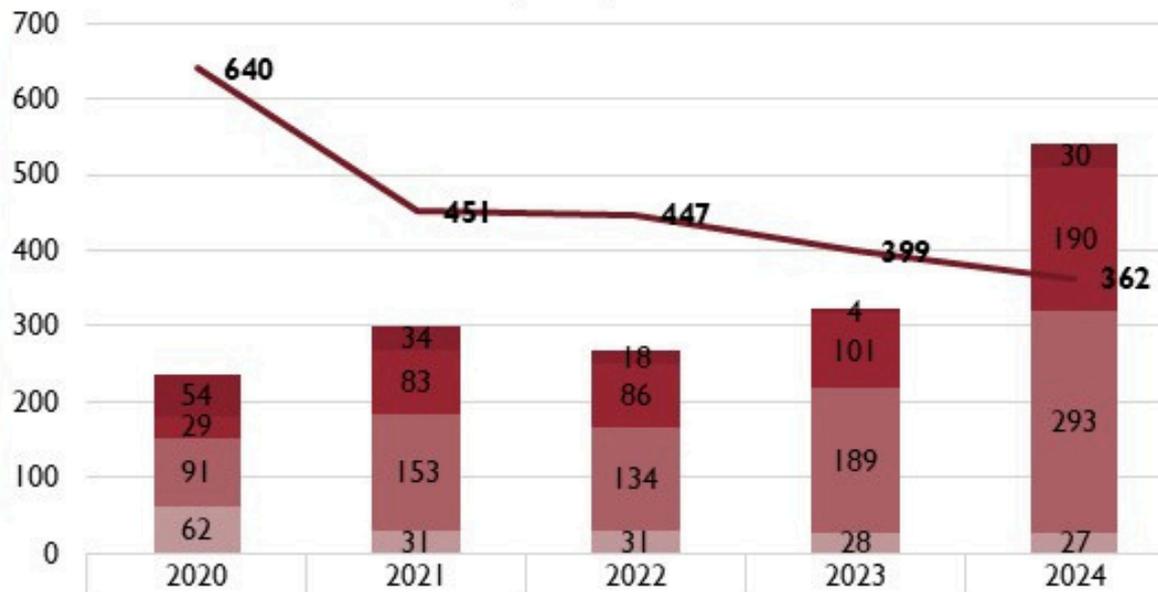
Source CIRIDD

Quelques chiffres de la plateforme



Un nombre de nouveaux membres originaire de l'Occitanie encore en légère baisse comparé à 2023 mais des publications d'articles et d'événements en hausse, démontrant une très bonne participation des acteurs présents sur Cycl'Op

Evolution de l'activité sur Cycl'Op / Nbre de nouveaux membres



	2020	2021	2022	2023	2024
Initiatives remarquables	54	34	18	4	30
Evénements	29	83	86	101	190
Articles	91	153	134	189	293
Documents et outils	62	31	31	28	27
Nouveaux membres Occitanie	640	451	447	399	362

Nouveaux membres annuel par plateforme

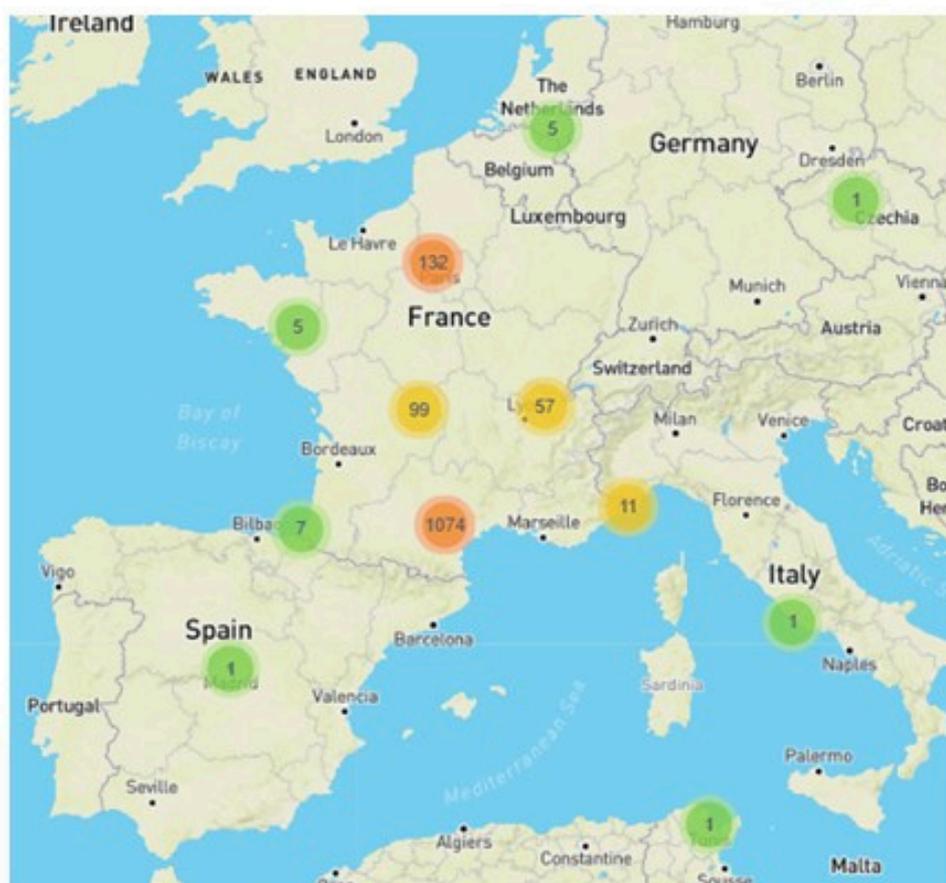


Quelques chiffres de la plateforme

Les piliers de l'économie circulaire couverts par les initiatives remarquables référencées sur la plateforme



Une origine géographique variée des organisations suivant les activités de Cycl'Op



1023 abonnés, soit environ 300 abonnés supplémentaires en 2024

Linked'In



in Recherche

Accueil Réseau Emplois Messagerie Notifications Vous

Essayez les fonctionnalités de Page Premium pour 0 €/J

Statistiques

Contenu Visiteurs Abonnés Prospects Concurrents

23 janv. 2024 - 21 janv. 2025 Exporter

L'essentiel

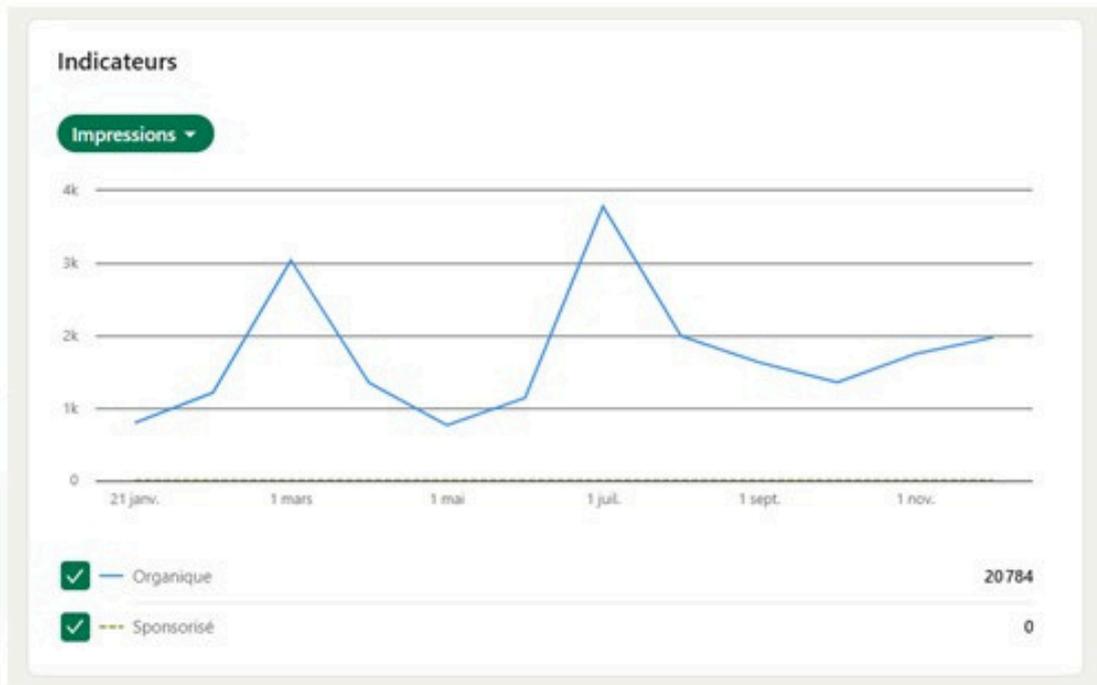
Données du 23/01/2024 au 21/01/2025

21169 Impressions	471 Réactions	51 Commentaires	21 Replications
-------------------	---------------	-----------------	-----------------

Cycl'Op - Les acteurs de l'économie circulaire en Occitanie

1024 abonnés

+ Créer



Candidatez à la 1ère édition des Trophées de l'Economie Circulaire en Occitanie 2024

11 commentaires · 22 replications

Pic d'impressions en juillet dû essentiellement à 2 publications :

- Ouvertures candidatures aux Trophées de l'EC: 1953 vues
- Relance du réseau EIT/ Syn'Oc : 1345 vues

EIT

Réseau d'écologie industrielle et territoriale en Occitanie

ECONOMIE CIRCULAIRE

ANIMATIONS / INTERVENTIONS

- Forum Régional Economie Circulaire Occitanie : participation à la construction et animation de l'atelier « Comment engager une stratégie d'économie circulaire sur mon territoire, quelle que soit sa taille ? Coopérer, pourquoi, comment, avec qui ? ». Journée organisée par la Région Occitanie et l'ADEME.
- « Polymères pétrosourcés, biosourcés, recyclés : quels enjeux, quels défis à relever ? » participation à la table ronde « Enjeux des filières territoriales ». Journée organisée par l'IRT Saint-Exupéry.
- Université Paul Sabatier : préparation et animation d'une conférence de sensibilisation à l'économie circulaire à destination de 88 étudiants. Organisée par Le Catalyseur Paul Sabatier.
- R4 Composites : animation de deux journées de conférences sur l'économie circulaire dans le domaine des composites. Journées organisées par : Aerospace Valley, Polymeris, Team2 et Abe.
- « Expéditions Créatives » : participation, en temps que coach et jury, aux sessions de Tarbes et Nant. Evènements organisés par Ad'Occ.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE, DE LA RÉGLEMENTATION, DES NOUVEAUX MODÈLES EN LIEN AVEC L'EC

16
jours

- Participation au DEFI [CIRCULADES](#), porté par l'Université Fédérale de Toulouse, impliquant 17 établissements, 36 laboratoires pluridisciplinaires sur le territoire régional. Suivi des projets portés par CIRCULADES (participation notamment au projet ASECT) et suivi de l'émergence de l'[AIFREC](#).
- Participation au projet de réponse collective à l'AMI Compétence et Métiers d'Avenir « Les besoins en formation pour les métiers de l'Economie Circulaire » (7 réunions).
- Participation à l'AMI ECO en Occitanie, porté par 25 structures partenaires, auquel 53 dossiers ont été présentés
- Rencontres d'acteurs : Alinfini, Réseau Régional des Ressourceries d'Occitanie
- L'équipe de l'ORDECO a assisté à :
 - Cafés et journée de l'EC TOULOUSE MÉTROPOLE (3)
 - Dirigeants durables
 - Rencontre des acteurs de l'EC du secteur culturel
 - Inauguration de la Chaire de l'EC de l'Université de Montpellier
 - ADEME, la journée des réseaux et partenaires

Contributions aux divers réseaux de l'économie circulaire : création de contenus, diffusions, élaboration de documents de communication



Appel à Manifestation d'Intérêt d'Économie Circulaire en Occitanie



Location **artisanat**

Vite Mon Outil - Location d'outils en circuit court entre artisans et bricoleurs

Rendre accessible le bon outillage proche de chez soi aux professionnels et aux amateurs de bricolage
par **CHRISTOPHER PÉRON**

Les initiatives remarquables sur Cyd'Op



Circulades

EU ECOLABEL

MAKIBA, 1er fabricant français de mobilier EU Ecolabel

Makiba décroche l'Écolabel Européen pour 3 de ses bureaux ergonomiques assis-debout et devient le 1er FABRICANT FRANÇAIS DE MOBILIER ÉCO LABELLISÉ EUROPÉEN.
par **CHARLINE MONNIER**



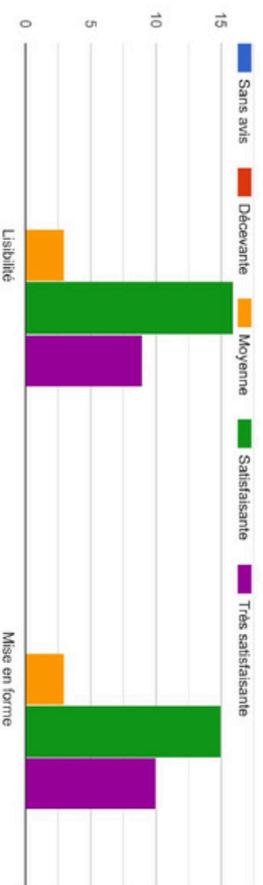
Réseau d'écologie industrielle et territoriale en Occitanie



5bis - Merci de nous préciser quelle(s) intervention(s) vous a (ont) déçue(s) et pourquoi ? (4 réponses)

- Thématique réemploi non abordée
- Eco-organismes : il aurait été intéressant d'avoir également un regard critique sur les dysfonctionnements des EO. C'était intéressant de parler de ce qui se fait, et il y a de bonnes choses, mais il y a également des limites à ce système qui se focalise plus sur la valorisation que la prévention.
- J'ai trouvé dommage que la première conférence ait empiété sur la seconde, que j'ai dû quitter en cours de route...
- Légère déception lors de l'atelier "gestion des déchets amiante pour les particuliers" : je m'attendais à parler de davantage de gestion du déchet par le professionnel. Il est dommage que les éco-organismes de la REP PMCB les plus répandus n'étaient pas présents (VALOBAT, ECOMAISON) ; leur présence aurait été pertinente.

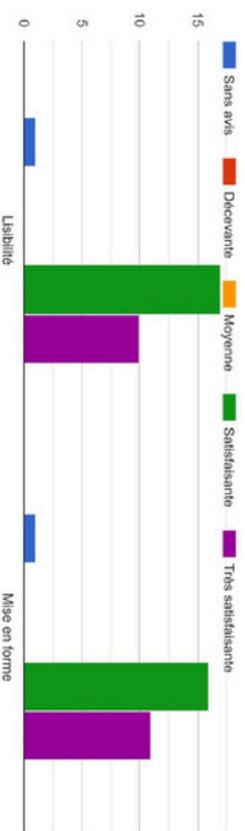
6 - Comment évalueriez-vous les supports de communication projetés ?



6bis - Merci de nous préciser quel(s) support(s) vous a (ont) déçue(s) et pourquoi ? (3 réponses)

- Diaporamas trop lourds avec beaucoup trop d'informations
- Variable selon les interventions mais dans l'ensemble satisfaisant
- Certains slides très chargés

7 - Comment évalueriez-vous les documents proposés ?



3 - À votre arrivée avez-vous été bien accueilli(e) et orienté(e) ? 28 réponses



3bis - Si besoin, faite nous part de vos commentaires (4 réponses)

- Belle organisation
- Très bon accueil
- Très bon accueil, simplement l'orientation vers la salle de conférence ou lieu du café n'était pas forcément communiquée
- Très bonne organisation, entre les différentes salles et les différents moments

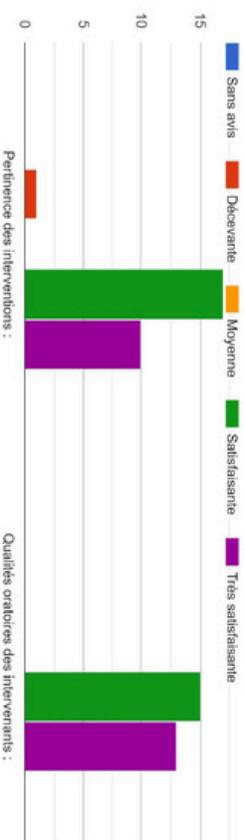
4 - Selon vous, les sujets traités étaient-ils conformes au programme de l'événement ? 28 réponses



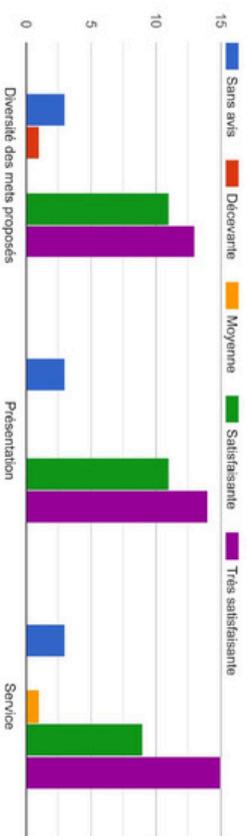
4 bis - Si besoin, faite nous part de vos commentaires (2 réponses)

- L'actualité de la mise en œuvre de la REP PMCB aurait pu être davantage étudiée
- Légère déception lors de l'atelier "gestion des déchets amiante pour les particuliers" : je m'attendais à parler de davantage de gestion du déchet par le professionnel.

5 - Comment évalueriez-vous les interventions :



8 - Comment évalueriez-vous la qualité de la restauration ?



8bis - Si besoin, faite nous part de vos commentaires (3 réponses)

- Difficile quand on est allergique au gluten
- Non concernée car vegan
- Peu de choix végétaux, beaucoup de viandes et fromages

9 - Quels autres sujets auriez-vous souhaité voir abordés ? (8 réponses)

- Réemploi, réemploi solidaire, les acteurs ressources et recycleries, formation sur le réemploi en déchèterie ; pas juste le recyclage.
- Le biodéchets
- Le financement de la prévention / où en est-on pour les biodéchets / un retour sur des PLPDMA inspirants, des actions de prévention originales / mise en avant des projets de réemploi (textiles, sports, EEE, etc.) : où en est-on, difficultés et succès (notamment les actions des collectivités pour encourager ces initiatives, les liens entre collectivités et porteurs de projets)
- La gestion des PAV
- Un petit temps sur les enjeux ou la situation des biodéchets dans la région, car les personnes qui participent à ce colloque ne sont pas toutes sensibilisées à cet enjeu, même s'il fait l'objet de temps dédiés à d'autres moments de l'année.
- Le réemploi
- La TGAP sujet 2025 !!!

RENCONTRES - COMMUNICATION - ADMINISTRATION

ADMINISTRATION

Comptabilité, ressources humaines, financements, statutaire	<ul style="list-style-type: none">• Clôture des comptes 2023, comptabilité 2024• Management d'équipe• Paie et déclarations sociales• Subventions 2023 soldées, 2024 engagées• Déclarations statutaires• I AG / CA, I CA, I Bureau	85 jours
-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

COMMUNICATION

Communication institutionnelle, technique et relations avec les adhérents	<ul style="list-style-type: none">• Lettres trimestrielles (4 lettres - 524 inscrits)• Gestion des adhésions (342 membres pour 166 structures adhérentes au 31/12/24)• Gestion du site internet• Gestion des réseaux sociaux (2 comptes LinkedIn, X Facebook)• Diffusion d'actualités et d'évènements, relais de communication des partenaires (17 flashes actus – 524 inscrits)	56 jours
---------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Lettres trimestrielles, « Les actus de l'ORDECO » et les « Flash actus »

524 abonnés
(+ 139 par rapport à 2023, soit
une hausse de 36%)



Toujours un très bon « taux de clics », même vis-à-vis du secteur associatif, pour lequel ce taux est déjà supérieur à la moyenne, tous secteurs confondus.



Rappel des chiffres 2023



SITE INTERNET

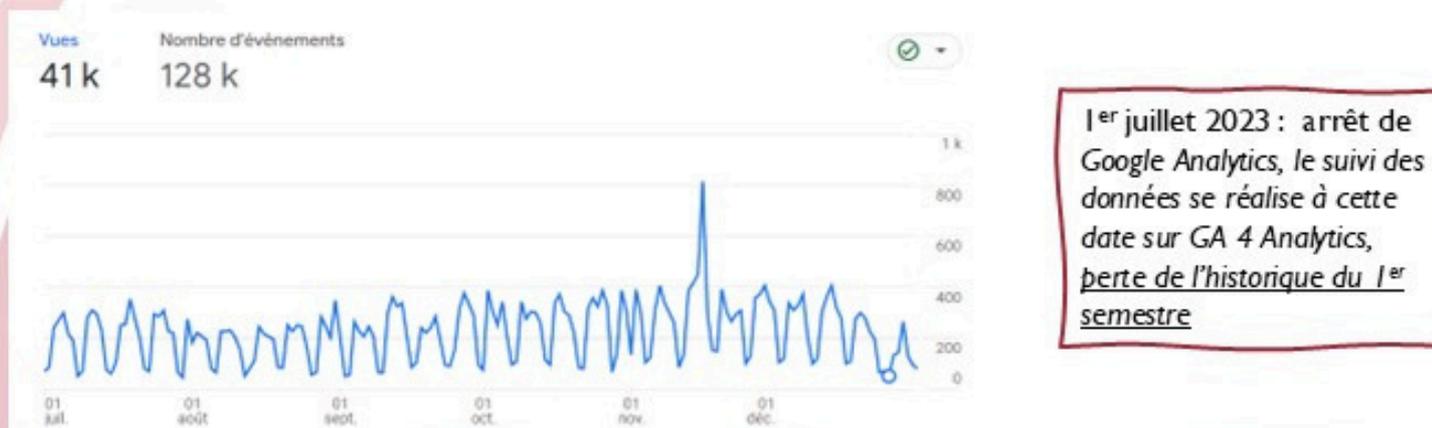
www.ordeco.org



Un Suivi 2024 avec GA-4 Analytics



Rappel des chiffres du 2^{ème} semestre 2023 (GA 4 Analytics)



Point technique : Importance des événements dans GA4

Les événements constituent la base même de l'architecture de données dans GA4. Tous les rapports sont désormais centrés autour de ces événements, ce qui modifie la manière dont les métriques traditionnelles sont interprétées. Par exemple, le concept de "pages/session" est remplacé par le "taux d'engagement", reflétant une approche plus axée sur l'interaction réelle plutôt que sur le simple nombre de pages vues. En résumé, dans GA4, chaque interaction significative est capturée comme un événement, permettant ainsi une analyse plus riche et plus pertinente du comportement des utilisateurs sur un site web ou une application.



Les 15 pages les plus consultées en 2024

Titre de la page	Sessions	Sessions avec engagement	Taux d'engagement	Durée d'engagement moyenne par session	Utilisateurs actifs	Nombre d'événements	Événements par session
Total	71061 100 % du total	34223 100 % du total	48,16 % Égal à la moyenne	43 s Égal à la moyenne	56670 100 % du total	303671 100 % du total	4,27 Égal à la moyenne
1 (not set)	80	74	92,5 %	1 h 20 min	685	23661	295,76
2 ORDECO - Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire en Occitanie	5497	3452	62,8 %	18 s	3795	17212	3,13
3 Les Prestataires de déchets d'Occitanie	4208	2688	63,88 %	48 s	3244	16453	3,91
4 Déchets d'animaux	4819	1920	39,84 %	31 s	4266	16234	3,37
5 Réglementation générale déchets	3387	1610	47,53 %	42 s	2537	10779	3,18
6 Huiles alimentaires usagées	2039	1086	53,26 %	40 s	1587	7010	3,44
7 Déchets Dangereux Amiante Occitanie	2077	1157	55,71 %	35 s	1651	6807	3,28
8 Les filières à responsabilité élargie du producteur et les éco-organismes en charge de leur gestion - Déchets - Economie Circulaire	2210	1124	50,86 %	33 s	1624	6614	2,99
9 Eaux souillées aux hydrocarbures - Boues sédiments et résidus d'hydrocarbures	1743	946	54,27 %	46 s	1429	5996	3,44
10 Déchets inertes	1739	893	51,35 %	27 s	1463	5958	3,43
11 Pots catalytiques	1498	605	40,39 %	18 s	1332	5171	3,45
12 Actualités de nos partenaires	1638	230	14,04 %	3 s	1532	4802	2,93
13 Le cadre réglementaire de l'économie circulaire et des déchets - Fiches Déchets	1774	1202	67,76 %	29 s	1401	4777	2,69
14 Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)	1406	741	52,7 %	30 s	1101	4736	3,37
15 Plumes et duvet	1270	636	50,08 %	40 s	1071	4375	3,44
16 Fumiers et lisiers	1281	576	44,96 %	25 s	1094	4338	3,39

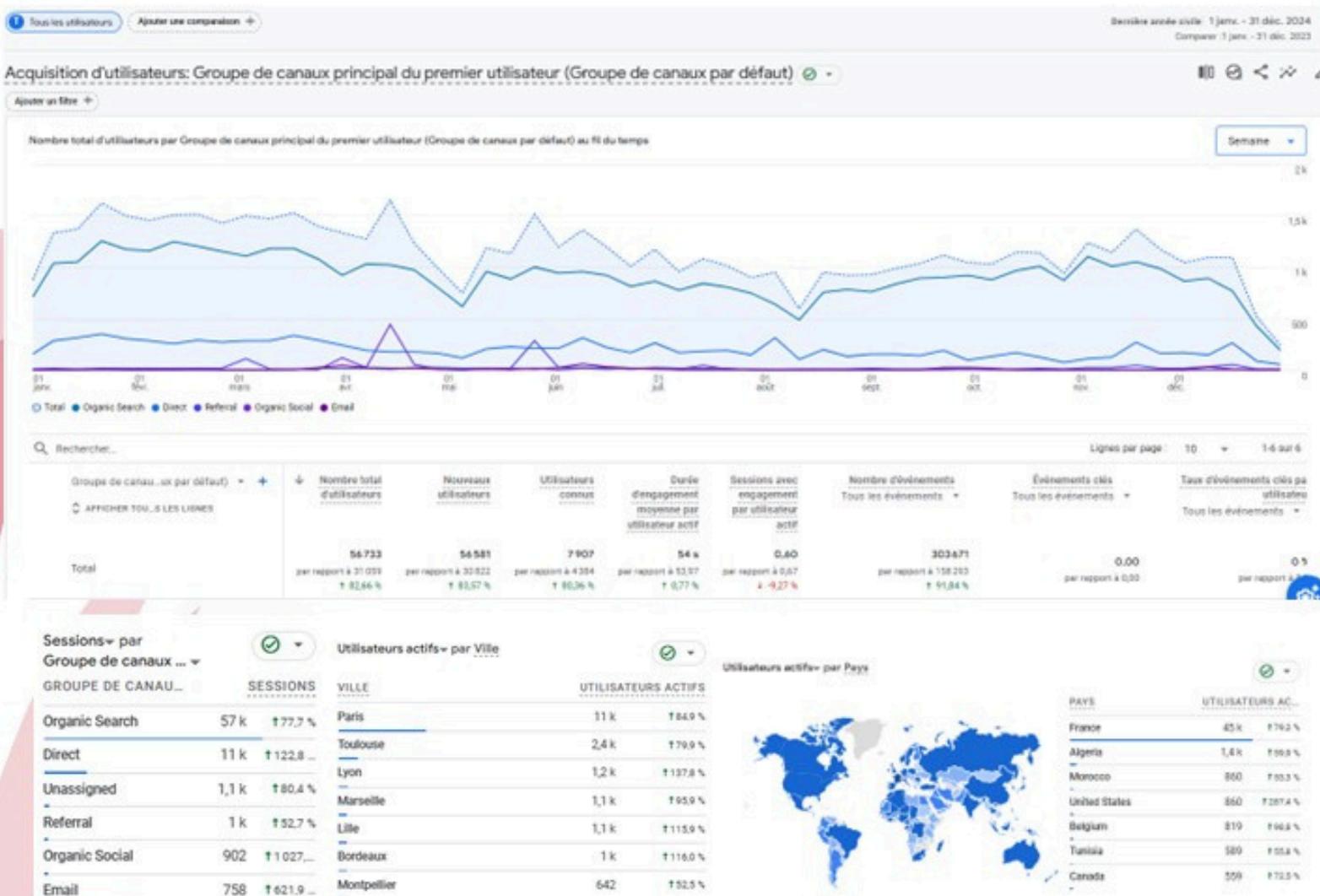
Les pages les plus visitées restent celles consacrées aux fiches déchets et à l'annuaire des prestataires. Cependant, cette année, on observe un intérêt croissant pour les pages concernant la réglementation générale, les déchets d'amiante, les filières REP et le cadre réglementaire de l'EC, qui figurent également parmi les 15 pages les plus consultées, après leur mise à jour au premier semestre 2024.

SITE INTERNET

www.ordeco.org



Vue d'ensemble de l'acquisition en 2024



Des indicateurs de performance des sites web et des pratiques numériques en constante mutation

L'évaluation de l'impact des mesures relatives aux cookies, de l'utilisation des bloqueurs de publicités et de l'analyse des données est devenue particulièrement complexe. Cette complexité est accentuée par le manque de comptabilisation adéquate par les différentes intelligences artificielles disponibles.

L'évolution des pratiques en matière de cookies a conduit à une réduction significative du volume de données collectées, estimée entre 30 et 70 %.



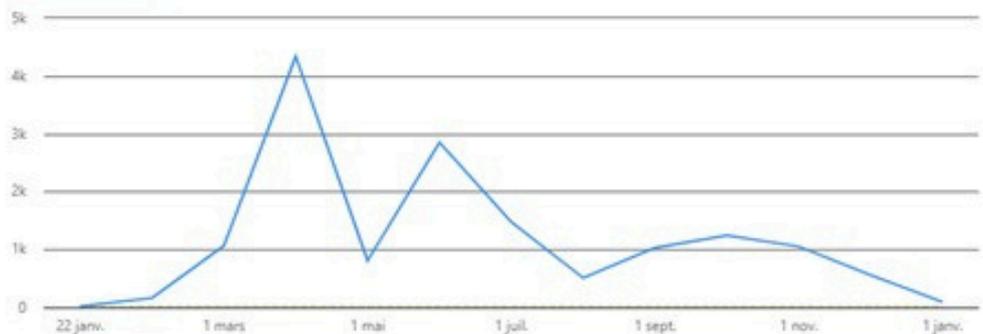
Linked'In

1 472 abonnés
 (+ 241 par rapport à 2023, soit
 une hausse de plus de 19%)



Indicateurs

Impressions



Nombre d'impression en augmentation (15185 en 2023), avec un fort pic en avril lors de la diffusion du tableau de bord de l'EC avec 4342 vues.



Données démographiques des visiteurs



FACEBOOK



268 abonnés (+ 7 par rapport 2023)

Ordeco - Observatoire Régional Déchets Eco Circulaire en Occitanie

Activité réduite sur ce média, au profit de Linked'In désormais plus pertinent, mais qui continue d'alimenter le mur social du site ordeco.org.



X

Suppression du compte fin 2024

2024 en quelques chiffres

- 1 équipe de 6 salariés, 1 alternant à partir de septembre et 1 stagiaire (5,5 mois)
- 1 241 jours de travail effectif
- Plus de **6 780 h d'observation de la gestion des déchets**
- Près de **1 110 h** dédiées à **l'Economie Circulaire**
- Plus de **430 h** de travail de **communication**
- Plus de **200 h** allouées à la **planification**
- Plus de **280 participations** à des réunions de travail externes, visites et rencontres de porteurs de projets, interventions

